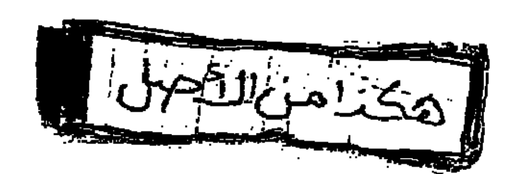
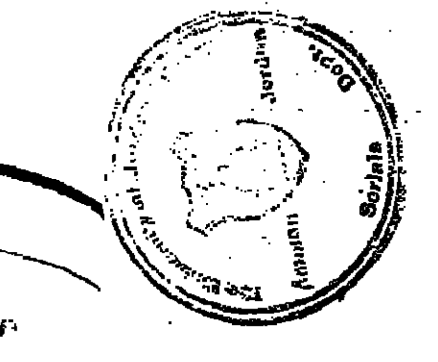




Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12352 – 4 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Laurens – VENDREDI 12 OCTOBRE 1984

Les immigrés et la nation

Aucun des trois gouvernements du Maghreb n'avait encore réagi ce jeudi 11 octobre à l'ensemble des mesures annoncées la veille en conseil des ministres et qui visent à bloquer l'immigration en France. Aussi bien à Rabat qu'à Alger ou à Tunis, on préfère attendre avant de se prononcer sur un dossier aussi délicat qui empoisonne constamment les relations de Paris avec ces trois capitales.

Malgré tout ce qu'elles ont de choquant, les décisions visant à interdire l'installation automatique sur le territoire français de familles d'immigrés en situation régulière ne sont sans doute pas celles qui vont entraîner les plus vives protestations dans les pays concernés. D'abord parce que bon nombre de responsables politiques et religieux du Maghreb ne voient pas d'un très bon œil ce flux migratoire en direction d'une civilisation « frelatée et corrompue ». Ensuite parce qu'un émigré que sa famille aura rejoint en France cessera pratiquement d'envoyer des fonds dans son pays d'origine. Or les rentrées de devises enregistrées par les pays du Maghreb grâce aux envois d'argent de leurs travailleurs à l'étranger sont considérables. Aves 7 milliards de francs – dont 4 venaient de France, – elles ont représenté par exemple la première source de devises pour le Maroc en 1983, avant même les revenus du phosphate. La proportion est moindre pour l'Algérie, qui dispose d'importantes ressources de pétrole et de gaz, et pour la Tunisie, mais elle reste considérable.

On doit cependant émettre les plus sérieuses réserves sur la démarche suivie par le gouvernement. La décision de compliquer à loisir l'entrée en France de la famille directe d'un travailleur étranger est en contradiction totale avec le discours tenu depuis mai 1981 et selon lequel celui qui a mis ses bras au service de l'économie française doit se voir reconnaître l'exercice de droits élémentaires. Vivre avec sa femme et pouvoir surveiller l'éducation de ses enfants ne fait-il pas partie de ces droits ? Vaut-il mieux encourager indirectement le développement du proxénétisme le plus sordide ? De la criminalité sexuelle ? Rappelons aux autorités françaises que le gouvernement ouest-allemand, après avoir été tenté lui aussi d'élever des obstacles à la réunification des familles (ce sont les travailleurs turcs qui étaient visés dans ce cas), vient de faire marche arrière devant les conséquences psychologiques et sociales de telles mesures.

Plutôt que de céder dans le désarroi à la campagne xénophobe qui se développe et qui est exploitée avec enthousiasme par M. Le Pen, ne serait-il pas temps d'expliquer aux Français que le mythe de la France pure est mort depuis longtemps, qu'aucune civilisation industrialisée n'a échappé ou n'échappera au phénomène et que regarder la situation en face vaut mieux que de se réfugier frileusement derrière des mesures policières qui ne peuvent à la longue que pervertir notre système politique ?

A l'heure où l'on parle tant de décrispation, ne conviendrait-il pas, avant de chercher des solutions policières à des problèmes de civilisation, placer la nation en face de ses responsabilités en tendant à associer étroitement les personnalités les plus lucides de l'opposition à l'ébauche de la solution d'un problème avec lequel nous devrons vivre encore longtemps ? La tâche est immense ; elle paraîtra utopique à certains. Existe-t-il cependant une autre solution, tant il est vrai que, face à un tel problème, c'est à toutes les forces politiques saines de la nation à prendre leurs responsabilités ?

(Voir nos informations page 12.)

M. Mitterrand en Aquitaine : appel au rassemblement

Le chef de l'Etat réaffirme sa volonté d'« apaiser les passions » sans « céder aux pressions »

Périgueux. – M. François Mitterrand a commencé le jeudi 11 octobre à Périgueux – où il a été reçu par le maire RPR de la ville, M. Yves Guéna, ancien ministre – une visite officielle de trois jours en Aquitaine. Ce voyage, le huitième du genre en province depuis le début de son septennat, lui permettra de faire étape, jusqu'à samedi 13 octobre, dans les cinq départements de la région.

M. Mitterrand est arrivé, à Périgueux avec un retard considérable dû au brouillard. Sur l'étroite place de l'hôtel de ville, une bonne centaine de personnes – militants de la CGT, internes des hôpitaux en grève, représentants de la FEN essentiellement – lui ont réservé un accueil bruyant. Les employés de la poudrerie de Bergerac avaient apporté dans leurs bagages de gros pétards, et ceux d'une entreprise de la région s'efforçaient de mettre dans le même sac le chef de l'Etat et le maire de la ville : *« Mitterrand, du boulot ! »* et *« Guéna, si tu continues, la classe ouvrière te bottera le cul ! »*.

Des sympathisants avaient pourtant déployé deux modestes banderoles de bienvenue, et un groupe de huit enfants tchadiens, accompa-

De notre envoyé spécial

gnés par le médecin – tchadien lui aussi – qui les a recueillis à Périgueux étaient venus remercier le chef de l'Etat pour son action en Afrique.

En revanche, à l'intérieur de l'hôtel de ville, le voyage du chef de l'Etat a commencé dans une atmosphère décrispée, dont le maire, M. Guéna, a donné le ton. L'ancien ministre gaulliste a remarqué : *« Une pratique constitutionnelle d'un quart de siècle nous a enseigné que le président est à la fois le symbole de l'unité nationale et un homme engagé dans une action qui s'appuie sur une majorité politique née des élections. De cette apparente inadéquation, tous les Français s'accommodent, d'autant qu'il est dans notre nature de balancer entre l'esprit partisan et l'espoir du rassemblement. »*

M. Guéna a souligné que, en sa qualité de gaulliste, il est sensible à l'appel au rassemblement, qu'il a *« la nostalgie de l'union nationale »* et qu'il croit volontiers *« à la notion de salut public »* quand la patrie *« rencontre des périls extrêmes »*. Le maire RPR se pose cependant la question de savoir si le rassemblement souhaité par M. Mitterrand est possible autour de l'actuelle majorité de l'Assemblée nationale.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 7.)

Les métamorphoses du socialisme

Lire page 6 la suite de notre enquête :

« L'exercice solitaire de la diplomatie »

par JACQUES AMALRIC

La remontée de M. Mondale

L'âge du président Reagan au centre des controverses

Washington. – L'inconvénient d'être un mythe est qu'on ne vous pardonne pas de décevoir. L'avantage d'être sous-estimé est que tout *succès prend des allures de triomphe.* L'un avec inquiétude, l'autre avec ravissement, M. Reagan et M. Mondale en font l'expérience depuis dimanche dernier. Le débat télévisé qui devait opposer à leur tour, ce jeudi 11 octobre, M. Bush et Mme Ferraro a pris en conséquence une dimension nouvelle.

Soudain, la curiosité pour la véritable épreuve du feu de la première femme candidate à la vice-présidence a cédé la place à un suspense : le vice-président sortant saura-t-il redorer l'image ternie du *ticket* républicain ?

Ce n'est pas que le sol se soit dérobé sous les pas de M. Reagan.

De notre correspondant

L'absence de brio, dimanche, ne lui a pour l'instant fait perdre qu'une poignée de points dans les sondages sur les intentions de vote des électeurs – toujours 15 % plus nombreux à le préférer à M. Mondale.

A moins de quatre semaines des élections, il n'y aurait donc pas de quoi s'affoler pour les républicains si l'image du candidat démocrate dans l'opinion ne s'était pas considérablement améliorée en quatre jours. Avant le débat, 41 % seulement des Américains, toutes options politiques confondues, avaient une opinion favorable de M. Mondale, et 49 % d'entre eux le jugeaient défavorablement. Le rapport s'est totalement inversé depuis, et ces pourcentages sont respectivement de 54 % et de 43 %. C'est là un bond spectaculaire qui a donné d'un coup à M. Reagan un adversaire pas encore menaçant *mais désormais crédible*, sur le chemin duquel se pressent depuis lundi des foules largement plus nombreuses et plus enthousiastes.

A l'inverse, l'état-major de M. Reagan s'essouffle en vain à *essayer d'empêcher que le faux pas* prenne des allures de dérapage. Ses collaborateurs ont fort à faire, car, passée la première journée du constat de victoire de M. Mondale, la presse américaine a ouvert un dossier explosif, celui de l'âge (soixante-treize ans) du candidat républicain.

Mardi matin, le *Wall Street Journal*, qui n'est pas particulièrement favorable aux démocrates, s'interrogeait à la « une » sur la *« capacité à gouverner »* de M. Reagan. C'était le signal d'une curée, et, quelques heures plus tard, le porte-parole de la Maison Blanche a été harcelé de questions. *« Cela ne mérite pas de réponse »*, répondit-il, mais lorsque M. Reagan sortit l'après-midi du bureau ovale avec le premier ministre israélien, son état de santé intéressait beaucoup plus les journalistes que la situation au Proche-Orient.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Les essais médicaux sur l'homme

Le Comité national d'éthique demande une réglementation

L'expérimentation des médicaments sur l'homme doit être impérativement réglementée en France : telle est la conclusion du rapport que les « sages » du Comité national d'éthique, présidé par le professeur Jean Bernard, ont rendu public, jeudi 11 octobre.

Il ne s'agit, pour le moment, que d'un *« avis »*. *Mais un avis* qui pèsera lourd puisqu'il édicte des principes fermes qu'aucune instance en France, jusqu'à présent, n'avait été en mesure de déterminer.

Le Comité estime indispensable que *« tous »* les essais sur l'homme, *visant à évaluer les effets d'un traitement* – et par « traitement » les sages désignent non seulement les thérapeutiques mais aussi les actes préventifs, diagnostiques et chirurgicaux – soient soumis à des principes stricts. Le premier de ces principes consiste à créer *« officiellement »* des comités d'éthique en nombre suffisant pour que le pays soit *« quadrillé »* et qu'aucune innovation médicale n'échappe à leur examen préalable. En effet, nul ne conteste plus aujourd'hui que la mise au point d'aucune technique, médicale ou pharmaceutique, ne peut se suffire de l'expérimentation sur l'animal, et que l'essai sur l'homme – sain ou malade – est une obligation.

Mais comment le réglementer ? En respectant, disent les Sages, une méthode rigoureuse. Cette méthode repose sur la constitution de groupes *de sujets qui reçoivent, pour les uns*, le nouveau traitement, pour les autres, un traitement classique. Mais ni les uns ni les autres ne savent quelle sera la substance absorbée, car les sujets participant à l'expérimentation sont tirés au sort (leur accord ayant été, bien entendu, préalablement obtenu). Tel est le principe qu'utilise, depuis de longues années déjà, l'industrie pharmaceutique : ce sont les essais *« en double aveugle »*, dans lesquels, pour éviter tout biais psychologique, ni le médecin ni le patient ne savent si le traitement absorbé est la substance nouvelle, le produit de référence classique ou même une substance inactive (un placebo).

Si l'industrie est familiarisée de longue date avec cette pratique, les notions juridiques sur lesquelles elle repose restent extrêmement floues.

CLAIRE BRISSET.

(Lire la suite page 10.)

AU FESTIVAL D'AUTOMNE

Genet et Tchekhov vus d'Allemagne

Le Festival d'automne invite deux productions de la Schaubühne de Berlin : *les Nègres*, de Genet, dans l'adaptation et la mise en scène de Peter Stein *(au Théâtre de la Ville du 13 au 16 octobre)*, et *Sur la grand route*, de Tchekhov, dans la mise en scène de Klaus Grüber (du 18 au 22 octobre à Saint-Denis (1).

La pièce de Genet *(le Monde* daté *26-27 juin 1983) est précédée d'un* prologue. Pendant que les acteurs se maquillent de noir, l'un d'eux raconte une histoire enfantine, un petit conte moral à propos de l'hypocrisie et du racisme. Ensuite commence le grand rituel du jugement, dans un décor de Karl Ernst Herrmann, une passerelle courbe. Là se tient la cour grotesque des déguisés en blanc... *« Mais qu'est-ce donc qu'un Noir ? »* demande Genet. Peter Stein répond : *« Des millions de Noirs dans la brousse ne se posent pas de questions. Des millions d'autres dans les villes ne savent plus s'ils sont Français ou Africains... »* Les identités déchirées continuent à hanter les Allemands.

La pièce de Tchekhov, à Berlin *(le Monde* du 1er mars 1984), *se jouait* dans un cinéma, tout contre la frontière, contre le fleuve interdit de passage. Le mur. Dans le cinéma, fermé *depuis la guerre, il y a un mur blanc*, comme criblé de balles, de trous mal recouverts de plâtre. Sur un proscenium s'entassent des êtres fantomatiques aux visages cireux, ou grimés en clowns de cauchemar, échoués là sur cette île étroite. Ils n'ont plus rien *à attendre. Ce qui leur reste de* conscience leur sert à se noyer dans leur mémoire, ce qui leur reste de vie se déchire petit à petit.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 25.)

(1) Le spectacle se joue dans une ancienne mission espagnole, 12 rue Cristino Garcia, à 500 mètres de la station de métro la Plaine-Voyageurs (RER ligne B).

DANS « LE MONDE DES LIVRES »

Pages 13 à 24

AU JOUR LE JOUR

Autorité

Voici la Haute Autorité mise plus bas que terre.

L'audiovisuel serait, d'après ce que l'on nous dit, livré au pouvoir, pieds et poings liés. Les Sages s'inclineraient devant le Prince. Le premier ministre abuserait du temps d'antenne, et les causeries qu'il annonce seraient une atteinte intolérable aux libertés.

Plaisant procès quand il vient des bancs de l'opposition. Courte mémoire de ceux qui, alors qu'ils disposaient de l'autorité, nommaient et révoquaient les PDG en conseil des ministres et voulaient que la télévision soit la « voix de la France », *c'est-à-dire la leur.*

Après tout, il est normal que, la gauche reniant ses engagements d'hier, la droite renie ses comportements d'antan. C'est cela aussi l'alternance.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

étranger

EUROPE

Grande-Bretagne

AU CONGRÈS DES CONSERVATEURS

Feu roulant contre les mineurs, leur leader « hors la loi » et le « marxisme stalinien »

De notre envoyé spécial

Brighton. — Qui en Grande-Bretagne *peut aujourd'hui rivaliser* de notoriété avec M. Arthur Scargill ? Pas même le dernier-né de la famille royale, qui n'a pas tenu longtemps l'affiche chez les marchands de journaux. Le président de l'Union nationale des mineurs a été la vedette des récents congrès des syndicats et du Parti travailliste, il est aussi celle des assises du Parti conservateur réunies à Brighton. Il est physiquement absent, mais il s'impose dans les interventions qui dénoncent avec indignation *ses agissements et son emprise* croissante sur le mouvement *syndical et travailliste.*

Les dirigeants du parti au pouvoir y mettent d'autant plus d'ardeur qu'ils savent que l'activisme de M. Scargill leur est très profitable puisqu'il semble hypothéquer dans l'opinion publique la crédibilité de l'opposition tout entière et conforter l'autorité d'un gouvernement qui s'est toujours présenté comme le meilleur défenseur de l'ordre et des valeurs de la *démocratie* britannique. M. Scargill, bête noire des *conservateurs, sert utilement de* repoussoir.

Depuis le début du congrès, c'est un feu roulant; tout est prétexte à diatribe contre M. Scargill. Il aura fallu attendre le deuxième jour et un débat sur la drogue pour qu'il ne soit vraiment pas possible aux différents orateurs de faire la moindre allusion au *« scargillisme »* et au *« danger du marxisme stalinien » d'une extrême gauche* renaissante et conquérante, selon les *propos virulents et vivement* applaudis de M. Peter Walker, ministre de *l'énergie chargé des* charbonnages, qui passe pourtant *pour un modéré.*

Il est manifeste qu'aux yeux des congressistes — qui paraissent en majorité plus « thatchéristes » que la « dame de fer » elle-même — le comportement de M. Scargill, des mineurs en grève et de ceux qui les soutiennent *ne* peut qu'inciter le gouvernement à davantage de fermeté *dans tous les domaines. Mardi* après-midi, alors que le ministre *des finances venait de trouver le* moyen de mettre en cause la grève des mineurs pour expliquer un *ralentissement* de la croissance économique qu'il n'avait pas prévu, le congrès a frémi de satisfaction en apprenant non seulement la condamnation de M. Scargill par la Haute Cour de justice, mais encore la réaction immédiate de défi du président de l'Union nationale des mineurs (NUM).

M. Scargill récidive

Aux termes de l'arrêt, M. Scargill et la NUM se voient infliger respectivement 1 000 et 200000 livres d'amende pour avoir passé outre un précédent jugement déclarant le mot d'ordre de grève non conforme aux statuts du syndicat, la base n'ayant pas *été consultée* à l'échelle nationale. Pour tout *commentaire, M. Scargill, qui* avait refusé de se présenter devant *le cour, déniant à la justice* le droit de s'ingérer dans les affaires intérieures d'un *« syndicat libre »*, s'est contenté de réitérer les propos qui lui ont valu cette condamnation... Estimant *« légitimes »* les décisions du syndicat, il n'a pas l'intention de s'acquitter des amendes et, dans ce cas, s'expose prochainement à la saisie de ses biens et de ceux de la NUM (évalués avant la grève à près de 9 millions de livres, soit plus de 100 millions de francs).

Une fois de plus, le leader des mineurs choisit délibérément l'escalade, ce qui crée un climat bien peu propice à la reprise des négociations avec les charbonnages, qui devait avoir lieu jeudi sous l'égide d'un organisme de conciliation. Mais cette attitude n'est pas faite pour déplaire à la tendance dure du Parti conservateur : les choses sont de plus en plus claires puisque M. Scargill confirme lui-même qu'il est « hors la loi » ; le gouvernement est ainsi fondé à ne rien céder. Les délégués conservateurs ont même à plusieurs reprises exprimé leur désapprobation devant les prises de position des évêques anglicans soutenant la grève des mineurs.

FRANCIS CORNU.

Turquie

Huit soldats ont été tués dans une attaque de maquisards kurdes

De notre correspondant

Ankara. — Les infiltrations et les opérations de harcèlement des maquisards kurdes séparatistes contre les forces de l'ordre continuent dans les zones frontalières du Sud-Est anatolien. Une *semaine* à peine après l'attaque de Semdinli, près de la frontière irakienne, un deuxième véhicule de patrouille de gendarmerie est tombé dans une embuscade le mardi *9* octobre aux environs de Cukurca, dans le même département *d'Hakkari. Huit soldats ont été tués* et deux autres blessés. Le nombre des victimes parmi les forces de l'ordre depuis les attaques surprises du 15 août dernier est désormais de quatorze.

En mai 1983, dans le même district de Cukurca, les maquisards séparatistes infiltrés par la frontière irakienne avaient tué plusieurs gardes frontière turcs. Cette action avait provoqué une *« opération militaire limitée »* turque sur le territoire *irakien avec l'approbation* des autorités de Bagdad. Il s'agissait de nettoyer une poche de maquisards qui avaient d'ailleurs plié bagages bien avant l'arrivée des troupes.

Le nouveau défi des maquisards intervient au lendemain des visites du président Evren et du premier ministre *Ozal* dans la région. *Les* opérations de ratissage continuent dans le Sud-Est anatolien, où les montagnes, d'accès très difficile, rendent perméables les frontières avec l'Iran et l'Irak. Selon les autorités turques, un triangle se trouvant à près de *15* kilomètres du territoire turc est devenu le *« lieu de rassemblement des criminels internationaux »* de Turquie, de Syrie, d'Irak et d'Iran et même les militants de l'organisation terroriste arménienne ASALAY seraient également actifs. Il semble que ni Bagdad ni Téhéran ne puissent exercer un quelconque contrôle *sur cette zone.*

Si les autorités se disent assurées de la loyauté de la population, il leur faut aussi démontrer que l'Etat est capable de maintenir l'ordre. C'est pourquoi l'armée ne saurait rester inactive face aux attaques des maquisards. Quelque trois à quatre cents militants armés du parti ouvrier kurde (PKK), ayant fui la Turquie au lendemain de l'intervention militaire du 12 septembre 1980, jouiraient à présent du soutien des maquisards kurdes de Barzani, actifs dans cette région. Selon le commandant de la gendarmerie du département de Van, tant qu'on n'entreprendra pas une *« opération punitive »* contre les protecteurs des maquisards séparatistes ayant élu domicile à quelques kilomètres des frontières turques, les infiltrations continueront.

Le premier ministre, M. Ozal, a, toutefois, le 10 octobre, énergiquement démenti les rumeurs selon lesquelles l'aviation turque aurait bombardé la région où les Peshmergas *de Barzani seraient concentrés,* à quelques kilomètres au sud de la frontière turco-irakienne.

ARTUN UNSAL.

LES NÉGOCIATIONS INTERALLEMANDES SUR LES RÉFUGIÉS DE PRAGUE SONT DANS L'IMPASSE

Le chancelier autrichien Fred Sinowatz a déclaré, le mercredi 10 octobre, que son pays était prêt à accueillir les cent quarante Allemands de l'Est actuellement réfugiés à l'ambassade de la République fédérale à Prague. Il a précisé cependant que ni la RFA ni la RDA ne lui avaient pour l'*instant demandé d'intervenir* comme médiateur.

A Bonn, le porte-parole du gouvernement, M. Jürgen Südhof, a remercié l'Autriche de cette proposition mais a jugé improbable que cette initiative règle le problème. *« Il s'agit d'un problème entre les deux Etats allemands qui ne peut trouver de solution qu'avec la coopération de la RDA »*, a-t-il dit. Il n'a pas donné de détails sur la poursuite des négociations, mais les milieux diplomatiques ouest-allemands à Prague exprimaient mercredi un certain scepticisme.

Il y a quelques mois, après des incidents similaires, les autorités est-allemandes avaient assuré les personnes réfugiées dans les locaux de l'ambassade *ouest-allemande* qu'elles obtiendraient des visas de sortie à condition d'accepter de regagner d'abord la RDA. Mais la RDA est aujourd'hui moins tolérante et semble vouloir à nouveau limiter le nombre des autorisations d'émigration, après une période de relative générosité. — *(Reuter, AFP)*

LA GRÈCE ET LA TURQUIE S'ACCUSENT MUTUELLEMENT DE VIOLATION DE LEUR ESPACE AÉRIEN

La Turquie a *protesté*, le *10 octobre*, auprès de l'ambassade de Grèce à Ankara, contre la violation de son espace aérien, au-dessus de la presqu'île de Karburun, par des appareils grecs qui ont été interceptés par l'aviation turque. Elle a, d'autre part, accusé la Grèce d'avoir intercepté à plusieurs reprises des *appareils turcs dans l'espace aérien* international, à l'occasion des manœuvres « Display Determination » de l'OTAN, en mer Egée.

De son côté, Athènes avait accusé les avions militaires turcs et américains participant à ces manœuvres d'avoir violé à plusieurs reprises son espace aérien. La Grèce a refusé de participer à ces manœuvres en raison d'un contentieux avec la Turquie à propos de l'île de Limnos. Elle demande que cette île, située au nord-est de l'Egée, soit incluse dans les manœuvres, ce que refuse la Turquie, qui conteste la militarisation de Limnos. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

- UNE FRANÇAISE NOYÉE PAR DES PLUIES TORRENTIELLES. — Deux personnes — dont une coopérante française — sont mortes, et plus de deux cents autres ont dû évacuer leur logement à cause des orages catastrophiques qui sévissent depuis vingt-quatre heures *dans la région* d'Alger, transformant les rues de la capitale en oueds torrentiels

Maroc

- APPEL A M. MITTERRAND EN FAVEUR DES PRÉVISTES DE LA FAIM. — *Le* Comité d'action pour la libération des prisonniers d'opinion marocain (CALPOM) a adressé un appel à M. Mitterrand en signalant que Me Ben Ameur, dirigeant de l'Union socialiste des forces populaires, actuellement détenu, s'est joint à la grève de la faim (*le Monde* du *9* octobre) en signe de solidarité. L'appel signale aussi que l'état de santé de M. Abraham Serfaty (cinquante-huit ans), condamné en 1977, *« s'est tellement détérioré que seule sa libération immédiate... pourrait le sauver ».*

Espagne

LE VINGT-QUATRIÈME VOYAGE DE JEAN-PAUL II

Le pape dans les pas de Christophe Colomb

Le pape est arrivé, le mercredi 10 octobre en milieu d'après-midi, à Saragosse, première étape de son vingt-quatrième voyage à l'étranger, qui le conduira également, le 11, en République dominicaine et, le 12, à Porto-Rico. Jean-Paul II doit rentrer au Vatican le samedi 13 octobre.

Pour la deuxième fois depuis 1982, Jean-Paul II s'est rendu en Espagne, pour une brève escale de quinze heures à Saragosse, capitale de l'ancien *royaume d'Aragon, dans le nord*-est du pays. Le souverain pontife effectuait, cette fois, un voyage privé, à l'invitation de Juan Carlos et de la famille royale. Il *était attendu, au pied de la passerelle* de l'avion d'Alitalia, par le roi et son épouse Sophie, par le premier ministre socialiste, M. Felipe Gonzalez, et quatre *membres du gouvernement, ainsi* que par le chef de l'opposition, M. Manuel Fraga.

Le pape s'est défendu de n'effectuer qu'une « escale » à Saragosse. Il s'agit d'une étape symbolique. Ce voyage d'Italie vers *les Caraïbes en passant par l'Espagne* n'est-il pas celui-là même que, voilà quelque cinq cents ans, effectuait le Génois Christophe Colomb, mettant ses talents de *navigateur au service des* « rois catholiques » espagnols, en vue d'aborder les Indes par l'Ouest et, en réalité, « découvrant » l'Amérique !

Divergences avec Madrid

Le souverain pontife entend marquer, par ce bref déplacement, l'ouverture de neuf années de cérémonies qui culmineront le *12 octobre 1992, jour anniversaire* du débarquement de Colomb dans l'une des îles Bahamas. Le choix de Saragosse pour l'étape espagnole est dû au *fait que la Vierge du Pilar, qui* orne la cathédrale de cette ville, est la patronne de l'hispanité ibérique et américaine.

Des précautions policières particulières avaient été prises par les autorités espagnoles, les documents d'accréditation d'un journaliste britannique et d'un gardien de l'aéroport ayant été dérobés avant l'arrivée de Jean-Paul II.

Le pape, qu'un *demi-million* de personnes attendaient à Saragosse, a, dès sa première allocution à l'aérodrome, présenté son escale comme *« un devoir historique et une impulsion naturelle du cœur »*. Dans la basilique, il a rappelé à la foule rassemblée *« la souffrance, le long et complexe effort des peuples d'Amérique latine à la recherche d'un équilibre social, culturel et religieux »*. Ce thème sera évidemment repris à Santo-Domingo, où Jean-Paul II doit rencontrer les évêques des vingt-deux conférences épiscopales d'Amérique latine (CELAM) *et prononcer un important discours* comportant des références approfondies à la « théologie de la libération », née, précisément, au sud du Nouveau Monde et peu *« en odeur de sainteté »* à Rome.

A Saragosse, le souverain *pontife a également évoqué* de façon explicite les difficultés surgies entre le Vatican et le gouvernement socialiste de Madrid sur certaines questions concernant les *mœurs*, comme *l'avortement*, le divorce ou la liberté d'enseignement pour les écoles catholiques. *« L'Eglise respecte la juste autonomie des réalités temporelles, a-t-il déclaré. Mais elle demande également que sa liberté soit respectée, afin qu'elle puisse aider les fidèles à penser selon leur conscience. »* Il a rappelé son opposition, déjà fermement exprimée lors de son voyage de 1982, aux projets de loi sur la libéralisation de l'avortement et sur les limitations des subventions aux écoles privées, qui, adoptés par le Parlement, sont aujourd'hui portés devant le Tribunal constitutionnel de Madrid. *(Environ 40 % des jeunes* Espagnols fréquentent des écoles privées.)

Après sa sortie de la basilique, Jean-Paul II s'est adressé aux habitants d'un quartier pauvre de Saragosse. Il a dîné avec les *soixante-dix-sept évêques* espagnols.

J.-P. C.

URSS

La guérisseuse de Brejnev a pignon sur rue

Moscou *(AFP)*. — Sortie de l'ombre sous Leonid Brejnev, dont elle passait pour la guérisseuse attitrée, Mme Djouna Davitachvili a su se gagner les bonnes *grâces de M. Constantin Tchernenko*, qui vient de lui attribuer une « clinique » en plein centre de Moscou. Dans ce luxueux trois pièces de 100 mètres *carrés — dix fois la surface habitable* octroyée au citoyen soviétique — Evguenia Iouvachevna Davitachvili, dite Djouna, vit avec son fils Vakhtang, huit ans. C'est là qu'elle officie, à deux pas du ministère des affaires étrangères, recevant une trentaine de patients par jour. De *« simples citoyens »*, dit-elle, mais aussi des *« gens célèbres »*, pour lesquels la médecine officielle ne peut rien *et qu'elle affirme traiter par imposition* des mains.

Car Djouna est *« extrasensible au champ biologique élevé »*, selon une définition de *l'Académie des sciences d'URSS* à laquelle elle collabore le plus officiellement du monde. Celle-ci l'a faite docteur ès sciences *honoris causa*, dit-elle en exhibant son dossier, signé par des sommités médicales. Preuve qu'au pays du *matérialisme dialectique* la science et l'occultisme peuvent faire bon ménage.

Si les autorités permettent à cette femme de trente-cinq ans *d'exercer au grand jour*, elles l'obligent en contrepartie à se livrer, à raison de trois *séances* hebdomadaires, aux expériences les plus diverses dans un laboratoire de *l'Académie* des sciences. Grande et mince, le visage encadré d'une longue chevelure noire, Djouna, qui s'est retrouvée orpheline à sept ans, se dit d'origine assyrienne. Tout est insolite chez cette Soviétique qui se dit croyante, roule sur l'or et ne s'en cache pas, côtoie ministres et ambassadeurs, travaille vingt heures par jour et reçoit à minuit, *entourée de trois « assistants »* qui ressemblent à s'y méprendre à des gardes du corps.

Djouna raconte que c'est son père qui découvrit un jour ses dons, après qu'elle l'eut *« guéri d'une douleur dans le dos en se blottissant contre lui »*. Elle a trois sœurs et un frère, qui, seul, possède des facultés analogues.

Il y a quinze ans, elle était serveuse dans un restaurant de Tbilissi, en Georgie. Puis, sur le *conseil d'amis médecins*, elle « monte » à Moscou, où elle devient bientôt célèbre, la rumeur publique lui prêtant plus d'une guérison miraculeuse. Un tiers de ses patients sont des étrangers, dit Djouna, *qui se targue de soigner aussi le patriarche de* l'Eglise orthodoxe russe Pimen et Mme Petra Kelly, leader des pacifistes ouest-allemands.

Au visiteur incrédule, Djouna fait visionner *un* film *sur son* dernier anniversaire, auquel était convié un public des plus éclectiques : écrivains, artistes, cosmonautes, officiers de l'armée rouge... Elle possède également plus de trois cents enregistrements *vidéo de « séances de manipulation »*, pratiquées à domicile ou à l'institut. Et Leonid Brejnev, l'a-t-elle vraiment soigné ? Sans démentir, Djouna répond *que « cela n'a aucune importance ». « Il y a des maladies, comme le cancer, que je ne peux guérir. Mais il a été établi que les radiations que j'émets aident l'organisme à combattre l'artériosclérose, le diabète, les ulcères ou les névralgies »*, affirme-t-elle.

Les trésors que recèle l'appartement de Djouna, dont une collection de quelque cinq cents *icônes des dix-septième et dix-huitième siècles*, donnent la mesure de la générosité de ses patients. Car, avant de se rendre à sa consultation, l'étranger devra verser en banque la bagatelle de 500 dollars pour dix séances de quelques *minutes*. Pour les Soviétiques, le tarif est de 1 000 roubles (1 200 dollars au taux officiel), indique-t-on de bonne source.

Un calcul simple permet d'évaluer à 1 million de dollars *son revenu annuel, sans que l'on* puisse connaître la part retenue par l'Etat. Le plus candidement du monde, Djouna déclare *« payer des impôts comme tout le monde »* sur... son salaire de 250 roubles qu'elle perçoit à *l'institut.*

ASIE

LA VISITE DU CHANCELIER KOHL A PÉKIN

La RFA confirme sa place de premier partenaire commercial de la Chine en Europe

Pékin. – La visite du chancelier Helmut Kohl a démontré une fois de plus le dynamisme de l'économie allemande. C'est le plus grand pays du tiers-monde, et donc un gigantesque marché avec son *« potentiel de développement énorme »* que le dirigeant ouest-allemand est venu visiter, au moins autant que la principale cible asiatique des fusées soviétiques.

La RFA et la Chine ont en commun d'avoir à leur frontière une énorme concentration militaire soviétique. De là une étroite convergence de vues dans le domaine diplomatique. M. Kohl a ainsi vu en M. Deng Xiaoping *« le champion de l'unité européenne »*. M. Deng a, pour sa part, assuré que si *« nous avons un grand nombre de fusées soviétiques stationnées à nos portes, ces fusées ne sont pas de nature à nous intimider »*. Lundi, le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, avait dit que le développement de la

De notre correspondant

coopération économique sino-ouest-allemande *« devrait bénéficier à l'Europe toute entière »*.

Les relations sino-ouest-allemandes sont donc excellentes et en développement constant (les anciens chanceliers Brandt et Schmidt avaient d'ailleurs précédé cette année M. Kohl à Pékin) et ce, chaque partie le rappelle, en dépit de systèmes économiques et politiques différents. La Chine est satisfaite de voir la RFA approuver sa politique de *« un pays, deux systèmes »* pour Hongkong, mais aussi Taïwan, même si Bonn n'est guère favorable à un tel système en Allemagne. M. Kohl a apprécié ses discussions avec M. Deng sur la question de l'unité allemande et sur le désarmement. Ce chrétien-démocrate a même qualifié M. Deng de *« visionnaire »*, et la politique de modernisation chinoise – pourtant dans le cadre du marxisme – d'*« approche correcte »*.

Le contrat Volkswagen

Mais, plus que tout, c'est l'aspect économique et les progrès de la coopération dans ce domaine qui auront marqué cette visite. Après trois jours à Pékin, le chancelier fédéral visite Wuhan – où la RFA participe à la modernisation des aciéries et où l'on enseigne en allemand à la faculté de médecine, – puis Shanghai, où l'enseignement de l'allemand a pris un essor au moins égal à celui du français. C'est aussi à Shanghai que Volkswagen va construire à partir de 1989 vingt mille voitures Santana et quatre-vingt mille moteurs par an.

La société allemande a, en effet, décroché le marché que guignait Citroën et devient ainsi la première à construire des voitures en Chine. Pour un investissement de 160 millions de dollars, « VW » possédera *50%* des actions de la SARL Automobile Shanghai-Volkswagen. Les Allemands, qui moderniseront une usine existante – où six cents Santana ont déjà *été* montées, – pourront réexporter les moteurs.

Rien n'a été dévoilé sur les autres sujets économiques abordés, si ce n'est que la RFA va accorder à la Chine une aide financière. Chinois et Allemands ont pourtant discuté de l'Airbus, de la construction de satellites, et surtout de centrales nucléaires. KWU, filiale de Siemens, souhaite fort obtenir le contrat pour Shanghai, et les deux parties pourraient bien s'être discrètement mis d'accord à ce sujet. La France, elle, attend la décision de Pékin pour la centrale de Dayawan, proche de Hongkong.

La RFA construit enfin l'avenir de ses relations avec la Chine par l'attribution massive de bourses, publiques et privées, essentiellement scientifiques et techniques. Mille Chinois étudient actuellement en Allemagne fédérale, où sept cent trente-cinq délégations chinoises, comprenant quatre mille personnes au total, se sont rendues en 1983. Quatrième partenaire commercial de la Chine (derrière les Etats-Unis, le Japon et Hongkong) avec un total de 4,7 milliards de DM pour 1983 (une augmentation de 25 % en un an), la RFA entend bien consolider sa place de premier partenaire européen de la Chine. Cela à un moment où les relations franco-chinoises ne sont plus les plus fructueuses qui soient.

PATRICE DE BEER.

Le nucléaire chinois : le marché du siècle

La visite à Pékin du chancelier Kohl est suivie avec une attention inquiète par l'industrie électro-nucléaire française. KWU, filiale de Siemens est, en effet, considéré par les groupes français comme le concurrent le plus dangereux pour la participation fort disputée au programme nucléaire chinois. « Marché du siècle » pour un secteur malmené par la baisse mondiale des commandes, le programme chinois est en effet âprement disputé.

De la quarantaine de pays susceptibles, d'ici à l'an 2000, de se doter d'une production électrique d'origine nucléaire, la Chine est le seul à offrir à la fois des débouchés aussi importants et des garanties de solvabilité indiscutables. Le programme chinois prévoit, outre le développement autonome d'une filière nucléaire nationale, basée sur un petit réacteur de 300 mégawatts, l'acquisition auprès des industries étrangères d'une technologie permettant l'installation rapide de centrales de grande puissance. L'objectif du gouvernement chinois est de mettre en place, à partir du début des années 90 et jusqu'à l'an 2000, un réacteur de 1 000 mégawatts par an, de façon à ce que, en 2000, de 15 % à 20 % de l'électricité produite soit d'origine nucléaire.

Les Français, dont les premiers contacts avec la Chine dans ce domaine remontent à 1974 et qui participent, parmi d'autres, à la construction du premier petit réacteur chinois de Kuinshan, ont signé l'an passé avec le gouvernement chinois un mémorandum prévoyant la fourniture des quatre premières tranches du programme, suivie, avant l'engagement des tranches suivantes, d'un accord de transfert de technologie permettant à la Chine d'acquérir l'indépendance technologique. Depuis lors, cependant, la concurrence internationale s'est durcie. Framatome semble toujours bien placé pour enlever, en association avec le britannique General Electric, le contrat concernant les deux premières tranches de 1 000 mégawatts, qui doivent être installées à Daya-Bay, dans la province de Canton (Guangdong), et financées par la fourniture par la Chine de courant à Hongkong. Le contrat, toujours en négociation, devrait être signé à la fin de 1984 ou au début de 1985, la partie la plus délicate étant le financement du projet. En revanche, la concurrence reste très ouverte pour les tranches 3 et 4, ainsi que pour le contrat de transfert de technologie, qui, selon les Français, conditionne, peu ou prou, la participation à la suite du programme. Un consortium français conduit par Framatome, associé à Alsthom et à Framateg a déposé le 30 septembre dernier une offre pour les réacteurs 3 et 4 qui seront installés à Sunan, près de Shanghai. Il est opposé à l'allemand KWU, ainsi qu'au groupe américain Westinghouse, bien que, officiellement, les sociétés américaines n'avaient pas encore le droit de déposer une offre puisque le Congrès n'a pas ratifié l'accord-cadre de coopération nucléaire proposé à la Chine par le président Reagan lors de sa visite à Pékin en avril 1984. *« Tout le monde est présent dans la coulisse »*, assure-t-on du côté français, où on attend que la RFA signe prochainement un accord-cadre de coopération semblable à celui conclu l'an passé entre la France et la Chine. Les Allemands avaient en effet proposé, outre un transfert de technologie, l'abandon des royalties et la constitution d'une société germano-chinoise pour assurer la suite du programme nucléaire.

V. M.

● *Les négociations avec l'URSS.* – La Chine a annoncé, le mercredi 10 octobre, qu'elle reprendrait les négociations avec l'Union soviétique sur la normalisation de leurs relations, le 18 octobre prochain. La délégation chinoise sera de nouveau conduite par le vice-ministre des affaires étrangères, M. Qian Qichen, et celle de l'Union soviétique par son homologue, M. Leonid Ilytchev. Les deux hommes ont déjà tenu quatre sessions de négociations sur ce sujet, sans succès, depuis octobre 1982. – *(Reuter, AFP.)*

AFRIQUE

LA SITUATION AU TCHAD

Des observateurs français et libyens contrôleront le désengagement militaire

Le gouvernement tchadien a accepté que des observateurs français et libyens contrôlent le désengagement militaire mutuel au Tchad. Cette décision a été prise au cours d'un conseil des ministres extraordinaire réuni, le lundi 8 octobre, à N'Djamena, par le président Hissène Habré. Un émissaire du chef de l'État tchadien, M. Kerim Togoï, secrétaire général à la présidence de la République, a été reçu, mercredi après-midi, à l'Elysée. Il a informé les autorités françaises de la décision de son pays.

La situation au Tchad a, d'autre part, fait l'objet de plusieurs questions lors de la séance de l'Assemblée nationale, le mercredi 10 octobre, à Paris. M. Michel Debré (RPR, la Réunion) a interrogé le ministre des relations extérieures, en déclarant : *« L'opinion publique tout entière a éprouvé un sentiment de satisfaction quand le gouvernement a annoncé le retrait des troupes françaises du Tchad. (...) Mission accomplie, pouvait-on dire. »* Mais il a ajouté que cette satisfaction s'était transformée *« en inquiétude »* et il s'est demandé si le gouvernement libyen n'avait pas simplement dit à la France : *« Messieurs les Français, partez les premiers. Nous partirons après vous... peut-être. »*

M. Claude Cheysson lui a répondu que l'accord qu'il avait signé à Tripoli stipulait *« le retrait total, concomitant et définitif des troupes. Toute violation de cet accord par l'une des parties en délierait l'autre »*. Il a ajouté que le gouvernement français avait refusé de parler avec Tripoli de la situation intérieure tchadienne, estimant que cela ne le regardait pas et que cette position avait *« retardé de plusieurs mois »* l'accord avec la Libye.

M. Cheysson a confirmé que pour la France, le seul responsable du Tchad était *« le président Hissène Habré, à qui la France continuera d'apporter son appui, sa coopération et son soutien »*.

M. Alain Vivien (PS, Seine-et-Marne) ayant lui aussi interrogé M. Cheysson sur ce sujet, le ministre des relations extérieures a précisé : *« Le désengagement militaire de la France sera accompagné, est accompagné d'un désengagement simultanée du côté libyen, sans quoi il n'y aurait pas de retrait français. »* Il a affirmé que *« ce retrait une fois opéré, l'intégrité du territoire tchadien sera restaurée »*.

AMÉRIQUES

La situation en Amérique centrale

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, s'est entretenu, le mercredi 10 octobre à San-Salvador, avec le président Napoleon Duarte, cinq jours avant la rencontre que le chef d'Etat de la petite République centraméricaine *doit avoir avec des représentants de l'insurrection.* M. Shultz devait ensuite assister, jeudi 11, à la prise de fonctions de M. Nicolas Barleta, président du Panama.

El Salvador : la rencontre entre M. Duarte et la guérilla est unanimement appréciée

Le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, a manifesté, le 10 octobre à San-Salvador, son soutien à l'initiative du président Duarte, qui a offert de rencontrer, le 15 octobre, dans une zone troublée, des responsables de la guérilla. Dans un communiqué commun signé avec M. Jorge Tenorio, ministre des affaires étrangères salvadorien, M. Shultz a rappelé le *« caractère essentiel »*, pour la petite République centraméricaine, de l'aide américaine. MM. Duarte et Shultz ont affirmé leur commun soutien au plan de paix du groupe dit « de Contadora »; mais ils sont convenus que des modifications doivent y être apportées.

Ce texte, récemment accepté dans son principe par le Nicaragua, doit être soumis, le 15 octobre, à l'approbation finale des pays centraméricains concernés. Des discussions se poursuivent actuellement, a indiqué M. Shultz, entre le Salvador, le Honduras, le Guatemala et le Costa-Rica, en vue de parvenir à une nouvelle version. Les États-Unis estiment que la question des vérifications des mesures de démilitarisation est insuffisamment prise en compte dans la version actuelle.

M. Napoleon Duarte a, d'autre part, confirmé à M. Shultz qu'il n'entendait en aucun cas parvenir à un partage du pouvoir avec les rebelles.

De son côté, le président Reagan a félicité, mercredi, son homologue salvadorien pour *« son grand courage et sa prévoyance »*. L'offre de rencontrer les rebelles sans conditions préalables et sans escorte armée est *« un acte digne d'un homme d'Etat »*, a déclaré le président américain, ajoutant : *« Si seulement les dirigeants du Nicaragua faisaient la même offre aux forces de résistance dans ce pays, nous serions tous plus proches de la paix en Amérique centrale. »*

A Managua, cependant, M. Daniel Ortega, *chef de la junte de gouvernement* sandiniste, a déclaré, le 10 octobre, que le Nicaragua soutenait l'initiative de M. Duarte de rencontrer les opposants salvadoriens. M. Ortega n'en a pas moins réaffirmé que, selon lui, les Etats-Unis préparent une *« invasion militaire »* du Nicaragua.

Panama : le président Barletta prend ses fonctions

Panama *(AFP, Reuter)*. – M. Nicolas Ardito Barletta, élu à la présidence le 6 mai, qui devait prendre ses fonctions ce jeudi 11 octobre, a désigné le 9 les membres de son cabinet. M. Barletta, ancien fonctionnaire de la Banque mondiale, était le candidat d'une coalition électorale soutenue par le gouvernement et disposant de la sympathie des forces de défense (ancienne garde nationale).

Il l'a emporté de peu, le 6 mai, sur le candidat de la coalition de l'opposition, l'ancien président Arnulfo Arias. Les partisans de ce dernier ont accusé les autorités de « fraude ».

Le gouvernement de M. Barletta comprend des représentants des quatre principaux partis de sa coalition électorale (l'Union nationale démocratique). Le Parti révolutionnaire démocratique, fondé par l'ancien homme fort de Panama, Omar Torrijos, mort en juillet 1981, obtient cinq portefeuilles. Des indépendants entrent également dans le nouveau cabinet. C'est le cas de M. Fernando Cardoze, membre du directoire de la nouvelle administration du canal, qui est nommé ministre des affaires étrangères. M. Manuel Solis, membre de l'opposition, prend le portefeuille de l'éducation.

La composition du gouvernement

Affaires étrangères : M. Fernando Cardoze.

Ministre de la présidence : M. José Agustin Espino.

Finances : M. Menalco Solis.

Intérieur et justice : M. Carlos de Sedas.

Commerce et industrie : M. José Cardenas.

Travaux publics : M. Lopez Fabrega.

Travail : M. Luis Anderson.

Santé : M. Carlos Brandariz.

Plan : M. Vasquez.

Education : M. Manuel Solis.

Agriculture : M. Ariel Barnett.

Logement : M. David Samuzio.

Etats-Unis

La remontée de M. Mondale

(Suite de la première page.)

« Je le défie (M. Mondale) *quand il veut pour une partie de bras de fer »*, rétorque le président, qui, le lendemain, ajoute, beaucoup moins inspiré, que c'était son *« maquillage »* qui avait fait apparaître le candidat démocrate plus jeune que lui.

Entre-temps, l'âge du président est devenu le premier sujet des journaux télévisés avec, à l'appui, gros plans cruels, extraits de bégaiements, silences dus à des absences pendant les conférences de presse et, surtout, interviews de médecins. Certes, entendait-on, par exemple, mardi soir sur la chaîne ABC : *« M. Reagan paraît en bonne forme, mais... passé soixante-dix ans, les risques sont évidemment plus grands. »*

Mercredi, la Maison blanche a diffusé précipitamment les conclusions – totalement rassurantes – d'un examen médical effectué en mai dernier, mais cela n'a eu pour effet que d'alimenter de nouveaux commentaires.

Pur phénomène de presse ? Non, car le fait est que face à un Mondale sûr de lui et rapide, M. Reagan est apparu dimanche – pour rester courtois – fatigué. L'obstacle n'est pas insurmontable, mais il ne faudrait pas que se produisent de nouveaux ratés. Or l'ennui pour les républicains est que M. Bush a nettement moins de répartie que Mme Ferraro et qu'un second débat opposera MM. Reagan et Mondale le 21 octobre.

BERNARD GUETTA.

Chili

LE GÉNÉRAL PINOCHET AYANT RETIRÉ SA PLAINTE LES HUIT DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION ARRÊTÉS ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

(De notre correspondant.)

Santiago. – *« La décision de nous libérer démontre la confusion qui règne au sein du gouvernement. Il ne s'agit pas d'un geste de bonne volonté de la part du général Pinochet. S'il a fait marche arrière, c'est parce qu'il s'est rendu compte qu'il avait commis une erreur. Les tribunaux d'appel et la Cour suprême lui auraient, en effet, donné tort. Nous rendre responsables de tout ce qui peut se produire à l'occasion d'une* protesta *est absurde et juridiquement indéfendable. Il est certain, d'autre part,, que les pressions internationales, et en particulier la prise de position du gouvernement français, ont joué un rôle très important »*, nous a déclaré M. Gabriel Valdès, président de la démocratie chrétienne, quelques heures après avoir recouvré la liberté.

En début d'après-midi, le ministère de l'intérieur avait diffusé un communiqué dans lequel il annonçait que le chef de l'Etat avait décidé de retirer la plainte déposée contre huit dirigeants politiques et syndicaux (1) *« au nom de l'unité nationale »*. Le texte précisait que cette mesure ne devait pas être interprétée comme *« une manifestation de faiblesse »* et que le gouvernement *« continuerait de veiller à l'intégrité des biens et des personnes »*.

Cette reculade du pouvoir ne modifiera pas, selon le président de la démocratie chrétienne, la stratégie de l'opposition : *« Nous continuerons de travailler dans deux directions : les protestations pacifiques et l'union de tous les partis d'opposition, du Parti national au Parti communiste, autour d'un pacte constitutionnel »*. M. Gabriel Valdès estime, en revanche, que le mot d'ordre de grève générale lancé par le Commandement national des travailleurs (CNT) est *« prématuré »*, et que ce mouvement est *« mal organisé »*. Il reste partisan d'un *« dialogue »*, mais seulement avec les commandants en chef, *« à l'exclusion, naturellement, du général Pinochet... »*.

J. D.

(1) Il s'agissait de MM. Mario Sharpe, actuel président de l'Alliance démocratique (coalition regroupant tous les partis, sauf la gauche du PS, le PC et l'extrême gauche) ; Gabriel Valdès ; Enrique Silva Cimma, président du Parti radical ; Manuel Almeyda, président du Mouvement démocratique populaire (MDP, coalition de gauche et d'extrême gauche) ; Juan Claudio Reyes, responsable des Jeunesses démocrates-chrétiennes ; Manuel Bustos, vice-président du Commandement national des travailleurs ; de Mme Fanny Pollarolo, dirigeante du MDP ; et de M. Ruiz di Georgio, dirigeant syndical. Seul ce dernier, absent de Santiago ces derniers jours, avait échappé à la brève arrestation subie par les sept autres personnalités.

Bolivie

● *Remaniement ministériel.* – Le président bolivien, M. Hernan Siles Zuazo, a marqué, le mercredi 10 octobre, le deuxième anniversaire de sa prise de fonctions en procédant à un remaniement ministériel, justifié par la démission de plusieurs membres du cabinet. Onze des dix-huit précédents ministres demeurent en fonction.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

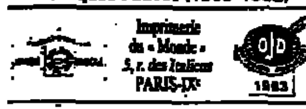
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PROCHE-ORIENT

Israël

DE RETOUR DE WASHINGTON

M. Shamir précise les modalités de l'assistance financière des Etats-Unis

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël recevra *« dans les plus brefs délais »* et en un seul versement la totalité de l'aide économique américaine programmée sous forme de don pour 1985, soit 1,2 milliard de dollars. Rentré en Israël trois jours avant M. Shimon Pérès, M. Itzhak Shamir, son ministre des affaires étrangères, a confirmé, mercredi 10 octobre, que l'administration Reagan avait accédé à cette importante requête financière. du gouvernement d'union nationale.

Israël disposera rapidement d'un *« ballon d'oxygène »* qui lui permettra de renflouer ses réserves en devises au-delà du seuil, naguère jugé critique, de 3 milliards de dollars, et de rétablir un crédit légèrement entamé ces derniers temps auprès des banques occidentales. A plus long terme, des commissions mixtes américano-israéliennes étudieront des possibilités d'investissements dans le secteur industriel. *« Les Etats-Unis*, a déclaré M. Shamir, *sont prêts à aider Israël à surmonter ses difficultés économiques. Ils n'exigent pas de nouvelles coupes budgétaires. »*

On prête, d'autre part, au gouvernement de M. Pérès l'intention de prendre bientôt plusieurs mesures attestant sa bonne volonté envers les Palestiniens des territoires occupés : désignation de nouveaux maires arabes en remplacement des fonctionnaires israéliens nommés après la destitution des anciens notables, autorisation de fonctionnement d'une banque palestinienne en Cisjordanie, réouverture anticipée de l'université An Najah de Naplouse. Ces gestes répondent au désir, proclamé de longue date à Washington, de voir Jérusalem améliorer *« la qualité de la vie »* dans les territoires occupés.

Soucieux sans doute de ne pas laisser croire qu'Israël s'était laissé forcer la main en échange de la générosité américaine, M. Shamir a précisé qu' *« aucun de ses interlocuteurs n'a fait pression sur nous pour que nous fassions progresser les conditions d'existence des Palestiniens. Mais nous avons présenté de nous-mêmes ces suggestions »*.

Chef de file du Likoud, le partenaire des travaillistes au sein du cabinet, M. Shamir, n'a pas confirmé la promesse faite la veille par M. Pérès d'annoncer, dans les trois ou quatre prochaines semaines, le plan de retrait de l'armée israélienne du Liban. *« Il faudra d'abord en discuter à l'intérieur du gouvernement*, a-t-il dit. *Nous avons souligné aux Américains que notre départ était conditionné par la mise en place d'arrangements assurant la sécurité de la Galilée. Les Etats-Unis n'ont pas encore décidé s'ils proposeraient leurs bons offices, car toutes les conditions qui pourraient les rendre utiles n'ont pas été réunies. »*

Pendant son séjour de deux semaines à New-York, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Shamir a rencontré trente-cinq ministres des affaires étrangères, dont M. Gromyko. Il assure n'avoir décelé aucun changement *« dans l'attitude soviétique envers Israël »*. Un grand nombre de ministres d'Afrique noire ont exprimé l'espoir, selon lui, d'une reprise des relations diplomatiques entre leurs pays et l'Etat hébreu.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le roi Hussein déplore « les tentatives américaines pour sauver l'économie israélienne »

Correspondance

Amman. — La deuxième journée de la visite officielle du président Moubarak en Jordanie a surtout été marquée par un déjeuner de travail et un tête-à-tête de trois heures avec le souverain hachémite. Pratiquement rien n'a filtré de ces conversations, si ce n'est la remarque du chef d'Etat égyptien selon laquelle ses discussions avec le roi Hussein portaient notamment sur les moyens de promouvoir une solution à la question palestinienne. Des deux côtés, on se refuse pour le moment à lier ces discussions jordano-égyptiennes à une quelconque initiative de paix au Proche-Orient. Lors d'une entrevue avec des journalistes égyptiens, le roi Hussein a d'ailleurs souligné qu'il n'existait pas actuellement *« d'initiative susceptible de restaurer et de garantir les droits légitimes arabes »*. Il a ajouté que les divisions du monde arabe en étaient en partie la cause.

L'une des préoccupations immédiates du roi Hussein et du président Moubarak est, en revanche, de rallier les pays arabes autour d'une *« position commune »*, dont l'un des éléments serait la réintégration de l'Egypte au sein du monde arabe.

A propos d'une éventuelle normalisation des relations entre Le Caire et les autres capitales arabes, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Abdel Meguid, a précisé que l'Egypte y était prête, *« mais*, a-t-il poursuivi, *c'est aux pays arabes de prendre l'initiative, l'Egypte ayant fait la preuve de sa position de principe sur les problèmes de fond du Moyen-Orient »*.

Pour sa part, tout en réaffirmant que rien ne s'opposait à ce qu'il aille en Irak, le président Moubarak a déclaré qu'il n'y avait pour le moment aucun projet de la sorte. Contrairement à certaines spéculations, il devait d'ailleurs rentrer directement au Caire à partir d'Akaba, ce jeudi, à l'issue de sa visite en Jordanie.

Enfin, le roi Hussein a déploré les *« tentatives américaines pour sauver l'économie d'Israël, victime de la politique d'occupation et d'implantation israéliennes »* en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Une allusion à l'aide financière que le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, est allé chercher ces jours-ci aux Etats-Unis.

E. J.

LE PRÉSIDENT ASSAD ATTENDU A MOSCOU AVANT LA FIN D'OCTOBRE

Moscou (*Reuter.*) — Le président syrien Hafez El Assad est attendu avant la fin du mois d'octobre à Moscou, où il s'entretiendra avec les dirigeants du Kremlin, a annoncé, mercredi 10 octobre, l'agence Tass, sans préciser de date.

Selon Tass, M. Assad a été invité par le comité central du Parti communiste soviétique et par le présidium du Soviet suprême. Mais le président syrien rencontrera également M. Tchernenko et le ministre des affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, croit-on de même source.

Liban

L'ambassadeur d'Espagne enlevé puis relâché

Beyrouth (*AFP*). — L'ambassadeur d'Espagne au Liban, M. Pedro de Aristegui, cinquante-sept ans, a été enlevé mercredi après-midi 10 octobre à Beyrouth-Ouest puis relâché quelques heures plus tard à Bourj Barajneh, banlieue sud de la capitale libanaise, sur l'intervention du mouvement chiite Amal. Selon cette organisation, dirigée par M. Nabih Berri, les deux ravisseurs du diplomate étaient des parents des deux jeunes Libanais arrêtés à Madrid le 12 septembre dernier, quelques instants après avoir tiré sur un diplomate libyen, le blessant légèrement au bras.

M. de Aristegui venait de quitter l'ambassade d'Espagne, située au deuxième étage d'un immeuble moderne à Ramlet el Baida, à l'entrée sud de Beyrouth, lorsque sa voiture — une Mercedes 280 grise — a été bloquée sur la route côtière par une Mercedes verte à bord de laquelle se trouvaient deux hommes armés.

L'un des ravisseurs avait laissé partir le chauffeur après l'avoir fouillé, puis avait obligé, sous la menace de son Kalachnikov, l'ambassadeur d'Espagne à conduire son véhicule de fonction, alors que son complice le suivait avec sa Mercedes verte. Pris en chasse par un fonctionnaire de l'ambassade d'Espagne, les deux hommes armés avaient abandonné leur voiture à proximité de l'ambassade du Koweït, non loin des camps palestiniens de Sabra et Chatila, et s'étaient dirigés à bord du véhicule de M. de Aristegui en direction de l'aéroport de Beyrouth, au sud de la capitale. Ayant appris l'arrivée du diplomate espagnol et de ses ravisseurs à Bourj Barajneh, le responsable Amal de la localité en a informé le chef militaire du mouvement chiite, M. Akel Hamiyeh, qui est intervenu pour libérer le diplomate.

D'autre part, Françoise Kesteman, la jeune Française tuée par l'armée israélienne le 23 septembre dernier au sud du Liban, a été enterrée mercredi au *« cimetière des martyrs »* de Beyrouth, à côté des tombes des responsables palestiniens morts ou assassinés ces dernières années.

Les Palestiniens ont voulu ainsi rendre un dernier hommage à cette jeune infirmière de trente-quatre ans, originaire de Nice, qui avait décidé de s'embarquer avec quatre autres jeunes combattants du Fath (principale composante de l'OLP), pour mener une opération en Israël qui devait lui être fatale. Près de trois cents personnes originaires pour la plupart du camp palestinien de Bourj Barajneh (sud de Beyrouth), où habitaient les compagnons de Françoise, ont suivi le cercueil, recouvert d'un drap aux couleurs palestiniennes et françaises.

Mme Inès Kesteman, soixante-quatre ans, la mère de Françoise, portant une coiffure arabe et un tee-shirt frappé de slogans palestiniens, a assisté à la cérémonie.

DIPLOMATIE

Les Etats-Unis ont tenté de dissuader la Belgique de vendre une centrale nucléaire à la Libye

« Une augmentation quelconque des capacités nucléaires d'un régime aussi imprévisible et instable que celui de Kadhafi constitue une menace à long terme pour la stabilité internationale », a indiqué l'ambassade des Etats-Unis à Bruxelles, le 10 octobre, pour justifier l'opposition de Washington à la volonté belge de vendre deux réacteurs à la Libye.

Bruxelles. — Les Etats-Unis ont exercé une vive pression sur la Belgique pour qu'elle renonce à la construction d'une centrale nucléaire en Libye. Selon certains observateurs, les Américains auraient relancé leur offensive parce qu'ils ont appris que le gouvernement de Bruxelles s'apprêtait à autoriser Belgo-Nucléaire, une entreprise contrôlée par l'Etat, à conclure avec les Libyens. Au reste, ajoute-t-on, si cette hypothèse est exacte, il n'est pas exclu que Washington ait été alerté par ceux qui, en Belgique même, éprouvent eux aussi de sérieuses réticences à l'égard d'un tel contrat.

De notre correspondant

C'est en quelques semaines le deuxième incident entre les Etats-Unis et la Belgique suscité par des projets belges d'exportation de produits « sensibles ». Un sérieux différend en plusieurs épisodes, et qui n'est pas encore réglé, a surgi en effet à propos de la vente à l'URSS d'une aléseuse-fraiseuse très perfectionnée, fabriquée par la firme Pégard.

Belgo-Nucléaire, qui possède un bureau permanent à Tripoli, coopère depuis plusieurs années de façon harmonieuse avec les Libyens. Elle y opère comme consultant, analyse des projets, mais n'a jamais fourni jusqu'ici d'installations ou d'équipements.

Le colonel Kadhafi souhaite doter son pays de centrales nucléaires. A l'origine, Tripoli pensait les acheter *« clés en main »* aux Soviétiques. Belgo-Nucléaire, agissant comme consultant, a analysé les projets présentés par les Soviétiques et émis des réserves, tant et si bien que les Libyens ont changé d'attitude. Ils ont proposé à l'entreprise belge de devenir l'architecte industriel de l'opération, laquelle porterait sur la construction de deux réacteurs de 440 mégawatts chacun, et sur celle d'une unité de transformation de concentrés uranifères.

Les Soviétiques fourniraient cependant l'« îlot nucléaire » c'est-à-dire le cœur du réacteur (le combustible), ainsi que les installations du circuit primaire (cuves de pression, échangeurs de chaleur, pompes, etc.) qui l'entourent.

Le contrat d'architecte industriel serait d'un montant de 2 milliards de francs belges (300 millions de francs français), mais Belgo-Nucléaire, pour l'achat des fournitures nécessaires, aurait à répartir l'équivalent d'environ 60 milliards de francs français, principalement entre des entreprises belges. Une aubaine pour un pays dont l'économie est encore loin d'être sortie de la crise !

La réaction des Etats-Unis est qualifiée de *« passionnée et peu réaliste »* par un de nos interlocuteurs bruxellois, et leur hantise du colonel Kadhafi *« obsessionnelle »*. Le gouvernement belge a signé, en mai 1984, un accord-cadre de coopération avec la Libye qui ouvre la possibilité de conclure des accords séparés dans le domaine nucléaire, comme dans celui des transports maritimes et aériens. Et, de fait, le « feu vert » donné à Belgo-Nucléaire serait probablement accompagné d'un accord de coopération nucléaire entre les deux pays.

Le gouvernement devait donner son aval avant l'été au projet qui lui était présenté par M. De Clercq, le ministre des finances et du commerce extérieur, et par son secrétaire d'Etat au commerce extérieur. On affirme que c'est par pur hasard (*M. De Clerq ayant été appelé* à la Chambre) et parce qu'il n'y avait pas urgence que l'examen en a alors été différé. Un retard que les milieux industriels ont intercepté (*le Monde* du 11 octobre) comme un abandon de fait du projet parle gouvernement belge. Bruxelles assure que les Libyens, signataires du traité de non prolifération, sont prêts à se soumettre au contrôle de l'Agence de Vienne et donnent les meilleures garanties quant à leur intention de ne pas utiliser à des fins militaires les installations atomiques qu'ils se proposent d'acquérir.

« Et puis, ajoute-t-on, *si nous nous dérobons, d'autres signeront le contrat et la concurrence ne manque pas. »* Les Belges pensent apparemment aussi aux Français ; ils se sont demandés si l'accord sur le désengagement militaire au Tchad ne comportait pas une clause prévoyant la fourniture par la France d'une centrale nucléaire à la Libye... Il semble pourtant que Paris ait, au contraire, fait savoir à Bruxelles qu'il n'était pas loin de partager les préoccupations des Etats-Unis.

PHILIPPE LEMAITRE.

SELON L'INSTITUT STRATÉGIQUE DE LONDRES

L'URSS a installé 90 missiles SS-22 en RDA et en Tchécoslovaquie

Le rapport sur l'équilibre des forces dans le monde, que vient de publier à Londres l'Institut international pour les études stratégiques (IISS) conclut à une augmentation assez générale des dépenses militaires dans le monde au cours des années 1983-1984, mais à une légère réduction, dans l'arsenal des deux superpuissances, des lanceurs stratégiques.

C'est ainsi que, au 1er juillet de cette année, l'URSS disposait de 2757 lanceurs d'armes nucléaires à longue et moyenne portée, contre 2977 un an plus tôt. Les forces soviétiques ont par ailleurs reçu un second sous-marin lance-missiles de la classe Typhon (3 ou 4 autres sont en construction) et 20 nouveaux bombardiers à moyen rayon d'action Backfire, ce qui porte le total de ces appareils à 130.

L'arsenal des SS-20 (5000 kilomètres de portée) comporte actuellement, selon l'Institut, 378 lanceurs visant l'Europe et l'Asie, et des sites ont été construits pour 27 autres, ce qui portera le total à 405. D'autre part, et conformément à ce qui avait été annoncé après l'arrivée des premiers euromissiles américains en Europe à la fin de 1983, le déploiement de nouveaux missiles à plus courte portée, notamment de SS-12 ou SS-22 portant à 900 kilomètres, a commencé en Europe de l'Est. Selon l'IISS, la RDA a reçu 60 de ces engins et la Tchécoslovaquie 30. La présence (non chiffrée) de SS-23, portant à 500 kilomètres, a été également relevée dans ces deux pays, et celle de SS-21 (120 kilomètres), en RDA. Le total des nouveaux armements nucléaires installés en Europe de l'Est dépasse nettement en tout cas celui des Pershing et missiles de croisière américains déployés à ce jour en RFA, en Grande-Bretagne et en Italie : une quarantaine en tout.

Du côté américain, l'IISS relève *« une légère baisse »* du nombre des missiles stratégiques avec le retrait en cours des Titan et l'introduction plus lente du nouvel engin MX. Au 1er juillet 1984, les Etats-Unis disposaient de 2 129 ogives sur leurs lanceurs balistiques basés à terre, contre 2 152 un an plus tôt. En revanche, l'entrée en service d'un quatrième sous-marin de la classe Ohio, porteur de missiles Trident C-4, a augmenté de 192 nouvelles ogives l'arsenal naval, dont le total est porté à 5 344 charges. Enfin, les différentes versions du bombardier B-52 encore en service peuvent transporter un total de 1 020 missiles de croisière (84 avions en sont équipés), de 924 missiles air-sol 69-A et de 812 bombes à gravitation. Quant au nouveau bombardier B-1, il a été commandé pour le moment à 18 exemplaires sur les 100 prévus.

Toujours selon l'IISS, l'OTAN jouit *« probablement »* encore en Europe d'une certaine avance technologique sur les pays du pacte de Varsovie, mais cette avance *« se réduit »*, et les pays de l'Est ont une supériorité numérique quasi générale en hommes et en matériels. Seuls les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne et la France ont atteint en 1983 l'objectif fixé par l'OTAN de 3 % d'augmentation des dépenses militaires en termes réels — les Etats-Unis venant largement en tête avec 11,1 % d'accroissement. Du côté soviétique, l'augmentation des dépenses militaires se situe entre 2 % et 4 % selon les estimations, tandis que les forces armées, qui comptent 5 115 000 hommes au total, sont engagées dans une réorganisation importante, visant à leur donner une plus grande mobilité.

A Washington, d'autre part, M. Reagan a adressé au Congrès mercredi 10 octobre le rapport que plusieurs de ses membres avaient demandé sur les violations d'accords de limitation d'armements que Washington reprocherait à Moscou. Ce texte, dont seul un résumé a été publié jusqu'à présent, accuse l'URSS de dix-sept violations depuis vingt-trois ans, tout en admettant qu'il ne s'agit dans certains cas que de présomptions. Le rapport, établi par une commission de douze personnalités nommées par le président, rappelle notamment la présence de sous-marins dotés d'armements nucléaires dans les eaux territoriales cubaines entre 1970 et 1974 — en contradiction avec l'engagement pris par Khrouchtchev en 1962 — et, plus récemment, l'installation d'un nouveau radar antimissiles à Krasnoïarsk. Le président Reagan, qui avait différé la publication de ce rapport en raison de sa rencontre avec M. Gromyko, l'accompagne d'une lettre d'envoi au ton modéré, assurant que Washington demande dans chaque cas à Moscou *« des explications, des éclaircissements et des actions correctives »*. — (*AFP, Reuter*).

Le renouvellement de la convention de Lomé bute sur le montant de l'aide européenne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La dernière phase de la négociation pour le renouvellement de la convention de Lomé, qui lie soixante-quatre pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) à la Communauté, bute sur le montant de l'aide financière à fournir par le Fonds européen de développement (FED) au cours des cinq années d'application de la prochaine convention. Les Dix, qui sont réunis depuis le lundi 8 octobre, ont travaillé sur ce dossier toute la nuit du mardi 9 au mercredi 10, sans parvenir à s'entendre sur une offre à présenter aux ACP. Ils devaient reprendre leurs entretiens jeudi 11 au matin après avoir consulté leurs capitales respectives.

Le concours du FED au titre de Lomé 2 atteint 4,7 milliards d'ECU (32,4 milliards de francs). Les Français considèrent que, compte tenu de la prochaine adhésion de l'Angola et du Mozambique à la convention, le maintien en valeur réelle de l'aide européenne exige que les crédits du FED soient portés à un minimum de 7,4 milliards d'ECU (51 milliards de francs). Les Allemands et les Britanniques, qui paraissent ne disposer d'aucune marge de manœuvre, refusent d'aller au-delà de 7 milliards d'ECU.

Les autres Etats membres étaient initialement disposés à consentir l'effort préconisé par la France mais, considérant la détermination de la RFA et du Royaume-Uni, se sont finalement alignés sur la position restrictive de ces deux pays. La France est isolée en se battant pour 7,4 milliards d'ECU. *« Nous pensons qu'il existe un plancher au-dessous duquel on ne peut pas descendre, sauf à dénaturer la convention »*, a déclaré M. Nucci, le ministre de la coopération, ce jeudi matin.

Les Dix sont à la recherche d'un compromis. La formule suivante est dans l'air : on s'en tiendrait pour l'instant à 7 milliards d'ECU, mais en précisant que le montant serait réévalué lorsque l'Angola et le Mozambique confirmeraient leur intention de signer la convention, et surtout au moment de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté. Il reste à voir si une telle ouverture serait jugée suffisante par les ACP. Selon eux, l'actualisation de l'aide financière devrait aboutir pour être équitable, à un montant de 8,5 milliards d'ECU (58,6 milliards de francs).

Ph.L.

Le Monde

politique

LA PARTIE « RECETTES » DU BUDGET DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les communistes s'abstiennent

La commission des finances de l'Assemblée nationale a terminé mercredi 10 octobre l'examen de la première partie du projet de loi de finances en adoptant les articles (2, 3, 17, 26) qui contenaient des dispositions encore en discussion entre le gouvernement et les députés socialistes, et qui avaient été réservés la veille en attendant qu'une solution soit arrêtée *(le Monde* du 11 octobre).

Le PC et le RPR se sont abstenus sur le vote de cette première partie du projet de loi de finances, l'UDF étant absente au moment du scrutin.

La veille, la commission avait adopté l'ensemble des autres articles de la première partie du projet de budget sauf l'article 33 (majoration des rentes viagères), qui avait été rejeté, jugé non satisfaisant, mais impossible à améliorer compte tenu des dispositions de l'article 40 de la Constitution, qui limite l'initiative financière des députés.

A propos de la suppression du prélèvement de 3 milliards de francs sur les avances de l'Etat aux collectivités locales, députés socialistes et gouvernement ont finalement trouvé une solution qui ménage les apparences : mercredi matin, le bureau du groupe socialiste était informé que le gouvernement acceptait de supprimer ce prélèvement, mais demandait à la commission de trouver le gage, alors que, depuis le début du débat sur cette question, les députés socialistes souhaitaient que l'initiative vienne du gouvernement.

L'après-midi, pendant la séance de questions d'actualité, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, qui répondait à une question de M. Christian Fèvre (UDF, Haute-Marne), reconnaissait l'existence d'une *« majorité d'idées »* sur cette question et affirmait l'intention du gouvernement de ne pas s'opposer à elle, avant de demander à la commission des finances de faire des propositions gagées. Cette attitude du ministre n'a guère été appréciée par plusieurs commissaires socialistes, qui y ont vu une manière déplaisante de se décharger des ses responsabilités.

Dans ces conditions, la commission des finances mettait quelques heures à trouver un gage – présenté par les socialistes eux-mêmes comme un pis-aller, – qu'un groupe de travail constitué à cet effet n'avait pu découvrir en plusieurs semaines : la suppression du prélèvement de 3 milliards de francs serait gagée par une taxe de 1,5 % sur les 200 milliards de francs que contient le fonds de réserve des compagnies d'assurances. Le montant de ce fonds avait déjà été réduit dans la loi de finances de 1983. Dans la soirée de mercredi, on apprenait de bonne source que le gouvernement refusait ce gage et pourrait procéder par voie d'économies.

Certains députés socialistes restent persuadés, compte tenu du déroulement de ce feuilleton, que le gouvernement était prêt, dès l'origine, à céder sur ce point, même si M. Bérégovoy et M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget, restaient favorables au maintien de ce prélèvement.

Autre point de discorde entre le gouvernement et les parlementaires socialistes : la modification du tarif de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). La veille, les députés socialistes avaient suivi M. Christian Pierret, rapporteur général du budget, qui souhaitait reporter sur les prix industriels du tabac une partie de cette augmentation. Mercredi, à une faible majorité, le bureau du groupe s'est rangé à l'avis du gouvernement, qui semble vouloir conserver pour plus tard la possibilité d'augmenter le tabac, et est donc hostile à ce transfert.

Le gouvernement a aussi donné satisfaction à M. Pierret en acceptant d'intégrer, sous certaines conditions, *au projet de budget pour 1985* une forme de *carry-back* (qui permet d'imputer des déficites antérieurs sur l'imposition sur le bénéfice des sociétés). Ce *carry-back* ne s'appliquera qu'aux entreprises ayant plus investi qu'amorti.

La baisse des impôts

Plusieurs autres amendements de moindre portée ont été adoptés. L'un modifie le barème de l'impôt sur le revenu (article 2 du projet de loi de finances) afin que tous les contribuables voient leurs impôts diminuer de 5 % exactement. Au même article, M. Pierret a proposé un amendement, qui a été accepté, et qui prévoit certaines exonérations d'impôts pour des contribuables hébergeant chez eux des personnes âgées de plus de soixante-quinze ans.

Les députés ont aussi modifié l'article 14 du projet, qui porte sur l'aménagement du régime des déductibilités de la provision constituée au titre de la participation dans les entreprises. Aux termes de cet amendement, les sociétés ayant passé dans le domaine de la participation des salariés des accords dérogatoires (c'est-à-dire qui sont allés au-delà de leurs obligations légales en la matière) pourront constituer en franchise d'impôts une provision pour investissements égale à 50 % de la réserve de participation pour les entreprises ayant passé des accords dérogatoires avant 1973, et à 15 % de cette réserve pour celles ayant passé des accords dérogatoires après cette date.

Enfin, à propos de l'impôt sur les grosses fortunes (article 19), les députés ont adopté un amendement d'origine communiste visant à instituer une obligation de déclaration pour les personnes physiques dont le patrimoine excède 3 millions de francs au 1er janvier 1985 (le seuil minimal d'assujettissement à l'IGF est de 3,5 millions de francs). M. Parfait Jans (PC, Hauts-de-Seine) a justifié cette mesure, selon le communiqué de la commission des finances, par la nécessité de *« faciliter la tâche des services fiscaux dans la recherche des contribuables relevant de l'IGF »*.

L'attitude du PC semble s'être infléchie lors de la discussion, compte tenu probablement des prises de position des socialistes à l'égard du prélèvement de 3 milliards de francs. Les députés communistes se sont finalement abstenus sur le vote de cette première partie alors que le PC avait auparavant jugé *« mauvais »* le projet de budget ; et alors même que M. Jans, au début de la discussion, avait observé que *« le budget crée les conditions d'explosions sociales justifiées »* et qu'*« il serait vain par la suite d'accuser les organisations syndicales d'« appuyer » sur le bouton de la grève.*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Les appellations d'origine font l'unanimité

L'Assemblée nationale, le mercredi 10 octobre, a approuvé en première lecture, à l'unanimité (seul M. Jean-Louis Masson (RPR – Moselle), unique député RPR présent au moment du vote, s'est abstenu), un projet de loi simplifiant la législation en matière d'appellation d'origine pour les vins *(le Monde* du 29 juin 1984).

La protection des appellations d'origine repose essentiellement sur une loi du 6 mai 1919 qui confiait à l'autorité judiciaire le soin de déterminer les conditions à remplir pour qu'un vin ait droit à une appellation d'origine. Seulement, un décret-loi du 30 juillet 1935, qui a créé les *« appellations d'origine contrôlée »* (AOC), s'il a permis leur réglementation par décret, impose une loi pour modifier toute décision judiciaire prise précédemment. C'est là une procédure trop lourde.

Or non seulement les conditions de production ont considérablement évolué depuis le début du siècle, mais les autorités judiciaires ont commis quelques erreurs, imprécisions ou omissions, qui ne peuvent donc être modifiées que par la voie législative, a expliqué le rapporteur de la commission de la production, M. Jean-Claude Portheault (PS – Loiret).

Le projet préparé par Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, et qui a donc été adopté avec deux modifications de forme, revient sur cette obligation de trente-cinq ans en autorisant les modifications des décisions judiciaires par décret en Conseil d'Etat susceptible d'appel devant les tribunaux administratifs et pris sur proposition de l'Institut national des appellations d'origine (INAO), qui aura précédemment obtenu l'avis des syndicats de défense intéressés. Cette procédure s'appliquera tant aux vins AOC qu'à ceux *« délimités de qualité supérieure »* (VDQS).

Tous les orateurs ont approuvé cet aménagement, sauf M. Masson, qui a estimé que la nouvelle procédure ne comportait pas assez de garanties judiciaires.

● *Code des télécommunications.* – L'Assemblée nationale, le mercredi 10 octobre, a adopté en deuxième lecture, après déclaration d'urgence, le projet de loi sur le service public des télécommunications (*le Monde* du 7 juin 1984). Le Sénat avait approuvé ce texte, mais en supprimant les dispositions relatives aux réseaux câblés et les sanctions pénales qui y sont liées (*le Monde* du 6 octobre 1984). La commission mixte paritaire n'ayant pu parvenir à un accord, les députés sont purement et simplement revenus au texte qu'ils avaient adopté une première fois.

M. Gaudin joue les conciliateurs entre barristes et giscardiens

Les vingt-huit députés adhérant au Parti républicain se sont réunis mercredi 10 octobre sous la présidence de M. Jean-Claude Gaudin pour tenter de trouver une solution au différend qui oppose giscardiens et barristes dans la préparation du prochain conseil national de cette formation (*le Monde* des 7 et 8 octobre). Déjà dans la matinée, M. François Léotard, secrétaire général du PR, et M. Charles Millon, secrétaire général adjoint, s'étaient rencontrés pour s'efforcer de parvenir à un accord.

Incontestablement, les députés giscardiens-barristes ont, pendant plus de deux heures de discussions, pesé de tout leur poids pour éviter un affrontement entre les fidèles de l'ancien président de la République et les amis de l'ancien premier ministre. Mais, ce faisant, ils ont plutôt apporté leur soutien à M. Millon qu'à M. Léotard. D'abord parce que, même chez les députés du PR, les barristes sont plus nombreux que les giscardiens. Ensuite, parce que derrière M. Gaudin, ils ont revendiqué un rôle important pour les élus de leur parti alors que M. Léotard s'appuie plutôt sur les militants.

Rendant compte de cette réunion, le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale a expliqué que la « quasi-unanimité » des députés du PR souhaitent que ce parti *« reste une formation pluraliste »*, son objectif devant être *« de gagner les législatives de 1986 et pas autre chose »*. Et puisque ni le PR ni l'UDF ne souhaitent choisir maintenant leur candidat à l'élection présidentielle, *« il ne faut pas*, a dit M. Gaudin, *faire apparaître, au PR, des courants dûment constitués mais admettre simplement des sensibilités différentes »*.

Aussi M. Gaudin a-t-il proposé trois solutions : soit *« le maintien du statu quo actuel »* ; soit la présence auprès du secrétaire général *« qui doit assumer seul l'expression du parti mais en s'efforçant de refléter l'opinion du bureau politique tout entier »* de deux secrétaires généraux adjoints, l'un choisi parmi les députés (sans que cela ait été dit, il est clair que ce serait M. Millon), l'autre parmi les sénateurs ; soit la suppression du poste de secrétaire général adjoint, mais avec la représentation de toutes *« les sensibilités »* au bureau politique.

Les députés qui veulent éviter une coupure entre l'état-major de leur parti et ses élus préféreraient, a assuré M. Gaudin, la deuxième solution. Mais aucune décision n'a été prise, celle-ci revenant *« statutairement »* à M. Léotard.

Th. B.

ENQUÊTE

Les métamorphoses du socialisme

IV. — L'exercice solitaire de la diplomatie

A partir de 1982, les « technocrates » ont pris le relais des « politiques », imposant d'importants changements dans la pensée et l'action économique de la gauche (*le Monde* des 9, 10 et 11 octobre). Ce retour au réalisme inspire aussi la diplomatie socialiste, qui demeure, plus que jamais, le « domaine réservé » du chef de l'Etat.

par JACQUES AMALRIC

Qu'est-ce qu'une politique étrangère socialiste ? Peut-elle, doit-elle être fondamentalement différente d'une diplomatie ne se réclamant pas des valeurs traditionnelles de la gauche ? Tant qu'ils étaient dans l'opposition, les socialistes ont répondu en grande majorité « oui » à ces questions. Mais au fur et à mesure que leur arrivée au pouvoir devenait probable, ils l'ont fait avec de moins en moins de conviction, de moins en moins de netteté.

Il suffit, pour se convaincre de cette évolution, de relire le programme commun de gouvernement élaboré avec le Parti communiste en 1972, puis les cent dix propositions de gouvernement faites par le seul Parti socialiste en janvier 1981, lorsqu'il s'est agi de désigner François Mitterrand comme candidat à la présidence. Les différences sont frappantes entre les deux textes.

Le premier — négocié, il est vrai, alors que la guerre du Vietnam n'est toujours pas terminée — est un texte de rupture. On y préconise notamment, mais la liste n'est pas exhaustive, la renonciation à la force de frappe, l'arrêt immédiat des essais nucléaires, la réduction radicale des ventes d'armes à l'étranger, l'invocation intensive des clauses de sauvegarde au sein du Marché commun, etc.

Le ton des cent dix propositions — qui ne portent pas l'empreinte communiste et qui ont été formulées alors que le pouvoir apparaissait enfin au bout du tunnel — relève d'un tout autre esprit, toujours en vigueur pour l'essentiel, même si de sérieux aménagements ont été pratiqués ici ou là.

Quatre idées-forces

Quatre idées-forces dominent ce programme socialiste en ce qui concerne la politique extérieure : droits des hommes et des peuples, recherche de la paix et de la sécurité, nouvel ordre économique mondial, construction d'une Europe indépendante. Citons pêle-mêle, parmi les propositions ponctuelles les plus significatives, l'exigence du retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, la réaffirmation du droit à l'indépendance syndicale en Pologne, la condamnation de l'appui apporté par les Etats-Unis aux dictatures latino-américaines, la garantie de la sécurité d'Israël, le droit à une patrie pour les Palestiniens, le droit à l'indépendance du Tchad, le retrait des fusées soviétiques SS-20 en échange de l'abandon du plan d'installation des fusées américaines Pershing 2, la priorité accordée au dialogue Nord-Sud, la réforme du système monétaire mondial, la création d'un espace social européen, l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE.

C'est sans doute à propos de l'URSS que la politique suivie et appliquée par M. Mitterrand a été la plus conséquente. Pour le président de la République, la grande aspiration socialiste à la paix ne doit pas dégénérer en pacifisme mais doit reposer, en attendant l'hypothétique grand jour du désarmement mondial, sur une stricte politique de sécurité.

S'agit-il là de socialisme ? On peut en discuter à perte de vue dans les colloques et les congrès, confronter cette option au choix de la neutralité suédoise. Il n'empêche : cette ligne était clairement affirmée plusieurs mois avant mai 1981, et il y aurait mauvais procès à reprocher sur ce point au chef de l'Etat une dérive insidieuse, une rupture de contrat. Tout au plus relève-t-on une contradiction entre les cent dix propositions et la pratique qui s'en réclame à propos de la dénucléarisation des zones névralgiques : lors de son voyage en Scandinavie, en juin dernier, le président de la République a émis les plus expresses réserves sur le projet de la dénucléarisation de la zone de la Baltique défendu avec obstination par le socialiste Olof Palme.

Ancrage à l'Ouest

Cet ancrage de la France dans le monde occidental paraissait d'autant plus indispensable au président de la République qu'il se réclamait d'un socialisme démocratique n'ayant plus rien à voir avec des aberrations de ce qu'on appelle à Moscou le « socialisme réel ». Les maladies héréditaires ne sont-elles pas celles qui font le plus peur, sinon les plus difficiles à combattre ? La présence de ministres communistes au gouvernement, d'autre part, rendait d'autant plus nécessaire de rompre avec les complaisances à l'égard de l'URSS, qui avaient été si vivement reprochées à M. Giscard d'Estaing, et avec l'exploitation facile d'un anti-américanisme toujours vivace.

Corollaire de ce choix fondamental : l'engagement en faveur de l'Europe et, bien vite, la réaffirmation de l'importance du « couple » franco-allemand. Le discours prononcé à Bonn, le 20 janvier 1983, devant le Bundestag restera de ce point de vue tout un symbole puisqu'on y voit le numéro un du socialisme français apporter son appui dans l'affaire des euromissiles au chancelier conservateur Kohl et rompre, dans une certaine mesure, avec le parti frère social-démocrate tenté par les sirènes pacifistes.

Si l'on veut à tout prix déceler une grande « trahison » du socialisme, c'est là qu'il faut la chercher. On ne la trouvera cependant qu'au prix d'un tour de passe-passe historique qui reviendrait à confondre janvier 1983 et août 1914, le pacifisme complaisant des temps modernes et celui de Jaurès, qui a d'ailleurs échoué. Et à ignorer la véritable révolution qu'a constitué l'apparition des armes nucléaires et du concept de dissuasion. On peut, en revanche, se demander si la réconciliation franco-allemande, poursuivie par M. Mitterrand avec plus d'ardeur que ses prédécesseurs, ne relève pas du meilleur socialisme. La récente cérémonie de Verdun n'a-t-elle pas, d'une certaine manière, constitué un hommage à Jaurès ?

La crise économique internationale, qui avait été considérablement sous-estimée par la plupart des dirigeants socialistes avant mai 1981, mais aussi pendant les dix-huit premiers mois de leur exercice du pouvoir, a paradoxalement resserré la coopération franco-allemande en contraignant Paris à mettre un bémol à sa revendication de création d'un espace social européen et à changer de politique. Trahison là encore ? Réalisme, plutôt, tant il est vrai qu'un seul pays n'a guère les moyens d'imposer son point de vue à neuf autres et que le processus de construction de l'Europe sera finalement de très longue haleine ; il doit être préservé, pour avoir quelques chances d'aboutir, de toute réaction nationalo-protectionniste. D'où, d'ailleurs, les conditions mises finalement à l'entrée de l'Espagne, même socialiste, dans la CEE.

Le tiers-mondisme rectifié

Autre conséquence, peut-être plus grave en ce qui concerne l'idéologie, de la crise économique mondiale : la mise sous le boisseau des grands discours tiers-mondistes du début du septennat. Le thème, certes, revient de temps à autre, mais la foi, manifestement, a déserté en même temps que les moyens financiers. Implacablement, l'Afrique francophone est redevenue la priorité qu'elle était sous les présidences « bourgeoises » précédentes. Le tiers-monde, considéré hier encore — mais sans doute un peu trop vite — comme un ensemble monolithique, cohérent, ne constitue plus qu'un point de référence aussi rituel qu'occasionnel. L'axe Mexico-Alger-New-Delhi présenté hier par certains comme une solution de rechange à la confrontation Est-Ouest ne figure plus qu'en pointillé sur la carte des illusions socialistes, et une conférence comme celle qui vient de réunir au Costa-Rica les Européens et les Latino-Américains relève manifestement davantage du vœu pieux et de l'incantation que de la diplomatie.

C'est parce qu'il n'avait pas compris — ou ne voulait pas comprendre — cette limitation des ambitions françaises que Jean-Pierre Cot n'a pas été dissuadé de quitter le gouvernement. Avec lui s'est envolé ce projet d'un grand ministère du tiers-monde et de la coopération tous azimuts ; avec Christian Nucci est revenu à l'ordre du jour et de la pratique le bel et bon ministère de la coopération d'antan chargé avant tout de gérer sans vagues les traditionnelles affaires africaines. Tout s'est finalement passé comme si le président — puisqu'il ne s'agit que de lui — avait décidé de ne plus lâcher la proie africaine pour l'ombre d'un tiers-monde mythique.

Cette « rectification » du projet socialiste ne s'est d'ailleurs pas faite sans anicroche à la doctrine des droits de l'homme : si le dictateur Sekou Touré n'avait pas eu ses jours abrégés par la maladie, il est probable que ses crimes seraient toujours transparents pour Paris, si vigilant au demeurant à l'égard de ceux d'un Pinochet ou d'un Tchernenko. Il n'y a, pour s'en persuader, qu'à constater avec quelle solennité ou quelle bienveillance un homme comme Omar Bongo vient d'être reçu dans la capitale. On peut aussi se souvenir d'un voyage « strictement privé » du président de la République au Maroc — voyage qui a malheureusement suivi de quelques heures le décès de deux grévistes (politiques) de la faim et qui, nous a-t-on affirmé depuis, n'avait même pas pour but le règlement de l'affaire tchadienne.

Incapacité de s'expliquer

Les inflexions apportées sur ces sujets à la ligne politique définie avant ou confirmée tout de suite après mai 1981 peuvent apparaître aux militants socialistes d'autant plus comme des reniements que le pouvoir, au lieu de s'expliquer sur ses nouveaux choix, prétend contre toute évidence rester fidèle à tous ses engagements passés. Ce ne sont pourtant pas les arguments qui lui manqueraient s'il décidait de clarifier sa position. Dans certains cas, il l'a d'ailleurs fait et ne s'en est pas plus mal trouvé pour cela. Citons pour mémoire le retrait de la force française d'interposition de Beyrouth et la décision d'intervention au Tchad. Il s'agit cependant d'exceptions. Surtout si l'on garde à l'esprit l'extradition récente des trois membres de l'ETA, particulièrement significative de ce mal-fonctionnement.

Pourquoi avoir nié avec tant d'obstination qu'une grave erreur d'analyse avait été commise sur ce sujet en assimilant droit d'asile et sanctuaire d'impunité ? Pourquoi avoir tant attendu avant d'expliquer que le bénéfice du droit d'asile a toujours été conditionné traditionnellement en France par la mise en sourdine de toute activité politique ? Ne parlons pas, bien sûr, des actions militaires ou criminelles, comme on voudra. Telle est la règle qui fut imposée, par exemple, aux réfugiés républicains espagnols du temps de Franco. Telle est la règle qui fut rappelée à maintes reprises à l'imam Khomeiny du temps où il résidait à Neauphle-le-Château et à Bani Sadr après qu'il eut rompu avec le régime islamique de Téhéran.

Le devoir de Paris dans cette affaire de l'ETA était simplement de s'assurer que les Basques espagnols réfugiés sur le sol français ne franchissent plus la frontière pour tuer. Si l'on accepte cette affirmation — et on ne voit pas pourquoi un socialiste la repousserait, — on est obligé de remarquer que la pratique des assignations à résidence ou des expulsions vers un pays tiers a totalement échoué, les intéressés reprenant leurs activités après quelques semaines d'interruption. Une seule solution de rechange s'offrait donc aux autorités françaises : placer ces partisans de la politique du pire en résidence soigneusement surveillée. Mais au nom de quel principe de droit, les crimes dont ils sont supposés être les auteurs n'ayant pas été commis en France ?

La faute du gouvernement n'est-elle pas tout simplement de ne pas avoir exposé assez tôt son dilemme et de ne pas avoir annoncé qu'il l'avait enfin tranché ? Mais cette réticence à expliquer ne réside-t-elle pas dans la pratique de l'exercice du pouvoir sous la Ve République ? En donnant aux institutions présidentielles l'énorme « coup de pouce » du domaine réservé, le général de Gaulle a fait entrer un certain monarchisme dans les mœurs politiques ; Georges Pompidou n'est pas revenu sur ce qui était devenu un usage ; encore moins M. Giscard d'Estaing ; le préambule aux cent dix propositions socialistes dénonçait, d'ailleurs à juste titre, l'exercice solitaire du pouvoir dans les termes suivants : *« L'actuel président de la République accapare tout, se mêle de tout pour ne faire de la plus petite chose que l'instrument de son pouvoir (...). On assiste à la lente corruption des principes de la République. »*

N'assiste-t-on pas, toutes proportions gardées, à une évolution semblable à celle qui était dénoncée hier ? Et n'est-ce pas, finalement, dans cet exercice strictement personnel — où tout infléchissement d'une politique risque d'être interprété comme un reniement — du pouvoir qu'il faut rechercher les plus graves entorses aux principes du socialisme dont on se réclame ? Bien plus que dans l'abandon de ce que Régis Debray a appelé *« la diplomatie lamartinienne (...) velléitaire (...) qui est à la diplomatie de puissance ce que la poésie est à la prose, puisque la forme y est sa propre fin »* ?

Prochain article :

« CONTRE-MODÈLES » DU NORD ET DU SUD
par DANIEL VERNET





Le voyage du président de la République en Aquitaine

Un appel au rassemblement

(Suite de la première page.)

Dans sa réponse, M. François Mitterrand a parlé des « *contradictions de toute institution* ». Il y a, d'un côté, « *le rôle du président de la République, voulu par les Français, qui sont en droit d'attendre que sa façon d'agir soit équitable et que nul ne soit repoussé de la vie nationale* » ; de l'autre, la « *gestion de la vie politique* », qui appartient à la majorité et au gouvernement.

« *Chaque fois que la communauté nationale se sent déchirée par tel ou tel problème* », le rôle du président de la République, a-t-il souligné, « *est d'intervenir, de tenter d'apaiser les passions* ». « *Je crois*, a remarqué M. Mitterrand, *ne m'être jamais départi de cette règle, même si j'ai gardé en moi les convictions qui ont animé l'essentiel de ma vie politique.* » Le respect de tous ne veut pas dire « *soumission aux passions* » ou aux « *pressions* ». « *Je ne suis pas homme à me laisser intimider*, a ajouté le chef de l'Etat. *Je continuerai ma route, sans tenir compte de rien d'autre que de l'intérêt national.* »

Le jeudi matin, le chef de l'État avait traité, dans une interview au quotidien régional *Sud-Ouest*, quelques-uns des thèmes qui seront parmi les points forts de ce périple :

1) L'aspiration rituelle au « *rassemblement* » sur quelques sujets essentiels (sécurité, rayonnement de la France, libertés) auxquels il souhaite que s'ajoutent la lutte pour l'emploi et la modernisation du pays. Pour le reste, dit-il, « *il appartient à la représentation nationale d'agir selon le mandat qu'elle a reçu du peuple, en s'inspirant des objectifs pour lesquels elle a été élue* ».

Cette ligne de conduite devrait être confirmée tout au long du voyage, et singulièremnt à Bordeaux, ville dont le maire est M. Chaban-Delmas, l'un des partisans du dialogue constant entre la majorité et l'opposition.

L'ancien premier ministre de Georges Pompidou, inventeur en 1969, d'une « nouvelle société » qui n'a pas vu le jour faute de correspondre au vœu de la majorité de l'époque, a été parmi les premiers à dire qu'une cohabitation entre majorité de droite et M. Mitterrand serait possible si l'opposition l'emportait aux élections législatives de 1986. Il avait même ajouté qu'il ne se déroberait pas si le chef de l'Etat lui demandait de former, dans ces conditions, un gouvernement.

2) L'élargissement du Marché commun, auquel le Sud-Ouest est évidemment très sensible. Le président de la République réaffirme la nécessité de « bien préparer » l'entrée de l'Espagne et du Portugal, contrairement, dit-il, à ce qui avait été fait en 1972 pour la Grande-Bretagne. « *J'ai l'espoir*, ajoute-t-il, *que les négociations aboutiront au plus tard lors du prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui aura lieu à Dublin en décembre 1984.* »

3) Le problème basque, enfin, qui sera plus largement traité vendredi lorsque le chef de l'Etat fera étape à Bayonne. M. Mitterrand affirme que les attentats commis par les commandos se réclamant du GAL seront réprimés par la police, et il ajoute : « *avec sévérité* », et que le terrorisme de l'ETA « *sera combattu sans faiblesse* ».

Pour lui, l'extradition des trois militants basques n'est pas une remise en cause du droit d'asile. « *Le droit d'asile est un contrat*, remarque-t-il. *Celui qui demande asile en France doit renoncer à toute action violente. On ne lui demande pas de renoncer à ses idées ni à ses amitiés. On lui demande de respecter les lois et les engagements internationaux de la France. A cet égard, les trois personnes extradées ne pouvaient pas se réclamer du droit d'asile et se servaient de la France comme d'une base militaire, ce qui n'a rien à voir avec le droit d'asile. Et pourquoi? Pour commettre des crimes de sang. Je respecte tout contrat qui m'engage. Plus de cinquante nationalités ont des réfugiés politiques en France que nous protégeons. Il en sera de même pour les Basques espagnols qui se soumettront à nos lois. Pas pour les autres.* »

Dans son interview à Sud-Ouest, le président de la République, interrogé sur la « nouvelle pauvreté », remarque qu'il ne s'agit malheureusement pas d'un problème aussi nouveau qu'on le dit. Il ajoute que l'Etat doit d'abord s'attaquer aux causes et ne pas se contenter de « *réparer les effets* ». Au passage, il confirme que les Français seront rapidement fixés sur le nouveau mode de scrutin envisagé pour les élections législatives de 1986, si nouveau mode de scrutin il y a. « *Tout devra être en ordre en 1985, de préférence lors de la session d'avril* » du Parlement, dit-il.

M. Mitterrand estime que la solution proposée par M. Giscard d'Estaing dans son livre *Deux Français sur trois* « *répond à une réalité française* ». Les suggestions de l'ancien président (équilibre entre scrutin majoritaire et scrutin proportionnel) « *contribueront utilement à ma propre réflexion* », déclare M. Mitterrand.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Propos et débats

M. Barre : M. Chirac et la cohabitation

M. Raymond Barre, dans une interview que publie le Courrier de l'Ouest *du 11 octobre, parle du problème de « la cohabitation » en disant :* « Je ne pense pas qu'entre M. Chirac et moi il y ait sur le fond une grande différence. En 1978, au moment où M. Giscard d'Estaing avait indiqué que si la gauche emportait les élections législatives, il resterait à l'Elysée, M. Chirac avait soutenu une opinion sur la cohabitation qui est tout à fait celle que j'exprime à l'heure actuelle. » (...) « Si M. Mitterrand veut rester à l'Elysée à ce moment-là, la nouvelle majorité ne doit pas lui fournir le gouvernement qui lui redonnera la légitimité ou une part de légitimité, alors que celle-ci viendra de lui être contestée par le peuple. »

« Le chef de l'Etat peut très bien former un gouvernement de son choix. La nouvelle majorité peut observer ce que fait ce gouvernement, et elle peut utiliser le moment venu la motion de censure. Il appartient alors au président de la République d'en tirer les conséquences, à savoir dissoudre cette Assemblée pour voir si le peuple va confirmer son vote précédent ou lui redonner une majorité. C'est un mécanisme tout à fait normal. »

M. Barre assure que s'il revenait au pouvoir il conserverait les principales réformes de la gauche comme la semaine de 39 heures et la cinquième semaine de congé.

M. François-Poncet : le devoir de M. Mitterrand

M. Jean François-Poncet, ancien ministre et sénateur (Gauche dém.) de Lot-et-Garonne, estime, dans une interview publiée par le Quotidien de Paris *daté du 11 octobre, que le « devoir » du président de la République* « sera de remettre en jeu son mandat en 1986 ». *Le président du conseil général du Lot-et-Garonne explique notamment :* « En 1986, du fait des erreurs accumulées depuis 1981, la France se trouvera dans une situation de détresse nationale. (...) J'imagine mal qu'on puisse prendre les mesures qui s'imposeront dans une période préélectorale. Or la campagne pour les présidentielles débutera au lendemain des élections législatives. (...) Si le président *[de la République]* a le sens de l'intérêt national, il ne compliquera pas les choses en imposant au pays une compétition électorale de deux ans. » *M. François-Poncet précise cependant que s'il « partage » sur cette question de la cohabitation les « préoccupations » de M. Barre, il ne partage « pas forcément » les « arguments » de l'ancien premier ministre.*

M. Noir : rendez-vous en 1986

M. Michel Noir, député RPR du Rhône, interrogé, le 10 octobre, devant le Club de la presse du Sud-Est, sur le point de savoir si M. Chirac accepterait d'être le premier ministre de M. Mitterrand, a répondu : « Jacques Chirac a montré que, pour lui, c'est l'intérêt général qui compte. J'imagine mal qu'en 1986 il puisse se soustraire à ce qui a toujours été son engagement politique. » *Il a ajouté :* « Dès que l'opposition aura gagné, M. Mitterrand sera obligé d'appeler un premier ministre issu de cette opposition, et nous savons que ce premier ministre, qui sera le chef de file de cette nouvelle majorité, aura vocation à être candidat à l'élection présidentielle de 1988. Ce qui signifie que cela laissera peu de chances à d'autres candidatures de l'opposition. »

M. Juquin : le débat

M. Pierre Juquin, interrogé par Antenne 2 à la sortie de son domicile, le mercredi 10 octobre, a déclaré que, « en ce moment (...) se développe, dans toutes les instances du PCF, un débat important et responsable », *et que seul le congrès,* « c'est-à-dire les communistes eux-mêmes », *sont habilités à le trancher.*

Interrogé sur ses fonctions à la direction du PCF, M. Juquin a déclaré : « J'ai mes fonctions au bureau politique. Je participe au combat de mon parti et j'y participerai toujours. » *Il a assuré que le communiqué du bureau politique, le 9 octobre, est* « parfaitement clair ». *D'après ce texte, M. Juquin, qui n'est pas désigné comme porte-parole du PCF, conserve ses attributions à la communication et à l'information, mais le secteur « propagande », dont il avait la responsabilité, est rattaché à M. Charles Fiterman* (le Monde *du 11 octobre).*

M. Hilsum (PCF) : pas d'« union sacrée »

M. François Hilsum, membre du comité central du PCF, directeur adjoint de l'Humanité, *écrit que les* « découvertes » *concernant la* « nouvelle pauvreté » *lui* « paraissent confiner à l'inconscience » ; *il critique l'idée d'une* « union sacrée contre la pauvreté », *prônée* « à droite ou ailleurs ».

Dans l'éditorial de la première édition de l'Humanité Dimanche, *datée 11 octobre, M. Hilsum affirme que* « la crise actuelle du capitalisme engendre de nouvelles formes de paupérisme de masse ». *Il ajoute :* « Si cette misère accuse toujours le régime capitaliste, elle n'innocente pas, pour autant, les gouvernements. D'austérité en rigueur, les politiques suivies, hier et maintenant, aggravent ces tares du capitalisme au lieu de nous en dégager. »

LE SYSTÈME GISCARD

Favorable à l'introduction d'une dose de proportionnelle *pour les prochaines élections législatives,* M. Giscard d'Estaing explique dans son livre *Deux Français sur trois* qu'on peut « *concilier les aspirations du monde rural et de la population des petites villes qui souhaitent choisir eux-mêmes et élire le député qui les représente, avec la nécessité d'une représentation du pluralisme* ». Il suffirait pour cela de « *transposer pour l'Assemblée nationale le mode d'élection pratiqué pour le Sénat : dans les départements où la population est inférieure à un certain chiffre, le scrutin resterait le scrutin d'arrondissement, de manière à répondre au désir du choix personnel là où celui-ci a un contenu réel. Dans les départements dont la population est supérieure à ce chiffre où les électeurs se sentent moins proches de leurs élus, la loi électorale deviendrait le scrutin proportionnel départemental. En fixant par exemple la limite à un million d'habitants, deux tiers des députés seraient élus au scrutin majoritaire et un tiers au scrutin proportionnel. Tous resteraient élus à un scrutin local, ce qui est fondamental* ».

UN ATTENTAT A BIARRITZ EST REVENDIQUÉ PAR IPARRETARRAK

Le groupe nationaliste basque Iparretarrak a revendiqué, jeudi 11 octobre, l'attentat qui avait détruit la nuit précédente la balise radio électrique de l'aéroport civil de Biarritz-Parme. Un appel téléphonique anonyme est parvenu dans la matinée à une radio locale privée de Bayonne.

Cet attentat intervient après les extraditions de trois Basques espagnols et pendant le voyage en Aquitaine du président de la République. Le groupe basque Iparretarrak ne s'était plus manifesté depuis plusieurs semaines, mais certains au Pays basque lui prêtaient ces jours-ci l'intention de faire parler de lui. L'aéroport de Biarritz-Parme avait déjà été la cible, ces dernières semaines, de deux tentatives d'attentat.

● *Un autonomiste basque assigné à résidence.* – Un Basque espagnol, M. Francisco Imaz Martiarena, militant présumé des Commandos autonomes anticapitalistes, a été assigné à résidence, mercredi 10 octobre, à Grenoble. La cour d'appel de Pau a rendu un avis défavorable sur son éventuelle extradition alors qu'il est recherché par les autorités espagnoles depuis 1981. L'arrêt d'assignation qui le vise intervient après une peine de prison que M. Francisco Imaz Martiarena purgeait à Bayonne pour port d'arme prohibée.

● *La préparation du congrès du PCF.* – Le comité central du Parti communiste se réunira, les 29 et 30 octobre, pour adopter le document préparatoire au vingt-cinquième congrès du parti. Le texte aura été préparé par la commission désignée par le comité central, le 19 septembre dernier, et dont le rapporteur est M. Paul Laurent.

POLITIQUE

Le Conseil d'État annule l'élection cantonale de Bourges III

Le Conseil d'Etat a annulé, mercredi 10 octobre 1984, l'élection cantonale partielle de Bourges III (Cher) qui avait été remportée, le 12 juin 1983, par Mme Renaudat, candidate du parti communiste (*le Monde* des 7 et 14 juin 1983). Contrairement à ce qu'avait jugé, en première instance, le tribunal administratif d'Orléans, la haute juridiction a estimé que les réultats du scrutin avaient été altérés, compte tenu du faible écart de voix séparant les deux candidats en présence, par deux irrégularités.

En premier lieu, la présidence des onzième et dix-huitième bureaux de vote avait été confiée à des électeurs, sans qu'ait été établi l'empêchement des conseillers municipaux appelés réglementairement à les présider. En second lieu, certains présidents de bureaux de vote, ou leurs assesseurs, avaient communiqué, à plusieurs reprises au cours du scrutin, à des militants du parti communiste, des listes permettant d'identifier les électeurs n'ayant pas encore pris part au vote.

Le Conseil d'Etat a estimé, comme il l'avait fait pour les élections municipales de Houilles (*le Monde* du 30 mars 1984) que cette divulgation préférentielle à des tiers de renseignements recueillis en cours de scrutin, par des membres du bureau de vote, était de nature tant à porter atteinte à l'égalité des moyens dont peuvent légalement user les candidats qu'à permettre des pressions de dernière heure sur les électeurs.

Nouvelles brèves

● *Mme Dupuy, présidente de l'intergroupe des parlementaires de la Ligue des droits de l'homme.* — Succédant à M. Bertrand Delanoë, député de Paris et membre du secrétariat national du PS, qui, en raison de ses multiples activités, ne souhaitait plus assumer la présidence de l'intergroupe des parlementaires membres de la Ligue des droits de l'homme qu'il occupait depuis 1981, Mme Lydie Dupuy, député socialiste du Gers, a indiqué qu'elle souhaite intensifier la réflexion et l'action de l'intergroupe (qui compte deux cents députés, sénateurs et parlementaires européens) sur les questions économiques et sociales, en particulier les libertés dans l'entreprise et les situations d'extrême pauvreté en France et en Europe.

● *Les élus communistes et la coopération à gauche.* — Le conseil national de l'ANECR (Association nationale des élus communistes et républicains), réuni mercredi 10 octobre, a adopté une déclaration dans laquelle ses participants souhaitent que, dans les conseils municipaux, « *se poursuive, avec les autres élus de gauche, une coopération unitaire destinée à tenir les engagements devant la population* ». Selon M. Robert Clément, secrétaire général de l'ANECR, les élus communistes et républicains « *ne découvrent pas aujourd'hui, comme la droite, le phénomène dramatique de la pauvreté qui, selon elle, n'aurait aucun rapport avec la politique* ». D'autre part, l'ANECR entend « *exercer et partager avec les habitants les droits, pouvoirs et compétences que confère la décentralisation* ».

● *Rencontre PS-CNAL.* — Les délégations du Parti socialiste et du Comité national d'action laïque (CNAL) qui se sont rencontrées mardi 9 octobre ont constaté dans une déclaration commune que « *l'unification laïque comme fondement d'une véritable paix scolaire avait été repoussée par les forces conservatrices (...)* ». Les deux organisations « *ne se résignent pas à la situation ainsi créée* ». Outre leur « *attachement aux valeurs fondamentales de la laïcité* », elles rappellent que « *la liberté syndicale et le droit d'association sont aussi des conquêtes de la République qui doivent être respectées dans tous les établissements scolaires* ».

RECTIFICATIF. — Deux erreurs matérielles ont modifié le sens de deux phrases du point de vue de M. Jean-Michel Belorgey, député (PS) de l'Allier, « Les pauvres entre deux feux » (*le Monde* du 11 octobre). Le programme national de lutte contre la pauvreté et la précarité n'est pas « *coupable* » avec la décentralisation, mais « *compatible* » avec elle. Ce ne sont pas les « *constats* », mais les « *courants* » de désinvolture sociale que visait, en conclusion, M. Belorgey.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 10 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été rendu public.

● RÉFORME DE L'ASSURANCE-VIE

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres un projet de loi améliorant l'information des assurés et la transparence des contrats d'assurance-vie et de capitalisation.

Ce projet, élaboré en liaison avec le secrétaire d'Etat chargé de la consommation, met en œuvre les orientations définies par le conseil des ministres du 4 avril 1984. Son texte définitif a été arrêté après une large concertation avec les parties concernées, et notamment avec les associations de consommateurs.

Les dispositions prévues visent à améliorer l'information des assurés, tant à la souscription qu'en cours de contrat. En particulier, les conditions de dénonciation du contrat sont précisées et les obligations de l'assureur, renforcées.

En outre, les assurés seront mis en mesure de connaître précisément tout au long du contrat le montant du capital garanti compte tenu des participations bénéficiaires qui leur reviennent.

● APPROBATION DE DEUX CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant :

— L'approbation, de l'accord franco-hongrois du 9 janvier 1984 relatif à l'exemption fiscale des instituts culturels hongrois à Paris et français à Budapest ;

— La ratification du traité communautaire du 13 mars 1984. Ce traité a pour objet de soustraire le Groëland du champ territorial d'application des traités ayant institué les communautés européennes.

● CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITÉ DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives a présenté au conseil des ministres un projet de loi visant à proroger jusqu'au 31 décembre 1985 le dispositif de cessation progressive d'activité créé par les ordonnances du 31 mars 1982 et déjà prorogé par la loi du 3 janvier 1984.

Cette mesure concerne les fonctionnaires et agents de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif ainsi que les agents titulaires des collectivités locales et de leurs établissements publics administratifs, dès lors qu'ils ont atteint l'âge de cinquante-cinq ans. *Elle leur permet d'exercer leur* activité à mi-temps, tout en percevant, outre les rémunérations allouées aux agents de même grade travaillant à temps partiel, une indemnité égale à 30 % du traitement indiciaire à temps plein correspondant.

Quinze mille fonctionnaires de l'Etat ont déjà bénéficié de cette mesure. En prolongeant sa durée d'application, le gouvernement marque sa volonté d'encourager les formules souples d'aménagement du temps de travail.

● RÉMUNÉRATION DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ÉTAT

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives a présenté un projet de décret relatif à la rémunération des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Ce projet prévoit une augmentation de 2 % des traitements à compter du 1er novembre 1984.

Cette décision concerne aussi bien les personnels en activité que les retraités ; elle se répercutera à l'identique sur les traitements des agents des collectivités locales et des hôpitaux.

Au total, si l'on tient compte des augmentations antérieures, la hausse du traitement annuel des fonctionnaires en 1984 sera de 7,6 % par rapport à 1983. La hausse des prix sera ainsi, en moyenne, compensée.

● IMMIGRATION

Madame le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale *a présenté au conseil des ministres* une communication sur la politique de l'immigration.

Le gouvernement a fait à cette occasion le bilan des mesures décidées le 31 août 1983. Il a confirmé sa volonté de conduire une politique équilibrée, visant à favoriser l'insertion dans la société française des immigrés en situation régulière et à mettre un terme à l'immigration clandestine.

I. — *L'insertion en France des étrangers en situation régulière, dont 70 % sont présents dans notre pays depuis plus de dix ans, est une dimension importante de la politique de l'immigration.*

La loi du 17 juillet 1984 relative aux titres uniques de séjour et de travail applicable à compter du 1er décembre 1984, la résorption des cités de transit, la mise en place de nouvelles actions de formation et la création d'un Conseil national des populations immigrées, auquel participent élus et partenaires sociaux, ont *constitué des étapes majeures* dans l'application de cette politique. *Dans le prolongement* de ces mesures, le gouvernement a arrêté le dispositif suivant :

1) **La formation.** — Une convention entre le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leur famille et le Fonds national de l'emploi adaptera les formations dispensées aux travailleurs immigrés ; des accords avec les entreprises permettront une formation préalable à la réinsertion de ceux qui souhaitent revenir dans leur pays d'origine.

2) **Les conditions de vie.** — Les conditions d'habitat des familles *étrangères en situation régulière* seront améliorées par le développement de formules adaptées aux familles nombreuses. La réalisation de programmes d'habitat favorisant l'équilibre des quartiers sera encouragée et la concertation au niveau local sera développée.

3) **La lutte contre le racisme.** — La lutte contre le racisme sera amplifiée par la promotion des actions favorisant la cohabitation entre communautés ; la possibilité sera donnée aux associations créées depuis cinq ans au moins de se constituer partie civile dans les affaires de *violence ou de crime* à caractère raciste.

II. — *Pour mettre un terme à l'immigration clandestine, il est nécessaire de renforcer l'action dans trois domaines.*

1) **L'entrée sur le territoire.** — Il sera veillé à une très stricte application du diptyque. Une centralisation des données permettra d'éviter que les personnes venues sous couvert de tourisme ne se maintiennent illégalement sur le territoire. Au moment de l'embarquement, les compagnies aériennes seront appelées, après publication des textes nécessaires, à s'assurer que leurs passagers possèdent les titres requis pour pénétrer sur le territoire national ; les moyens de la police de l'air et des frontières seront accrus.

2) **Le regroupement familial.** — Une autorisation préalable sera requise en matière de regroupement familial : en conséquence, la régularisation sur place ne sera plus possible ; l'autorisation sera subordonnée à l'existence de ressources stables et suffisantes provenant de l'activité exercée par le chef de famille au moment de la demande.

3) **La sanction des séjours irréguliers.** — Les décisions judiciaires de reconduite à la frontière pourront être assorties, dès la première infraction, d'une interdiction de retour sur le territoire français. La lutte contre l'embauche de travailleurs immigrés en situation irrégulière sera renforcée.

Ces mesures seront complétées *par des dispositions visant à utiliser* des chômeurs pour des travaux saisonniers *plutôt qu'à recourir à de la* main-d'œuvre immigrée (création *d'agences spécialisées en liaison* avec l'Agence nationale pour l'emploi).

(Lire page 12.)

● *Remise de décorations à l'Elysée.* — Le président François Mitterrand a décoré de la Légion d'honneur, *mercredi 10 octobre*, à l'Elysée, plusieurs personnalités du monde de la politique, des lettres ou des sciences : le publicitaire Marcel Bleustein-Blanchet, l'ancien ministre gaulliste, Léo Hamon, l'ancien dirigeant des FTP, Maurice Kriegel-Valrimont, l'écrivain Claude Mauriac, MM. Jean Teillac, haut-commissaire à l'énergie atomique et Pierre Laroque, l'un des grands spécialistes de la législation sociale.



ھكذا من الأصل

(Publicité)

LE PRIX DU LIVRE...

A l'initiative des Centres E. LECLERC, la Cour Européenne de Justice devra statuer sur la légalité du régime français du prix des livres. Mais refusant la sérénité du débat judiciaire, une cabale formée de tous ceux qui vivent du livre organise un psychodrame dans le but d'impressionner les Institutions Communautaires.

● A la foire du livre de FRANCFORT, au mépris du principe de la séparation des pouvoirs, l'Europe des petits copains serre les coudes !

● A BREST, l'approvisionnement en livres du centre E. LECLERC est boycotté parce qu'il appartiendrait « en propre à Édouard LECLERC » et qu'il serait « le principal responsable du discount ».

Négligeant l'avis des organisations de consommateurs, toute une corporation défend ses privilèges et se retranche derrière la défense des lecteurs généreusement cocufiés.

Qu'importe en effet aux consommateurs de payer le même prix à BREST et à STRASBOURG, si c'est au prix fort ! Et pourquoi, dans une même logique, ne pas prolonger l'unicité des prix à travers toute l'Europe !

● Si, malgré l'absence d'une politique culturelle commune, l'Europe donnait satisfaction aux protectionnistes français, comment la Communauté Européenne pourrait-elle, par la suite, interdire aux agriculteurs de pratiquer un prix unique du lait ou de la viande ?

● Déjà en FRANCE on a exonéré de l'impôt sur la fortune les détenteurs d'objets d'art, alors qu'on taxait certains patrimoines commerciaux et industriels. Les bénéfices de ces derniers ont-ils une odeur plus pestilentielle que les profits réalisés sur la culture et que l'on cherche encore à protéger ?

Si le secteur culturel doit être aidé, alors nationalisons.
Mais en permettant à des personnes et des sociétés privées de s'extraire du secteur concurrentiel, on bafoue l'intérêt public. Quel tollé si on accordait aux industriels le droit de fixer les prix et les marges des détaillants !

Pour avoir négligé l'évolution du pouvoir d'achat, l'émergence des structures modernes de distribution et de communication, le monde de l'édition (qui a pourtant inventé le livre de poche et le best-seller) agonise aujourd'hui.

Edouard LECLERC et
Michel-Edouard LECLERC



LE PARTI PRIX
la liberté

Le Monde

société

LES PAUVRES A L'ARMÉE DU SALUT

Une parenthèse de quinze jours

Ils sont arrivés à Paris voilà cinq jours. Avec, en poche, 3 francs à eux deux. Juste de quoi ouvrir la porte d'un casier de consigne de la gare d'Austerlitz, le temps d'y enfourner leur maigre bagage et la tente qui leur a évité de dormir à la belle étoile pendant qu'ils couraient en vain les campagnes à la recherche d'un petit travail. L'un est Toulousain, il a dix-neuf ans, l'autre, devenu son compagnon de misère, est allemand. Le chômage qui sévit aussi outre-Rhin lui a fait perdre son emploi de vendeur dans un grand magasin...

Dans le réfectoire du centre d'accueil d'urgence de l'Armée du salut, à la porte de La Vilette — une ancienne école maternelle qu'on a pu aménager après d'interminables négociations avec un syndicat de la RATP qui voyait d'un très mauvais œil ce nouveau voisinage : des « clodos », vous pensez ! — ils prennent, pour la première fois depuis de longs jours d'errance, un vrai repas chaud. Soupe, macaronis, pain. Et, tout à l'heure, ils dormiront enfin dans un vrai lit. Quinze jours de sommeil au chaud, quinze cafés le matin et quinze repas du soir garantis, cela n'a pas de prix pour ces deux-là, comme pour les cent trente autres malheureux qui partagent la même angoisse du lendemain.

Le déménageur handicapé

« A Toulouse, raconte B..., *on avait squatté une maison avec l'accord des propriétaires. Mais ce n'était pas du goût de tout le monde... Un soir, quand on est rentrés, on a trouvé tout sens dessus dessous, et, pour qu'on comprenne bien, on nous a fait siffler quelques plombs aux oreilles. On est allés trouver les flics. Il a fallu insister pour qu'ils nous entendent ! Après, ils nous ont conseillé d'aller chercher chance ailleurs, pour avoir la paix. »* Ils ont couru les vignobles à la recherche d'une place de vendangeur, mais c'était déjà trop tard.

Les voilà donc sur le pavé de Paris, ces deux jeunes hommes qui, dans quatorze jours, quand les salutistes les congédieront pour que d'autres démunis bénéficient, à leur tour, d'un peu de réconfort, seront peut-être réduits à dormir sous un porche d'église, dans le métro ou dans la rue.

Roger D..., quarante-trois ans, était chauffeur-déménageur. Jusqu'au jour où un chauffeur de taxi ivre l'a cueilli sur un passage clouté, lui mettant la hanche et le fémur en miettes. Aujourd'hui, handicapé, Roger n'a plus d'emploi. En attendant une pension, il a échoué là, lui aussi : puisqu'il ne pouvait plus payer son loyer, il lui a bien fallu rendre les clés de son logement. En principe, il devrait commencer la semaine prochaine à travailler *« dans la cave d'un hôtel, pour faire du rangement ».*

Trois cas, parmi des milliers, des dizaines de milliers. *« Vous voyez,* dit le major André Greslé, cinquante et un ans et trente ans de service dans l'Armée du salut, *il n'y a pas besoin d'aller dans le tiers-monde pour rencontrer la misère ! Elle est partout, toujours plus inquiétante, plus poignante et, surtout, toujours plus inadmissible : avec les moyens du monde moderne, elle devrait être vaincue une fois pour toutes... Imaginez — c'est un exemple, mais il en existe mille autres — que le gouvernement consacre seulement un centime de ce qu'il perçoit sur chaque litre d'essence à cette bataille... »*

En attendant, on se bagarre. A la cité de refuge de la rue Cantagrel, célèbre dans le monde entier pour avoir été bâtie en 1933 par Le Corbusier, quatre cents personnes sont logées et nourries chaque jour que Dieu fait. A bord de la péniche ancrée depuis un demi-siècle au quai d'Austerlitz, ce sont quatre-vingt-douze lits et autant de repas, et, au centre de la rue du Chevaleret, enfin, quarante-deux places. Six cent soixante-six personnes au total, qui échappent ainsi, chaque nuit, au froid et à la faim. Pas des « clochards », comme l'imaginent bien à tort encore trop de gens. Ils n'ont pas choisi, ceux-là, de vivre en marge de la société, mais se sont retrouvés un jour sans rien. Pas des « nouveaux pauvres » non plus. Des pauvres. Qui n'ont plus que leur désespérance et leur faim.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ On peut adresser des dons à l'Armée du salut : 76, rue de Rome, 75008 Paris. Tél. : 387-41-19.

Les essais médicaux sur l'homme

(Suite de la première page.)

Le Comité d'éthique fixe donc avec précision, dans son avis, plusieurs conditions auxquelles devraient se plier toutes les innovations.

En premier lieu, aucun produit ou aucune technique ne devra être expérimenté chez l'homme sans avoir été préalablement testé en laboratoire *in vitro*, et sur plusieurs espèces animales. En second lieu, des cliniciens et des spécialistes des essais contrôlés devront avoir défini dans le détail la méthodologie de l'expérience en cause. Troisièmement, aucune expérimentation ne pourra être menée si le bilan risques-avantages n'est pas jugé acceptable pour le sujet. En particulier, un traitement nouveau ne pourra être essayé sur un malade que si celui-ci peut en escompter un avantage direct ; il est exclu d'appliquer un placebo à des malades dont l'état exige une thérapeutique active et permanente, même jugée des plus classiques. En d'autres termes, la nouvelle méthode ou le nouveau produit devront être *« au moins équivalents »* aux techniques anciennes éprouvées. Il ne s'agit pas là, d'innover pour innover.

Le consentement du patient

Qu'en est-il du consentement du patient dont il est admis, en théorie, qu'il doit être *« libre »* et *« éclairé »* ? Dans le document qui accompagne son avis, le Comité d'éthique souligne que ce point soulève des difficultés très particulières puisque l'information elle-même, c'est-à-dire l'environnement psychologique, n'est jamais neutre sur l'évolution d'une maladie et que l'abus d'explications peut être aussi inacceptable qu'un défaut d'information : par exemple, si l'application d'un traitement doit révéler au patient la nature du mal dont il est atteint et s'il n'est pas prêt à admettre la gravité du pronostic... En outre, il existe certaines situations dans lesquelles le consentement «libre et éclairé» relève de la fiction (certaines maladies mentales majeures, pour ne citer que cet exemple).

Le Comité d'éthique précise que *« dans certains cas une information incomplète est acceptable dans l'intérêt du patient »* ; que le consentement — comme l'information — peut être donné sous une forme orale ou écrite, mais que, de toute façon, le protocole lui-même de l'expérience devra avoir prévu le procédé par lequel le consentement sera obtenu. Enfin, il est précisé que les sujets pourront, à tout moment, s'ils le souhaitent, sortir de l'expérimentation.

Les Sages, dans cet esprit, déclarent formellement *« contraires à l'éthique »* les essais sur ceux qui sont par définition privés de liberté, à savoir les détenus, les *« incapables »* (privés de la responsabilité juridique) ou les sujets malades d'*« une affection étrangère à l'étude »*. Ils estiment que, si rémunération il y a, il ne pourra s'agir que d'une *« indemnisation »*. Pour éviter tout abus, nul ne pourra se soumettre trop fréquemment à de telles expériences. Enfin, l'expérimentateur devra obligatoirement souscrire une assurance pour parer à d'éventuels accidents. Mais sa responsabilité n'en demeurera pas moins pleine et entière.

Malades et sujets sains

Ces considérations et ces principes valent aussi bien pour les expérimentations menées sur les malades que sur les sujets sains. Ce deuxième point mérite pourtant une mention particulière car, s'il est aujourd'hui admis que l'essai sur l'homme sain est indispensable, la loi — du moins la loi française — ne l'autorise pas pour autant. Sur ce sujet, les sages se font particulièrement directifs : *« Les essais,* écrivent-ils, *ne doivent pas, le plus souvent, être menés sur des malades »*, car il s'agit d'éclairer l'expérimentateur, notamment sur la tolérance du produit par l'organisme et sur son mécanisme d'action, en dehors de toute pathologie. *« Les essais sur le volontaire sain sont donc indispensables ; or ils sont actuellement tenus en France pour illicites. Cette situation appelle une intervention du législateur. »*

Enfin, les sages indiquent que la France devrait se doter de tels comités d'éthique — dont l'avis, sur ces sujets, serait *« obligatoire »* — répartis sur l'ensemble du territoire et coordonnés par le Comité national qui jouera en outre le rôle de structure d'appel en cas de difficultés particulières. Ces comités devront agir et rendre leurs avis sans sombrer dans la pesanteur administrative, car il ne serait pas admissible qu'*« un essai soit fortement retardé par des formalités bureaucratiques »*. Se faisant plus précis encore, les sages estiment que la composition et le fonctionnement de ces comités devraient être définis *« par la voie réglementaire »* — et non par la loi. Ils précisent enfin que l'essai de médicament sur l'homme ne sera pas, loin de là, la seule mission de ces comités : ceux-ci devront examiner *« tous les problèmes moraux soulevés par la recherche dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé »*, ce qui revient à leur confier l'examen de ce moteur essentiel de la médecine : l'innovation.

CLAIRE BRISSET.

PLUS LOIN QUE LA LOI

L'avis particulièrement ferme du comité national d'éthique, créé par le président de la République en 1983, rompt avec une tradition solidement ancrée en France, dans le domaine de la santé comme dans bien d'autres : celle qui consiste à chercher la solution à des questions délicates, cruciales, passionnelles, dans la loi. Malgré les abus notoires auxquels a donné lieu, en France comme ailleurs, l'expérimentation des médicaments, les « sages » n'ont pas cédé à ce réflexe puisqu'ils ne demandent l'élaboration d'une loi que sur un point précis : l'expérimentation sur l'homme sain.

Mais renoncer à une loi d'ensemble, ce n'est pas pour autant, disent-ils, abandonner l'expérimentation au gré des attitudes individuelles et des casuistiques personnelles des chercheurs : les comités d'éthique devraient être créés précisément pour que les décisions, dans ce domaine, revêtent à l'avenir un minimum de collégialité.

En outre, les sages souhaitent expressément que les comités d'éthique à créer soient compétents pour traiter de *« tous les problèmes moraux »* soulevés par la recherche dans *les domaines « de la biologie, de la médecine et de la santé »*. C'est dire clairement que, sur des thèmes aussi mouvants, rien n'est plus fragile qu'un texte, l'appréciation individuelle d'un chercheur ou le jugement d'un tribunal. C'est ouvrir une phase nouvelle de la réflexion sur la responsabilité.

C. B.

ÉDUCATION

Trois rectorats changent de titulaire

Trois nouveaux recteurs ont été nommés, au conseil des ministres du mercredi 10 octobre : MM. Daniel Bancel à Rouen, Claude Mesliand à Amiens et Georges Riera à Nice.

— M. Daniel Bancel remplace à Rouen M. Paul Bachelard.

[Né le 8 août 1941 à Chambéry (Savoie), M. Bancel a étudié à l'Ecole normale d'instituteurs d'Albertville avant d'entrer à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Agrégé de mathématiques (1964), il a enseigné au lycée Jean-Baptiste Say à Paris, puis à la faculté des sciences de Nantes (1965-1968) et à Paris VI (1969-1971). Docteur d'Etat en 1971, il est nommé à l'université Paul-Sabatier de Toulouse, où il devient professeur en 1977 ; il en est élu président en mars 1982.]

— M. Claude Mesliand remplace à Amiens M. Christian Gras.

[Né le 3 août 1928 à Limeray (Indre-et-Loire), M. Mesliand est historien. Agrégé d'histoire, docteur ès-lettres, il a enseigné dans le secondaire à Avignon, puis à Montpellier, et dans le supérieur à l'université d'Aix-Marseille I, dont il a été président de 1976 à 1981. M. Mesliand, qui a appartenu au Parti communiste français, a publié *les Paysans vauclusiens dans les temps contemporains de 1860 à 1940* et plusieurs ouvrages consacrés au syndicalisme agricole et à l'alimentation paysanne.]

— M. Georges Riera remplace M. Paul Verdier à Nice.

[Né le 4 juin 1936 à Maureillas (Pyrénées-Orientales), M. Riera était directeur de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Perpignan depuis 1976. De 1970 à 1975, il avait été président du centre universitaire de Perpignan, devenu université en 1978. Enseignant de droit public, il a consacré sa thèse d'Etat aux « Travaux EDF, le droit de nationalisation ».]

DES INSTRUCTIONS POUR ENCOURAGER LA CONCERTATION ÉCOLE-ENTREPRISE

M. Jean-Pierre Chevènement a adressé aux commissaires de la République et aux recteurs une circulaire les incitant à une action décentralisée de concertation entre l'éducation nationale et l'économie. En application de ce texte, publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale du 11 octobre, sera mis en place dans chaque académie un *« groupe de pilotage »* qui pourra être consulté sur l'évolution de la carte des formations, les créations ou transformations de filières, la mise en place de conventions entre les établissements et les entreprises.

M. Chevènement a, d'autre part, confié à M. Daniel Bloch, président de l'institut national polytechnique de Grenoble, une mission de réflexion et de proposition destinée à assurer la cohérence entre ces diverses actions et les évolutions technologiques.

DÉFENSE

Manœuvres en panne

Pour la deuxième année consécutive, les armées françaises viennent d'annuler — faute d'argent pour le mener à bien — l'exercice Korrigan de rembarquement amphibie sur des plages du Morbihan. Soutenue par divers bâtiments de la marine nationale, parmi lesquels le croiseur-école *Jeanne-d'Arc* et le transport de chalands de débarquement *Ouragan*, la 9ᵉ division d'infanterie de marine devait exécuter des opérations de rembarquement sous la pression d'une attaque adverse aéroterrestre.

La manœuvre Korrigan vient d'être décommandée, comme elle l'avait déjà été, pour les mêmes raisons financières, en 1983. L'an dernier, elle mettait en jeu la même division.

Apparemment, les autorités prétextent de la présence de la 9ᵉ division, en 1983, au Liban et, en 1984, au Tchad pour laisser entendre qu'elle a eu tout loisir de s'entraîner, en vraie grandeur, sans le besoin d'un exercice supplémentaire en Bretagne. Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a lui-même avancé l'argument que toute comparaison avec 1984 doit être interprétée avec prudence, car, a-t-il dit récemment à des députés, *« l'activité de 1984 dans les unités a été supérieure aux prévisions en raison des opérations extérieures ».*

M. Hernu n'a pas pu nier pour autant que l'activité des unités continuera de diminuer en 1985, même s'il espère que la qualité opérationnelle n'en sera pas affectée du fait des progrès accomplis dans l'entraînement dit par simulation.

Il n'en reste pas moins que le nombre de sorties des régiments, dans l'armée de terre, avec leurs matériels, sera réduit : on parle de quarante à quarante-cinq jours par an, au lieu de cinquante en 1984. L'entraînement des grandes unités (divisions et corps d'armée) lors de grandes manœuvres en terrain libre sera, lui aussi, réduit et, parfois, remplacé par de simples exercices d'état-major qui n'ont pas la même valeur. On peut en dire autant de la marine, avec moins de cent jours de mer par an pour les navires de combat, et de l'armée de l'air, où le niveau d'activité sera inférieur à quatre cent mille heures de vol (alors que l'objectif est de quatre cent vingt mille heures).

C'est la conséquence de la rigueur imposée aux armées, comme à toutes les administrations publiques en 1985.

Dans le cas présent, cette austérité dans l'activité d'instruction et d'entraînement des grandes unités militaires a de quoi surprendre, venant d'un gouvernement et d'un ministre de la défense, en particulier, qui ont toujours voulu sauvegarder, intact et dynamique, le contenu du service militaire. Un contingent qui s'ennuie dans les casernes, faute de pouvoir s'extérioriser dans des activités opérationnelles qui sont sa raison d'être sous l'uniforme, est un contingent qui se posera des questions sur sa finalité et sur sa mission.

En 1974, des appelés oisifs avaient pu, par des manifestations dans la rue, désorganiser la « machine » militaire.

JACQUES ISNARD.

● *Nominations militaires.* — Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 10 octobre a promu ingénieur général de deuxième classe les ingénieurs en chef de l'armement Niels Aschehoug et Guy Charlet.

EN BREF

Premiers clichés des anneaux d'Uranus

Deux chercheurs américains, MM. Richard Terrile, du Jet Propulsion Laboratory, et Bradford Smith, de l'université de l'Arizona, ont réussi à prendre les premières photographies des anneaux d'Uranus. Pour mener à bien cette opération, les deux chercheurs, qui ont pris leurs clichés en avril à partir de l'observatoire chilien de Las Campenas, ont eu recours au traitement d'image par ordinateur. Depuis mars 1977, les astronomes connaissaient l'existence de ces anneaux, qui seraient au nombre de cinq et dont le plus lointain serait situé à environ 48 000 kilomètres de la septième planète du système solaire.

Une précision du ministère de l'intérieur sur les mutations aux renseignements généraux

Après notre article sur les mutations intervenues à la sous-direction des courses et des jeux de la direction centrale des renseignements généraux (*le Monde* du 10 octobre), le ministère de l'intérieur nous a fait parvenir une précision, visant notre affirmation selon laquelle *« les liens tissés pour les besoins du service par les policiers des courses et des jeux avec leur « milieu » correspondant, sont parfois critiqués pour leur trop grande ambiguïté ».* Selon le ministère de l'intérieur, cette phrase *« fait porter sur l'ensemble du personnel d'un service policier des accusations qui, dans le passé, ont pu être portées contre certains de ses membres. Les mutations qui viennent d'avoir lieu ont pour but d'améliorer l'efficacité de ce service ».*

Ces mutations sont au nombre de deux : celle de M. Roger Le Doussal, sous-directeur du service des courses et des jeux, qui est remis à la disposition de la direction centrale des renseignements généraux, et celle de M. Bernard Orengo, nommé chef du service départemental des RG pour la Creuse et jusqu'alors affecté au service des enquêtes à la sous-direction des courses et des jeux. Elles sont liées aux mises en cause des pratiques de ce service, notamment par *le Canard enchaîné*, à propos de la composition de certains conseils d'administration de casinos français. Dans l'entourage de M. Le Doussal, dont la nouvelle affectation n'a pour l'instant pas été précisée, on tient à préciser que les accusations de l'hebdomadaire sont *« entièrement fausses ».*

Un puits de pétrole en feu en Indonésie

Un puits de pétrole du champ indonésien offshore de Bekapai (près de la côte de Kalimantan, ex-Bornéo) est entré en éruption le 2 octobre, projetant du pétrole léger, du gaz et du sable. Trois jours après, une équipe du « pompier volant » Red Adair est allée sur la plate-forme et a pu fermer les vannes de la tête du puits. Des injections d'eau de mer sous pression ont été entreprises le 7 octobre pour refouler les hydrocarbures dans le bas du puits.

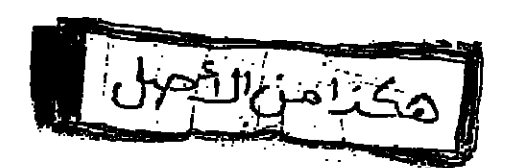
Mais une deuxième éruption s'est produite le même 7 octobre. Désormais, il faut songer à forer un ou plusieurs puits déviés qui iront rejoindre le puits endommagé pour y injecter des produits colmatants. Le débit du pétrole qui s'écoule dans la mer est estimé à 650 mètres cubes par jour.

● *Nominations de magistrats.* — Sur proposition du Conseil supérieur de la magistrature, réuni le 10 octobre à l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand, ont été nommés :

— premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, M. Jacques Petit ;

— président de chambre à la cour d'appel de Versailles, M. Jean Lesire ;

— président de chambre à la cour d'appel de Paris, M. Jean Senselme.



UN SYMPOSIUM INTERNATIONAL A PARIS

Les représentants de vingt-six métropoles s'interrogent sur la ville de demain

Sur l'initiative du conseil régional d'Ile-de-France, les responsables au plus haut niveau de vingt-six grandes villes du monde (1) représentant une population de plus de 400 millions d'habitants se réunissent à Paris, jusqu'au 12 octobre, dans le cadre d'un symposium baptisé Metropolis 84.

Il a pour objet la mise en commun des données connues aujourd'hui sur le développement des grandes cités du Nord et du Sud et la création d'une structure de réflexion et de prospection permettant de jeter les bases d'actions concrètes de coopération. M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, et M. Jacques Chirac, maire de Paris, sont attendus le vendredi 12 octobre pour la clôture du symposium.

En soixante-quinze ans, de 1900 à 1975, le nombre des villes « millionnaires » dans le monde a décuplé : les prévisions des Nations unies fixent leur nombre à 589. Dans le même temps, celui des cités de plus de 5 millions d'habitants a été multiplié par 20. Depuis le début du siècle, la population des vingt-cinq plus grandes villes du monde a plus que *quadruplé et sera multiplié* par 8 ou 10 en l'an 2000 ; leur taille moyenne passera de 2 à 16 millions d'habitants, et elles regrouperont 6 % de la population mondiale et 12 % de la population urbaine.

Parallèlement, on constate un glissement géographique des très grandes villes, qui sont désormais beaucoup plus nombreuses dans le tiers-monde. En l'an 2000, plus de la moitié des vingt-cinq villes de plus de 10 millions d'habitants et près de *la moitié des villes de plus de 4 millions* d'habitants seront situées en Asie, car, si les métropoles occidentales ont stabilisé leur croissance dans les années 60, les métropoles du Sud continueront à se développer jusqu'au début du troisième millénaire.

La forte augmentation de la population mondiale, multipliée par 4 de 1900 à l'an 2000, n'est pas la seule cause de la croissance urbaine : le mythe des villes « pôles d'emploi » et terres de toutes les promesses accentue cette évolution. La population urbaine sera, en effet, multipliée par 16 pendant la même période.

Le symposium Metropolis 84 n'a pas pour objet d'établir un bilan comparatif de telle ou telle forme de développement ou d'imposer des modèles tout faits. *« Il appartient à chacun,* estime M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France et promoteur du symposium, *de choisir les orientations de son développement. L'objet de Metropolis 84 est bien de permettre aux responsables des grandes métropoles de mettre en commun un capital d'expériences. Avec un espoir : maîtriser mieux le développement urbain pour apprendre à vivre dans la ville de demain. »*

Quatre axes de réflexion ont été fixés pour les participants : la démographie, l'économie, les transports et le cadre de vie.

● *Démographie :* quels enseignements doit-on tirer, par exemple, de la croissance du Caire (350 000 habitants nouveaux chaque année) dans le temps où Londres perd les siens (2 000 000 d'habitants ont quitté la capitale anglaise en vingt ans ?)

● *Economie :* comment combiner les outils (opérations d'aménagement, aides aux entreprises, incitations fiscales) pour mener la nécessaire reconversion des métropoles occidentales et accompagner *les mutations* des villes à *mono-activités* du tiers-monde ?

● *Transports :* un schéma idéal pour toutes les villes représentées est impossible à dessiner. A Los Angeles, 97 % des déplacements se font en automobile. A Moscou, c'est le contraire : 93 % des déplacements sont assurés par le métro, le train et le bus. Pékin préfère les transports individuels (60 %), mais essentiellement à vélo (3 millions de cyclistes quotidiens). Metropolis 84 devrait permettre la confrontation des solutions et une réflexion sur l'apport des technologies nouvelles, en particulier l'impact du train à grande vitesse. Cette réflexion s'accompagnera immanquablement du débat sur le financement des systèmes de transport et sur les organismes chargés de leur gestion et de leur exploitation.

● *Cadre de vie :* les fortes concentrations humaines s'accompagnent des difficiles dossiers de l'assainissement, de la pollution, de la collecte et du traitement des déchets. Le *dépérissement des centres des villes* du Nord pose à celles-ci le problème de la protection du patrimoine urbain.

Au total, les promoteurs de ce symposium d'un genre nouveau ont une ambition : *« Une meilleure connaissance mutuelle, base nécessaire à des actions concrètes de coopération ».* Avant même que les travaux s'achèvent, on sait déjà, comme l'ont souhaité les membres du comité d'orientation, qu'un secrétariat permanent des grandes métropoles devrait être créé et installé à Paris afin de faciliter des échanges qui pourraient s'avérer fructueux pour tous.

OLIVIER SCHMITT.

(1) Montréal, New-York, Los Angeles, Mexico, Sao-Paulo, Buenos-Aires, Abidjan, Addis-Abeba, Le Caire, Djeddah, Rome, Madrid, Paris, Bonn-Cologne, Luxembourg, Londres, Amsterdam, Copenhague, Moscou, Pékin, Tokyo, Osaka, Shanghai, Bombay, Calcutta et Colombo. Quatre villes, pour des raisons politiques évidentes, n'ont pas été invitées : Bagdad, Téhéran, Lagos et Manille.

Un moratoire sur les nouvelles constructions dans la vallée de la Tarentaise ?

Grenoble. – Le gouvernement devrait décider dans les prochaines semaines un « moratoire » sur toutes les nouvelles constructions dans les stations de sports d'hiver de la vallée de la Tarentaise (Savoie). Avec ses deux cent soixante-cinq mille lits touristiques et ses vastes domaines skiables – une vingtaine de stations dont Val-d'Isère, Tignes, les Arcs, La Plagne, Courchevel, Méribel, les Ménuires, Val-Thorens, – cette vallée est devenue une énorme « machine » touristique qui se bloque plusieurs fois pendant l'hiver lorsque les skieurs se rencontrent sur l'unique voie d'accès (la RN 90).

La création des plus grandes stations de sports d'hiver, suscitée et organisée au début des années 70 par le « Plan neige », n'a pas été accompagnée d'une restructuration complète du réseau routier de la vallée de la Tarentaise. Lors de sa visite en Savoie, le 6 septembre, le président de la République a rappelé avec une pointe d'ironie : *« Ce n'est pas moi qui ai créé vos belles stations savoyardes. J'ai envie de vous dire, et c'est une lapalissade, que si cela avait été fait en même temps* (les travaux de la RN 90), *nous n'aurions pas à le faire aujourd'hui. Nous avons déjà consenti de sérieux efforts, mais comprenez qu'il est difficile de réaliser en cinq ou six ans ce que d'autres n'ont pu faire en trente. »*

Les responsables de la direction départementale de l'équipement de la Savoie estiment que si la différence s'accroît encore entre la capacité d'hébergement de la Tarentaise et la demande de trafic – elle atteint, 17 jours par an, 20 000 véhicules par jour, et, certains samedis de février, des « superpointes » de 33 000 véhicules par jour, – des encombrements d'une ampleur sans précédent pourront alors se produire. *« La sécurité des usagers est en cause en raison des risques importants de chutes de pierres, coulées de terre ou précipitations neigeuses pouvant bloquer des milliers de personnes pendant plusieurs heures dans les intempéries, voire atteindre directement des véhicules*

De notre correspondant

ou des personnes », précise la DDE. De même, la SNCF parvient à transporter 40 000 passagers par jour en période de pointe, mais l'infrastructure disponible ne permet pas d'aller au-delà.

Les travaux entrepris récemment sur la RN 90, d'un montant de 200 millions de francs, destinés notamment à faire disparaître plusieurs passages à niveau qui « saucissonnaient » le trafic, n'ont pas permis d'améliorer *sensiblement la* circulation sur cet axe surchargé. Un deuxième plan routier est actuellement à l'étude, qui élargirait à trois voies et, pour certaines sections, à deux fois deux voies, la RN 90. Ces travaux sont qualifiés de « gigantesques » par la direction départementale de l'équipement de la Savoie, mais ils sont urgents si l'on ne veut pas que, très vite, la vallée s'asphyxie. Le coût de cette nouvelle route pourrait dépasser le milliard de francs pour un itinéraire d'une trentaine de kilomètres seulement entre Albertville et Moûtiers.

Toujours davantage de lits

En attendant que s'ouvre enfin cette « voie royale » menant aux plus grandes « usines à skier » françaises, les pouvoirs publics voudraient mieux contrôler les nouveaux projets immobiliers en Tarentaise. En effet, actuellement dorment dans les cartons des promoteurs 1 million de mètres carrés de surfaces constructibles – soit environ quatre-vingt mille lits – déjà autorisés et qui n'ont pas pu être occupés en raison principalement de la récession des ventes de studios et d'appartements en montagne. D'autres projets, notamment à La Plagne, 100000 mètres carrés, à Seez-Montvalezan, 60000 mètres carrés et à Sainte-Foy-Tarentaise, 110000 mètres carrés, attendent l'accord du Comité des unités touristiques nouvelles (UTN). *« Si, brutalement, la construction en montagne reprenait avant que le problème de la RN 90 soit définitivement résolu, nous irions à la catastrophe »,* affirme M. Yves Dauge, directeur de l'urbanisme et des paysages au ministère de l'environnement.

Paradoxalement, les maires des stations, qui réclament haut et fort, depuis de nombreuses années, un plan d'urgence pour la RN 90, continuent de demander des autorisations supplémentaires pour augmenter le nombre des lits touristiques. Une telle situation ne peut se perpétuer, et l'Etat semble aujourd'hui bien décidé à agir, en faisant, notamment, participer ceux qui profitent directement des retombées de « l'or blanc ». *« Jusqu'à présent, c'est l'Etat qui a déroulé le tapis en réalisant pour le compte des promoteurs les infrastructures, notamment routières »,* souligne un fonctionnaire du ministère de l'équipement (1). L'Etat s'apprête donc à ouvrir une négociation avec les principaux aménageurs de la vallée de la Tarentaise – les promoteurs mais aussi les maires – afin d'obtenir leur concours pour le financement du deuxième programme de travaux de la RN 90.

Un précédent financier existe puisque, depuis deux ans, les exploitants de remontées mécaniques de cette même vallée versent 2 % de leur chiffre d'affaires au conseil général de la Savoie, cet argent servant aux travaux réalisés actuellement sur la RN 90. Lors de la construction de nouveaux lits touristiques en Tarentaise, les promoteurs devront prochainement inclure une participation au financement de la future voie d'accès aux stations savoyardes. *« Il nous faudra désormais participer à notre destinée »,* admet avec réalisme et résignation M. Marzolf, directeur de la station de La Plagne.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) A l'exception de la station de Flaine (Haute-Savoie), ce sont l'Etat ou les départements qui réalisèrent les routes d'accès aux nouvelles stations de sports d'hiver.

SOCIÉTÉ

LE REGROUPEMENT DES FAMILLES IMMIGRÉES

Arrêt ou coup d'arrêt ?

De toutes les mesures adoptées en conseil des ministres, mercredi 10 octobre, pour mettre un terme à l'immigration clandestine, celle qui vise le regroupement familial autour d'un immigré déjà installé en France retient l'attention par sa portée symbolique et par ses conséquences sur la vie quotidienne des travailleurs étrangers. Elle mérite d'être éclaircie. Entre l'énoncé d'une telle décision, où chaque mot semble pesé, et sa mise en œuvre concrète par les acteurs concernés – pays d'origine, administration française, municipalités – se glissent en effet interprétations et pesanteurs.

Arrêt ou coup d'arrêt ? Fin du regroupement familial ou simple *restriction* ? Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité, défend vigoureusement la seconde interprétation, et, dans l'absolu, la délibération du conseil des ministres lui donne raison : le regroupement familial ne peut plus se faire *a posteriori*, par la régularisation d'une famille venue en France sous un prétexte touristique, mais il est en principe toujours possible si la famille formule une demande depuis le pays d'origine. Tout dépend alors du sort qui sera fait à cette demande par les diverses administrations chargées de l'apprécier, de juger de l'état du logement de l'immigré désireux de vivre avec sa famille, d'estimer si ses ressources sont « *stables et suffisantes* ».

Contradictions

C'est à ce niveau que la dimension évidemment dissuasive de la décision adoptée mercredi peut se transformer en refus catégorique, que la petite porte laissée entrouverte par Mme Dufoix peut n'être qu'une illusion. C'est l'avis de la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigés (FASTI), qui condamne d'emblée « *une atteinte portée au droit de vivre en famille* ». Un problème n'est par exemple pas clarifié : quel sera le sort des familles déjà installées en France mais ayant déposé récemment un dossier de régularisation ? Seront-elles reconduites à la frontière ? Selon quels critères leurs demandes seront-elles appréciées ? Fera-t-on intervenir la discrimination, quelque peu arbitraire, de la date d'arrivée en France ? On comprend, alors, que la FASTI annonce, dès aujourd'hui, qu'elle s'opposera « *par tous les moyens à l'expulsion des femmes et des enfants d'immigrés* ».

La CIMADE (service œcuménique d'entraide), elle aussi, « *s'opposera à toute reconduite à la frontière des familles* ». Sa position éclaire fort bien les contradictions potentielles de la décision gouvernementale. La CIMADE soutient les deux objectifs du gouvernement – arrêt de l'immigration mais insertion des étrangers déjà installés. Elle estime même que la nouvelle procédure d'introduction, sous contrôle de l'Office national de l'immigration (ONI) et depuis le pays d'origine, garantit des « *conditions décentes* » de logement des familles et peut leur assurer une meilleure insertion dans la société française. Mais, ajoute-t-elle, « *les critères de logement demandés pour cette introduction constituent un blocage parfois insurmontable pour nombre de familles* ».

Le problème est double. D'une part, il faudrait que le gouvernement engage, selon la formule de la CIMADE, un « *gigantesque effort* » pour le logement social des immigrés. Or il n'est pas sûr que les premières dispositions adoptées en ce domaine, mercredi, soient suffisantes, pénurie économique oblige. D'autre part, il faudrait s'assurer que les municipalités jouent le jeu et cessent, comme c'est actuellement souvent le cas, de refuser l'accès au logement pour les regroupements de familles immigrées. Nombre de maires ont introduit, dans les faits, le critère discriminatoire des « quotas » d'immigrés et entravent ainsi tout rapprochement des familles. L'un d'eux était d'ailleurs présent à la table du conseil des ministres : M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne (Rhône) et ministre de la défense, est poursuivi par la CIMADE, justement, devant le tribunal administratif pour avoir refusé de délivrer des certificats de logement à des familles étrangères en vue de regroupements familiaux...

Les scrupules de Mme Dufoix ou de ses collègues de la justice et de l'intérieur, MM. Badinter et Joxe, sont indéniables. Ils voudraient assumer le combat contre les « *clandestins* » dans le respect des engagements passés. Ils se sont opposés à toute révision des dispositions législatives en vigueur – en matière de contrôles d'identité, de reconduite à la frontière ou à propos de la loi d'octobre 1981 sur l'immigration, – et l'ont emporté. Mais l'inquiétude des organisations de soutien aux immigrés est justifiée par le fait que les mesures prises mettent en œuvre une machinerie administrative, policière notamment, dépendent de rouages bureaucratiques et sont à la merci de l'attitude des maires. A l'inverse, les mesures favorables à l'intégration des immigrés sont plus dépendantes du volontariat des acteurs sociaux, et sont donc plus aléatoires.

EDWY PLENEL.

« Livraison » d'un jeune Tamoul

Les mesures pour arrêter l'immigration mettent en action une machinerie judiciaire et policière dans laquelle l'individu est parfois peu de chose. Le témoignage de Me Thierry Garby, avocat au barreau de Paris, dans une lettre ouverte au président de la République, l'illustre à propos du cas d'un jeune Tamoul, membre de cette minorité actuellement réprimée à Sri-Lanka.

« Mercredi 26 septembre, 17 heures, un homme tente de traverser la chaussée hors des passages cloutés. Un policier l'en empêche et contrôle ses papiers. L'homme s'appelle M. Il est Tamoul, originaire de Sri-Lanka. Il n'a pas de titre de séjour, le policier l'emmène au poste.

» Jeudi 27 septembre, 17 heures, M... comparaît devant la 23e chambre du tribunal de Paris. Il peut être condamné à une amende, à l'emprisonnement, mais surtout à être reconduit à la frontière, c'est-à-dire dans son pays. J'apporte au tribunal des documents indiquant qu'il a été à l'université l'un des leaders des Tamouls, qu'il est recherché par la police et que sa vie est en danger. J'explique ce qu'est en ce moment le génocide des Tamouls : massacrés par la population sous le regard bienveillant de la police, torturés, détenus sans jugement et souvent mis à mort par cette police. Je dis qu'on n'a pas le droit de le renvoyer dans son pays. Le tribunal ordonne sa reconduite à la frontière. »

Vendredi 28 septembre, bien qu'il ait fait appel et qu'un juge délégué ait ordonné que M. soit relaché afin de lui permettre d'organiser son départ vers un autre pays que le Sri-Lanka, M. n'est pas remis en liberté. Ce jour-là, il est emmené par la police à l'aéroport de Roissy. Son avocat s'inquiète. On lui répond que M. ne sera conduit vers un autre pays que s'il apporte un document prouvant qu'il s'en trouve un prêt à l'accueillir. Les délais sont trop courts.

A 17 h 55, l'avion décolle. Le 29 septembre à 9 h 40, atterrissage à Sri-Lanka. M. descend de l'avion, passe au contrôle de police. Sa famille l'aperçoit. La police l'emmène. Personne n'a de nouvelles depuis. *« Sera-t-il tué ? Combien de temps sera-t-il détenu ? A quel point sera-t-il torturé ?* demande Me Garby.

Les réactions

● LA CFDT estime que le gouvernement a choisi « *des moyens adaptés pour résoudre le problème de reconversion et s'attaquer à la pénurie de logements* » des immigrés. Il vient « *de confirmer qu'il n'entend pas céder aux pressions xénophobes en rappelant que l'insertion des populations immigrées reste un objectif fondamental* ». Mais pour la CFDT la réussite de cette politique repose sur « *un engagement résolu des collectivités locales, des entreprises et de l'ensemble des forces sociales* ».

● M. YVON GATTAZ, président du CNPF, se réjouit « *des mesures contre l'immigration clandestine. Le retour des immigrés dans leur pays ne peut marcher que s'il est assorti de règles très sévères contre l'immigration clandestine* ».

● M. ANDRE BILLARDON, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, estime que les mesures gouvernementales relèvent d'une « *démarche équilibrée* », « *traitant ce problème difficile de façon humaine, mais aussi réaliste et responsable* ».

● M. LIONEL STOLERU, ancien secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels et aux travailleurs immigrés de M. Giscard d'Estaing, estime que les mesures annoncées « *sont un emplâtre sur une jambe de de bois et ne serviront à rien* ». « *Le contrôle aux frontières sur l'immigration clandestine est illusoire*, selon M. Stoléru, *tant qu'il n'est pas suivi de contrôles en France.* »

● DANS « L'HUMANITE » du 11 octobre, M. Charles Silvestre, estime que les mesures concernant les regroupements familiaux « *sont plus que discutables* ». « *Il est impossible de traiter le problème de l'immigration*, ajoute l'éditorialiste de l'organe du PCF, *d'une manière saine et humaine si l'on ne mène pas, dans le même temps, une politique active de l'emploi, de justice sociale, de développement économique, une politique anti-crise (...). Isolé du reste, le « trop d'immigrés » est générateur de racisme. On connait la fable du radeau qui doit s'alléger : d'abord les malades et les faibles, ensuite on se bat...* »

SPORTS

VOILE

Gilles Gahinet est mort

Le skipper Gilles Gahinet est mort, mercredi 10 octobre, à l'hôpital de Nantes, des suites d'un cancer. Il était âgé de trente-sept ans.

Jusqu'au bout, Gilles Gahinet a gardé son secret. Les membres les plus proches de sa famille ont été avisés, lundi 8 octobre, de son hospitalisation. La veille, il avait réuni ses amis pour une ultime sortie en mer, à Belle-Ile. Son entourage l'avait trouvé fatigué. Il prétendait souffrir de coliques néphrétiques.

Marié et père d'un garçon depuis le début de l'année, Gahinet était l'une des grandes figures de la voile. Professeur de technologie, à Saumur, il avait abandonné l'enseignement pour se consacrer à sa passion : la mer. La notoriété, il l'avait principalement acquise en 1979, avec Eugène Riguidel, dans la première transatlantique en double, Lorient-les Bermudes-Lorient, en battant Eric Tabarly et Marc Pajot. Deux succès, également, dans Cowes-Dinard, un autre dans la course du *Figaro*, avaient marqué les grandes étapes de sa carrière.

Ses adversaires le considéraient surtout comme un ami. Ce Breton, originaire de Larmor-Baden (Morbihan), était devenu architecte naval. Il avait renoué, en 1984, avec les « transat » après trois années d'absence. Avec un catamaran baptisé *33-Export*, il prit même la tête de l'Ostar, jusqu'à ce qu'une fissure dans le mât le contraigne à rebrousser chemin. Au mois de juillet dernier, il participa, une dernière fois, à la course du *Figaro*.

● *Championnat du monde des 12 mètres.* – Le bateau italien *Victory 83* a remporté, mercredi 10 octobre, au large de Porto-Cervo (Sardaigne), le championnat du monde des 12 mètres, au terme de la quatrième régate gagnée contre *Azzurra*, le voilier italien, avec 1 min. 3 sec. d'avance.

Le Monde des livres

Un rêve du XVIIIe siècle

Dans son premier roman, Bernard Sichère réinvente le visage de William Beckford.

DES couleurs de Turner, des personnages de Gainsborough, Londres et Venise, mais aussi Madrid, Lisbonne, Paris, l'Europe tout entière du dix-huitième siècle finissant : on pourrait se croire dans un roman historique. D'autant qu'un homme, à la première personne, raconte sa longue vie (1760-1844) sur 364 pages d'un texte serré. Ce personnage, c'est l'écrivain anglais William Beckford, célèbre notamment pour un « conte arabe », *Vatheck*, mais en réalité méconnu, ignoré, oublié.

Dans la tradition du cosmopolitisme de l'époque, il a beaucoup voyagé, a vécu dans le Paris de la Révolution sans y être inquiété – probablement grâce à ses amitiés maçonniques – a rencontré Saint-Just et Cambacérès, mais aussi le marquis de Sade et plus tard Napoléon, Louis XVIII, Talleyrand. Il a vu Mozart et il était lié avec Pacchieroti, le plus grand castrat du moment. Féru de romans gothiques, William Beckford fit construire l'abbaye de Fonthill pour s'y retirer mais dut la vendre avant sa mort, faute d'argent. En ouvrant ce premier roman de Bernard Sichère, on pressent la biographie, prétexte à de vastes reconstitutions.

Il n'en est rien. Les amoureux des grandes « fresques » seront déçus « *car ce livre n'est pas un roman historique* », dit Bernard Sichère. « *Je n'ai pas voulu refaire une vie de Beckford, ni un essai ni une énième tentative de* Mémoires d'Hadrien. *C'est un rêve, une fiction historique* ». Pourtant, ce n'est pas non plus une biographie imaginaire. La chronologie de la vie de Beckford est respectée. « *Mais, évidemment, dès qu'on en vient aux gens qu'il a rencontrés, à leurs attitudes*, ajoute Bernard Sichère, *tout est seulement de l'ordre du possible. Je peux donc imaginer, interpréter.* » Tout s'organise alors dans le jeu du plausible et du désiré.

La technique romanesque, d'abord, n'est pas celle du roman historique, qui construit sa « vérité » à coup de faits, de dates et d'anecdotes. Ici, rien de tel. Les événements – la Révolution de 1789 par exemple – sont filtrés par la vision qu'en a Beckford, jamais analysés pour eux-mêmes. Le narrateur, lui aussi, a *un curieux rapport avec le temps*. Ceux qui l'entourent vieillissent, meurent, sont affectés par les années qui passent. Franchi, le seul ami qui traverse toute sa vie, devient peu à peu un vieillard rhumatisant dont les mains de musicien achoppent sur les touches du piano.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 17.)

Pierre Corneille, cet étrange monstre

Par Serge DOUBROVSKY

Le 1er octobre 1684 mourait l'auteur du « Cid ». Il avait été possédé, toute sa vie, par une passion héroïque et dérisoire.

ON nous avait légué un Corneille scolaire et squelettique : cinq ou six pièces, toujours les mêmes. Rodrigue, Horace, Auguste, Polyeucte, chaque héros était flanqué de l'héroïne correspondante et accompagné d'un mode d'emploi à la fois sommaire et contradictoire. Racine avait eu le mot juste, dans son éloge de Corneille : « *Quelle véhémence dans les passions !* » Mais bientôt, Voltaire le castre : « *On peut le plaindre de n'avoir point traité de vraies passions...* » Sainte-Beuve l'affadit : « *La moralité de ses héros est sans tâche...* » Corneille est voué pour longtemps à pontifier et bêtifier. Sur le tard, on lui réinjecte des vitamines : pour Faguet, Corneille, c'est Nietzsche ; pour Lanson, Descartes. Chaque époque enrôle le héros cornélien sous ses drapeaux. On est bien d'accord sur le fameux « *héroïsme* », mais l'acte héroïque, c'est quoi ? Triomphe du devoir sur l'amour ; exercice gratuit de volonté, pour le plaisir ; élan spontané d'une nature généreuse ; ascèse de nature quasi mystique ; pur machiavélisme politique ? Et bien d'autres choses encore ! Bref, le héros cornélien est un champion olympique de la course d'obstacles – mais vers quel but ?



CAGNAT.

Les images d'antan étaient moins fausses que fragmentaires. Lire trente-deux pièces était fatigant : on avait décrété ce vaste théâtre, en bloc, illisible et injouable, sauf exceptions. Le mérite essentiel de notre époque est d'avoir enfin rendu à Corneille ses dimensions, inégalées sauf chez Shakespeare ou Hugo. Vers le milieu de ce siècle, on s'est mis, tout simplement, à lire Corneille. Des travaux éclairants et novateurs – de Paul Bénichou, Octave Nadal, Georges Couton, Bernard Dort, entre autres – ont, pour la première fois, présenté un Corneille vivant, c'est-à-dire *complet*.

Rappelons, pour mémoire, ce jaillissement d'écriture presque continu sur cinq décennies. Avant *le Cid*, outre une tragicomédie au délire quasi élisabéthain, *Clitandre*, six comédies dites « *de jeunesse* », et qui l'ont conservée toutes : l'affrontement des couples, subtil et cruel, y annonce les plus aigus marivaudages.

Après *Polyeucte*, après les tragédies d'une simplicité exemplaire, voici les « *implexes* » : avec *Héraclius* ou *Othon*, l'identité du héros « maître de lui » se volatilise, dans des vertiges pirandelliens à couper le souffle. A mesure qu'on s'anchevêtre dans le lacis des intrigues, le monde cornélien *se renverse*. Don Diègue, sous les espèces de Sertorius ou de Syphax, s'amourache, le troisième âge masculin dépose le sceptre et s'embrase, tandis que les héritiers de Rodrigue s'alanguissent et que de redoutables amazones, à tête et à poigne solides, de Cléopâtre à Pulchérie, s'emparent du phallus défaillant...

(Lire la suite page 18.)

Le journal imaginaire d'un « collabo »

Eliane Aubert fait le portrait d'un homme ordinaire « trop vrai » pour ne pas susciter l'angoisse.

LE 2 janvier 1943, Antoine Sartori, un sous-officier à la retraite, décide de reprendre la rédaction d'un journal intime abandonné depuis le 14 octobre 1898. L'époque, il est vrai, excite la verve de ce petit homme gris de soixante-trois ans qui s'épanouit sous la botte nazie.

Journal d'un collabo n'est pas un roman de plus sur l'occupation, ses délices et ses malheurs. L'auteur, Eliane Aubert, nous y restitue avec force détails la vie *quotidienne à Paris en 1943*.

Le narrateur, « *veuf* » de sa femme et « *orphelin* » de sa fille, se complaît dans une médiocrité frileuse qui exclut tout sentiment. Il n'aime que les morts, car ceux-ci confortent son sens aigu de la propriété. L'homme n'est même pas un « salaud » que l'on pourrait haïr en toute bonne conscience ; les confidences mielleuses qu'il distille inspireraient plutôt de la pitié.

Cet anti-héros ne vit pas les événements. Il les subit, les juge ou les sublime du fond de son appartement sombre de la rue Sevestre, dans le dix-huitième arrondissement. Antoine Sartori souhaite la victoire de l'Allemagne, car celle-ci assurerait la pérennité de ses haines.

Notre homme a les distractions de ses ambitions : il écoute les émissions en langue française de la Voix du Reich, surveille les allées et venues des Oury, une famille juive de son immeuble, et enfin, deux à trois fois par semaine, il se rend chez sa cousine Angèle, *dont les talents culinaires excusent presque, à ses yeux, le gaullisme.*

Ce personnage sans aspérité ne pratique même pas la délation, sport si prisé durant ces années-là. Antoine Sartori met en tout de la tiédeur et de la retenue. Antisémite ? Certes, il l'est ; mais sans excès, à la française. Anticommuniste ? Evidemment ! Mais seulement parce que les ouvriers lui apparaissent comme l'avant-garde des hordes barbares qui menacent « *sa* » civilisation occidentale.

Antoine Sartori révèle, dans ses écrits intimes, bien d'autres qualités : zélateur du colonialisme et misogyne, il est, aussi, avare de ses deniers et de son souffle.

Eliane Aubert, dont nous avions pu lire l'an passé un roman historique (1), a tissé son livre comme une toile d'araignée. Cette chronique d'un homme au caractère mal trempé prend à la gorge et sécrète l'angoisse par sa douceur presque intolérable.

Le livre d'Eliane Aubert bascule lorsque cet homme sec recueille, dans son appartement, Yvonne, la fillette de ses voisins juifs qui ont été, à son grand plaisir, enfin déportés. Des rapports ambigus naîtront entre le vieux solitaire et l'enfant. Antoine Sartori se surprendra même à éprouver de la tendresse pour cette jeune juive traquée. Mais, très vite, ce collabo ordinaire fera amende honorable et livrera sa protégée à un milicien. Le livre se clôt sur ce premier « acte » du narrateur et sur la déception qu'il éprouve devant l'ingratitude de celle qu'il livre à la mort : « *Elle n'a pas eu un geste envers moi, n'a pas formulé un adieu. Elle ne méritait pas mon attention. Il m'a semblé qu'Yvonne n'avait jamais existé.* »

Yves Amiot dresse, dans *la Onzième Heure*, le portrait d'un préfet du régime de Vichy qui, jusqu'au bout, refusera « *la tentation du reniement* ». Dans un avant-propos, l'auteur prend soin de préciser que ce livre « *ne témoigne que pour l'ultime « dignité » de l'homme : celle de se juger lui-même* ».

On ne peut qu'éprouver une antipathie immédiate pour ce Jean Auburtain, qui véhicule les pires clichés sur la démocratie et qui voit dans l'avènement de Pétain « *le signe annonciateur d'une résurrection* ».

Yves Amiot écrit superbement, mais il faut bien du courage pour s'intéresser aux « *tourments* » d'un haut fonctionnaire de Vichy partisan d'une dictature en gants blancs.

PIERRE DRACHLINE.

★ **JOURNAL D'UN COLLABO, d'Eliane Aubert, Denoël, 222 pages, 74 F.**

★ **LA ONZIÈME HEURE, d'Yves Amiot, José Corti, 176 pages, 72 F.**

(1) *Le Temps des cerises* (Presses de la Cité).



ROMANS

Michel del Castillo sur la piste de Dina

Sandro, romancier, a devant lui plusieurs romans de confrères ; l'attire celui dont le titre évoque sa Sicile natale. L'auteur, Aldo Cassetto, publié chez son éditeur, lui est *inconnu*. Choc. La lecture lui révèle que cet Aldo est son frère et qu'il y *a un Brunetto, frère aussi. Alors, de* ce choc et des questions qui en surgissent, Sandro fait à son tour *un* roman...

Michel del Castillo montre ainsi que le roman dans les romans ne lui fait pas peur. A nous, d'abord un peu. Mais l'imbroglio *n'est pas* confusion, et nous nous passionnons *bientôt — style et métier du* romancier aidant — pour cette remontée dans le temps que domine Dina, la mère méconnue, amante superbe et épouse infidèle. De cette maudite, Sandro chante la gloire, qui est aussi un hymne à la liberté, vaste partition d'un chœur où ont leur place les autres fils aban*donnés, le père qui eut la garde du* légitime, Assou, la mère de Dina, qui vit son mari trop amoureux de leur fille.

Les souvenirs tissent la fresque-saga qui garde ses zones obscures. Est-il possible de comprendre l'in*constante Dina qui vole d'un lit à* l'autre, milite un temps dans l'antifascisme, abandonne les fruits de ses amours, est à la fois monstre repoussant et déesse fascinante ? De surcroît, comment imaginer un frère jamais vu, atteindre à la vérité par les seules pistes romanesques, remonter à la source qui dévoilerait tout *puisqu'« il n'y a pas de commencement. »*

Renouvelant le thème de la quête de soi par l'enquête sur les siens, Michel del Castillo nous offre une belle histoire d'ombres et de lumières et riche de passion. — P.R.L.

★ **LA GLOIRE DE DINA, de Michel del Castillo, le Seuil, 404 p., 82 F.**

La rescapée de l'Atlantide

S'il faut en croire Platon, neuf mille six cents ans avant J.-C., disparut en une nuit et un jour une île *située face aux Colonnes d'Hercule.* De François Bacon (1621) à Pierre Benoît (1919), il ne manque pas de romans inspirés par l'Atlantide, dont l'existence — Haroun Tazieff en est garant — est de moins en moins contestée. Dernier en date, celui de Danièle Calvo Platero, qui nous raconte le mythe par la voix *d'Akakallis, jeune princesse qui fuit* le royaume de son père pour l'amour d'un prince charmant venu d'une île inconnue, celle des Atlantes. Hélas pour l'amoureuse, c'est au cours de sa nuit de noces que Poséidon déclenche sa colère. Cependant, il l'épargne, et la belle princesse se réfugie en Egypte, où *elle raconte le drame* aux prêtres lors d'une « grande initiation ».

Cette histoire de l'Atlantide, qui n'est pas un « remake », nous propose une allégorie — les dieux punissent qui enfreint la loi — et le portrait bien attachant, et somme toute moderne, d'une femme *prise* entre sa nature humaine et un des*tin qui la dépasse. Quelque chose* comme sainte Akakallis, élue et mystique, sensuelle et tourmentée. Presque théâtrale par l'abondance des dialogues, faisant sa part à l'ésotérisme sans négliger l'aventure, voici une belle histoire dont l'auteur a su se faire l'aède avec bonheur. — P.-R. L.

★ **LES AMANTS D'ATLANTIS, de Danièle Calvo Platero, Olivier Orban, 321 p., 79 F.**

Etienne Barilier et l'Eve du futur

Avec ce récit d'Etienne Barilier — l'amour avec une femme conditionnée, une espèce d'automate parce que décervelée et partant totale*ment soumise, — on peut évoquer* Villiers de l'Isle-Adam ou Hoffmann, mais il n'y a jamais la folie de l'un ou le délire de l'autre ; le fantastique et le fantasmatique sont au *rendez-vous, avec l'émotion* et l'humour, mais l'invraisemblable ne l'emporte pas tout à fait dans cette histoire folle. Sans doute parce que plus qu'un conte elle est une *fable* et que, à travers ces « robots », c'est l'Eve éternelle des possessions absolues, *l'inaccessible* toujours quêtée, que le peintre faussaire possède jusqu'à... Mais on ne dévoile pas la fin du rêve de l'amour à son extrême.

Avec des personnages qui sont Marcel ou Stéphane mais aussi Eryximaque et Aristophane, *Etienne* Barilier nous invite à une autre fabulation. Six hommes et une femme réunis dans un hôtel moderne en une célébration du Banquet platonien. Pièce de théâtre sans indication de mise en scène, échanges de *pensées,* discours sur la fraternité, la beauté (entre autres), c'est là un *texte d'une belle écriture,* une œuvre de moraliste avec ce qu'il *faut de sourires qui grincent, de* références qui illustrent sans alourdir, de formules qui frappent. — P.- R. L.

★ **LA CRÉATURE, d'Etienne Barilier, Julliard-L'âge d'homme, 170 p., 75 F.**

★ **LE BANQUET, d'Etienne Barilier, L'âge d'homme, 112 p., 59 F.**

Les rencontres du quatrième type de Mariette Condroyer

L'espace n'est pas toujours comme on croit. Un soir, on découvre un quartier ne figurant sur aucun plan de la ville. Baigné d'une *lumière différente, soumis à un cli*mat tropical. Juste derrière les entrepôts.

Hugo, architecte, ne veut pas croire Julia, son amie, bibliothécaire, quand elle lui fait le récit, nuit après nuit, de ses étranges *voyages. L'univers qu'elle explore* ressemble au rêve : même flou d'ensemble, même précision des détails. Peu à peu, Julia croit comprendre : elle passe régulièrement sur l'autre versant des mots et se retrouve dans une scène d'un *roman inconnu.*

Un personnage de ce livre introuvable, *sous les apparences* d'un beau jeune homme, est venu la chercher. Car la fiction parfois envahit le réel. Comme si Emma Bovary était dans votre jardin.

L'intrigue est parfaitement invraisemblable. Mais le lecteur marche, *pris par la vivacité de ce fantastique* mené tambour battant. On pressent que Mariette Condroyer, qui avait publié un recueil de nouvelles en 1980 chez Gallimard, *Contes d'amour et de mort,* est scénariste de films. Ce premier roman nous donne une vive leçon d'irréalité. — *R.-P. D.*

★ **EMMA BOVARY EST DANS VOTRE JARDIN, de Mariette Condroyer, Robert Laffont, 184 p., 65 F.**

Claudine Jardin et la fuite du temps

Un ballet de la vie et de la mort, *trois générations en scène* ; tel se présente le roman de Claudine Jar*din, nourri d'une longue expérience* et qu'enrichit l'attention chaleureuse aux êtres.

Noël approche. Enfants et petits enfants vont se retrouver chez le patriarche, Charles, et Madeleine, son épouse. Comme dans certaines *réunions de famille,* on ne sait pas bien, tout d'abord, qui est qui et *quels sont les rapports des partici*pants entre eux. Peu à peu, le récit s'organise, les fils se nouent entre le passé et le présent, entre Cécile — le personnage central — et Raphaël, son ex-mari, Pierre et Jeanne, ses parents, Elisabeth et Martine ses filles, Serge, son second mari, ses frères, la vieille *servante ronchon, Berthe, d'autres* encore.

De même qu'à seize ans Cécile avait jeté son bonnet par-dessus les moulins, Elisabeth, aujourd'hui, s'oppose à elle, et elle en souffre comme elle a fait jadis souffrir ses *parents. Au milieu de son âge,* elle fait le compte de l'acquis. Enfin, elle comprend *ceux qui l'ont précédée* sur le chemin, menacés à plus ou moins longue échéance, emportés même brutalement, comme Charles, à deux doigts de la fête qu'il avait organisée.

Bientôt, ce sera le tour de Pierre. *La fin de ce père, futile par élégance* et sagesse, est le sommet pudique d'un livre qui gagne en plénitude à chaque page. Désormais, la génération de Cécile est en première ligne et déjà Raphaël est visé. Pour ceux qui aiment les « clés », disons qu'à *ce Raphaël Pascal Jardin n'est pas* tout fait étranger, avec sa fougue et *son génie torturé, tandis que Jean* Jardin, son « Nain Jaune », se profile derrière la personne de Charles et que Paul Morand traverse ce microcosme en courant, comme il se doit. — G. G.-A.

★ **COMME UNE AMIE..., de Claudine Jardin, Julliard 270 p., 70 F.**

A LA VITRINE

ÉCRITS INTIMES

Francis Giauque aux frontières du silence

La ronce physique de l'angoisse, les tortures de la maladie mentale, nul n'en a mieux parlé qu'Artaud. Ses *cris de douleur, de rage,* sont devenus l'objet d'un tel culte qu'on *a oublié la souffrance qu'ils expri*maient. Le mal physique mis en mots, avec le temps, est devenu l'emblème de la malédiction humaine. Jusqu'à conquérir une bien involontaire décence.

Rien de tel avec le *Journal d'enfer* et les *Poèmes inédits* de Francis Giauque. Qu'il parle d'Anne, *la femme rencontrée trop tard,* ou d'Anna, qui trop lui ressemble, qu'il griffe ses insomnies de mots ou écrive à Georges Haldas des lettres qui sont peut-être ses plus beaux poèmes, nul écran entre le lecteur et cet homme qui a mal. *« Depuis quelques mois, la maladie m'a de nouveau réduit à une condition animale. C'est la peur panique, peur de tout, des bruits, des sons, des paroles, des gestes, de la vie. L'alcool m'a aidé durant un certain temps, maintenant c'est fini. Mon seul espoir réside dans la drogue. Mais voilà, je n'ai pas d'argent... »* Le suicide ou la clinique. *« J'ai l'impression qu'une vague de fond va de nouveau me submerger. »*

A trente et un ans, en 1965, Francis Giauque s'est suicidé. Il disait à Georges Haldas : *« Si je devais me suicider, fais, je t'en supplie, que ce recueil paraisse. Il pourra toucher, je crois, tous les malheureux qui n'ont plus d'espoir ou qui vivent dans l'univers de la souffrance. »* On est ici aux bornes de la nuit, aux frontières du silence. — G. B.

★ ***JOURNAL D'ENFER et POÈMES INÉDITS,* de Francis Giauque, Éditions Papyrus, 117 p., 76 F.**

• DERNIÈRES LIVRAISONS

• RILKE entretient une longue correspondance avec sa « chère Merline » d'août 1919 jusqu'à sa mort en décembre 1926. Un choix de lettres (1919-1922), réédité aujourd'hui, illustre la passion artistique du poète en attente d'« influences » jusqu'à l'acte créateur victorieux des *Élégies de Duino.* (Rainer Maria Rilke : *Lettres françaises à Merline,* Le Seuil, 190 pages, 69 F).

• MARIANNE AURAIT DOUZE SOUPIRANTS : c'est le nombre auquel s'est sagement limité le journaliste Jean Bothorel. Il brosse d'une plume acérée le portrait de douze candidats éventuels à la présidence de la République, l'histoire devant dire s'il a « mis dans le mille ». (Jean Bothorel : *Lettre ouverte aux douze soupirants de l'Élysée,* Albin Michel, 182 pages, 49 F.)

• L'AMOUR se traduit dans la plupart des langues. Mais son expression menace par ce qu'elle contient de malentendu. L'être aimé, l'amour du prochain, l'amour de soi, l'amour des démunis, autant de vocables qui peuvent inspirer la violence, tout comme le désir d'échapper à la « fatalité » du sentiment amoureux. Alain Finkielkraut, qui peignit naguère *le Nouveau Désordre amoureux, en collaboration avec Pascal Bruckner,* interroge notre rapport à l'Autre pour *« mieux penser le réel ».* (Alain Finkielkraut : *la Sagesse de l'amour,* Gallimard, 200 pages, 65 F.)

• JEAN-FRANÇOIS LYOTARD a rassemblé deux essais sur l'œuvre du peintre Monory, distants de dix ans. Lyotard, en analysant et en confrontant les deux moments de l'œuvre, tente de jeter *« les bases d'une philosophie des arts post-romantique »* (Jean-François Lyotard : *l'Assassinat de l'expérience par la peinture, Monory,* le Castor astral, 156 pages, 68 F.)

• L'ÉTAT EST PARTOUT, coûte de plus en plus cher. Pour Jean-François Revel, ce sentiment est répandu dans l'opinion publique. L'hypertrophie de l'État et les moyens qu'il convient de mettre en œuvre pour y remédier sont en tout cas le thème dominant des chroniques que J.-F. Revel a données au *Point,* et qu'il a réunies dans un volume. (Jean-François Revel : *le Rejet de l'Etat,* Grasset, 308 pages, 69 F.)

• UN GRAND PROFESSIONNEL DU SPECTACLE, Pierre Dux, confie ses réflexions sur la vie et les gens du théâtre et ses amitiés. C'est aussi un grand-père heureux, qui dédie ses souvenirs à sa petite-fille Eulodie. (Pierre Dux, *Vive le théâtre !,* Stock, 342 pages, photos, 98 F.)

• « LES ÉGLISES, sur les routes, l'été, par les grandes chaleurs sur la plaine, remplacent les rivières. Elles sont aussi fraîches que l'eau profonde... ». Telle est l'une des images simples et bucoliques qui défilent dans les nouvelles et les petits croquis *en prose de Jean-Claude Ponçon.* Alphonse Boudard, qui a connu J.-C. Ponçon il y a vingt ans, en sanatorium, présente ce « poète qui chante les quatre saisons ». (Jean-Claude Ponçon : *Les Hauts du Loir,* illustrations d'Alain Ponçon, Editions Alphonse-Marré, Panoptès, 1 et 1 bis, impasse de l'Astrolabe — 75015 Paris, 128 p., 85 F).

• FRANZ CIMBALLI, le « Tintin de la haute finance », dont les aventures ont fait le succès *de Money, Cash et Fortune et le bonheur de son* créateur Paul-Loup Sulitzer, est de retour. Piégé dans un boycottage financier, il affronte un redoutable adversaire : une « déesse aux yeux de braise » plus « dangereuse que le crotale »... (Paul-Loup Sulitzer : *Cimballi-Duel à Dallas,* Edition n° 1, vol. relié, 228 p., 49 F).

• QUE SAVEZ-VOUS DES AMIS DE LUCIFER, de la Famille d'amour, de l'Ange de l'Éternel ? Ce sont des sectes parmi des centaines d'autres certes moins connues que celles de Jim Jones ou de Moon, mais dont les rites ne sont pas moins mystérieux. Deux journalistes, C. Plume et X. Pasquini, ont dressé le catalogue des sectes et des sociétés cachées du monde entier qui rassemblent des centaines de millions de fidèles. Un entretien avec le député Alain Vivien, auteur du rapport sur les sectes, clôt *l'ouvrage.* (*Christian Plume, Xavier Pasquini : Encyclopédie des sectes dans le monde,* Ed. Henri Veyrier, 490 p., 95 F).

• QUAND ET COMMENT LILLE devint une citadelle du catholicisme ? Alain Lottin, directeur du Centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, répond à cette question *et montre plus généralement comment* la Contre-Réforme s'est imposée aux Pays-Bas. (Alain Lottin : *Lille, citadelle de la Contre-Réforme ? (1958-1668),* les Editions des Beffrois, 23, rue Vauban, 59140 Dunkerque, 520 p., 180 F).

• « LETTRE POUR LETTRE », de Jean Allouch, est le premier volume publié par la collection « Littoral » *aux éditions* Erès (19, rue Gustave-Courbet, Toulouse). Cet essai de psy*chanalyse, portant sur l'enseignement de Lacan* et proposant une théorie de l'écrit, sera suivi d'un ouvrage de Francis Dupré : *la Solution du passage à l'acte,* constituant le dossier le plus complet à ce jour du double crime des sœurs Papin. (300 pages, 155 F.)

• « AUTOBIOGRIFFURES DU CHAT MURR D'HOFFMANN », *de Sarah Kofman, paraît dans* une nouvelle édition revue et corrigée aux éditions *Galilée (153 pages, 49 F.)*

• LORSQUE LES AMÉRICAINS PÉNÉTRÈRENT A BUCHENWALD, le 11 avril 1945, ils *trouvèrent un millier d'enfants — tous des gar*çons, orphelins. Une centaine d'entre eux ont été recueillis en *France* à la maison d'enfants de Taverny, dirigée par Judith Hemmendinger. Quarante ans plus tard, celle-ci, installée maintenant à Jérusalem, a retrouvé plusieurs de ses *anciens* pensionnaires en France, aux Etats-Unis ou en *Israël, et leur a demandé de témoigner. Parmi* eux, l'écrivain Elie Wiesel, qui a préfacé le livre. (Judith Hemmendinger : *les Enfants de Buchenwald. Que sont devenus les 1 000 enfants juifs sauvés en 1945 ?* Editions Pierre-Marcel Favre, 203 p., 89 F.)

DU LIBRAIRE

PHILOSOPHIE

Qui étais-je ?

En pleine ère du narcissisme, de l'inflation du « je », de l'égolâtrie comme réponse balbutiante à l'effondrement des idéologies, Claude Morali propose calmement un traité d'égologie générale. Depuis la théorie du moi transcendantal articulée par Husserl dans les *Ideen* (reprise, contestée et radicalisée par Sartre dans *la Transcendance de l'ego)*, aucun philosophe ne s'était attaché à repenser l'ontologie du « je » par-delà la phénoménologie. *« Qui est moi aujourd'hui ? »*, demandait Maurice Blanchot. *« Qui était moi, le 16 octobre 1832, vers 10 heures du matin ? »* demande Claude Morali en citant le début célèbre de la *Vie de Henry Brulard*, où Stendhal, à cette date, pose la première pierre de son moi autobiographique. Emmanuel Lévinas loue cet essai à la fois pour son brillant et sa profondeur, sa culture philosophique et littéraire, sa finesse de jugement. Ajoutons-y l'humour, denrée rare en philosophie pure.

M. C.

* **QUI EST MOI AUJOURD'HUI ?, Préface d'Emmanuel Lévinas. Fayard, 300 p., 98 F.**

POÉSIE

Les mots perdus d'Yves Landrein

Yves Landrein aime les mots à la folie, mais ne supporte pas leurs infidélités. Ce poète voudrait les garder à sa disposition pour mieux les lâcher dans des textes frappés d'épilepsie.

Pourtant cet écrivain n'est pas particulièrement prolifique. Après *« D'un lieu »* (1), il aura attendu quatre ans pour publier, aujourd'hui, *« Histoire d'un cahier »* où les phrases se bousculent et se piétinent allégrement.

Yves Landrein entreprend dans ce nouveau livre de faire place nette dans sa mémoire. On sent que cet homme accepterait, à la limite, la fatalité d'avoir un corps si, par ailleurs, il ne devait plus subir la présence d'un « cerveau » qui s'impose à lui comme un « autre » intolérable.

Yves Landrein cherche *« l'éternité du gris »* dans des poèmes en prose où il pourchasse également l'enfant qu'il fut. Ce poète écrit pour qu'un jour son miroir lui renvoie l'image d'un inconnu devenu enfin tolérable. – P. D.

★ **HISTOIRE D'UN CAHIER, d'Yves Landrein, collection « Poésie 84 », Seghers, 120 p., 59 F.**

(1) Seghers.

ESSAIS

Au-delà de l'art

« L'art moderne, écrit Pierre Daix, *est arrivé au bout de la remise en cause et de l'exploration sans fin de ses langages. Aux terrorismes qui n'avaient cessé de vouloir le réduire au silence de l'extérieur succèdent les terrorismes internes de la négation de l'art, les vertiges de la mort de l'art. »* Excellente occasion pour suivre l'évolution de la peinture de la fin du dix-neuvième siècle jusqu'aux années 60; ne serait-ce que pour comprendre comment s'est constitué l'espace mental de la modernité, à quelles résistances il s'est heurté et pourquoi se posent aujourd'hui avec une insistance lugubre les questions essentielles : Pourquoi peindre ? Pourquoi sculpter ? Pourquoi l'art ? Pierre Daix, dans *l'Ordre et l'Aventure*, raconte avec maestria les noces de la peinture et de la modernité, ainsi que leur résistance à toutes les répressions totalitaires. Avec Picasso, dont il fut l'ami, Daix rappelle que c'est aussi en soi-même, à chaque instant, que l'artiste doit combattre la mort de l'art.

« La peinture n'est que de la morale construite », écrivait Stendhal. Pierre Daix a fait sienne cette maxime. Elle l'incite, à l'encontre de l'idéologie *post-moderniste*, à ne pas désespérer de l'art, même si force lui est de constater que *« le courant qui avait bouleversé la tradition classique et occidentale des arts plastiques, à l'unisson de la formidable transformation des sciences de la nature et des techniques, s'est affaibli après 1960 et semble s'être perdu dans les sables de l'anti-art ou de la mise à plat de l'art »*. – R.J.

★ **L'ORDRE ET L'AVENTURE, de Pierre Daix. Ed. Arthaud, 285 p., 160 F.**

HISTOIRE

« La France de Richelieu »

Sur la lancée de son *Richelieu* paru l'an dernier, Michel Carmona publie maintenant *la France de Richelieu*. Il y fait une description minutieuse et haute en couleur de cette société baroque et bouillonnante qui, sous la poigne de fer du cardinal, a accouché de la France moderne. Malgré les déchirements des guerres extérieures et des révoltes intérieures, elle a su forger les instruments politiques, économiques et culturels qui ont fait de ce pays, encore largement médiéval, une grande puissance européenne : l'Etat, la centralisation, la fiscalité, l'armée, l'industrie, la langue... Lorsque Richelieu meurt, en 1642, une France nouvelle est née : *« celle des Montauron et des Corneille, celle du futur Roi-Soleil, celle aussi du peuple des laboureurs, des artisans, commerçants et marchands, dont l'inlassable travail de fourmis fonde l'indépendance du pays et sa grandeur à venir. »* – F.G.

★ **LA FRANCE DE RICHELIEU, de Michel Carmona, Fayard, 463/p., 98 F.**

Ces dames des temps passés

Dans la nouvelle collection « La femme au temps de... » que dirige Laurence Pernoud chez Stock, paraissent les trois premiers titres : la réédition de *la Femme au temps des cathédrales* de Régine Pernoud, *la Femme au temps de Casanova*, de l'italianiste Elisabeth Ravoux-Rallo, maître-assistant à l'université de Provence, et *la Femme au temps des Années folles*, de Dominique Desanti, qui avait déjà raconté la vie de la célèbre banquière des années 20 : Marthe Hanaud (Fayard, 1968). Elle évoque ici les figures altières des Françaises qui, dans la haute couture, les sciences, les spectacles, le sport, la politique, les lettres... ont frayé la voie à nos modernes féministes.

Quant à Elisabeth Ravoux-Rallo, elle montre que les Vénitiennes du dix-huitième siècle n'étaient pas seulement de charmants objets destinés à égayer les fêtes galantes, mais qu'il y avait parmi elles de véritables créatrices et de fortes personnalités, comme le peintre Rosalba Carriera, la journaliste Elisabetta Camina Turra ou l'intellectuelle *Caterina Dolfin Tron*. Chaque livre est accompagné d'une trentaine de pages d'illustrations.

De son côté, Claude Dulong, qui était déjà l'auteur d'une *Anne d'Autriche* et de *l'Amour au XVIIe siècle*, raconte *la Vie quotidienne des femmes au Grand Siècle*. Une époque pas particulièrement rose pour les Françaises, mais qui fut marquée par quelques grands destins féminins dans la politique, la mondanité, le théâtre ou la piété. – F.G.

★ **LA FEMME AU TEMPS DES CATHEDRALES, de Régine Pernoud. 306 p., 122 F.**

★ **LA FEMME A VENISE AU TEMPS DE CASANOVA, d'Elisabeth Ravoux-Rallo. 272 p., 109 F.**

★ **LA FEMME AU TEMPS DES ANNEES FOLLES, de Dominique Desanti. 373 p., 122 F. Stock-Laurence Pernoud.**

★ **LA VIE QUOTIDIENNE DES FEMMES AU GRAND SIECLE, de Claude Dulong. Hachette. 306 p., 84 F.**

SCIENCES HUMAINES

Groddeck psychanalyste de l'imaginaire

Georg Groddeck, psychanalyste sauvage, occupe une position unique dans l'histoire de la psychanalyse : celle d'un disciple à la pensée originale, en opposition parfois à celle de Freud, qui resta cependant toujours fidèle à ce dernier. Dans un ouvrage d'une honnêteté scrupuleuse, fort agréable à lire de surcroît, Jacquy Chamouni qualifie justement Groddeck de « psychanalyste de l'imaginaire », en ce sens qu'il fit appel à sa propre imagination pour explorer les gouffres de l'imaginaire d'autrui.

Jacquy Chemouni n'esquive pas l'embarrassante question des ressorts psychiques et des conséquences théoriques du racisme et de l'antisémitisme larvés de Groddeck, dont on sait qu'ils contribuèrent à détourner de son œuvre nombre de lecteurs séduits dans un premier temps par la verve rabelaisienne et l'humour ubuesque d'un personnage qui rappelait à bien des égards le docteur Krokovski mis en scène par Thomas Mann, en 1924, dans *la Montagne magique*. *« On peut se demander,* écrit J. Chemouni, *si, en définitive, Groddeck ne souhaitait pas émanciper la psychanalyse de son socle juif unisexuel (comme Marx forma le projet de libérer, par son œuvre, la société du judaïsme). »* – R. J.

★ **GEORG GRODDECK, PSYCHANALYSTE DE L'IMAGINAIRE, de Jacquy Chemouni. Ed. Payot, 346 p., 138 F. Signalons aussi l'étude pertinente de Michèle Lafive d'Epinay, *Groddeck ou l'art de déconcerter*, Ed. universitaires, 134 p., 59 F.**

SOCIOLOGIE

Les géants de l'âge d'or

Bien qu'étant une discipline relativement récente, la sociologie a déjà derrière elle une longue tradition. Elle a eu son « âge d'or », dans les années 1830-1900, avec ces géants de la pensée que furent Tocqueville, Marx, Weber, Durkheim, Tönnies, Simmel... C'est à cette époque que fut constitué ce que le sociologue américain Robert Nisbet considère comme les cinq concepts-clefs *de la sociologie : les notions* de communauté, d'autorité, de statut, de sacré et d'aliénation. C'est à ce moment aussi, explique-t-il dans ce livre publié à New-York en 1966, que fut formulé le débat central de l'époque moderne : *« L'opposition entre deux types de valeurs : communauté, autorité morale, hiérarchie et sacré d'une part, individualisme, égalité, libération des mœurs et techniques rationnelles d'organisation et d'exercice du pouvoir, de l'autre. »* – F. G.

★ **LA TRADITION SOCIOLOGIQUE, de Robert A. Nisbet. Traduit de l'américain par Martine Azuelos. PUF, 409 p., 145 F.**

FRAGMENTS

Apparitions de Rodanski

De 1954 à sa mort, le 23 juillet 1981, Stanislas Rodanski choisit de mettre entre lui et la « grande singerie littéraire » les murs d'un asile, à Lyon. Après le numéro d'hommage de la revue *Actuels* (1), deux éditeurs publient des fragments inédits de celui qui, sous des noms de circonstance – Nemo, Lancelot et Tristan – s'appuya au bord du silence et prit durablement la pose.

Des proies aux chimères contient des textes retrouvés par ses amis, François Di Dio et Jacques Hérold. Ils datent d'avant sa réclusion volontaire. Rodanski y ménage certaines de ses apparitions posthumes. *« Fanal de Maldoror, où guides-tu nos pas ? »* Il y rôde non loin des ruines du château de Sade.

« Je suis trop exigeant pour vivre. » Ce ne furent pas des paroles en l'air. Comme Jacques Vaché qu'il met en scène dans *Spectr'Acteur*, Rodanski joua au « cadavre exquis ». Il s'amuse à jongler avec des héros, Fantômas, Rodion, Guy l'Eclair, Jean Marais. Il produit des images délectables qui n'en finissent pas de vibrer : *« ... L'archevêque de Paris, mitré d'une tête de brochet, récite les cours de la Bourse où sont gardés les testicules du pape, ces accumulateurs de l'Onanisme. »* – R. S.

★ **DES PROIES AUX CHIMÈRES, de Stanislas Rodanski, Plasma, 116 p., 55 F.**

★ **SPECTR'ACTEUR, Editions Deleatur, B. P. 2233, 49022, Angers, 54 p.**

(1) Henri Poncet éditeur, Clermont, 74270 Frangy.

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Alliot, Geneviève Brisac, Michel Contat, Pierre Drachline, Roger-Pol Droit, Roland Jaccard, Frédéric Gaussen, Ginette Guitard-Auviste et Raphaël Sorin.

● EN POCHE

● *« PLUTOT CREVER QUE DE HATER D'UNE SECONDE MA PHRASE QUI N'EST PAS MURE... »*, a écrit Flaubert. Cette « sacralisation » de la littérature *« renvoie à ces régions obscures de la vie intérieure du romancier où se sont formés, pour ainsi dire de tout temps, et son refus de vivre, et son besoin irrépressible de créer »*, estime Marthe Robert. Dans sa remarquable étude, *En haine du roman*, elle passe « le cas Flaubert » au tamis de la psychanalyse (le Livre de poche/Biblio).

● SOUS LE TITRE *HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE GAULLIENNE*, la collection « Bouquins » (Robert Laffont) a réuni *la Fin d'une époque* et *le Temps des orphelins*, de Pierre Viansson-Ponté, qui a été éditorialiste et chef du service politique du *Monde*. *L'Histoire de la République gaullienne* est considérée comme une œuvre de référence pour comprendre les onze années tumultueuses de la Ve République durant lesquelles de Gaulle exerça le pouvoir.

● MARX fut un brillant commentateur de l'événement et un militant à la plume acérée. Deux essais réédités par les Editions sociales (coll. « Essentiel ») illustrent son talent : *les Luttes de classes en France 1848-1850* et le célèbre *18-Brumaire de Louis Bonaparte*. Raymond Huard est l'auteur de l'appareil critique de ces deux volumes, dont Gérard Cornillet a revu la traduction.

● HUBERT SELBY a dit que la plupart de ses personnages étaient si terrifiés qu'ils n'en avaient même pas conscience. On peut en juger avec *Retour à Brooklyn*, traduit de l'américain par Daniel Mauroc (10/18), qui peint une descente aux enfers de New-York.

● ISRAEL ZANGWILL (1864-1926), considéré comme un précurseur de la littérature juive de langue anglaise, décrivit la vie du petit peuple juif du ghetto de l'East End londonien des années 1880 avec tendresse et humour. Les deux volumes, réédités en 10/18, *les Comédies du ghetto* (traduit par Mme Marcel Girette), *les Tragédies du ghetto* (traduit par Charles Mauron), présentés et annotés par Marie-Brunette Spire, illustrent la faconde du « Dickens juif ».

● LA COLLECTION « SPIRITUALITÉS VIVANTES », dirigée par Marc de Smedt chez Albin Michel, reprend plusieurs ouvrages consacrés aux civilisations et aux spiritualités orientales : *Le soleil d'Allah brille sur l'Occident*, de Sigrid Hunke (traduit de l'allemand par S. et G. de Lalène), montre « notre » héritage arabe, le célèbre et légendaire *Tao te King*, de Lao Tseu (traduit par Ma Kou, présenté et adapté par M. de Smedt), un recueil d'*Essais sur les mystiques orientales*, de Daniel Odier et Marc de Smedt, qui propose une synthèse sur les grands courants venus d'Orient et leur influence sur l'Occident, et *Questions à un maître zen* (présentées par Evelyn de Smedt), qui donne les réponses fortes et imagées du Japonais Taisen Deshimaru.

● MAIS OU ÉTAIT DONC LE GÉNÉRAL DE GAULLE le 29 mai 1968, alors que la jeunesse française faisait l'école buissonnière ? Il pique-niquait au métro Balard avec un garde républicain, répond Bertrand Poirot-Delpech dans *les Grands de ce monde* (Folio). C'est l'occasion pour le feuilletonniste du *Monde* de se livrer, par l'intermédiaire d'un garde républicain très giralducien, à des mises à nu et en boîte des trop bons élèves qui nous dirigent.

● *TOUT CE QUE VOUS VOULEZ SAVOIR SUR L'ACIDE DÉSOXYRIBONUCLÉIQUE*, le fameux ADN qui contient tout le code de l'hérédité, vous le saurez en lisant *la Double Hélice* (Pluriel), « compte rendu personnel de la découverte de la structure de l'ADN », de James D. Watson. Ce livre illustre aussi le processus de la création scientifique tel qu'il a été vécu par un chercheur. J. D. Watson a partagé avec Maurice Wilkins et Francis Crick le prix Nobel de médecine en 1962. Le professeur Etienne Baulieu présente ce classique de la littérature scientifique augmenté ici de nombreux documents.

● *« ON ENTENDAIT SUINTER LE NÉANT GOUTTE A GOUTTE. »* Victor Hugo a écrit ce vers terrible dans son long poème, *la Fin de Satan*, que republie Poésie/Gallimard dans une édition savamment commentée et annotée par Jean Gaudon et Evelyn Blewer.

● LA VIE LITTÉRAIRE

Misère de la poésie

Le poète Michel Baglin, qui anime la revue *Texture*, a essayé de comprendre pourquoi la poésie attirait de moins en moins de lecteurs, alors que jamais, peut-être, autant de recueils et de revues poétiques n'avaient été publiés.

Son essai *les Maux du poème* ne prétend évidemment pas apporter une réponse simple et définitive à ce problème mais a au moins le mérite d'ouvrir des champs de réflexion.

Pour l'auteur, la marginalisation actuelle de la poésie ne procède pas de l'« illisibilité » de certains textes ou d'un prétendu élitisme de chapelle.

Michel Baglin souligne, avec justesse, que *« la poésie, si peu lue, ne cesse en effet d'être invoquée, au point de ne bientôt plus exister qu'en l'état de vocable »*.

Documenté, précis et débordant d'humour, ce livre est à recommander, en priorité, aux poètes qui seraient tentés de répondre aux sirènes des maisons d'édition qui pratiquent le « compte d'auteur ».

PIERRE DRACHLINE.

★ LES MAUX DU POÈME, de Michel Baglin, Atelier du Gué (11300 Villelongue-d'Aude), 115 pages, 45 F.

● COLLOQUE

L'écrivain et le pouvoir

ORGANISÉ par la revue *Poliorkia, que dirige* Yannis Emiris, le colloque qui s'est tenu récemment à Athènes sur le thème « L'écrivain et le pouvoir » fut *inauguré par un* coup d'éclat. Après les discours officiels, notamment ceux de M. Yannis Alevras, président de l'Assemblée nationale, et de Mme Méline Mercouri, ministre de la culture et de la science, célébrant tous les deux la liberté d'expression et rappelant combien l'intellectuel grec a souffert sous la dictature des colonels, une jeune femme, étrangère au colloque, s'empara du micro et informa l'assistance que la publication des *Œuvres* de Sade par la maison d'édition Exantas venait de se conclure par une condamnation à deux ans de prison ferme (1). Après cette intervention, la communication du professeur Dimitris Maronitis sur les fameux *« dix-huit textes » qui ont « ouvert la voie de la libération durant la dictature »* prit un relief particulier.

Redéfinir les mots, *réinterpréter les concepts ont été le* souci de plusieurs intervenants. Raymond Jean, notamment, a rappelé que l'écrivain affronte plusieurs pouvoirs, *le politique* n'étant qu'un parmi d'autres ; l'écrivain yougoslave Danilo Kis, dans un appel aux accents nietzschéens, a exhorté l'écrivain à *« ne pas être tolérant par politesse, à ne pas croire à la pensée scientifique, à éviter les citations, à ne pas sauter dans le train de l'histoire et à rester muet sur le thème de la littérature engagée »* ; Jacques Lacarrière a dit sa passion d'écrire et d'aller d'une vérité à une autre par les chemins non orthodoxes en se basant sur *« le principe d'incertitude volontaire qui échappe à l'emprise du pouvoir »*.

Jiri Pelikan a analysé les stratégies et mécanismes de la censure en Tchécoslovaquie, *rappelant que trois cent cinquante* écrivains sont exclus de l'Union des écrivains tchèques et empêchés d'écrire et de publier. Le grand romancier Ismaïl Kaderé, écrivain quasi officiel en Albanie, s'est tu tout au long du colloque.

La presse communiste d'Athènes n'a pas apprécié cette rencontre, considérée comme une réunion *« antisocialiste »* et *« anticommuniste »*. M. Doris, conseiller auprès du premier ministre et membre du comité central du PASOK, parti au pouvoir, a *rappelé que « si le gouvernement de son pays est socialiste, il n'y a pas encore de socialisme »* et il a invité les intellectuels à *se politiser en vue de « réaliser un socialisme décentralisé et autogestionnaire »*.

Des voix du tiers-monde — notamment celle du Turc Nedime Gürsel — ont estimé que l'écrivain est chargé de rapporter les paroles étouffées, ce qui l'oppose directement au pouvoir. Driss Chraibi a dit combien le Coran reste le livre inimitable et absolument intraduisible : retour aux origines par-delà les conflits toujours possibles avec les différents pouvoirs, mais aussi chant de la liberté exacerbé par un exil volontaire.

Françoise Xénakis a *parlé* de l'écrivain qui doit *militer* quand il le faut tout en demeurant le *« fou vigilant »*. Marie Cardinal a *évoqué* la condition du nègre avec *son franc-parler* habituel et confié qu'elle avait à son actif l'écriture de deux prix *Goncourt et d'un prix Interallié !...*

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) *Les écrivains du colloque ont signé une pétition contre le procès intenté aux éditions Exantas.*

Une bombe signée Benoist-Mechin

En septembre 1942, Jacques Benoist-Mechin quitte le gouvernement de Vichy, où il était secrétaire d'Etat chargé des rapports franco-allemands, après avoir participé en 1940 aux côtés de Darlan aux *négociations avec les Allemands*. Il entreprend aussitôt de rédiger des souvenirs où il relate tout ce qu'il a connu à Vichy. Terminé en juin 1944, ce livre de mille cinq cents pages sera mis de côté et il n'y touchera plus, sauf pour quelques aménagements de forme. *L'auteur était* convenu avec son éditeur qu'il ne serait pas publié avant sa mort.

Cette bombe à retardement intitulée *De la défaite au désastre* va *paraître aux éditions Albin Michel*. Le premier volume qui va de juillet 1940 à avril 1942, sortira en novembre ; le second, sur l'année 1942, probablement en février prochain. Ecrit « à chaud » à une époque où Benoist-Mechin restait *convaincu de la nécessité de la collaboration* avec les Allemands, ce livre, consacré aux relations internationales et en particulier franco-allemandes devrait notamment *apporter des précisions intéressantes* sur l'affaire syrienne, les accords franco-japonais, les relations entre Darlan et Hitler...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Les sélections Femina, Médicis et Renaudot

Les jurys des Femina, Médicis et Renaudot ont établi une première sélection d'auteurs parmi lesquels ils désigneront leurs lauréats. Ont été retenus :

— *Pour le prix Femina* (19 novembre) : Alain Absire *(118, rue Terminal)*, Marguerite Duras *(l'Amant)*, Annie Ernaux *(la Place)*, Alain Gerber *(Une rumeur d'éléphant)*, Jean-Claude Guillebaud *(l'Ancienne Comédie)*, Bernard-Henry Lévy *(le Diable en tête)*, Francine de Martinoir *(Retour à Mazargue)*, François Maspero *(le Sourire du chat)*, Michèle Perrein *(les Cotonniers de Bassalane)*, Nicole Quentin-Maurer *(Les démons sont petits)* et Bertrand Visage *(Tous les soleils)*.

— Pour le prix Médicis (19 novembre) : Emmanuel Carrère *(Bravoure)*, Tony Cartano *(Bocanegra)*, Jean-Pierre Dufreigne *(La vie est un jeu d'enfant)*, Ludovic Janvier *(Naissance)*, Jack-Alain Léger *(Pacific Palissade)*, Bernard-Henry Lévy *(le Diable en tête)*, Didier Martin *(l'Amour dérangé)*, Michel Rio *(Alizés)*, Christiane Rochefort *(Le monde est comme deux chevaux)*, Jean-Francis Rolland *(Un dimanche inoubliable près des casernes)* et Bertrand Visage *(Tous les soleils)*.

— *Pour le prix Médicis « étranger »* : Thomas Bernhard (RFA, *Un enfant)*, Frederic Prokosch (E-U, *Voix dans la nuit)*, Elsa Morante (Italie, *Aracoeli)*, Kurt Vonnegut (E-U, *Rudy Waltz)*, Jorge Edwards (Chili, *le Musée de cire)*, John Updike (E-U, *Bach est de retour)*, Salmon Rushdie (Indien de langue anglaise, *la Honte)* et Bruce Chatwin (G-B, *les Jumeaux de Blackhill)*.

— Pour le prix Renaudot (12 novembre) : Tony Cartano *(Bocanegra)*, Daniel Deplan *(la Sirène de Redcliff)*, Jean-Pierre Dufreigne *(La vie est un jeu d'enfant)*, Annie Ernaux *(la Place)*, Alain Gerber *(Une rumeur d'éléphant)*, Christian Giudicelli *(le Point de fuite)*, Jean-Claude Guillebaud *(l'Ancienne Comédie)*, Didier Martin *(l'Amour dérangé)*, Raoul Mille *(Léa ou l'opéra sauvage)*, Hubert Monteilhet *(Néropolis)*, Alain Nadeau *(l'Archéologie du zéro)*, Michèle Perrein *(les Cotonniers de Bassalane)* et Boris Schreiber *(la Descente au berceau)*.

● PRÉCISION. — Dans l'article consacré à la biographie de Gaston Gallimard (*le Monde des livres* du 28 septembre) par Pierre Assouline, Bernard Alliot parlait d'une lettre « inédite » publiée dans ce livre, selon laquelle l'éditeur se serait porté acquéreur de Calmann-Lévy. Pierre-Marie Dioudonnat indique que cette lettre a déjà été publiée dans son ouvrage *l'Argent nazi à la conquête de la presse française 1940-1944* (Ed. Jean Picollec), ouvrage cité dans la bibliographie de Pierre Assouline.

Michel Foucault, la politique et les prisons

Deux mois avant sa mort, Michel Foucault avait accordé à Catherine Baker *un entretien sur le thème de* la prison. Il y répétait notamment que *« ce qui est à repenser radicalement, c'est ce qu'est punir, ce qu'on punit, pourquoi punir et finalement comment punir. Ce qui a été conçu de façon claire et rationnelle au XVIIIe siècle a fini par s'obscurcir »*.

Sur le silence des intellectuels après mai 1981, Foucault s'exprimait vigoureusement. Il l'attribuait *à la stratégie des dirigeants socialistes*, trop soucieux de ménager le PC et la CGT d'une part, et trop obsédés par leurs luttes internes d'autre part. Cet entretien témoigne *également* de la suspicion dans laquelle le philosophe tenait les *partis politiques : « On peut se demander si les partis politiques ne sont pas l'invention politique la plus stérilisante depuis le XIXe siècle. »* Publié dans un numéro de la revue *Actes* traitant de « La prison autrement », cet entretien exceptionnel fait partie d'un dossier tout à fait remarquable sur la détention aujourd'hui. Un détenu, Alain Caillol, condamné à vingt ans de réclusion, déclare dans un texte d'une *rare tenue littéraire : « Le malheur fait partie de moi ; il est plus qu'un élément de ma personne, il me structure (...). Oui, j'aime aujourd'hui ma haine, je la regarde se lécher les pattes, allongée aux pieds de ma conscience. »*

ROLAND JACCARD.

★ ACTES, numéros 45/46. 86 pages. 58 francs. (Edité par l'association Actes, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques. 75005 Paris.)

Le rendez-vous du Mans

Impossible de citer tous les auteurs qui participeront aux deux journées de cette septième édition des Vingt-Quatre Heures du livre au Mans, les samedi 13 et dimanche 14 octobre : ils sont près de cent cinquante. Car les invités de l'association *organisatrice* Lire et Vivre ou les auteurs envoyés par les éditeurs ne seront pas les seuls. Ces Vingt-Quatre Heures du livre sont aussi devenues le rendez-vous de rentrée du mouvement associatif dans son ensemble : quatre-vingt-dix associations accueilleront *sur* leurs stands les militants actuels... et futurs, et leurs propres auteurs.

Jusqu'aux partis politiques, de gauche comme de droite, qui ne voudraient pas rater cette foire aux livres et aux idées. Ainsi, le CDS annonce Jacques Barrot à sa table et le RPR, Jacques Toubon. Quant à Anicet Le Pors et à Jean-Marie *Colombani, ils ont été invités* à poursuivre leur « dialogue à deux voix » par l'association organisatrice et non pas par le PCF, qui leur a préféré le discours orthodoxe des ouvrages de Maxime Gremetz.

Mais si cette manifestation rencontre autant de succès — vingt *mille visiteurs sont venus l'an dernier*, — elle le doit sans doute à la politique de la lecture, conduite depuis 1977 par la nouvelle municipalité de gauche d'alors, notam*ment avec la création de cette association* de militants de la lecture (elle a inauguré, l'an dernier, un poste permanent grâce à un crédit FONJEP) et avec une relance de l'activité de la bibliothèque municipale. De 1977 à 1984, le nombre de ses lecteurs est passé de cinq mille cinq cents à quinze mille, sans compter ceux des quarante-cinq mille dépôts scolaires nés des dépôts installés dans les récentes « maisons de quartier ».

*Au total, il faut parler de vingt-*cinq mille usagers réels. A cela s'ajoutent encore les lecteurs des bibliothèques des comités d'entreprise. La seule bibliothèque Renault est ouverte à quelque vingt mille personnes, enfants et adultes. Bref, autant de lecteurs à qui ne déplairait pas de voir enfin s'élever sur le terrain vague de la ville, qui lui est *réservé, la nouvelle* bibliothèque promise depuis les précédentes élections.

ALAIN MACHEFER.

Victor Hugo en quinze volumes

Le centenaire de la mort de Victor Hugo, en 1985, sera marqué notamment par une nouvelle édition complète des œuvres du poète, qui paraîtra dans la collection « Bouquins », chez Laffont. Dirigée par Paul Seebacher, professeur à l'université de Paris-VII, entouré d'une vingtaine de spécialistes, elle comprendra quinze volumes : trois de romans, quatre de poésie, deux de théâtre, *cinq* d'œuvres diverses (Littérature et philosophie ; Ecrits politiques ; *Histoire et Choses vues* ; Voyages ; un tome de fragments comprenant des inédits). Le quinzième volume sera un index de tous *les* noms propres (de personnes et de lieux). Chaque volume aura environ 1 000 pages et coûtera vraisemblablement 120 F. Il comprendra une introduction générale, une préface pour chaque œuvre et des notes. Les cinq premiers volumes *(dont les premiers tomes de* romans, de poésie et de théâtre) *paraîtront en mai 1985 (mois du* centenaire, Hugo étant mort le *22 mai 1885), cinq* autres en novembre et les cinq derniers au cours du premier semestre 1986. Le premier tirage sera de 12 000 exemplaires.

Dans chaque genre, les œuvres seront présentées dans l'ordre chronologique. Le texte retenu sera celui des *premières éditions revues* par Victor Hugo (ou des éditions *ultérieures lorsque celles-ci ont été* remaniées par Victor Hugo lui-même, comme c'est *le* cas par exemple pour *Napoléon le Petit*). Jusqu'à présent, les éditions de Hugo reprenaient généralement la grande édition de l'Imprimerie nationale réalisée de 1902 à 1950, qui avait été mise au point par les *exécuteurs testamentaires* du poète, et qui s'appuyait tantôt sur *l'édition ne varietur de Hetzel, parue* à la mort de Victor Hugo, tantôt sur les manuscrits.

Cette entreprise a reçu l'aide du Centre national des lettres, qui a avancé, sans *intérêts*, une somme *de 2 millions de francs, correspondant* à peu près à la moitié des frais de fabrication. — *F. G.*

● ROMANS POLICIERS

Le rire lugubre de Guy des Cars

● SIMONE GALLIMARD lance une collection, « Crime parfait ». Des romanciers connus, comme Jean Lartéguy, devront, *pour une fois, s'y livrer* au noble art de l'assassinat fictif. C'est Guy des Cars, l'auteur de *La femme qui en savait trop* et de *l'Impure, qui ouvre* le feu.

Charles Davoud est un PDG heureux, et riche. Il aime follement sa jeune femme, Elisabeth. *L'avion dans lequel il* rentre à Paris s'écrase. Charles est éjecté de l'appareil. On le croit mort. Il revient chez lui et surprend Elisabeth qui téléphone à son amant, Pierre Ancenot. Charles la tue et disparaît. Fou de jalousie, il devient le « tueur des parkings ». Il laissera derrière lui un sillage aussi sanglant qu'énigmatique.

Guy des Cars n'a pas vraiment écrit une histoire de crime parfait. Il *reprend les ressorts* du bon vieux *mélo des familles*, dignes de ceux de *la Femme X...*, d'Alexandre Bisson, ou de *la Soif, de Bernstein. Le style de ce livre contribue à son charme* ringard. Davoud flingue l'épouse infidèle, lance au cadavre encore *chaud : « Salope ! »*, et éclate *d'un « rire lugubre »*. Le nôtre sera plus cristallin. (*Le Faiseur de morts*, de Guy des Cars, Mercure de France, 228 pages, 59 francs.)

● UNE ÉTUDE EN ROUGE (1887), le roman de Conan Doyle où Sherlock Holmes apparut pour la première fois, fut un échec. Le succès vint avec *le Signe des quatre*, publié en février 1890. Les Nouvelles Editions Oswald le reprennent, après *Une étude en rouge*. L'enquête, qui porte sur le sort d'un capitaine Morstan, disparu depuis dix ans, s'ouvre sur un chapitre (« La *déduction est une science* ») que *tous* les adeptes du *détective* cocaïnomane savent par cœur. Holmes y donne la clé de sa *quête, et celle de la passion de ses fans : « Je ne puis vivre sans faire travailler mon cerveau. Y a-t-il une autre activité valable dans la vie ? » (Le Signe des quatre*, de Conan Doyle, trad. de l'anglais par Michel Landa, introduction de Jacques Baudou, Nouvelles Editions *Oswald*, 213 pages, 25 francs.)

Conan Doyle est aussi un maître incomparable de la nouvelle. Simone Arous en a traduit douze, dont dix inédites en français. Elles furent écrites entre 1883 et 1930. Dans *le Dernier Tireur*, l'une des histoires fascinantes de ce recueil, le mystérieux docteur Octavius Gaster — visage d'une pâleur mortelle, cape noire en ailes de vampire — brise le bonheur d'un jeune couple. Ou bien le chasseur de fantômes de Goresthorpe Grange est-il, en fait, le célèbre cambrioleur de Nottingham ? Conan Doyle dosait l'*humour*, le surnaturel et l'aventure. *On n'échappe* pas à ce raconteur diabolique. (*Le Dernier Tireur*, de Conan Doyle, Belland, 286 pages, 79 francs.)

● EMILE GABORIAU (1832-1873) *« dort, embaumé sous les éloges de Conan Doyle »*. Où peut-on se procurer, aujourd'hui, les romans de ce précurseur, *l'Affaire Lerouge, Monsieur Lecocq et le Dossier n° 113 ?* En attendant la publication d'une somme *(Naissance du roman policier. La vie et l'œuvre d'E. Gaboriau*, de Roger Bonniot, éditions du Terroir, rue Emile-Zola, Niort), *les Cahiers de l'Imaginaire* consacrent à Gaboriau un dossier de premier ordre, avec des études de J.-P. Colin, E. Diebol ou H. Bordillon. Ces *Cahiers* ont déjà réhabilité Lerouge, Brion et Maurice Renard. (*Les Cahiers de l'imaginaire*, c/o Daniel Couegnas, l'Ardrais, 35580 Laille. Abonnement 4 *numéros* : 100 francs, prix au numéro simple : 35 francs, double : 45 francs.)

● ON REPARLE DE RAYMOND CHANDLER, puisque Christian Bourgois annonce une édition revue et augmentée de ses *Lettres*. *Le Magazine littéraire* (numéro d'octobre, 18 francs) célèbre ce *« classique du roman noir »*, avec des contributions de Manchette, P. *Highsmith ou Frank MacShane, dont la biologie de* Chandler est parue en « Points », au Seuil. Chandler est aussi présent dans le numéro 664-665 de la revue *Europe : le roman noir américain*. Demouzon examine le *« paradoxe de Marlowe »*. Selon lui, Chandler ne croyait pas en Marlowe, héros parodique, antihéros méconnu. D'autres connaisseurs (Baudou, Schleret, Mesplède) passent le roman noir au peigne fin, des *« pulps »* à Chester Himes et Robert Bloch. Un ensemble indispensable. (*Europe*, 146 rue du Fg.-Poissonnière, 75010 Paris. Abonnement un an : 320 francs. Le numéro : 55 francs.)

RAPHAËL SORIN.



● ROMANS

Un rêve du XVIIIe siècle

(Suite de la page 13.)

Beckford, de son côté, ne subit aucune altération physique ou plus exactement, puisque c'est lui qui parle, il la nie. Au moment de sa mort, rien n'indique ses quatre-vingt-quatre ans.

Beckford refuse le temps objectif. Il se veut dans une durée suspendue, fixée, comme le symbolise la construction de son abbaye gothique. Mais il doit vendre l'abbaye, où il a englouti sa fortune. Malgré lui, l'histoire a bougé. Le temps, même pétrifié, ne résiste pas à l'érosion du quotidien. *« C'est un roman d'initiation,* explique Bernard Sichère, *et le temps initiatique n'est pas chronologique. J'ai voulu retracer un itinéraire entre la malédiction, l'exil et la sublimation artistique. »*

C'est cette tension qui fait la force insidieuse de ce texte, savant sans jamais être sentencieux ni démonstratif, écrit par un homme que fascinent le XVIIIe siècle et les rapports du Mal et de l'esthétique, à travers un destin qui les exprime. Car Beckford est maudit, condamné à l'exil parce qu'il aime les jeunes garçons et qu'« on » – la famille de sa mère – lui a tendu un piège pour le surprendre avec l'un d'eux. Le puritanisme déjà marque la société anglaise, le règne de la bourgeoisie s'annonce. Ceux qui sont différents doivent être exclus. Or Beckford est « ailleurs » à plus d'un titre : il a choisi l'adolescence contre le monde adulte, le catholicisme contre l'anglicanisme familial, l'Orient légendaire de son livre *Vatheck* contre les réalismes de l'Occident. Sa vie est une lutte contre cette exclusion, un conflit entre un temps rêvé et l'Histoire, entre son mouvement inexorable, qu'il refuse, et ce qui vise à le subvertir – la musique, qui ponctue tout le livre – ou à l'annuler – la peinture. Du côté de l'art, on trouve la plupart des enfants qui traversent la vie de Beckford – figures de tableaux, apparitions « viscontiennes », – irréels presque à force de perfection, de grâce et d'aimable consentement. Du côté de l'histoire – donc de la malédiction, – deux enfants aussi : Andrew, le pauvre, le voyou superbe, le premier amour d'enfance de Beckford, et Kiki, pauvre aussi, chapardeur aussi, sa dernière passion de vieillard. Tous deux finissent pendus. Tous deux ont « trahi ». Ainsi, plus encore qu'un récit initiatique, *Je, William Beckford* est l'histoire d'un échec, d'une tentative perdue et éperdue pour conjurer la mort d'un monde. Un roman du deuil.



Dessin de BERENICE CLEEVE.

Hommage parfait à ce *« dernier moment où il y a encore un génie de la langue qui fait que les choses sont possibles »,* ce texte se veut mimétique du dix-huitième siècle à sa fin. Il en a la musique, il en restitue les corps, les rythmes, les élégances minutieuses, au point qu'on peut s'en irriter si on ne se laisse pas enfermer dans ce siècle, son phrasé, ses émois et ses couleurs.

Enfin, s'il n'est pas une biographie imaginée, ce roman est sans doute pour Bernard Sichère une autobiographie imaginaire, une manière subtile et pudique de parler de soi-même, annoncée dès le titre, *Je, William Beckford.* Le roman est initiatique pour Sichère aussi, écrivain *« parachuté »* dans l'époque actuelle et qui *« rêve à hier ». « Après le dix-huitième siècle, la dégradation commence. Maintenant, il n'y a plus de langage pour rendre l'amour possible, la sexualité vivable. »*

La fin de la vie de Beckford, c'est le moment de la faille, où disparaît la sexualité heureuse, musicale, le temps où *« arrive l'enfermement des gens dans leur différence. Ce livre est une réaction contre le positivisme ambiant en matière sexuelle. Les mouvements « gays » sont comme une manière de masquer l'énigme. On croit définir le désir parce qu'on a donné un nom à l'objet. »* A le lire, on n'est pas obligé de suivre Bernard Sichère dans son pessimisme. Et qu'il ait écrit prouve que l'énigme reste inentamée, inépuisable.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ JE, WILLIAM BECKFORD, de Bernard Sichère, Denoël, 364 pages, 92 francs.

Hubert Haddad, Rachid Mimouni et leurs univers de cauchemar

Deux visions du monde, dominées par la figure énigmatique de l'aveugle.

LA ville s'appelle Abencerade. C'est un décor médiéval, au bord de l'Apocalypse. Ou l'espace d'un drame de Dreyer, tout en cris maîtrisés, un royaume de mystère.

L'ordre règne. Un ordre de damnés. Ici pas de mémoire, tous les sujets d'Abencerade sont atteints de cécité. Tous, jusqu'à Isabey, le gardien des livres lisses, qu'on garde, nul ne sait pourquoi.

Hubert Haddad, l'inventeur de cette *Ville sans miroir,* dominée par les chiens, vouée aux bûchers, exerce un sacerdoce étrange, durant toute la première partie du roman, plongeant le lecteur dans les ténèbres, sans jamais indiquer que les héros sont des aveugles. Le malaise grandit, dans un espace inhumain d'arêtes et de proues granitiques... Et puis il y a Guilhem, le révolté. Le fils de roi qui s'est enfui, qui a été sauvé. Guilhem a recouvré la vue, des yeux. A cause de lui, l'histoire fait son entrée dans la ville immobile, la violence qui s'était figée, masque de pierre, se déchaîne. *« Comme un barbare désarmé ».* Guilhem veut ramener son peuple à la conscience, le libérer des chiens. Il a découvert les jeux rutilants de la lumière et les joies de l'aube. Mais son entreprise est vouée au désastre : dans Abencerade dévastée par la peur, aux mains du maître-chien, on jette au feu les morts *« comme de grands pains pétris à la hâte »,* et l'on égorge les muets. Chacun écourte d'un maillon symbolique la chaîne qui le lie à son chien. Seul Guilhem sait leurs petits yeux obscènes.

« Sans fin, la foule piétine le grand damier du ciel. » Hubert Haddad nous offre, dans un souffle régulier, une langue parfaitement minérale, et une fable dont le mystère résiste à l'analyse.

La *Ville sans miroir* avait pour âme damnée le maître-chien Thomas. La silhouette mauvaise du commissaire Batoul hante, symétrique, l'univers chaotique de *Tombeza,* le second roman publié en France par l'écrivain Rachid Mimouni. Point de murailles ici, pas de décor ciselé : le monde de *Tombeza* est célinien, fangeux, animal. La vermine est dans l'homme, elle le ronge. La douleur ne s'appelle pas bûcher, mais rage, haine, misère et froid, sauvagerie des hommes occupés à poursuivre de piètres vengeances, à construire de méchants barrages contre le malheur.

Il s'appelle Tombeza. C'est un horrible surnom infligé par les gosses du douar à ce gamin bâtard, que même son grand-père n'a jamais voulu déclarer à l'état-civil, morale oblige. Il est difforme, noueux, boiteux, noirâtre, couvert de boutons et de bave, terrifiant, un gnome né de la haine, un peu avant la seconde guerre mondiale, en Algérie.

Ne jamais donner prise à la pitié. Se nourrir de haine, tel est le prix de la survie. Dans un réduit puant, champ de bataille des cancrelats de l'hôpital. Tombeza se bat contre la mort. C'est ce combat que décrit le livre torrentiel et magnifique de Rachid Mimouni. C'est une bagarre de mots, tous les temps de la vie du héros défilent. Et si Tombeza est étrangement sympathique, ce qu'il raconte est franchement épouvantable. Il bat le rappel des coups reçus et donnés : il fait le compte de ses crimes. L'hôpital : il y est entré, garçon de salle au pavillon des maladies infectieuses, après 1962. C'est le microcosme du monde, selon Tombeza. D'un côté la misère, ceux qui n'ont rien que leur honte, bafoués, ridiculisés, manipulés, battus, baladés de guichets en services : de toute façon, il n'y a pas de place, pas de médicaments, et guère d'hygiène, pas d'eau.

De l'autre côté, un personnel aux ambitions diverses, des gens de toutes sortes, plus ou moins ignobles, plus ou moins corrompus, mais qui, tôt ou tard, subissent et pratiquent la loi du plus fort. Comme cette petite femme juge, arrivée un jour au pays, et qui croit qu'elle va agir selon sa conscience. Pauvre folle. Le monde de Mimouni est un monde sans espoirs, ils sont partis en fumée. Il y a eu trop de discours, trop de paroles divorcées des actes qui devaient les accompagner.

Tombeza, si rapide sur ses pattes tordues, traverse l'histoire algérienne comme un mauvais rêve. Il n'est pas du côté du peuple. *« Jamais la glèbe ne se détachera des semelles de leurs souliers... »* Un homme pourtant a ébranlé ses certitudes désespérées. C'est Bismillah, l'aveugle qui a préféré mourir, précipité dans l'abîme, plutôt que de trahir sa foi.

Etrangement, ce monde et l'autre – celui de Haddad – tournent, contradictoires et proches, autour de la figure énigmatique de l'aveugle.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ VILLE SANS MIROIR, de Hubert Haddad. Albin Michel. 187 p., 59 F.

★ TOMBEZA, de Rachid Mimouni. Laffont. 271 p., 69 F.

Les caricatures de Cérésa

FRANÇOIS CERESA dès son premier roman (1) nous promettait beaucoup. Avec *l'Arlequin des jours meilleurs,* il tient toutes ses promesses. Il affine, perfectionne son écriture en passant de l'enfance à l'adolescence sans l'air d'y toucher, mais avec une assurance de conteur maître de ses dons.

L'Arlequin des jours meilleurs est une parenthèse dans la vie de Jean, le héros, qui doit bien être un peu le double de Cérésa lui-même. Il a quinze ans, il vient d'être malade, et il est en convalescence à la campagne chez son oncle Raymond et sa tante Janine. Courte période qui va lui permettre tout de même de se dépuceler. Devenir un homme, comme on dit dans le populo. Mais le devient-on jamais lorsqu'on prend la plume pour se raconter ?

François Cérésa a un goût prononcé pour la caricature. Dans le petit univers qui gravite autour de son oncle et de sa tante, il s'en donne à cœur joie pour nous tirer des portraits à l'emporte-pièce, volontairement sans nuances. Sans cela d'ailleurs, le médiocre et le sordide nous rendraient tous ces personnages à la limite du supportable. L'humour, le trait rabelaisien, gagnent la partie. On est dans une galerie de grotesques mémorables... l'oncle Raymond lui-même, Arsène Hériton, le père Lelièvre, vieux collabo délirant à la Céline, les petits potes de Jean... Roland et Loïc Boudimpré et surtout Luc Ricon, un garçon qui joue au sadique pour échapper à l'ambiance de ce petit monde qui tourne sur lui-même avec ses calembours et ses plaisanteries scatologiques.

Et, bien sûr, il y a les femmes. Elles n'échappent pas non plus aux tristesses du milieu. Yvonne, qui s'offre à Jean sans que celui-ci y trouve tout à fait son compte (moralement s'entend), la plantureuse tante Janine, tentatrice, initiatrice, au comportement bien difficile à cerner tant il est ambigu... Et, enfin, il y a Agnès, celle dont on rêve... celle qui va peut-être permettre à Jean de *« s'arracher de l'enfance et à sa vulgarité masculine ».*

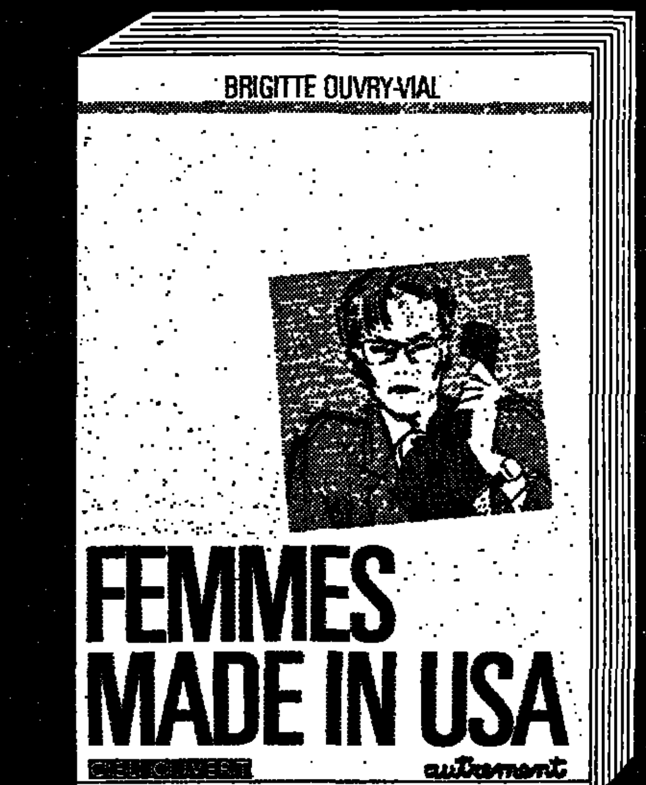
L'aventure se finit très mal pour Luc Ricon, en queue de poisson pour les autres... en douce amertume pour le narrateur. Comme la vie. Une page se tourne. La suivante sera-t-elle moins décevante ? On en doute de par le ton de l'écriture.

Pourtant tout est là. Le style, la façon de prendre les choses dans la gueule et de nous les restituer sans fioritures bien sûr, mais avec ces tournures de phrases qui divertissent, qui font tilt, et surtout qui sont la marque originale d'un écrivain.

ALPHONSE BOUDARD.

★ L'ARLEQUIN DES JOURS MEILLEURS. Ed. Lattès, 251 pages, 75 F.

(1) *Le Cimetière des grands enfants.* Lattès. Voir *« Le Monde des loisirs »* du 4 mars 1983.



● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Pierre Corneille, cet étrange monstre

(Suite de la page 13.)

Ce théâtre de la « volonté triomphante » vient mourir dans l'impuissance élégiaque de *Suréna*. Sur les tréteaux de cette dramaturgie débridée, en invention permanente, le saint côtoie le criminel, grandeur et bassesse d'âme voisinent, le menteur et l'*illusionniste* paradent avec l'homme d'honneur. Comédies, tragédies, tragicomédies, pièces à machine, tous les genres se mêlent. On pourrait à bon droit dire de l'œuvre entière ce que l'auteur même dit de *l'Illusion comique* : « *Voici un étrange monstre...* »

Une fois qu'on a repris son souffle, il ne suffit pas d'admirer : il faut essayer de comprendre. Devant ce foisonnement créateur, certains renoncent à découvrir un ordre : on s'en tient à une *diversité empirique*, que n'habiterait plus aucune vision. Ce Corneille émietté me paraît aussi injuste que le Corneille tronqué. Car si le génie est fulguration, il est aussi, selon le mot de Chateaubriand, une longue patience et, *dans le cas de Corneille*, une longue quête, dont on est nécessairement amené à chercher le fil conducteur.

La plupart des interprètes sont d'accord : ce fil conducteur est l'histoire, comme il est, chez Racine, le mythe. Mais de quelle histoire s'agit-il ? A l'évidence, la suite monumentale de tableaux « romains » illustre une puissante et lucide réflexion sur les forces vives à l'œuvre au dix-septième siècle : luttes intestines de la noblesse et du pouvoir royal, que doit surmonter l'avènement d'un Etat absolu de droit divin. Richelieu, Mazarin, Condé, bien d'autres grandes figure de l'époque, hantent l'imaginaire cornélien. La Fronde inspire une trilogie. La politique, au théâtre, épouse la courbe du siècle : elle va des duels aux courbettes.

Mais alors en quoi, au-delà du cercle des spécialistes, sommes-nous concernés ? Contrairement à *une sottise célèbre*, la véritable admiration n'est pas historique. Elle est, forcément, *transhistorique*. Pour qu'une œuvre reste vivante, il faut que sa vertu transite. La littérature est au *présent* – ou elle n'est plus.

Où donc est la « modernité » de ce théâtre situé à des années lumières de nous, parmi les pompes du Roi-Soleil ? Je répondrai, pour ma part et paradoxalement : au cœur de son plus profond archaïsme. Là où le poète a su découvrir, dans l'au-delà de sa propre histoire et peut-être de toute histoire, un secret depuis longtemps recouvert : *la tragédie*. C'est à partir de lui que s'articule et rayonne la prodigieuse diversité de l'entreprise.

A *première vue, cependant*, il semble que Corneille ne suscite, ou ressuscite, le tragique que pour le désamorcer. Devant la catastrophe qui, selon Aristote, a la structure d'un retournement ironique, d'un passage, inopiné et *immérité, d'un état (heureux) en* son contraire, le héros traditionnel se rebelle ou s'abandonne, mais, de tout son être, il refuse l'injuste fortune, toujours surgie, croit-il, d'ailleurs : dieux ou destin. Le héros cornélien, lui, retourne, si l'on peut dire, ce retournement ; dans la fameuse « chute » tragique, il choit du bas vers le haut. Il s'écrie, avec Polyeucte : « *Non, non, persécutez !* » Il appelle, avec Horace, la férocité même du sort : « *Il épuisa sa force à former un malheur / Pour mieux se mesurer avec notre valeur.* » Le malheur n'est plus maudit, ou accepté, comme par la tardive sagesse d'Œdipe à Colonne : il est *désiré*, preuve et épreuve d'une grandeur. L'inhumain devient la mesure de l'homme, qui l'oblige à se dépasser vers un *surhumain*.

Telle serait, en somme, la revanche de Prométhée. Telle est, en tout cas, l'image que le héros cornélien veut se donner de lui-même, que Corneille veut se donner de son héros et que la critique a longtemps voulu donner de Corneille : une tragédie qui af*fronte* le *tragique pour* le surmonter. A la limite, une tragédie sans tragique. « *O Dieu ! l'étrange peine !* », s'exclame Rodrigue. Toute peine mérite salaire : il épousera Chimène. Horace, meurtrier, servira l'Etat. Auguste, meurtri, pardonnera. Polyeucte ira droit au ciel. A malheur immense, issue positive. Naturellement, ils *auront* tous beaucoup souffert en cours de route. Mais où est, dans tout cela, le tragique ?

La conquête d'un ordre

Cette vision traditionnelle a deux défauts. D'abord, elle isole et privilégie, dans ce vaste théâtre, les pièces qui en marquent l'apogée ; elle coupe les « quatre grandes » tragédies de la suite moins glorieuse que nous avons vu s'esquisser. Ce qu'elle présente comme la réalité de l'héroïsme en est, pour employer un terme cornélien, *l'illusion*, au demeurant momentanée : celle qui croit le mouvement de l'histoire arrêté, à la dernière scène du cinquième acte, par la contagion d'un *noble* geste. Mais l'histoire continue, le théâtre de Corneille aussi.

Second point essentiel : Corneille n'a cure d'un salut individuel qui ne conduirait pas à un salut public. La douloureuse quête de soi *doit déboucher sur* la conquête d'un ordre. Car le désordre de la violence déchaînée, qui ouvre sur l'espace tragique, n'est pas seulement atteinte au bonheur personnel : il défait, et c'est l'enjeu suprême de la tragédie, les fondements mêmes de la cité. Il faudra donc le subjuguer en lui imposant la loi martiale de l'*imperium*.

L'obsession « *romaine* », qui soutient l'œuvre entière, est beaucoup plus qu'une simple transposition des événements de l'époque : *elle* représente une longue méditation passionnée sur l'« empire », – nous dirions aujourd'hui : un « discours sur le pouvoir », qui reste d'une acuité et d'une actualité étonnantes. « *Je suis maître de moi comme de l'univers* » : ce cri d'Auguste est, en fait, tout un programme de société. Il s'agit d'articuler rigoureusement, fût-ce de force, les impératifs qui entendent constituer le sujet humain comme maîtrise. Pour dominer, il faut soumettre. *Freud disait* : la civilisation est répression ; d'homme à homme, d'amant à amante, de fils à père, de vassal à suzerain, de chef à chef, un système contraignant de valeurs sûres (« *gloire* », « *mérite* », « *cœur* », « *vertu* ») cimentera l'édifice universel. La nature sera *totalement* contrôlée de haut en bas, récupérée par la culture. Le bon usage des pouvoirs remodèlera l'être humain : la pulsion brute, bien gouvernée, animera l'impulsion politique, qui, dûment régie, assurera la propulsion de l'histoire vers son ultime équilibre et la ménera à son terme. Cette fin heureuse de l'histoire, Corneille l'appelle monarchie. D'autres la nommeront, avec Hegel, avènement de l'Esprit absolu, avec Marx, société sans classes. Corneille disait les « *révolutions d'Etats* » nécessaires à la tragédie. Certes : pour la clore.

Mais l'histoire n'interrompt pas la tragédie : elle entre elle-même dans son cycle. Elle ne l'efface pas, *elle la* consomme. On sait comment se termine, après *tant* de glorieux épisodes, l'aventure de Rome : sur une chute. Corneille aussi le sait : c'est bien la tragédie, *sa* tragédie. Car Rome ne périt point par quelque incident *du sort, quelque* invasion adventice de Barbares. Elle doit, en bonne règle tragique, mourir de ses propres mains; il faut qu'elle se désintègre, que son autodestruction appelle le saccage extérieur. C'est *bien, mais ce n'est pas suffisant*. La tragédie demande une catastrophe *ironique* : l'empire sera donc anéanti par la logique même qui l'institue. La fin de l'histoire répète son commencement, à l'envers : le geste fratricide d'Horace, *qui fonde Rome*, sera celui par lequel sujets et princes, généraux et rois, solidaires, s'entre-tueront malgré eux dans *Suréna*. « *Agression du proche par le proche* » : ainsi Corneille entendait-il définir la tragédie. Celle-*ci, bien sûr*, commence par laver son linge sanglant en famille, mais bientôt le sang inonde la cité.

Aucun hasard là non plus : l'échec du pouvoir, sa perte, sont inscrits d'avance dans son principe, s'il est vrai, comme l'enseigne don Diègue à son fils, que le premier moteur des rapports humains est : « *Meurs ou tue* ». Même au prix du sacrifice, la mort n'est pas apprivoisable : elle ne saurait être toujours du bon côté. Ce premier *moteur* de l'histoire la soustrait aux fins dernières. Ce fonds « agonique » qui la construit est celui qui, à mesure, la déconstruit. La puissance s'échappe en sa source. La maîtrise est immaîtrisable. Le pouvoir peut *tout* contrôler, *sauf lui-même*.

Du coup, par l'ultime et le plus raffiné des renversements tragiques, qui infantilisent les pères ou virilisent les femmes, le pouvoir se retournera enfin *contre lui-même*. L'acte aboutira au contraire précis de l'intention. L'histoire, Corneille l'a senti avec une extraordinaire prescience, est le terrain favori de cet effet par excellence tragique que l'on baptise de nos jours « effet pervers ». Ses héros et ses rois, qui dépendent les uns des autres pour survivre, sont condamnés, par leur exigence d'autonomie, à s'entre-détruire. Plus tard, des frères en révolution, en un élan généreux, s'enverront, de par la symétrie même de leur zèle, à la guillotine ou au *goulag*. *La raison d'Etat*, en qui devait se sublimer la culture, produit sa propre déraison.

Le fou parle comme le héros

Nul – et c'est sans doute sa plus surprenante modernité – n'est plus sensible que Corneille à ce délire. Ses « quatre grandes » tragédies triomphalistes sont encadrées *de l'Illusion comique* et du *Menteur*. Les sentances de don Diègue, les maximes de Rodrigue, se retrouvent littéralement, par une prodigieuse mise en « abyme », dans la bouche de Matamore; le fou parle comme le héros, ou l'inverse. Le menteur invente exactement à l'instar du poète, ou *vice versa*. L'incessant renversement du pour ou du contre, qui invertit pôles et rôles, gagne la source du dernier pouvoir : la parole. « *Que ne peut l'artifice et le fard du langage !* », jubilait Alidor.

Mais du langage, à son tour, personne n'est maître. Pas même Corneille. Sartre disait qu'on doit penser contre soi : Corneille écrit contre lui-même. Le chantre de Rome en est le plus parfait fossoyeur. Le poète de l'héroïsme démystifie le sublime. Cet auteur de tragédies qui entend débouter le *tragique*, qui le recule, le retarde de toutes ses forces, de tout son génie, de pièce en pièce, succombe enfin lucidement à la vérité qu'il porte en lui et qui le porte. Plus encore que son message, ce qui nous émeut est son attitude. Ce tragique, dont il veut jouer, Corneille finalement *le joue*. Aveugle-voyant, cet Œdipe de l'écriture est le plus grand des héros cornéliens. Envers et contre tous, et d'abord lui-même, il continue à dire le vrai. « *Quelle véhémence dans les passions !* », disait Racine. N'oublions pas que l'écriture est une passion, héroïque et dérisoire, et, en bon théâtre, sa purgation.

SERGE DOUBROVSKY.



« Polyeucte », frontispice de l'édition de 1817 du « théâtre » de Corneille (Bibliothèque de l'Arsenal, cl. Giraudon).

Célébrations rouennaises

« *L'AIR fort simple et fort commun, toujours négligé et peu curieux de son extérieur, la bouche belle, les yeux pleins de feu, la physionomie vive, des traits fort marqués et propres à être transmis à la postérité.* » Ainsi le peint son neveu Fontenelle.

Ici, près de Rouen, au Petit-Couronne, propriété de campagne des Corneille, entre les pommiers et le four à pain, ce n'est pas le fier auteur du *Cid* qui accueille le visiteur, celui qui osait d'un orgueil magnifique braver la grandeur de Richelieu, en écrivant : « *Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.* » C'est, au milieu de ses meubles ou presque, à travers le beau portrait dû à Sicre, le vieux Corneille, « emperruqué » pour *l'occasion, griffé* par les ans et les échecs, mal traité par la cour et la mode, triste et bon cependant, *avec dans le regard* la plus belle jeunesse du siècle.

Mais c'est ailleurs, au Musée des beaux-arts, que la ville a voulu rendre hommage à l'écrivain prestigieux. Après le « Bonhomme Corneille », voici le « Grand Corneille ». On peut y *voir* le petit cabinet d'ébène qui aurait contenu les notes pour le *Cid*, des affiches de théâtre de *l'époque, toutes* les pièces *avec* leurs jolis frontispices ; quelques visages, de Floridor, comédien préféré du poète, à Rachel en Camille romantique, et à tant d'autres plus proches : cet éphémère du théâtre qui fut pourtant la plus solide raison de *vivre de cet avocat sans carrière*.

Au palais de justice, dans cette salle des procureurs où siégea parfois à la table de marbre ce *maître* d'un théâtre si éloquent, mais dont la parole était, dit-on, si gauche, si embarrassée, *les* « *dix-septiémistes* » du monde entier ont consacré du 2 au 6 octobre un colloque de plus de soixante communications à ce Corneille *illustre et mystérieux*. De grands spécialistes, comme Robert Garapon, ont mis en relief la dette de Corneille au roman, ou, comme Marc Fumaroli, la dette aux jésuites. Serge Doubrovsky a étudié la structure tragique à partir de l'opposition masculin-féminin et Volker Kapp la dramaturgie raffinée des pièces à machine. Odette de Mourgues a vu en Rodogune *une héroïne* de la Renaissance. D'autres, comme Nicole Ferrier, ont éclairé avec force l'inapti*tude admirable à louer et à feindre* de l'auteur de notre plus grand théâtre politique.

Tout un théâtre de Corneille s'offre aux metteurs en scène comme un continent à découvrir depuis les comédies si brillantes des débuts, où un tragique latent travaille en *profondeur*, jusqu'à cette si tendre *Suréna* dont on a dit qu'elle était la plus *belle pièce de... Racine !* « *Vive donc notre vieil ami Corneille !* », s'écriait avec enthousiasme Mme de *Sévigné*, agacée par le succès des poètes meilleurs courtisans.

Revoir, relire Corneille : mais le relire dans quelle édition ? A l'occasion du tricentenaire, les publications de l'Université de Rouen viennent de donner les *deux premiers volumes de l'édition critique* due à Alain Niderst. Cette édition, qui comportera six volumes, *se veut* « *complète, érudite, moderne* ». Elle réunit quelques photos, rend compte de mises en scène modernes, mais les notices sont brèves et les notes, pour l'instant, inexistantes. On attend, d'autre part, le tome II des *Œuvres complètes qui doit* paraître en novembre à la bibliothèque de la Pléiade, sous la responsabilité de Georges Couton.

BERNARD RAFFALLI.

★ **Exposition du Petit-Couronne : jusqu'au 4 novembre. Exposition du Musée des beaux-arts, jusqu'au 29 octobre.**

★ **Edition Niderst, 2 vol., 985 pages, 170 F. Université de Rouen.**

Deux comédiens témoignent

Michel Etcheverry a joué Don Diègue et le vieil Horace et Claude Winter a interprété Chimène. Ils évoquent leurs expériences.

« C'EST un auteur qui me passionne, *déclare Michel Etcheverry*, en particulier dans mes rapports d'acteur avec les personnages... Après avoir fréquenté certains d'entre eux, je reste émerveillé... Auguste me paraît offrir un des plus beaux parcours humains. Avant tout, Corneille est *un inventeur* d'histoires extraordinaires. Ainsi, dans *Sertorius*, il y a les plus belles scènes d'amour que je connaisse. Pas l'amour complaisant à la douleur, comme chez Racine.

» Corneille est un auteur tonique, comme, d'une autre manière, Claudel. On a une impression de constante énergie. Les personnages cornéliens ne sont pas des intellectuels qui réfléchissent, ce sont des gens qui foncent... Quand Cinna et Maxime, ou Sertorius et Pompée, s'affrontent, il y a toujours cette violence physique que je ressens et qui me séduit. Après tout, c'est le seul sport que je pratique. Après avoir joué Corneille, je me sens *mieux* – pas meilleur... C'est oxygénant pour un acteur. Corneille a une santé fabuleuse. »

« Pour moi, *dit Claude Winter*, *le théâtre de Corneille est* un théâtre d'action. Les personnages sont poussés à prendre des décisions, à agir par une urgence très forte, ce qui est assez rare dans les trajédies. Et non seulement les hommes, mais aussi les femmes, qui ont traditionnellement un rôle plus passif. Livie, dans *Cinna*, a la tête politique, elle pense, elle a une conception intelligente du pouvoir, elle agit... Il y a toujours des attaques, des complots, des batailles : c'est le côté épique, héroïque de la tragédie. On trouve naturellement des *sentiments et même à une hauteur* d'Himalaya, mais ils doivent toujours aboutir à une action...

» Pour revenir aux héroïnes de Corneille, elles sont fortes et agiles, très modernes par certains côtés. Chimène est soumise à l'impératif de venger son père, mais ne peut refuser son amour, qui la dévore intérieurement. On sent la pulsion d'amour, la pulsion sexuelle, dans sa façon d'attirer et de repousser. Et Livie est *bien une femme, dans la mesure* où elle inspire une action, mais où elle ne doit pas avoir l'air de l'inspirer... »

Une théologie optimiste

AVEC *Corneille et la tragédie politique*, Georges Couton nous donne un petit livre très intéressant, qui devrait en faire revenir plus d'un sur « *des réactions de rejet* », dues souvent à « *une lecture scolaire forcée* ».

Sociologue de la littérature autant qu'exégète du texte, Georges Couton replace la tragédie dans son *actualité historique* et relie son évolution aux facteurs matériels et spirituels de *la création théâtrale* entre 1629 et 1674. Corneille nous est décrit comme un « *praticien* », un « *technicien* » du théâtre, capable de tourner les sacro-saintes règles *quand* elles nuisent à la beauté de la scène.

Quelques formules très fortes cernent l'originalité de Corneille. Sa conception de la tragédie : elle « *sera toujours par quelque côté un cas de conscience à résoudre douloureusement, une impossible conciliation entre l'honneur et le bonheur.* » Le condensé de sa vision du monde : « *Une théologie qu'on pourrait appeler optimiste et qu'il doit en partie peut-être à sa nature, sûrement aussi à la formation reçue des jésuites, a permis à Corneille de croire aux capacités héroïques de l'homme.* » Le zèle allègre de cette étude restitue à l'auteur du *Cid* un brio et une puissance conquis sur les draperies empesées de la pompe et de l'enterrement de première classe.

SERGE KOSTER.

★ **CORNEILLE ET LA TRAGEDIE POLITIQUE, par Georges Couton. PUF, coll. « Que sais-je ? ». 128 pages, 20,90 francs.**

La gloire de Vicence

On ne joue plus guère Corneille en Italie. Néanmoins, les Italiens ont célébré le tricentenaire de sa mort. Pour la circonstance, Guido Davico Bonino, universitaire *et critique dramatique, avait fait* une nouvelle traduction, en vers, du *Cid*. Giorgio Albertazzi s'est chargé *de la mettre en scène. Le spectacle* a pris son départ le 29 septembre dans un lieu glorieux entre tous : le Théâtre olympique de Vicence, dessiné par Andrea Palladio et décoré par Scamozzi, à la fin du seizième siècle.

De son côté, l'Académie olympique de Vicence a *tenu un petit colloque* Corneille, les 29 et 30 septembre, dans la superbe salle de l'Odeo, attenante au théâtre. Sous la présidence de deux universitaires italiens, les professeurs Pizzorusso et Richter, et d'un français, Bernard Dort, on a évoqué la « fortune » de Corneille en Italie au début du dix-huitième siècle et dans la culture française moderne. Contre l'exaltation du héros cornélien, Marc Fumaroli a esquissé une « *dramaturgie du couple* » du *Cid* à *Polyeucte*, et, documents visuels à l'appui, *Jean Rousset a repéré, dans l'Illusion comique*, tous les éléments du « *système de l'illusion* » qui allait être la règle dans le théâtre occidental, pendant près de trois siècles.

● HISTOIRE

Dominique Fernandez, de Rome à Prague

Un voyage dans l'Europe du baroque. Des églises et des sculptures aux pâtisseries

EN ce pluvieux et déjà lointain retour de vacances, Dominique Fernandez nous invite, par le texte et par l'image, à un somptueux voyage qui pourrait bien nous inciter à repartir. Avec un ami photographe, Ferrante Ferrari, ce *« promeneur amoureux »*, – qui nous avait déjà guidés à plusieurs reprises à travers l'Italie, sa terre et sa *« mère »* d'élection (1), – a parcouru les pays d'Europe, où le baroque a fleuri. *Le Banquet des anges* nous conte cette expédition. C'est donc d'abord un récit de voyage simple, souple, vivant et qui, peu à peu, prendra valeur d'initiation à un style, une civilisation, un art de vivre.

Tout part, comme il se doit, de la place Navone, où les deux complices, d'une fenêtre, aperçoivent la Fontaine des fleuves du Bernin, quelques églises de Borromini et, en se tordant un peu le cou, une des plus fameuses pâtisseries de la ville. Deux des trois directions dans lesquelles ils vont mener leur exploration nous sont ainsi données d'emblée : ils traqueront partout les gâteaux avec autant d'empressement que les tableaux, sculptures et monuments.

Nous les suivrons d'abord dans Rome, où les guide, comme un talisman, un étonnant tableau moderne d'un peintre resté méconnu chez nous, Fabrizio Clerici. La toile est peuplée de statues romaines, fidèlement reproduites, qui gisent renversées comme par un cataclysme. Fernandez et son ami partiront à la recherche des modèles. Ils déambulent dans des ruelles, frappent à des portes closes d'églises ou de couvents perdus, se les font ouvrir et découvrent alors ces corps de marbre pâmés qui exhibent leur détresse ou leur béatitude.

Des saints, des bienheureux, ces Ludovica, Martine, Cécile, Sébastien ? Mais non, des héros, des héroïnes de l'opéra, du bel canto. Voilà ouverte la troisième voie sur laquelle s'engagera l'enquête, pour un triple investissement plastique, musical, culinaire du baroque.

Nos voyageurs quittent la ville, remontent vers le nord. A Gênes, ils rencontrent le sculpteur français Pierre Puget. Incompris de ses compatriotes, il s'est épanoui dans cette ville italienne qui garde plusieurs de ses chefs-d'œuvre.

Les anges ont rajeuni

Dominique Fernandez saisit l'occasion pour dénoncer la résistance que la France, par pingrerie, puritanisme, souci de centralisme – il n'a pas de mots assez durs, – a opposé au baroque. Non seulement elle a renvoyé le Bernin, mais elle n'a pas saisi la chance que Puget lui offrait dans son inspiration plébéienne et puissante.

Après Gênes, Turin et sa chapelle du Saint-Suaire, éclatant bijou noir ; puis à l'occasion d'une exposition dans une petite ville, la découverte d'un peintre oublié, Francesco Cairo, fasciné, bien avant les symbolistes, par l'amoureuse et sanglante histoire d'Hérodiade.

L'Italie s'éloigne. Nous pénétrons dans cette Allemagne du Sud, qui sera sillonnée du lac de Constance à Munich en passant par la Franconie plus nordique. Ici, l'architecture domine : églises et châteaux, débauche des stucs, luminosité et couleurs fraîches des murs, plafonds peints et souvent par Tiepolo, faste et pompe. Les anges ont rajeuni : les beaux hermaphrodites adolescents de Rome sont devenus des marmots joufflus. Quelques sculptures mystérieuses ou macabres jettent pourtant une note discordante dans cette exubérance crémeuse. Dominique Fernandez en les contemplant se demande si cet art importé d'Italie, où il s'accorde si bien là-bas avec l'attitude des gens devant la vie, n'est pas resté en fin de compte étranger à l'âme allemande.

Quand ils gagneront Salzbourg et Vienne, nos deux visiteurs ne nous entretiendront plus que d'opéras, de musiciens et de gâteaux. La pâtisserie, où les mousses et les crèmes reproduisent les volutes qui s'enroulaient avant dans le marbre et le stuc, reste, nous dit Dominique Fernandez, *« la seule culture vivante de Vienne »* après les désastres subis au vingtième siècle. Et il s'étonne qu'une ville capable de créer encore de tels délices ait pu *« sécréter, en la personne de Freud, le danger le plus mortel pour la jubilation gustative »*.

Une grosse dame fellinienne

La sculpture, l'architecture, reprennent leurs droits quand les deux enquêteurs entrent en Bohême, se laissant séduire par le charme nostalgique de Prague et de ses jardins. Ils découvrent une autre face du baroque dans les atlantes noueux qui soutiennent les ponts et les balcons de la ville, comme s'ils portaient sur eux le poids et la tristesse d'un monde défunt, et dans la grosse dame fellinienne qui, des heures durant, déguste une glace rose et verte, seule douceur permise dans une ville où maintenant les gâteaux sont proscrits. Cet autre baroque marqué par un humour désespéré est à la fois soumission et défi à un malheureux destin. Dominique Fernandez y lit les constantes de l'âme tchèque.

Le périple en Bohême se termine dans une forêt perdue, dite de Bethléem, que leur a signalée, tel un mystagogue parlant à mots couverts, une femme fonctionnaire de la culture à Prague. Nos voyageurs y trouveront, abandonnées aux intempéries qui les dégradent, les dernières œuvres d'un des sculpteurs les plus renommés de l'époque, Matyas Braun. Le livre s'achève et culmine sur cette dérision de l'art.

Le Banquet des anges ressemble au style qu'il cherche à cerner. Il joue souvent du contraste, saute sans crier gare d'un motif à l'autre, d'une scène de rue à une page d'histoire ou de littérature, de la biographie d'un artiste à la description éblouie de son œuvre. Et ce livre ne cesse de nous surprendre par ses rapprochements, ses correspondances, ses interprétations ingénieuses, voire facétieuses, ses hypothèses hardies. Une imagination fertile, une sensualité gourmande se mêlent à une érudition qui foisonne.

Dans son sourire ou son rictus

Ce récit de voyage, plein de séduction, élabore par petites touches un véritable traité du baroque qui est à la fois objectif et personnel. Objectif, il recense les maîtres, les thèmes, les difficultés à vaincre, les solutions adoptées, les étapes, les tendances. Même si Dominique Fernandez ne se prive d'aucune comparaison avec des œuvres antiques ou récentes, il ne tire pas le baroque dans tous les sens et le contient dans les deux siècles, le dix-septième et le dix-huitième, où la Contre-Réforme l'a fait rayonner sur l'Europe.

Mais à ces informations, l'auteur ajoute sa vision personnelle. Cette forme d'art si sensuelle, si imaginative, lui paraît liée à un changement d'attitude mentale. L'angoisse de la mort née des guerres et des grandes pestes aurait saisi l'homme en le projetant vers la jouissance. D'où cette préférence accordée à l'instant sur l'éternité, au vif sur le stable, au pittoresque sur la majesté, aux passions exacerbées de l'individu sur la sérénité. Dans son sourire ou son rictus, car il possède les deux, le baroque reposerait sur le sens du tragique, ce qui expliquerait qu'on le redécouvre, avec tant de ferveur, aujourd'hui.

JACQUELINE PIATIER.

★ LE BANQUET DES ANGES, de Dominique Fernandez. L'Europe baroque de Rome à Prague. Photographies de Ferrante Ferrari. Plon, 386 pages, index, cartes, 110 F.

(1) *Le Promeneur amoureux, de Venise à Syracuse*, Plon, 1980. *Le Volcan sous la ville, promenades dans Naples*, Plon 1983.

Le pillage de la Ville éternelle

André Chastel montre comment la prise de Rome par les troupes de Charles Quint fut un tournant de notre civilisation.

LE 6 mai 1527, les troupes de Charles Quint, commandées par le connétable de Bourbon, prirent d'assaut la Ville éternelle, qu'elles allaient occuper et piller pendant plusieurs mois. André Chastel éclaire les multiples aspects de cet événement. Il n'est pas innocent que la version française de son ouvrage (1) paraisse dans la « Bibliothèque des histoires » qui s'honore d'avoir publié la plupart des membres de la très informelle nouvelle histoire.

André Chastel redonne au sac de Rome sa dimension, qui est celle d'un tournant de notre civilisation. En 1527, il y a quelques dizaines d'années que l'invention de Gutenberg et le développement de la gravure sur papier ont donné une intensité nouvelle à la propagande, notamment religieuse ; il y a dix ans que Luther s'en est violemment pris au commerce des Indulgences, détachant de l'Église romaine une partie des États allemands ; il y a sept ans que Raphaël est mort et avec lui la Haute Renaissance ; il y a quatre ans que Jules de Médicis est pape sous le nom de Clément VII. C'est donc un pape florentin qui préside aux destinées temporelles de l'Eglise, et, florentin, il le sera pleinement avec ce que cela suggère de propension à la « finasserie » diplomatique et à l'attentisme politique, et de goût pour le mécénat artistique.

Voulant faire bien comprendre la portée religieuse, politique et artistique du sac, Chastel évoque d'abord ce qui se passe en Italie au printemps de 1527. Charles Quint prenant une importance considérable et régnant sur maints territoires, une Sainte Ligue s'est formée (rassemblant la France, Venise, Milan, Florence et la papauté) pour s'opposer à l'empereur en Italie. Le problème de toute ligue est la coordination : tandis que les armées impériales (10 000 lansquenets allemands, 5 000 à 6 000 Espagnols, et quelques centaines d'irréguliers italiens) – hétéroclites et mal payées – traversent l'Italie du nord au sud, alléchées par le riche butin que promet Rome, les troupes de la Ligue attendent d'arriver après la bataille. Quand les lansquenets pénètrent dans la Ville éternelle, le pape se réfugie dans le château Saint-Ange (dont Benvenuto Cellini (2) commande l'artillerie). Il s'enfuira à Orvieto et finira par couronner solennellement Charles Quint le 24 juin 1530, à Bologne.

La prise de Rome a été précédée d'une véritable guerre des images et des mots. Aux fresques vaticanes de Jules Romain *« confirmant le don de Rome au pape et la supériorité de son évêque sur l'empereur »* a répondu toute une imagerie populaire, surtout allemande, répandant l'idée que Rome était la Babylone des temps modernes et le pape l'Antéchrist annoncé par les Ecritures. Voilà comment le pillage sacrilège est devenu une croisade purificatrice.

Les artistes quittent la ville

C'est, bien entendu, dans le domaine spécifiquement artistique que l'étude de Chastel est plus particulièrement intéressante. La Rome de Clément VII est d'une telle richesse artistique que l'on peut imaginer les conséquences du coup de botte impérial dans cette fourmilière de talents. Quelques-uns y laissent leur vie, mais la plupart (Rosso Fiorentino, B. Peruzzi, Pierino de Vaga, Jacopo Sansovino, Benvenuto Cellini...) abandonnent la ville. Et c'est ainsi que se répandent à travers l'Europe les artistes constituant le « protomaniérisme » romain. Les travaux de Jules Romain, de Sebastiano del Piombo, du Parmesan, de Rosso Fiorentino, de Pierino del Vaga représentent un véritable bouleversement des principes formels de la Renaissance classique : les formes s'allongent (que l'on pense aux Madones du Parmesan), les compositions se verticalisent et les formes deviennent géométriques, cependant que les couleurs employées se pervertissent. Il s'agit bien là d'un groupe charnière entre la Haute Renaissance et ce qui marquera l'art européen du siècle suivant. Un groupe que la catastrophe romaine va contribuer à éparpiller entre Venise (Sebastiano del Piombo, Serlio, Sansovino), Gênes (Pierino del Vaga) et surtout Fontainebleau, où le Rosso retrouve le Primatice qui avait lui-même été en contact avec Jules Romain. Le sac de Rome européanise ce que Chastel appelle le style clémentin.

Si l'on ajoute à tout cela que c'est le même Clément VII qui, refusant le divorce d'Henri VIII, provoqua le schisme anglican, et que cette époque vit la fin de la Renaissance optimiste, on comprendra mieux pourquoi l'on peut dire de cet ouvrage exemplaire qu'il fait apparaître sous nos yeux étonnés un véritable « carrefour » de notre civilisation.

JACQUES BONNET.

★ LE SAC DE ROME, d'André Chastel, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 370 p., 79 ill., 180 F jusqu'au 30 novembre, 225 F ensuite.

(1) Le livre existait déjà en anglais, Princeton University Press, 1977.

(2) Il est regrettable que soit introuvable dans les librairies françaises sa *Vie écrite par lui-même*, livre cocasse, autojustificateur et passionnant sur le sac de Rome et beaucoup d'autres sujets.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Vienne au crépuscule

« Les contemporains s'aperçoivent rarement qu'ils vivent une époque capitale de l'histoire de leur pays. Ils ne tirent que rarement parti de l'avantage qu'ils peuvent trouver à cette situation », a expliqué M. Robert Waissenberger, conservateur des musées de Vienne, pour l'ouverture du colloque « Vienne, 1880-1938. Fin de siècle et modernité » qui se tient jusqu'au vendredi 12 octobre au Centre Pompidou, sous les auspices de l'Institut autrichien.

« Plus nous nous en éloignons, plus nous sommes fascinés, nous, la postérité », poursuit-il, se demandant pourquoi les œuvres de Klimt, Schiele, Kokoschka ne connurent ni immédiatement ni dans les années suivantes la considération dont on honora des artistes de la même époque, aujourd'hui oubliés. Pourquoi une reconnaissance si tardive ?...

Le colloque ainsi que la petite exposition qui se tient au sous-sol sous le signe de la « vérité nue » de Gustav Klimt répondront sans doute à cette question. Y participent notamment : André Chastel, Carl E. Schorske, Jean Bollack, Gerard Stieg, Wolfgang Kraus, George Steiner, Jacques Le Rider, Jacques Bouveresse, Nike Wagner, etc.

Car la mode, pour un temps, est à Vienne. Non pas la Vienne de l'opérette, mais celle de Mahler, Schoenberg, Berg, Webern ; la Vienne de Schnitzler, Zweig, Musil, Von Doderer, Werfel, Hofmannsthal, Broch, Josef Roth ; la Vienne de Karl Kraus et de Sigmund Freud ; la Vienne d'Alois Riegl, de Trakl et de Wittgenstein, la Vienne de Max Reinhardt et de Theodor Herzl ; la Vienne de Loos et de Moser... Une telle profusion, une telle efflorescence de talents, n'a sans doute jamais existé dans une unique agglomération.

Vienne qui, selon le mot de Karl Kraus, fut le *« laboratoire »* où l'on a pu le mieux observer *« la fin d'un monde »*.

Le charme rétro d'Arthur Schnitzler

Un témoin privilégié de Vienne, à l'heure du crépuscule

« *IL faut cacher la profondeur. Où cela ? A la surface.* » Le mot est de Hofmannsthal, mais il pourrait être d'Arthur Schnitzler. On ne saurait, en tout cas, mieux définir l'art ambigu, tellement viennois, de cet écrivain auquel sa facilité et son brillant valurent longtemps une réputation d'auteur de boulevard, et qui se révèle aujourd'hui comme l'analyste le plus aigu de la société habsbourgeoise à l'heure du crépuscule.

La redécouverte de Schnitzler, en France, nous vaut coup sur coup la réédition de *la Ronde*, de *la Pénombre des âmes* et la parution en poche du *Retour de Casanova* (1). Chacune à sa manière, ces œuvres constituent à la fois une plongée dans la psychologie des profondeurs – Freud considérait Schnitzler comme un *« frère jumeau »* – et une radiographie incomparable de tout un monde dansant au bord de l'abîme. Sous ses dehors « rétro », ce monde, et c'est peut-être en quoi il nous fascine, a plus d'un point commun avec le nôtre.

On connaît *la Ronde*, grâce au film de Max Ophüls. Ce qu'on sait moins, c'est que cette pièce, écrite entre 1896 et 1897, ne circula longtemps que sous la forme d'un texte hors commerce, l'auteur n'osant pas la faire jouer. Lorsqu'elle fut enfin montée à Vienne en 1921, il fallut la retirer précipitamment de l'affiche. *« A chaque fois que s'obscurcissait la scène (dix fois pour indiquer l'instant du « corps à corps »)*, il y avait des *« sifflements »* et des *« hurlements »*, raconte Dominique Auclères, traductrice attitrée et confidente de Schnitzler. Ce que personne ne comprit à l'époque, c'est que la structure circulaire des rencontres amoureuses visait en fait à dénoncer le caractère artificiel des rites prétendument naturels.

Ecrites entre 1894 et 1911, les nouvelles réunies sous le titre *la Pénombre des âmes* tournent autour d'un thème lui aussi cher à Schnitzler, à savoir : la puissance secrète qu'exerce le passé sur le présent.

Dans *le Destin du baron de Leisenbohg*, la malédiction que l'amant d'une cantatrice profère contre son successeur, au moment de mourir, est à l'origine d'une machiavélique machination imaginée par cette dame, afin de protéger celui qu'elle aime. Dans *la Mort du vieux garçon*, l'histoire prend un ton facétieux. Convoqués devant le lit de mort d'un ami, un médecin, un financier et un poète trouvent une lettre écrite à leur intention par le défunt. Celui-ci leur raconte comment il a possédé chacune de leurs épouses... Dans *Fleurs*, un simple bouquet, livré *post mortem* par l'ancienne maîtresse du narrateur, ressuscite soudain la disparue, depuis longtemps oubliée. Plongé jusqu'à la folie dans la contemplation des tiges depuis longtemps fanées, la victime de cet étrange sortilège finira par ne plus voir le monde réel.

Témoin privilégié de cette Vienne fin de siècle obsédée par le caractère provisoire des choses, Schnitzler se considérait lui-même comme un mort en sursis. *« On ne vit vraiment qu'une chose*, écrit-il : *vieillir. Tout le reste, ce sont de simples aventures. »*

Casanova ou la déchéance du séducteur

Aussi étonnant par sa concision que par sa perfection formelle presque classique, *le Retour de Casanova* nous dépeint le héros, vieilli, réduit à vivre d'expédients, ne rêvant plus que de revoir Venise, après vingt-cinq ans d'exil. Arthur Schnitzler relate l'ultime conquête que mène le séducteur, afin de se prouver qu'il peut encore séduire. Aventure réussie puisqu'il finira par entrer dans le lit de la femme qui l'a repoussé. Mais tout se terminera *dans l'horreur d'un matin* blême.

En 1918, lorsque fut publié ce livre, Arthur Schnitzler avait cinquante-six ans. Qu'il se soit projeté dans ce portrait de Casanova déchu, c'est évident. Cependant, la date de parution du récit lui confère une dimension symbolique : ce n'est pas seulement le congé donné par l'auteur à sa jeunesse, c'est l'adieu définitif à un temps révolu.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ **LA RONDE** (pièce en dix dialogues), traduite de l'allemand par M. Rémon, W. Bauer, et S. Clauser, Stock. 190 p. 38 F.

★ **LA PÉNOMBRE DES AMES**, *traduite par Dominique* Auclères. Stock. 256 pages. 37 F.

★ **LE RETOUR DE CASANOVA**, traduit par Maurice Rémon, 10/18. 190 pages. 24 F.

(1) Autres œuvres d'Arthur Schnitzler récemment rééditées : *Thérèse* (Calmann-Lévy), *Mademoiselle Else* (Stock), *Berthe Garlan* (Stock), *les Dernières Cartes*, suivies de *Rien qu'un rêve* (Le Livre de poche).

● *A GENÈVE.* – Le Nouveau Théâtre de Poche, 7, rue du Cheval-Blanc, présente actuellement deux spectacles Schnitzler : *la Ronde*, mise en scène de Martine Paschoud (jusqu'au 28 octobre), et *Mademoiselle Else* (les vendredi et samedi à 23 h, jusqu'au 27 octobre).

● COLLOQUES

Autour de Vienne, fleurissent les colloques, les séminaires, les symposiums... Ainsi, après « Vienne 1880-1938. Fin de siècle et modernité », qui se tient actuellement à Beaubourg, signalons deux autres manifestations qui se tiendront avant la fin de l'année :

– **Un colloque Heimito von Doderer** (en allemand) : « Doderers Aktualitat », organisé par Pierre Grappin, responsable du département d'allemand de Metz, et Wendelin Schmidt-Dengler, de Vienne (Université de Metz. Faculté des lettres et des sciences humaines, salle 208. Les 9 et 10 novembre. Tél. (87) 30-40-12).

– **Les VI[es] Journées de psychiatrie de l'UER Necker** sur « Les écoles de Vienne. Rupture, angoisse et création », avec la participation, notamment, d'Arthur Tatossian (*Kafka versus Freud : Oedipe en Cacanie*), de Ph. Nemo (*Hayek, premier philosophe de la tradition libérale*), Fr. Choay (*Mémoire et conflit chez Alois Riegl*), H. Tellenbach (*Hofmannsthal et le glissement hors du monde*), A. Laroche (*Arthur Chnitler, le double*), H. Luccioni (*Adler*), G. Stieg (*Elias Canetti*), J. Delumeau (*Interrogation historique sur le sentiment de sécurité*), de Serge Lebovici, J. Postel (*La psychanalyse*), etc.

(Renseignements et inscriptions au CERC, rue Louis-Armand, 92600 Asnières. Tél. (1) 791-12-80. Les 30 novembre et 1er décembre).

Les juifs à Vienne (1880-1945), à l'Institut autrichien (6 au 8 décembre).

Gustav Mahler, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (22 au 25 janvier 1985).

Rappelons enfin que, depuis 1981, des colloques, qui ont le plus souvent donné lieu à des publications, ont eu lieu à propos de Karl Popper, Arthur Schnitzler, Stefan Zweig, Odon von Horvath, en 1981, Adolf Loos, Adalbert Stifter, Franz Kafka, le Cercle de Vienne, en 1983, Thomas Bernhard, Ludwig Wittgenstein, en 1984.

(Renseignements à l'Institut autrichien, 30, boulevard des Invalides, 75007 Paris. Tél. 705-27-10).

Stefan Zweig et sa demoiselle des postes

Jusqu'à présent inédit en France, un roman inachevé sur les désespoirs de la pauvreté.

EN 1930, à Salzbourg, Zweig commence un roman. Dans ce monde de l'après-guerre, l'Autriche souffre encore de ses blessures mal cicatrisées. Que peut bien découvrir l'écrivain autrichien à Klein-Reifling, ce village non loin de Vienne qui exhibe, tel un trophée, sa misère ? Un bureau de poste, comme tous les autres, *petit empire sur lequel règne une* jeune fille de vingt-huit ans, blonde, ni laide ni jolie, le visage marqué *par la souffrance, la tristesse* et la malnutrition... Et voilà qu'un matin de juillet 1926 l'appareil morse crépite bruyamment, apportant, *comme le téléphone* chez Proust, par la vitesse magique de l'« étincelle électrique », le *miracle dans la vie de* Christine Hoflehner. En l'espace d'une semaine, nous retrouvons cette même Christine au Palace Hôtel de Pontresina en Engadine, mais avec un nom plus clinquant, Christiane von Boolen, et entourée de soupirants fortunés. *« L'ivresse de la métamorphose s'est emparée d'un être. »*

Zweig n'a jamais donné de titre à ce *roman* qu'il laissa inachevé. La première partie du manuscrit, terminée en 1930, est abandonnée jusqu'en *1938*. Le livre aurait pu devenir un récit sur l'irrésistible ascension sociale d'une demoiselle des postes, mais *en 1938*, Zweig , en exil à Londres, était angoissé par le destin de l'Autriche.

Christine Hoflehner retourne dans son village, portant le deuil de Christiane von Boolen, après avoir fêté les noces de la métamorphose. La révolte s'empare de cette jeune fille qui a pu mesurer toute l'étendue de ses possibilités d'être : *« un désir a commencé à naître en elle, désir de se connaître »*. Mais rien ne sera plus possible dans ce monde étriqué où la hantise du « trop cher » étouffe toute velléité d'épanouissement.

Le personnage de Ferdinand, qui possède les accents amers et *désabusés de la voix de Zweig*, est presque introduit de force dans le roman. Il devient l'ami de Christine. Tous deux partagent la passion et la haine de l'argent, *« divin lorsqu'il vous dispense la liberté, diabolique lorsqu'il vous la refuse avec mépris »*. Au Palace Hôtel, la vie effleurait la peau avec la fraîcheur de la soie ; le sorbet glacé que l'on savoure *après un tango apaisait* le bouillonnement des désirs. A Vienne, un parapluie déchiré, un bouton décousu, des *chaussures éculées* et c'est la catastrophe.

Après Balzac, dont il se réclame (1), Zweig procède à une *« transposition de l'érotique »*. Il distingue deux catégories d'hommes de désir : les érotiques au sens propre du mot et ceux chez lesquels la passion de l'argent possède la même intensité de vie que la force amoureuse primitive. En découvrant le luxe, Christine ressent aussi pour la première fois les frissons dans son corps de femme, et nul mieux que Zweig n'a su décrire *« cette émotion presque sensuelle qui s'empare des femmes à la vue du luxe »*.

« N'est tragique que la force qui n'aboutit pas au but », écrit Zweig à propos des monstres à la peau brûlante de désir chez Balzac. La guerre a volé à Ferdinand comme à Christine les plus belles années de leur vie. Celle qui aimait rire s'aperçoit avec stupeur que la joie n'est plus pour elle qu'une *« langue étrangère apprise dans l'enfance, qu'elle a oubliée et qu'elle sait seulement avoir connue »*. Celui qui rêvait de révolution, de constructions architecturales grandioses, n'a plus qu'une ambition : *« Reconstruire sa vie en miettes et réaliser ce pour quoi il est né. »* Le vouloir-vivre qu'ils incarnent et qu'ils jettent à la face du monde ne rencontre qu'un horizon muré. La volonté de vivre s'abolit dans le vœu d'en finir.

Lassés de leur éternelle compagne, la pauvreté, Ferdinand et Christine montent un complot. Mais déjà, l'échec rôde autour d'eux. Finie l'époque où Ferdinand rêvait de mourir sur le champ de bataille pour la patrie. La tentation du suicide à deux *s'offre comme la seule issue vers* un horizon à ciel ouvert.

En 1940, *Zweig tire de Ivresse de la métamorphose* un scénario qu'il intitule *la Demoiselle des postes*. Le 22 février 1942, il met fin à ses jours. Lotte Altmann, sa seconde femme, le suivit dans la mort. Zweig a porté en lui ce *roman inachevé* pendant dix ans comme s'il pressentait et redoutait l'histoire de sa fin tragique.

ROLAND JACCARD.

★ **IVRESSE DE LA MÉTAMORPHOSE**, de Stefan Zweig, traduit par Robert Dumont, Editions Belfond, 241 pages, 89 F.

(1) Albin Michel réédite *Balzac, le roman d'une vie*, la dernière grande biographie rédigée par Zweig.



Edith Schiele avec un chapeau à Voilette (1915) (Gallimard).

● BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages parus

● Rappelons tout d'abord le livre qui a ranimé la « mode viennoise » : *Vienne fin de siècle*, de Carl E. Schorske (Seuil, 1983).

● *Vienne 1900*, présenté par Michael Pollak. *« Saisis à travers leur biographie collective »*, des écrivains et des artistes tentent de donner une reprise aux inquiétudes de l'histoire (Gallimard, coll. « Archives », 75 F).

● En italien : *le Arti a Vienna*. Le somptueux catalogue de la monumentale exposition qui vient de se terminer à Venise (Edizioni La Biennale de Venise. Editions Gabriele Mazzotta, Foro Buonaparte 52-20121 Milano).

Ouvrages à paraître

● Sous la direction de Robert Waissenberger : *Vienne 1890-1920*. – Par le directeur des musées de Vienne et par des spécialistes, Vienne « dans tous ses états ». Vie sociale, architecture et urbanisme, beaux-arts, théâtre, musique, psychanalyse (Seuil. Prix de lancement : 420 F, jusqu'au 31 décembre).

● Peter Altenberg : *Télégrammes de l'âme*. Les poèmes en prose d'un génie de la futilité (Ed. de l'Aire). *Nouvelles Esquisses viennoises*. Traduction de Miguel Couffon (Actes Sud).

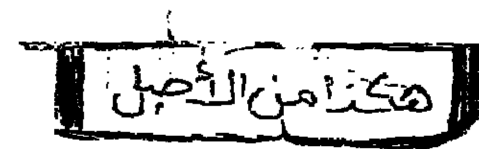
● William M. Johnston : *l'Ame autrichienne*. Traduction de Pierre-Emmanuel Dauzat. La somme la plus importante sur la vie intellectuelle et sociale de l'Empire austro-hongrois (Presses universitaires de France).

● Arthur Schnitzler : *Jeunesse à Vienne*. Des souvenirs d'enfance (Hachette).

● Thomas Szasz : *Karl Kraus et les médecins de l'esprit*. Un des maîtres de l'antipsychiatrie américaine se penche sur la vie et l'œuvre d'un des contempteurs les plus féroces de la psychiatrie et de la psychanalyse (Hachette).

● Jacques Le Rider : *la Vie quotidienne à Vienne en 1900*. Une promenade à travers les divers aspects du génie viennois fin-de-siècle (Hachette).

● Oskar Kokoschka : *Ma vie*, l'autobiographie du plus illustre représentant de l'expressionnisme autrichien (Presses universitaires de France), et une réédition de *Mirages du passé* (Gallimard).



• A TRAVERS LE MONDE

FRANCFORT

NOUVELLES DE LA FOIRE

Une maison de rendez-vous

Le gigantisme de la Foire de Francfort a-t-il des limites ?... A le voir grandir d'année en année, on finit par oublier les livres, leurs auteurs, la littérature, pour se demander jusqu'à quand les forêts du monde pourront satisfaire à une telle consommation de papier imprimé...

Pour la première fois, on dépassait les 6 000 éditeurs exposants, les 90 pays participants pour cette trente-sixième Foire, qui inaugurait, cette année, un nouveau pavillon pour l'édition internationale, le hall numéro 3. Trois étages de marbre blanc reliés par des escaliers roulants, qui stratifiaient les participants en couches linguistiques, ce qui ne parut pas satisfaire le plus grand nombre : au rez-de-chaussée, les Latins — Espagnols, Latino-Américains, Italiens principalement, — mais aussi l'Autriche ; au premier étage, les Français (avec notamment l'immense stand de l'OPEF (Office de promotion de l'édition française), les Chinois, les Soviétiques, les Israéliens, les Scandinaves, les Hollandais, ainsi que la République démocratique allemande à la place d'honneur, en face de l'escalier... Au 3e étage enfin, les Anglais et les Américains... Certains regrettaient l'énorme hall-hangar des années précédentes où, toutes nations mêlées, on changeait de continent en traversant une allée.

Le pavillon allemand, le plus visité naturellement, a lui aussi presque doublé, s'étendant désormais sur deux étages, chaque stand étant soigneusement décoré pour rappeler l'image de marque de chaque maison (on remarquait le retour de l'éditeur suisse Diogenes, absent depuis cinq ans, au stand duquel on put apercevoir Federico Fellini, dont Diogenes détient les droits mondiaux).

On a dit et répété que, depuis quelques années, la Foire n'a plus lieu dans la fièvre et qu'on n'y fait plus de « coups » : désormais, en effet, les éditeurs traversent l'Atlantique, la Manche, l'Adriatique ou la Baltique régulièrement pour visiter leurs confrères, et la rencontre annuelle de Francfort a perdu ce côté unique qu'elle avait à ses débuts. Les nouveaux ouvrages ont été repérés avant Francfort ; les contrats se signeront le plus souvent après...

« Pour nous, expliquait un éditeur, *la Foire de Francfort, c'est à la fois une session de l'OCDE et un club de ma corporation... »* Au lieu de s'écrire, de se téléphoner, de prendre l'avion pour se rencontrer, on se retrouve dans cette gigantesque « maison de rendez-vous » (les agendas spéciaux permettent d'inscrire dix rendez-vous à l'heure), dans les cocktails rituellement donnés par les grands éditeurs, ou bien on va s'encanailler à Sachsenhausen, de l'autre côté du Main... Des coéditions sont mises sur pied qui aboutiront plus tard, des accords sont décidés qui se déferont plus tard.

Une corporation tout entière se retrouve pour parler métier : on se fait mystérieux pour confier ses projets, on tente de faire croire qu'on tient « l'affaire » de la Foire, on prend date pour se retrouver ailleurs. Rien de spectaculaire. L'industrie du livre a encore quelque chose d'artisanal : moins de 200 000 visiteurs pour le livre, cinq fois moins que pour la Foire de l'automobile qui se tient chaque printemps à Francfort, au même endroit... Le mot-clé qui régit la politique des éditeurs étant, cette année, la prudence.

N. Z.

Orwell 2000

Le thème de l'année était censé interpeller les bonnes consciences de l'édition, provoquer un frisson. L'opération publicitaire ne cachait-elle qu'une coquille vide ? Malgré d'éminents orateurs, l'attraction centrale de la Foire a eu moins de succès qu'espéré. Beaucoup moins, note le *Handelsblatt* de Hambourg, qu'il y a deux ans la religion.

A l'ouverture, le docteur Neil Postman, professeur de « Media Ecology » à l'Université de New York, avait expliqué que Huxley avait sans doute plus de réalité qu'Orwell. *« En Amérique,* expliqua-t-il, *toutes les formes de la vie sociale veulent être comme des shows télévisés. Nous passons même nos jugements à la télévision. Que le monde entier doive être une comédie pour la télévision, voilà qui a de quoi surprendre. Pas Aldous Huxley.* (Elle) *offre une forme de discours simpliste, concret et avant tout divertissant. La conséquence en est que l'Amérique court le risque d'être la première culture du monde à s'amuser à en mourir... »*

Yom Kippour à Francfort

Pour la première fois, la date de la Foire coïncidait avec les fêtes juives du Grand Pardon, ce qui avait soulevé, dès l'an dernier, une vive protestation des éditeurs américains. C'est pourquoi M. Weidhaas avait décidé d'installer une synagogue, les vendredi 5 et samedi 6 octobre, à l'intention des Américains, surtout, puisque le rabbin, venu de New-York, s'adressa aux fidèles en hébreu et principalement en anglais.

Située au bout d'un tapis roulant de plus de 800 mètres qui parcourt toute la foire, la synagogue improvisée dans une salle de conférences était protégée par une centaine de policiers, que hantait le souvenir de l'attentat de Munich. Presque inaccessible, ouvert aux seuls titulaires de cartes nominatives dûment vérifiées et après une fouille en règle, cet étrange lieu du culte fut-il boycotté ? On ne remarquait, en effet, aucun Français à la prière du vendredi, alors que dans la salle comble (quelque deux cents personnes) étaient présents les plus grands éditeurs du monde : Lord Weidenfeld, Roger Straus, Peter Mayer, le patron de Penguin...

Octavio Paz, Prix de la paix

Le Prix de la paix des éditeurs ouest-allemands — doté de 25 000 deutchemarks, environ 80 000 francs) — a été remis dimanche 7 octobre au Mexicain Octavio Paz. C'est la deuxième fois que ce prix, qui doit récompenser un auteur ayant par son œuvre contribué à l'idée de la paix, est décerné à un auteur latino-américain : le Nicaraguayen Ernesto Cardenal l'avait reçu en 1980.

Lors de l'attribution du prix en l'église Saint-Paul, le président de la RFA, M. von Weizsaecker, a souligné que l'œuvre de Paz montrait clairement *« combien toutes les tentatives conscientes ou inconscientes pour décoloniser l'Amérique latine étaient restées vaines »* et qu'il voyait en Paz *« un démocrate pacifiste resté critique et tolérant, indépendant et solitaire ».* Dans sa réponse, le lauréat a notamment critiqué *« les grandes nations démocratiques occidentales »* qui ont *« cessé d'être le modèle et la source d'inspiration des élites et des minorités des autres peuples »,* et il a reproché aux Etats-Unis d'avoir contribué de façon déterminante *« à la corruption de la vie politique en Amérique centrale ».*

Dehors, devant le lieu de la cérémonie, des jeunes gens « marxistes révolutionnaires » distribuaient des tracts reprochant à Paz d'avoir toujours été *« un poète au service du pouvoir ».*

La lutte contre les pirates

Une campagne contre les pirates du livre bat son plein chez les éditeurs britanniques. Plusieurs planisphères ont été édités afin d'expliquer clairement cette « épidémie » à l'échelle mondiale. Les principaux centres de production de livres pirates sont connus : le Pakistan, Taiwan et Singapour en Asie, le Liban et la Syrie au Proche-Orient, Porto-Rico et la République dominicaine en Amérique. Mais des éditions pirates de livres anglais ont été également repérées cette année en Espagne...

Ces livres, qui inondent le marché, compromettent le chiffre d'affaires de l'édition britannique (réalisé à 32 % à l'étranger).

« Protégez le copyright. Luttez contre les pirates », tel est le slogan de l'Association, qui se propose d'intervenir auprès des gouvernements pour que tous les pays adhèrent à l'une des conventions internationales et promulguent des lois très sévères.

Sur le stand, on pouvait voir des éditions presque parfaites saisies en Inde ou en Malaisie de livres photographiés et réimprimés. Parfois, il s'agit de simples photocopies de livres, comme à Hongkong, où une soixantaine de personnes ont été arrêtées fin septembre.

(Campaign against book piracy. 19 Bedford Square. London WC1B3HJ. Téléphone 01-580 6321.)

A paraître : le Watergate de Howard Hughes

Une des sensations de la Foire, qui paraît le mois prochain en prépublication dans le *Playboy* américain — mais qui n'a pas été vendu à la Foire — : *Citizen Hughes.*

Howard Hughes voulut-il s'emparer du pouvoir en achetant les hommes du président Nixon et fut-il visé dans le cambriolage du Watergate ? C'est ce que semble prouver le livre à l'issue d'une longue enquête et d'une compilation des mémos de Citizen Hughes. En effet, un reporter, Michael Drosnin, a retrouvé les mémos secrets — envoyés à Robert Maheu, l'homme de confiance qui ne l'avait jamais vu — et qui, en juin 1974, avaient été volés dans les bureaux de Howard Hughes à Hollywood dans un étrange cambriolage dont on ne retrouva jamais les coupables. *« Bob,* écrit-il dans un des premiers messages, *juste après avoir vu à la télévision l'assassinat de Robert Kennedy, je déteste être trop rapide, mais je vois là une occasion qui ne se représentera jamais. Je ne veux pas être président, mais je veux la force politique... »*

On imagine cet homme qui dépensa des milliards pour rester un mystère, écrivant dans l'ombre de sa chambre, le visage mangé par la barbe et les cheveux, les mains griffues — il ne se coupait plus les ongles depuis des années, — tenant le stylo. L'homme qui voulut acheter l'Amérique...

Choses vues, entendues...

• Parmi les livres attendus, on parle de *Sinaï, la montagne de Dieu* (Jaca. Italie), d'Emmanuel Anati. Une découverte archéologique sur la route de l'Exode qui conclut, preuves à l'appui, que le mont Sinaï de Moïse se trouverait, en réalité, beaucoup plus à l'est, au-dessus du Jourdain, en un lieu nommé Har-Harkom.

• Vladimir Dmitrijevic, l'éditeur suisse, a rencontré à Francfort Gore Vidal. Conquis par son nouvel auteur — *Duluth,* chronique d'une ville américaine mythique, sort cette semaine à l'Age d'homme, — il a acheté dix autres titres au prolifique auteur.

• Pour tenter de s'internationaliser, l'édition française va entreprendre de publier des titres en langues étrangères : chez Hachette, le *Guide bleu* paraît en anglais ; chez Bordas, on annonce en coédition un *Guide d'Espagne* en espagnol, en allemand et en néerlandais.

• Parmi les innombrables — et souvent splendides — albums photo, signalons *Lump,* le dernier livre de David Douglas Duncan, à propos du petit chien qu'il partagea avec Pablo Picasso et que l'on peut *suivre, jusqu'à la mort, chez le peintre et chez le photographe ;* et même dans la série des *Menines...* signalons également un extraordinaire album de portraits par *Irving Penn* (chez Thames and Hudson) avec Truman Capote, Cocteau, Colette... inoubliables ; un album de *Robert Capa* (chez Knopf) et une *Rétrospective Gisèle Freund,* avec un texte d'elle-même, avant l'exposition de Beaubourg en 1985.

• *Pierre Belfond a sablé le* champagne pour fêter un gros contrat signé chez Doubleday pour *Strong Medicine,* le dernier livre de Arthur Hailey, l'auteur de *Airport* (il s'engage à imprimer plus de 25 000 exemplaires). Il a également obtenu, après surenchères, les droits du *Journal de Stefan Zweig (1908-1940)* resté inédit quarante-deux ans après la mort de l'auteur.

• Mystère autour du premier roman de Simone Signoret (titre provisoire : *Adieu Volodia)* qui paraît en février chez Fayard, et des souvenirs de Iouri Lioubimov (Fayard), autour du livre de Catherine Deneuve, *Pour les femmes,* chez Simon and Schuster, autour d'une grande *Biographie de Fidel Castro* par Carlos Franqui, inachevée, des *Mémoires de prison de Valladares,* d'une *Vie de Dali* par Meryle Secrest (pas commencée), et du dernier roman d'Erich Segal, *The Class,* l'histoire d'une promotion d'étudiants de Harvard à la manière, dit-on, du *Groupe* de Mary McCarthy, que l'agent de l'auteur de *Love Story,* Ed Victor, aurait été chargé de vendre pour un million de dollars...

• Jérôme Lindon ne vient jamais à Francfort. Il a négocié de Paris les droits de *l'Amant* de Marguerite Duras, le livre français dont on parlait le plus à la Foire, dont la vente journalière dépasse actuellement les douze mille exemplaires.

• Rencontré à la Foire : Régine Desforges et Marek Halter, qui ont vendu chacun leur livre à une dizaine de pays ; Italo Calvino, qui publie désormais chez Garzanti après le départ de son ami Guilio Einaudi (qui était venu à Francfort tout de même) ; Lew Kopelev, prix de la Liberté 1981, dont on parle beaucoup en Allemagne où il réside désormais ; Isabel Allende qui attira un énorme public pour une lecture ; Federico Fellini...

• *Dallas,* le feuilleton, servait de trame à plusieurs livres : *The Early Years,* c'est-à-dire ce qui s'est passé « avant » l'histoire. Et *Qui a tué Jock Ewing ?,* un polar assorti d'un concours avec un prix que même JR vous enviera.

• Le livre le plus osé, puisque pour tous publics : *le Meilleur Ami de l'homme (Man's best friend).* Un petit album illustré, tout rose, consacré non pas au chien de l'homme, mais à son pénis. Il a été vendu en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne. L'éditeur français ne s'est pas encore fait connaître.

ITALIE

Capri, ce n'est pas fini

« Capri, petite île », comme disait Félicien Marceau, se prend, à juste titre, pour le centre du monde. Ce gros rocher échoué en pleine mer au large du Vésuve et de la côte amalfitaine a vu accoster *sur ses côtes,* depuis l'empereur Tibère, le monde entier des touristes, des intellectuels, des artistes, des puissants, ex et futurs...

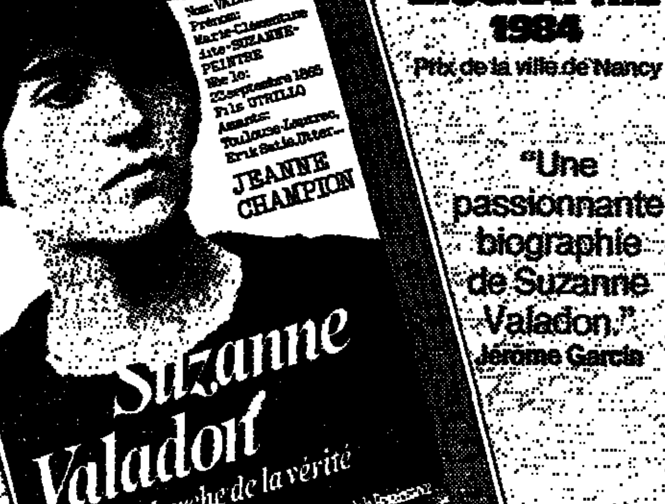
On peut encore rêver sur les fastes de la Villa de Tibère, sur les trésors accumulés par Axel Munthe, ce médecin suédois devenu une gloire locale et mondiale grâce au *Livre de San Michele...* On n'oublie pas non plus l'extraordinaire photo de Lénine en chapeau melon jouant aux échecs sur la terrasse de la Villa Spinola en 1908, sous les yeux de Gorki, Lounatcharski, Bogdanov, Bazarov ! Ou bien Curzio Malaparte parcourant sur un vélo de course la terrasse de cette maison futuriste plongeant droit sur l'abîme qu'il s'était fait construire au bout du cap Massullo...

C'est Malaparte justement que l'association des Amis de Capri a choisi pour patronner son prix littéraire créé l'an dernier afin d'attirer l'attention du monde de la culture sur un écrivain plongé dans l'histoire de son temps : après Anthony Burgess, lauréat 1983, Saul Bellow a reçu, cette année, le prix Malaparte (d'un montant de 5 millions de lires) ; son dernier roman — qu'on pourrait traduire en français par « le Doigt dans l'œil », littéralement « le Pied dans la bouche » — vient de sortir chez Mondadori.

Pour les « amoureux de Capri » — un cliché qui a encore de l'avenir, — signalons le bel album-catalogue publié par Felmenelli à l'occasion d'une exposition *« Capri 1905-1940 — Fragmenti postumi »* qui s'est tenue l'an dernier à Anacapri : remarquablement illustré, cet ouvrage offre des photos des personnalités marquantes de l'île : dynasties italiennes de dandys ou de futuristes, colonie *russe,* peintres circumvisionnistes, etc. Mais pourra-t-on jamais restaurer les ruines de l'étrange Villa Lysis construite dans le goût pompéien durant les années 20 par Jacques Fersen, « l'exilé de Capri », un descendant du diplomate qui tenta de sauver Marie-Antoinette ?... On ne peut que le souhaiter... — N. Z.







● ÉTUDE

FANTASMATIQUE

Les atouts de la séduction

Malgré sa banalisation apparente, l'automobile symbolise notre époque avant d'être un moyen de déplacement. Son conducteur la possède autant qu'elle le possède. Elle est l'enjeu d'une pratique sociale où le paraître l'emporte sur l'être : une marque de distinction commercialisée à grande échelle. Signe de prestige, elle donne à son possesseur tous les atouts de *la séduction*. L'homme moderne s'identifie peu ou prou à son véhicule : il est « confortable », « fluide », « performant », « fiable » et séduisant.

Sous le capot, se cachent le moteur, les tubulures, les fils et les mélanges chimiques qu'organise l'ingénieur architecte. Le marketing enrobe la *technique* et les *chiffres* de symboles et de fantasmes, que produit la société de la vitesse, pour convaincre l'homme de la masse. L'automobiliste a conquis une liberté, celle de partir pour ailleurs et de consommer des paysages : *sédentaire* dans son habitacle, il nomadise à grande vitesse. A son tour, l'*automobile, par sa démo*cratisation et, donc, par sa prolifération, modèle l'espace et les pratiques de la société. Celle-ci et la voiture se modernisent *ensemble*. L'*auto*mobile est bien le moteur de notre siècle, comme le mon*tre* Jean-Philippe Domecq (1).

L'univers implacable du *« polar »* contemporain reflète la face noire de notre modernité. L'automobile-bagnole, Cadillac, « tas de boue », y figurent en tant que représentation *symbolique* et centrale d'un monde éperdu de vitesse et qui nous dépasse : *on y roule à tombeau* ouvert, avec le revolver dans la boîte à gants, constate Raphaël Sorin.

Qu'en est-il de la voiture dans l'« autre » littérature ? Un accessoire que le romancier utilise pour développer *les sensations et les fantasmes* de ses personnages. Les extraits que nous publions illustrent cet état. Mais, alors que les arts musicaux, plastiques, cinématographiques reflètent la vitesse de notre époque, la technique narrative *marque le pas*. Effaré par l'emportement des soupapes et le sifflement des pneus, par les chiffres et le langage codé de l'artiste ingénieur, l'écrivain se dérobe : l'écriture renoncerait-elle à maîtriser la vitesse ? interroge J.-P. Domecq.

B. A.

(1) Auteur d'un récit, *Robespierre, derniers temps* (Le Seuil), 1984, Jean-Philippe Domecq a écrit un roman sur la compétition automobile, *Sirènes, sirènes*, qui paraîtra au Seuil le printemps prochain.

Le moteur du siècle

ON le savait avant qu'il ouvre ses portes : le Salon de l'auto, cette année encore, draine des foules. Succès également, cet été, pour l'exposi*tion « Cent ans* d'automobile française ». Succès attendus, dès l'instant où le premier Salon, en 1897, accueillait aux Tuileries 140 000 visiteurs, pour moins de 2 000 voitures sur les routes de France. Si dans ces Salons défilent nos sociétés, c'est que celles-ci s'y retrouvent *fascinées* et *réfléchies* par le moins déformant des miroirs.

Une publicité récente lançait *un modèle baptisé Phénomène;* ce n'est pas une, mais *la* voiture qui est phénomène, objet de culte, et les salons resteront peut-être nos lieux de fervente communion. Visitant celui de 1955, Barthes (référence révérence) note : *« Je crois que l'automobile est aujourd'hui l'équivalent assez exact des grandes cathédrales gothiques »* (1).

Reflets sur un capot, dessins de pneu : faudra-t-il trouver là les *traces les plus révélatrices d'un* siècle ? D'autres temps eurent pour emblème les mots de Renaissance, Lumières, Révolution... Le nôtre a ses productions idéologiques et techniques, ses projections sociales et morales, que résume très exactement une *chose*, un objet qui les traverse et les véhicule. Voilà peut-être le dénominateur commun aux varia*tions de notre époque*, le parfait étalon de mesure sociologique pour qui voudra se faire une idée de nos mentalités.

Dès les premières autos, la puissance se chiffre en « hp » : *horse power*. L'un des repères de l'élite sociale se situe là, entre ceux qui en restent au cheval-*animal* et ceux qui s'offrent le cheval-vapeur. Puis, dès 1913, une nouvelle donne automobile modifie *cette hiérarchie*, avec la commercialisation outre-Atlantique de la fameuse *Lizzie* Ford T, premier modèle fabriqué à la chaîne, et donc premier modèle de grande série, car son prix d'achat diminue à proportion de son coût de production. Plus tard, le modèle unique sera détrôné par la *gamme*, principe fondateur de la General Motors. Aujourd'hui encore, les Chevrolet, Buick, Oldsmobile, que propose la General Motors, reposent sur une nouvelle conception commune, mais dont les *variations* sont censées refléter les multiples facettes de la société automobile en Amérique. La gamme introduit dans la production de masse le principe de hiérarchisation sociale qui, autrefois, distinguait ceux qui avaient une auto et ceux *qui n'en avaient pas*. Aujourd'hui, ce principe sélectif est plus élaboré : nous n'avons pas seulement à choisir entre les modèles d'une gamme, mais entre *les options* d'un même modèle, et cela peut aller jusqu'à sept, quinze, dix-huit options ! Quant à l'*échelle des hiérarchies* entre modèles, curieusement elle se tasse au fil des décennies : tout comme l'échelle des fortunes. Mais cela, le saura-t-on jamais ?.. *Ce que l'on sait, c'est que le mo*dèle haut de gamme, en tant que signe de prestige, doit se faire plus discret.

La démocratie en marche

Dans le mode de vie automobile, Paul Yonnet voit pertinemment *« la démocratie en marche »* (2) : ce serait *« l'incarnation même et le développement du procès démocratique à l'œuvre dans la dialectique du semblable et de l'écart »*. Critère d'analyse qui vaut d'être repris : à partir de là, en effet, on peut se demander si les différences de *conceptions* automobiles d'un pays à l'autre ne reflètent pas des différences entre les sociétés.

Destinée aux masses en Amérique bien avant d'avoir la même vocation en Europe, la voiture est massive là-bas, débordante de chromes, de formes plantureuses, lourde, dévoreuse d'énergie, même en période d'après-guerre. Les ingénieurs européens ne concevront les premières automobiles populaires qu'au cours de la seconde guerre mondiale et, eux, ils créeront de petites voitures économiques et sobres. Après tant d'horreurs l'Europe a le réflexe de *revenir* à l'œuf. En tout cas la 4 CV, première petite Renault, fonde définitivement l'image de la Régie nationale et même de l'automobile spécifiquement française : c'est la voiture populaire, championne de l'économie. En 1946, lors du Salon *inauguré par le général de* Gaulle, la 4 CV focalise l'attention des Français comme aujourd'hui la nouvelle R 5 ; ils étaient pourtant sans le sou ; les tickets d'essence *n'allaient* être supprimés qu'en 1949. Le pays était à reconstruire. Justement, reconstruction et *voiture* populaire vont de pair, et s'entraînent l'une l'autre. Il faut refaire les routes où puisse circuler la petite voiture, et monter l'industrie pour la fabriquer. Fait significatif : Panhard, constructeur de grosses voitures, présente la *Dyna à ce même Salon de 1946, pour* s'intégrer au plan Pons de restructuration de l'industrie automobile. Les Panhard de luxe défilaient aux concours d'élégance dont on imagine mal la vogue aujourd'hui. La démocratisation annonce le déclin de ces manifestations auto-vestimentaires. L'*auto* cherche à rejoindre la France profonde, qui est encore large*ment rurale à l'époque : d'où la* rustique 2 CV. Celle-ci va vers ses quarante ans ; en 1936, le projet portait le nom de code TPV (« très petite voiture »).

Aussi rusée que l'histoire

Autant les petits *modèles* répondent à un besoin de consommation populaire, autant la politique de reconstruction automobile correspond à l'état d'esprit des populations européennes, laborieuses parce que meurtries. Ainsi à la fin du film de Rossellini *Rome ville ouverte* (1945), qui se passe à l'entrée des usines Alfa-Romeo, un personnage conclut qu'il nous reste désormais une tâche positive. En Italie, la voiture, ce n'est pas seulement la petite *Topolino*, c'est aussi la po*litique des grands travaux : tun*nels, viaducs, « ouvrages d'art » transalpins font encore autorité auprès des spécialistes de la construction routière.

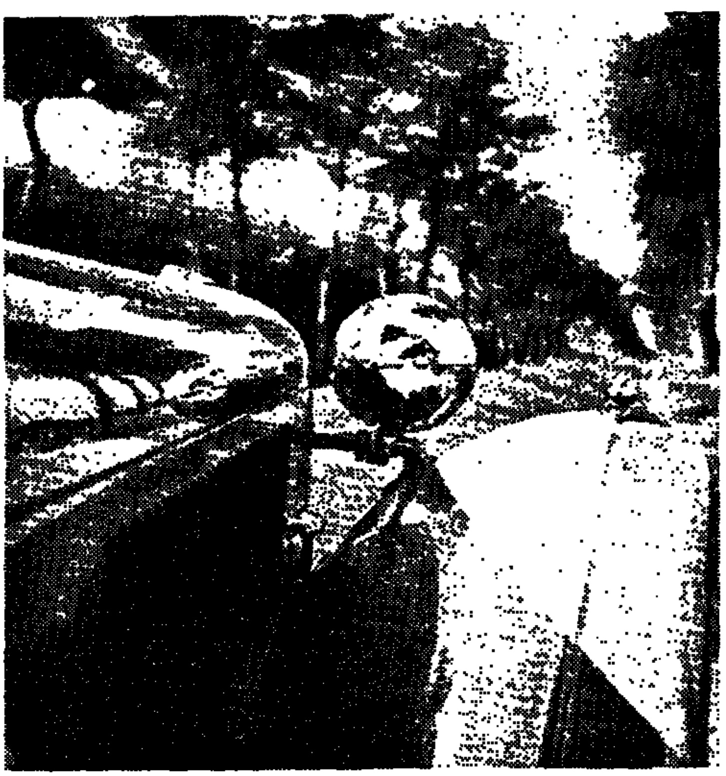
Années 50-60, nouvelle période automobile : en pleines *« glorieuses »* de la croissance, on découvre que nos cités n'étaient pas faites pour tant de véhicules. *Mais décidément* l'*automobile* est aussi rusée que l'histoire, et l'ingéniosité humaine trouve toujours un moyen de perpétuer l'espèce mécanique, même quand celle-ci nous étouffe. En 1951 l'ingénieur Alec Isigoniss a un coup de génie et enfante l'Austin Mini, auto urbaine et prototype de toute une génération de voitures jusqu'à nos jours. Ici le génie inventif répond à une situation, la débloque ; il y a des cas où l'*invention fait* l'inverse et où elle crée une situation. Par sa suspension révolutionnaire, la DS-19 anticipa, en 1955, sur notre religion du confort et entraîna les autres marques dans cette voie. C'est aussi l'époque où l'audace d'invention est commercia*lement payante*. Mais les facteurs commerciaux et financiers vont prendre le pas sur les facteurs industriels et techniques. Conséquence : une perte d'inventivité, patente aujourd'hui. *Ainsi*, le succès des voitures japonaises est fondé sur une invention mini*mum, sécurisante*, une rationalité standardisée... Où nous retrouvons, incidemment, une image de nos gestions politiques...

Il reste que la logique commerciale n'a pas longtemps intérêt à *congédier* l'ingénieur (une figure de l'artiste d'aujourd'hui ?) car l'automobile n'est pas qu'un produit : objet fantasmatique, elle appelle de constantes métamorphoses pour entretenir le désir.

JEAN-PHILIPPE DOMECQ.

(1) « La nouvelle Citroën », *in Mythologies*, « Points », Seuil (voir ci-dessous).

(2) « La société automobile », *in le Débat*, n° 31, septembre 1984.



Nationale 5 (1937). Doc. Schall Frères.

● EXTRAITS

ROLAND BARTHES : Une déesse tombée du ciel

« Je crois que l'automobile est aujourd'hui l'équivalent assez exact des grandes cathédrales gothiques : je veux dire une grande création *d'époque, conçue passionnément* par des artistes inconnus, consom*mée dans son image, sinon dans* son usage, par un peuple entier qui s'approprie en elle un objet parfaitement magique.

» La nouvelle Citroën tombe manifestement du ciel dans la mesure où elle se présente d'abord comme un *objet* superlatif. Il ne faut pas oublier que l'objet est le meil*leur messager de la surnature : il* y a facilement, dans l'objet, à la fois une perfection et une absence d'origine, une clôture et une brillance, une transformation de la vie en *matière* (la matière est bien plus magique que la vie), et pour tout *dire un silence qui appartient à* l'ordre du merveilleux. La « Déesse » a tous les caractères (du moins le public commence-t-il par les lui prêter unanimement) d'un de *ces objets descendus* d'un autre univers, qui ont alimenté la néomanie du dix-huitième siècle et celle de notre science-fiction : la Déesse est *d'abord* un nouveau Nautilus.

(*Mythologies*, 1957, Points/Seuil).

SCOTT FITZGERALD : « Elle est belle, hein, vieux frère ? »

« [Gatsby] s'aperçut que je *contemplais sa voiture avec admira*tion.

« Elle est belle, hein, vieux frère ? »

*Il sauta à terre pour me permet*tre de la voir mieux.

« Vous ne l'avez pas encore vue ? »

Je l'avais vue. Tout le monde l'avait vue. Elle était peinte d'une riche couleur crème, étincelante de *nickel, triomphalement enflée ici* et là dans sa monstrueuse longueur *par des coffres à chapeaux, des coffres* à pique-nique, des coffres à *outils et couverts*, comme une terrasse, par un labyrinthe de pare-brise où se reflétaient douze soleils. Ayant pris place derrière plusieurs épaisseurs de vitres dans une sorte de serre en cuir vert, nous partîmes pour la ville. »

(*Gatsby le magnifique*. Sagittaire Ed. Grasset, 1946).

BORIS VIAN : La Bande à Bonnot.

« Une quaran
Te chevaux Dedion-Bouton
Leur a ser
Vi pour prendre les millions
Tous entas
Sés dans cette limousine
Ils ont mar
Ché vers le lieu de leur crime

Sur le pavé gras
Ils filaient vers leur sabbat
Le puissant moteur
Leur résonnait dans le cœur

Une quaran
Te chevaux Dedion-Bouton
Leur a ser
Vi pour prendre les millions »

(Chanson et musique de Boris Vian pour *la Bande à Bonnot*, de Michel de Ré et H.-F. Rey.)

JACQUES TEBOUL : La ligne pure d'une trajectoire.

« Moi, c'est la *route*, la *vitesse* de jour et de nuit, le vent qui glisse *tout autour de la caisse* et le bruit d'un moteur bien réglé, les longues courbes, les ponts, les *lignes* et les pointillés blancs dans les phares, sous la pluie, en plein soleil, et les kilomètres avalés, les virages plus secs, les autres rares voitures dans le silence glacé d'un matin d'hiver, brillant et menaçant, les corbeaux en troupes au-dessus des champs, les faucons volant sur place dans le *soleil avant de fondre sur leur proie*, le soleil dans les yeux, le soleil dans le dos, le soleil se couchant et dessinant l'ombre noire et déformée de la voiture, sur ma droite. Je voyage, emporté par le mouvement et les formes effacées des arbres, des col*lines, des rivières, des autres* chemins et des autres routes, le voyage sur la *ligne* pure d'une trajectoire... »

(*La Bagnole*, Editions libres Hallier, 1980.)

PAUL GUIMARD : Accident

« La voiture déportée sur sa droite *s'engage* sur le remblai qui, par-dessus le fossé, donne accès à un champ. *Elle fait voler en éclats la* barrière. L'une des traverses de bois dur, enfoncée à l'intérieur de l'habitacle après avoir fracassé la portière gauche, est emportée par la voiture folle. Le champ est planté de pommiers en quinconce. Par un miracle vain, la MG évite les deux premiers et percute le suivant de plein fouet. Toute la tôlerie avant s'écrase. Le *châssis résiste partiellement mais* le moteur, arraché de ses Silentblocs, *le pont et la boîte, pareillement des*cellés, pénètrent jusque dans l'habitacle. *Par les canalisations* disjointes, l'essence coule sur les cylindres brûlants, se vaporise et s'enflamme. La radio s'arrête sur une note. *La voiture* commence à grésiller.

» Lorsque la traverse de la barrière du champ défonce la portière, elle atteint le conducteur au sommet du crâne, qu'elle scalpe sans entamer l'os. A l'instant du choc contre le pommier, le corps désarticulé est projeté à travers l'ouverture béante du pare-brise, qui le lacère. Il frôle les basses branches de l'arbre, boule sur le sol en pente et ne s'arrête que loin de la voiture en flammes.

» Il ne s'est pas écoulé dix secondes depuis le moment où, sous le soleil mouillé, la MG roulant à 140 a abordé le large virage du lieu-dit la Providence... »

(*Les Choses de la vie*, 1967, Denoël.)

Denoël.

ROGER VAILLAND : Jeux de mort

« Dans la ligne droite qui suivit, la 403 réapparut beaucoup plus proche.

– La 403 en veut, dit Duc.

– Tu la laisses passer, demanda Léone.

– On va voir la gueule du chauffeur, répondit Duc.

La 403 les *dépassa, un homme* au volant, une femme à ses côtés, un enfant à genoux près de la femme, le visage sur la vitre.

– Le moujingue, dit Duc, regarde la DS *qui s'est couchée* devant son papa.

– *Une famille, dit Léone...*

– Quel âge a l'homme ?

– Je n'ai pas eu le temps de bien voir. Entre trente et quarante.

– Quelle gueule a-t-il ?

– Je n'ai pas eu le temps de voir. Mais la femme a une sale gueule.

– Et le moujingue ?

– Une tout à fait sale gueule.

– On va les pousser à la mort.

– Poussons-les à la mort, dit Léone. »

(*La Fête*, 1960, Gallimard.)



AUTOMOBILE

L'écriture à la poursuite de la vitesse

« *AU bord de la piste de ciment, que l'on jurerait parfaitement lisse, mais dont les joints invisibles font tressauter visiblement les bolides, une voiture de pompiers, une ambulance marquée de la croix rouge et un prêtre en soutane manifestent de gauche à droite, face aux tribunes, l'ordre très rationnel dans lequel sont prévus les secours : techniques, médicaux et*, in extremis, *spirituels.* » C'est Michel Leiris qui, assistant au Grand Prix de Monza, avoue y avoir été pris d'« *un délire épique* » (1). Il n'y a pas lieu de s'en étonner, de la part d'un écrivain qui avait trouvé dans la tauromachie l'image approchant de son mode d'écriture.

La course automobile, tauromachie de notre temps ? L'analogie a pu être faite, par Hemingway notamment. Si la comparaison avec la puissance animale a le mérite de suggérer que la puissance mécanique est une force vive, dont l'emploi n'est *pas* que mécanique, il faut marquer d'un trait la différence. La mise à mort est au programme de la corrida, elle en est le dénouement irrémédiable ; une victoire en Grand Prix consacre la vitalité de la puissance mécanique, et c'est la mort frôlée. Maîtrise de et par la technique : on touche là, sans doute, à l'un des idéaux contemporains. Et maîtrise par la vitesse, laquelle constitue une forme de plaisir, d'ivresse, née avec notre époque.

Un divertissement

Les trois pages de Leiris sont une tentative rare (2) dans la littérature pour formuler cet ensemble de pulsions et de signes spécifiquement modernes que met en jeu le cirque automobile. Que l'écriture, tant littéraire que réflexive, ne s'en soit pas avisée, c'est de cela qu'il faut s'étonner, car l'étude de ce « cirque » pourrait nous en dire autant de l'écriture que de la course mécanique.

Que l'homme tourne en rond, et vite. C'est absurde dans le principe, passionnant dans ses effets, et c'est l'exacte définition du *divertissement*. Ce que Pascal disait de la chasse, il le trouverait aujourd'hui dans la course. Dont le principe est commun à beaucoup de sports, de l'athlétisme à l'hippisme. Aucun ne fait tourner l'homme aussi vite que la formule 1, aucun donc ne répond aussi précisément, aussi follement, à l'impératif contemporain du « toujours plus vite ». Plus vite qu'autrui, quitte à provoquer la mort, la mienne et la sienne : où l'on voit que la concurrence, qu'exacerbent nos sociétés, est ici poussée à bout, jusqu'à mettre en lumière sa logique mortifère.

Les passages dans les nerfs

Qui jubile à ce cirque ? On peut chiffrer à des centaines de millions le nombre de spectateurs *qui suivront à la télévision le* dernier acte du duel Prost-Lauda. Autour de la piste, une foule, une ville naîtra puis mourra en quelques heures, le temps de s'adonner à une liturgie collective qui – comme tous nos mythes d'aujourd'hui – doit s'ignorer pour rassembler. Georges Bataille analysa ce degré zéro du mythe contemporain ; lui et l'anthropologue *Marcel Mauss retrouve*raient aussi, dans la débauche d'investissements financier, technique, organisationnel, requis par le sport mécanique, et cela sans autre but que la publicité (forme commerciale du prestige), la *« volonté de dépense »* qu'ils trouvèrent au cœur d'autres civilisations.

On le voit : la compétition automobile *est riche en suggestions* sociologiques, éthiques, mythographiques, qui peuvent susciter descriptions et réflexion. Est-ce parce que la vitesse est précisément au cœur de notre réel et de nos perceptions, que pensée et langage s'en aviseront avec retard ?

Première difficulté, le rythme : celui de l'écriture serait incompatible avec la haute vitesse. Faux problème, puisque la littérature par définition rend compte non



L'essai (1937). Doc. Pierre Boucher.

pas du phénomène réel mais de son effet sur la conscience – ici, le passage de la vitesse dans les nerfs. Du reste, la littérature n'eut pas toujours peur des sensations inédites qu'allaient produire les nouvelles techniques : un poème de Saint-Pol Roux a bien évoqué la vitesse d'une locomotive, vitesse qui à l'époque ne représentait pas rien pour les facultés d'intégration de l'esprit et du langage. Il y eut aussi Cendrars et le rythme du voyage mécanique, la *Prose du Transsibérien.* Ainsi que la poésie et la peinture futuristes – et qu'on n'aille plus dire que les engagements fascistes d'un Marinetti étaient en germe dans son exaltation de la mécanique ; on trouvera les racines ailleurs, dans l'extrapolation théorique de ses intuitions poétiques. Notons au passage que la peinture, futuriste en l'occurrence, et qui est un art statique, s'est essayée à l'expression des effets de la vitesse.

Mais l'écriture vise à saisir les effets dans leur *déroulement*, et, à cet égard, elle n'a pu qu'éprouver des complexes vis-à-vis du cinéma – dont les progrès technique sont parallèles à ceux de l'automobile. Cependant le cinéma n'a toujours pas produit de grands films sur la vitesse et les rares tentatives en ce domaine demeurent médiocres (3).

Autres fauteurs de complexe pour la littérature, les médias qui semblent s'être annexé le terrain des performances. Il n'est pas sûr, cela dit, que notre rapport d'hypnose au langage « médiatique » ne sorte pas bientôt de sa crise d'adolescence. Le succès permanent des publications sportives automobiles, et la qualité d'expression que l'on reconnaît au journal *l'Equipe*, prouvent que l'écriture n'a rien à envier aux autres médias. Un journaliste de *L'Equipe* se demandait récemment pourquoi le quadruple champion olympique Carl Lewis ne sortait « *pas grandi de son duel dans l'espace et le temps avec Jess Owens* », et, entre autres raisons, ce journaliste avançait celle-ci : « *Carl Lewis eut contre lui d'opérer à la face du monde, on veut dire sous les yeux des caméras de télévision, au contraire d'Owens, dont les exploits furent essentiellement glorifiés par la presse écrite* », d'où « *un sentiment de frustration : la distance du rêve et de l'imaginaire ne s'est pas interposée entre Lewis et nous* ».

La tentative de Mishima

Oui, mais il s'agit de vitesse humaine, et non pas de cette vitesse mécanique qui peut franchir le mur du son. A propos de mur du son, il se trouve que Mishima a relevé le défi (4) ; tentative instructive, réussie en ce sens que l'écrivain rapporte simultanément les circonstances concrètes de l'expérience et son écho pour la pensée et les perceptions : « *L'avion redevint une chambre close, immobile. (...) Si un tel repos était la fin ultime de l'action – du mouvement, – il se pouvait donc bien que le ciel alentour, les nuages loin en dessous, fussent des choses qui se passaient en moi.* »

Avec la haute vitesse automobile, la description serait encombrée de tout un appareillage technique. On retrouve là un des réflexes de « vieille dame » qu'a souvent la littérature : la technique (et la modernité *a priori)* l'indispose, dérange la lourde tradition esthétique où elle s'enracine. Quelles métaphores, par exemple, permettraient d'animer ce bloc de paramètres qu'est le moteur TAG-Porsche, champion du monde 1984 ? Dans son effort pour formuler la fièvre sans mots qu'il découvre au bord d'un circuit, Leiris puise au corpus des métaphores à l'antique et décrit les bolides comme des « *torpilles dont la double paire de roues fait songer à l'unique couple d'ailes ornant les phallus (...) sur les monuments figurés de l'antiquité gréco-latine* ».

La lice automobile, comme d'ailleurs le monde de la technique, appelle des moyens descriptifs qui ne la rapportent pas au passé ; c'est-à-dire une description sans métaphores, où les signes et les formes soient captés pour eux-mêmes. Ce n'est pas un hasard si le sculpteur Jean Tinguely a placé la Lotus de Jim Clark dans son salon, comme si cet engin sans référence esthétique ni vocation autre que la vitesse constituait finalement la sculpture des sculptures modernes.

Voilà pour les perspectives descriptives. Mais pour la dimension narrative de la littérature ? Elle devrait s'y retrouver : la compétition a le suspense pour principe, et le sport aujourd'hui a remplacé le fait divers dans la narration populaire. Seulement les chiffres y comptent plus que les mots. Possible, mais ce monde de performances est incarné par des hommes, avec partage des rôles, duos ou duels, et les projections morales que favorise tout affrontement physique. Il réunit tous les éléments d'un drame. La foule, hypnotisée et assourdie par le miaulement des moteurs, attend le dénouement de son thriller sportif.

J.-P. D.

(1) *Frêle Bruit*, Gallimard, 1976.

(2) Avec, notamment, le reportage de Roger Vailland sur les Mille milles en Italie (1957).

(3) Exception : le moyen métrage de Federico Fellini, dans les *Histoires extraordinaires*.

(4) Yukio Mishima : *Epilogue. F 104*, in *le Soleil et l'Acier*, Gallimard, 1973.

RAYMOND CHANDLER : Un corbillard

« C'était une Packard bleu foncé, dernier modèle, à sept places, carrossée grand luxe. Le genre de bagnole pour aller à l'Opéra en arborant la ferblanterie. Elle était parquée devant une bouche d'incendie et, derrière le volant, un chauffeur au teint olivâtre se tenait figé comme un totem. L'intérieur était capitonné de velours gris. L'Indien me mit derrière. Assis là tout seul, je me faisais l'effet d'un cadavre de première classe présenté par un entrepreneur de pompes funèbres... »

(Adieu ma jolie, Gallimard).

PAUL MORAND : Le plaisir de l'homme pressé.

« Ce n'est pas la poussière des routes qui a blanchi mes cheveux, c'est ce vice impuni : la vitesse. Une vitesse qu'on avalait goulûment, tout seul, sur une nationale n° 7 où ne passait *qu'une voiture tous les* dix kilomètres, lorsque, me disait Larbaud, on se saluait entre automobilistes comme des membres d'une même famille. La vitesse, je l'aime autant aujourd'hui, bien qu'il *me faille partager mon plaisir* avec tout le monde. Ce que je lui demande, c'est de m'envoyer en avant de moi-même.

» Aujourd'hui, l'homme pressé partage sa vie entre deux voitures. La quatre-chevaux, inoffensive, mobile, qu'il nomme sa voiture-stylo, et l'autre, la grande, la fière, toute gonflée de personnalité, avec remorque. (...) A l'homme pressé, *sa petite voiture sert non pas pour* le transport dans Paris – il ne faut pas exiger l'impossible, – mais elle le dépose au bord d'un chemin qui, lui, se déplace. Bref, elle sert à assurer le trajet entre la bouche du métro et le domicile. Quant à la grosse voiture, elle attend, fixant du gros œil jaune de ses phares la cellule blanche où on l'a enfermée. C'est un ex-voto dédié à la déesse Vitesse. Posséder cette merveille inutile est absurde ; s'en priver, surtout tard dans la vie, ce serait affreux... »

(Le Voyage, Hachette, 1964.)

FRANÇOISE SAGAN : « Un élan de bonheur »

« Quand on va vite, il y a un *moment où tout se met à flotter* dans cette pirogue de fer où l'on atteint le haut de la lame, le haut de la vague, et où l'on espère retomber du bon côté grâce au courant plus que grâce à son adresse. Le goût de la vitesse n'a rien à voir avec le sport. De même qu'elle rejoint le jeu, le hasard, la vitesse rejoint le bonheur de vivre et, par conséquent, le confus espoir de mourir qui traîne toujours dans ledit bonheur de vivre. C'est là tout ce que je crois vrai, finalement : la vitesse n'est ni un signe, ni une preuve, ni une provocation, ni un défi, mais un élan de bonheur ».

(Avec mon meilleur souvenir. Gallimard, 1984).

A tombeau ouvert

« *DÉRAPANT dans une ornière boueuse, la Buick « Skilark » rata le tournant et son côté gauche heurta un jeune bouleau qu'elle coucha à jamais.* »

Voici les premières lignes d'un « néo-polar », *Au-dessus de l'arc-en-ciel* (1), de Frédéric H. Fajardie. Avec le pistolet et l'imper, l'auto complète la panoplie essentielle du genre. Ouvrons un grand classique, *Sur un air de navaja*, de Raymond Chandler. *Ici encore, le monologue* de Philip Marlowe débute sur une image de véhicule : « *La première fois que je vis Terry Lennox, il était fin saoul dans une Rolls Royce Silver Wraith devant la terrasse des Dancers.* »

Dérapages, portières qui claquent, pare-brise en miettes, automatique dans la boîte à gants..., les romans et les films *ont multiplié, à outrance,* ces images où la mécanique et le crime se mélangent d'une façon explosive. Les cadavres tombent des marchepieds, les pneus écrasent des poitrines, les carrosseries se heurtent comme des armures. Depuis Bonnie and Clyde et Pierrot le Fou, de la traction à la BMW, la voiture est l'arme favorite des vrais gangsters.

Le signe du destin

Si Roy Earle, le héros de *High Sierra*, de W.R. Burnett, inspiré de Dillinger (joué par Bogart dans l'adaptation de Raoul Walsh), roule nostalgiquement sur les routes, comme les hors-la-loi de l'Ouest, les casseurs de Lionel White et les flics de William P. McGivern savent où ils vont. Dans la ville, un concentré de menaces, de coups tordus, de surveillance et d'espoirs, leurs autos croisent des ambulances, des taxis, des limousines. Avec le roman policier, l'automobile devient un objet poétique, le signe du destin, un lieu de mort ; elle déboule pour foudroyer et pour sauver.

« *Je ne suis pas tellement porté sur les bagnoles* », reconnaît Marlowe. Il les décrit pourtant avec précision. Pour Chandler, une Jowett Jupiter couleur rouille ou une Jaguar surbaissée correspondent à un personnage, à une situation, à l'émotion d'un moment elles entrent aussi dans la description d'un monde urbain qu'il a senti comme personne.

Marlowe, ironiquement, roule dans un tas de boue, annonçant celui de Moses Wine, le privé, « *juif et divorcé* », créé par Roger Simon, qui, dans le début du *Grand soir*, s'est amusé à *parodier le commencement de Sur un air de navaja : « La dernière fois que j'avais vu Lila Shea, nous faisions l'amour à l'arrière d'un ex-corbillard Chrysler, modèle 1952...* » En France, Jean-Patrick Manchette, héritier maniaque de Chandler, a su utiliser, pour *le Petit Bleu de la côte ouest* et *O Dingos, ô châteaux*, la litanie des marques d'auto.

Il y a, dans le cinéma et le roman noirs, des instants inoubliables, intenses, liés à l'automobile. Personne ne peut être insensible à la séquence inaugurale d'*En quatrième vitesse*, de Robert Aldrich, où une décapotable blanche croise, la nuit, une fille nue sous son imperméable, qui court à perdre haleine.

RAPHAËL SORIN.

(1) Nouvelles Editions Oswald, 1984.

Le Monde des livres

● LE FEUILLETON

« L'Herbe d'oubli » de Louis Guilloux

Scrupule de pauvre

Par Bertrand POIROT-DELPECH

LE jugement *littéraire* porte la marque des salons où *il se formait* naguère. Sur Louis Guilloux, comme sur Guéhenno, Bachelard, ou Camus même, plane l'indulgence doucereuse due aux petites gens sorties de rien. Un fils de cordonnier, devenir écrivain, voilà bien du *mérite*... et la preuve que nos *sociétés* n'y font pas obstacle ! Ainsi raisonne encore notre opinion, en douairière.

Pour être plus sûr qu'il ne quitte pas sa place assignée de boursier méritant, on a voulu faire de Guilloux l'auteur d'un seul livre, le fameux *Sang noir* paru en 1935, et réduire l'œuvre au drame d'un professeur marginal. C'était négliger, exprès, les contradictions sociales qu'endure le héros, Cripure. Par la suite, on tiendrait pour folklorique l'engagement de l'auteur dans l'antifascisme et pour le Front populaire.

Les souvenirs posthumes réunis cette semaine sous le titre *l'Herbe d'oubli* démentent cette réputation réductrice. Sans ressentiment sectaire, mais sans compromis, Guilloux demeure tranquillement fidèle à la pauvreté qui a coloré son enfance, et au serment lancé dans *la Maison du peuple : « Ils ont humilié ma mère, ils me le paieront. »*

DONC, le père Guilloux bat le cuir, dans son échoppe. Les voisins fortunés se plaignent du bruit. Et leurs chiens, aux voisins, ils n'aboient pas, peut-être ? On ne dit pas qu'un chien aboie, on dit qu'il crie, répondent les riches, soucieux de grammaire – heureusement que la grammaire les a !

Ce n'est pas l'école de Jules Ferry, ni la charité, qui sauvent le petit Louis du travail manuel. C'est, telle une gracieuseté du Ciel, une tuberculose qui lui cloue la main. L'amour des mots fait le reste. Son père n'en avait que le respect, en bon militant. Dans la saisie de ses meubles pour arriéré de loyer, on ne recensera que des outils, aux noms charnus, sonores.

Est-ce à dire que Louis a eu faim ? Daniel Halévy lui posera naïvement la question. Ma foi, non ! Mais soif d'« ailleurs », ça oui ! C'est souvent, quand on naît dans un port, et celte. Saint-Brieuc ne s'ouvre pas au grand large, mais des oncles reviennent des antipodes, ils y font naufrage. Aux quais du Légué accoste la malle d'Angleterre, le *Devonia*.

On oublie toujours que l'Armorique, adossée au bocage manceau, regarde la Cornouaille en sœur. Comment quitter plus dignement qu'en traversant la Manche ce que Michel Mohrt appelera la « prison maritime ? » Tôt, le fils de cordonnier apprend l'anglais et séjourne au pays de Galles, tel un riche écolier. Il fait provision de sensations dans un carnet de moleskine : chevaux au pré, hôtes roses et sans poil en prière au bout de leur lit...

A l'époque, tout est voyage. Des tortillards à escarbilles longent les côtes. Le courrier a un sens, et les gares. La classe laisse des marques à vie. Guilloux n'oublie pas un seul de ses professeurs, ces seconds pères. Palante, qui deviendra le Cripure du *Sang noir*, n'est qu'un cas extrême de cette folie douce dont l'enseignement moderne crève de vouloir guérir : la passion pédagogique. Et il ne sera pas le seul à la payer de désespoir. Ainsi Lequier, le Turnier du même *Sang noir*, ami de Renouvier, noyé par amour chimérique.

Malgré ces précédents terribles, l'auteur du *Pain des rêves* sera clerc, c'est décidé. D'abord surveillant d'internat, pipe au bec, puis secrétaire et percepteur chez l'animateur local du PSU d'alors, franc-maçon, antimilitariste, végétarien et toqué. Un stage aux écritures dans l'administration militaire (c'est la guerre, celle de 1914), un essai manqué dans le commerce de fruits exotiques, un rêve de mission au Cameroun (on disait pompeusement : comptoir, mot plus riche que la chose), et c'est Paris, où on ne montait pas encore pour un oui ou un non, où la bohème coûtait cher en expédients, en mansardes, en amitiés. En tête des frères croisés au quartier Latin, et jamais quittés : un autre fils de rien, Jean Grenier, le philosophe à qui Camus devra sa vocation.

La gêne est bonne romancière. Elle fait voir du pays, et du type humain. Guilloux croise des filous, des drôlets, des célébrités pressées. Au *Populaire*, où il porte des échos, c'est Longuet qui le reçoit, le petit-fils de Marx. Abel Hermant lui claque l'ascenseur au nez. Il donne des contes à Lucien Descaves, interviewe Clemenceau sur le tournage du *Voile du bonheur*. Anatole France lui parle du cinéma naissant, dont il faut bien *« accepter l'existance, comme celle de New-York »...*

DE ces rencontres, l'auteur des *Batailles perdues* ramène quelques principes solides comme des membrures de chalutier paimpolais, *de ces maximes qui vous font une vie* : mieux vaut rester pauvre que perdre la liberté ; le bonheur, c'est quand ce qu'on croyait impossible devient vrai (le malheur aussi, *d'ailleurs ; décidément*, ces *aphorismes, comment s'y fier !*)

Au *profond* de lui-même, l'écrivain briochin croit ressentir le « mal celtique » qui, exacerbé, a perdu certains de ses maîtres, et qui, chez d'autres comme Villiers de L'Isle-Adam ou Tristan Corbière, n'est jamais que le refus de se plier au monde, un pari pour « autre chose ». Mais ce qui domine ces notes dont sont sorties sa vie et son œuvre, c'est davantage un sens moral intraitable.

CHAQUE fois que Guilloux franchit une case du jeu d'oie social, c'est un fait qu'il le doit à une filouterie ou à une imposture. Le devoir qui lui vaut sa réputation d'écolier « bon en français », il l'a recopié. La rédaction qui le fait engager par l'intendance, il y décrit un permissionnaire exemplaire, au lieu de raconter les mutineries aperçues en gare de Saint-Brieuc. Sa première paie de distributeur de prospectus, il la gagne au lit, à rien fiche.

Pis : pour s'acheter une planche de soldats en carton, il va *jusqu'à voler dans le tronc, sacré, de la « maison du peuple »*. Ce faisant, non seulement il lèse les pauvres, ses frères, mais par passion militariste : deux péchés en un !

Coupable, Guilloux ? Non : indécrottablement honnête, affligé de ce sentiment moins tenace chez les enfants mieux protégés, hérité des maîtres ou jailli de soi, on ne sait, et pour lequel on ne voit pas de mot moins démodé que : scrupule.

★ L'HERBE D'OUBLI, de Louis Guilloux, texte établi et annoté par Françoise Lambert, 420 p., 115 F.

● ESSAI POLITIQUE

Un pamphlet contre le socialisme

Laurent Joffrin demande un permis d'inhumer pour la doctrine du PS

« LA *gauche a trahi* » : le refrain est dans l'air du temps, et il convenait d'analyser ce que recouvre cette petite musique. Le livre de Laurent Joffrin, *la Gauche en voie de disparition ; comment changer sans trahir ?*, vient à point nommé. On attendait quelque chose de ce genre.

La thèse de l'auteur tient dans les deux premières phrases de l'ouvrage : *« La gauche au pouvoir devait rompre avec le capitalisme. Elle a rompu avec le socialisme. »* Son objectif est affiché dans le dernier paragraphe : Joffrin appelle les socialistes à se soumettre au *« principe supérieur »* de la lucidité et à forcer l'allure, faute de quoi *« ils doubleront la défaite électorale d'une défaite culturelle et sortiront de l'histoire pour une ou deux décennies »*.

En quelques formules dont la brutalité éveille d'autant plus l'intérêt que l'auteur, journaliste à *Libération*, a le cœur à gauche, Laurent Joffrin affirme, d'entrée, que les socialistes n'ont plus de projet, mais seulement *« un mot d'ordre sans âme : la modernisation »*. Et qu'ils ont donné la preuve que leur dogmatisme ne pouvait pas tenir la route : *« Ce qui était socialiste n'a pas marché. Ce qui a marché n'était pas socialiste. »*

Pour en arriver là, il faut grossir le trait. Il faut décrire les socialistes français comme des partisans aveugles du *« tout à l'Etat »*, des fanatiques du marxisme. Laurent Joffrin grossit à tout va. Il a tort parce que son analyse perd en crédibilité. Il a raison parce que sa démonstration gagne en puissance émotionnelle. Le lecteur est d'autant plus partagé que l'auteur hésite constamment dans le choix du genre – pamphlétaire ou analytique – et qu'il provoque d'abord pour nuancer ensuite.

« Le spectre de la dégénérescence »

Laurent Joffrin s'acharne gaiement sur le *« cadavre »*, cette doctrine qui a fait son temps et que les socialistes, au pouvoir, ont exécutée. Il leur reproche de ne pas admettre la mort et, par conséquent, de refuser le permis d'inhumer. Tant que cet acte administratif n'aura pas été dûment établi et signé, le socialisme n'aura pas d'avenir, estime Joffrin.

L'auteur touche là au cœur du débat qui commence à remuer le PS en profondeur. Joffrin est pessimiste parce qu'il n'y a, selon lui, *« pas grand-chose »* à attendre de ce parti. Il craint que les socialistes ne se recroquevillent dans les bras du *« spectre de la dégénérescence »*.

Pourtant, ils savent sans doute qu'ils ne dureront pas s'ils parlent *« à gauche »* et agissent *« à droite »* de leur discours, à la manière de Guy Mollet.

JEAN-YVES LHOMEAU.

★ LA GAUCHE EN VOIE DE DISPARITION, de Laurent Joffrin. Le Seuil, coll. « Histoire immédiate », 262 p., 79 F.

● BIOGRAPHIE

Le dernier amour de Huysmans

Un portrait d'Henriette, la jeune femme qui accompagna l'écrivain jusqu'à la mort.

ON savait l'agonie de J.-K. Huysmans. Henri Pevel la retrace. A tant d'années de distance, on frémit. J.-K. H. *« torturé, mutilé, debout tel un crucifié »* ; J.-K. H. la gorge perforée, avec son mal si atroce qu'il ne pouvait même plus avaler sa salive sans pousser des cris. Et cette folie de refuser la morphine, d'accepter les épreuves parce qu'il *« concevait la douleur comme un moyen de purification et d'élévation de l'individu »*. Une telle conception, à l'époque, n'était pas neuve, rappelle Henri Pevel, qui cite Baudelaire : *« Soyez béni, mon Dieu, qui donnez la souffrance comme un divin remède à nos impuretés. »*

Il savait les expériences du fervent de Zola, de l'ami de Mallarmé, du défenseur des impressionnistes, de ce fonctionnaire au ministère de l'intérieur ; tel Ivan Karamazov, il aurait pu proclamer *« tout est permis »*, tant il était capable d'aller *« des bas-fonds les plus sordides à l'esthétisme le plus raffiné »*. Huysmans et le satanisme, les messes noires ; Huysmans *« outrepassant tous les tabous »* ; et aussi Huysmans aux avant-postes de la littérature dans ce style baroque, ardent, impétueux, insolent, qu'on ne se lasse pas d'admirer aujourd'hui encore. Qui disait que le talent est toujours d'actualité ?

Une apologie désespérée de la souffrance

Mais que savait-on de l'amour qui l'accompagna les dernières années de sa vie ? Quel étrange amour ! Là, de nouveau, Pevel cite Baudelaire : *« La femme dont on ne jouit pas est celle qu'on aime. »*

En ce début du vingtième siècle, J.-K. H. a plus de cinquante ans. L'affection dont il va mourir le tourmente déjà. La renommée est venue à cet être qui jamais n'abandonne ou n'abandonnera ses amis : Bloy, Verlaine, Villiers de l'Isle-Adam. Il publie une apologie désespérée de la souffrance *Sainte Lydwine de Schiedam*. Il est président des Goncourt. Il en choisit le premier lauréat de l'histoire : Jean-Antoine Nau. Ses collègues entérinent sa décision. Des femmes le courtisent. Lui, dont les livres sont mis à l'index par l'Eglise, s'est converti au catholicisme. *« Le diable se serait-il fait ermite ? »* demande Pevel.

Novembre 1901. Une jeune femme, de trente ans sa cadette, qui lui écrivait depuis 1899, frappe à sa porte. Elle se nomme Henriette du Fresnel. Elle est née en 1879. Elle a quitté le pensionnat du Sacré-Cœur de la rue de Varenne à Paris. J.-K. H. la décrit ainsi : *« Une physionomie si mobile qu'elle n'en a pas. Ravissante certains jours, laide à d'autres. Une romanesque sentimentale et solitaire, sensuelle inconsciente, très intelligente. C'est une imaginative qui aime, à mon sens, plus par la cervelle que par le cœur. »* Il l'appelle *« Petit Oiseau »*. C'est *« une enfant »*. Mais que de détermination chez cette enfant, dans son désir éperdu de se donner et d'admirer ! J.-K. H. aura beau se refuser, la chasser, décliner jusqu'à l'offre de mariage qu'elle lui fera, rien n'altérera sa passion, même pas l'horreur de la maladie. Elle verra l'écrivain jusqu'au 18 mars 1907. Le 12 mai, Huysmans s'éteindra. Henriette du Fresnel est dans une abbaye de bénédictines. Devenue Mère Scholastica, nom que J.-K. H. voulut pour elle, elle y mourra le 16 août 1941, avec, dans ses mains, le chapelet qu'il lui avait offert le jour où ils se séparèrent.

Telle est, sommairement dite, l'aventure étonnante que nous conte admirablement Henri Pevel. Elle nous semble échapper à l'entendement. On en sort bouleversé.

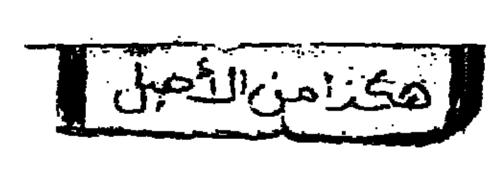
LOUIS NUCERA.

★ HENRIETTE « POUR L'AMOUR DE HUYSMANS », par Henri Pevel. Atelier du Gué. 60 F.

LA SEMAINE PROCHAINE DANS « LE MONDE DES LIVRES »

Le début d'une grande enquête sur les Français et la lecture

I. - Pourquoi lisent-ils ?



Le Monde

culture

MUSIQUE

L'ATELIER VOCAL DE NANCY

En souvenir des ducs de Lorraine

Célèbre par ses bergamotes, ses macarons et sa place Stanislas, Nancy n'a gardé qu'un vague souvenir de l'éclat de sa vie musicale au temps des ducs de Lorraine : René II, qui fonda le « han », ou corporation des ménétriers, en 1490, Charles III et Henri II, qui organisaient en l'honneur de leurs visiteurs de marque des ballets mémorables mais surpassés encore en magnificence par ceux qui marquèrent les deux règnes de Charles IV. Enfin, de 1707 à 1737, la nomination d'Henry Desmaret comme surintendant de la musique, la création en 1731 d'une Académie qui donnait deux concerts par semaine, l'installation définitive de l'Opéra sur la place Royale (en 1755), donnèrent à la capitale lorraine un lustre qui dura... jusqu'à son rattachement à la France en 1766.

A la fin du dix-neuvième siècle, après un long déclin, la vie musicale reprit un peu d'énergie grâce à Guy Ropartz, placé à la tête d'un conservatoire fraîchement créé ; c'est à lui qu'Albéric Magnard dut de voir exécuter plusieurs de ses œuvres majeures dont les Parisiens ne se souciaient guère, et que les Nancéiens supportaient sans doute grâce aux réserves de sang-froid dont ils sont pourvus. Depuis lors, les mélomanes peuvent goûter les joies de la musique de chambre, de l'opéra et des concerts symphoniques.

C'est pour ces derniers qu'a été édifiée, voici bientôt un siècle, la salle Victor-Poirel, exemple unique en France d'une salle de concerts dont les dimensions, l'acoustique et la visibilité répondent aux exigences légitimes des auditeurs et des interprètes. C'est sans doute pour cela qu'elle faillit être rasée il y a une douzaine d'années et remplacée par un quelconque auditorium...

Entre cette salle sauvée du pic des démolisseurs et la vie musicale de l'époque des ducs de Lorraine, il n'existait aucun lien tangible. La création, en 1981, d'une Association de musique ancienne marquait une volonté plus nette qu'auparavant de renouer avec un répertoire ou un style d'exécution mieux propres à satisfaire les exigences posthumes de Stanislas Leszczynski. On tremble que sa statue ne quitte un jour son piédestal pour aller serrer la main des fondateurs de l'AMAN (1).

Ressources locales

Lors de sa première saison, l'Association s'était contentée d'inviter des artistes mais il est vite apparu que, pour estimable qu'elle soit, cette activité d'accueil restait insatisfaisante si elle ne mettait pas à profit les ressources locales. La présence de plusieurs jeunes chanteurs de talent pouvait, en effet, servir de base à un ensemble vocal formé de professionnels ou d'amateurs de très bon niveau désireux de se familiariser avec le répertoire de la musique des dix-septième et dix-huitième siècles.

Créé en 1983, l'Atelier vocal a déjà recruté seize chanteurs (2), et sa première année de travail a débouché sur trois concerts donnés à Saint-Nicolas de Port, à l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson puis à Nancy (salle Poirel) les 5, 6 et 7 octobre. Au programme figuraient deux *Histoires sacrées* de Marc Antoine Charpentier et le *Magnificat* de Bach. Pour la circonstance, les musiciens de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy ont été « missionnés » par le ministère de la culture, la partie chorale du *Magnificat* étant confiée à l'excellent ensemble nancéein Ars Musica (que dirige François Brunier), le tout placé sous la direction de Pierre Séchet, venu régulièrement à Nancy pour les répétitions préalables.

Les *Histoires sacrées* de Charpentier sont de véritables oratorios miniatures, d'une grande économie, mais qui le disputent parfois, pour le pathétique, avec l'opéra ; ainsi cette évocation de la vie et de la mort de *Cécile, vierge et martyre*, convertissant tour à tour son époux et son frère, résistant aux menaces du tyran idolâtre et montant au ciel, où les anges l'accueillent en chantant. Les touchants accents, le style sans emphase, la justesse expressive de Catherine Dune (Cécile), ne sont pas étrangers à l'intérêt tout particulier qu'on prenait à suivre cette vie exemplaire, tant il est vrai que la compassion, au théâtre, doit passer par la séduction. En outre, le tyran Almachus (Laurent Bajou, basse) inspirait un terrible effroi contrastant avec la douceur de la sainte et de son époux Valerianus (Olivier Flusin, ténor, excellent lui aussi).

Ce n'est pas seulement un demi-siècle, mais tout un monde, qui sépare la sensibilité et le style de Marc Antoine Charpentier et ceux de Jean-Sébastien Bach, et quelques minutes d'entracte n'atténuent pas la violence du choc. Il est vrai que le *Magnificat* est une œuvre particulièrement haute en couleur et que la direction alerte de Pierre Séchet, la précision des choristes, jointes au mordant des attaques de l'orchestre conféraient à cette interprétation remarquable de bout en bout une force de conviction communicative.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Association de musique ancienne de Nancy, 14, rue du Cheval-Blanc, 54000 Nancy.

(2) Une audition aura lieu le 21 octobre en vue d'élargir l'effectif de l'Atelier vocal. Renseignements : (8) 396-57-98.

★ Prochains concerts de l'Association le 13 novembre (les Saquebutiers de Toulouse).

EXPOSITIONS

A LYON

Octobre des arts, an I

Avec sa nouvelle manifestation, *Octobre des arts*, Lyon se donne l'image d'une ville ouverte à l'art actuel, gourmande de nouveauté, « branchée », à l'heure européenne, engagée dans un jeu de relations d'avenir avec l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, la Belgique. Relations culturelles et commerciales.

Même si l'on pense qu'un léger décalage existe entre ce qui est annoncé du genre « pleins feux sur les arts » et « coupe à travers la sensibilité contemporaine internationale » – le langage publicitaire n'épargne plus le milieu artistique, – et la réalité sur le terrain, force est de reconnaître que l'événement est d'importance : la ville n'avait encore jamais tant fait pour l'art actuel, jamais pareillement misé sur cette carte pour grandir son prestige auprès de partenaires européens. Cela en symbiose avec le milieu artistique lyonnais, qui, pour avoir souffert singulièrement de rétention, n'allait pas manquer ce premier rendez-vous d'octobre et l'occasion de montrer son existence.

La responsabilité des programmes revient au jeune conservateur nommé en septembre 1983 par la municipalité pour gérer l'art contemporain : Thierry Raspail, qui vient du Musée de Grenoble. Ce programme est habile, éclectique à souhait, susceptible de rallier, pour une raison ou pour une autre, beaucoup de monde, et s'avère finalement aussi significatif d'un choix tactique, de l'illustration d'une politique, d'une déclaration d'intention que de la maîtrise de la création contemporaine. On le dirait volontiers oscillant entre les options les plus nouvellés, et ce qu'il est convenu de faire pour être à la page et ce qu'on ne peut pas ne pas faire pour ne pas trop heurter les susceptibilités locales.

Cela nous vaut une série d'expositions individuelles, parmi lesquelles on compte deux Lyonnais, peu connus, sinon pas du tout en dehors de Lyon : Ughetto, un marginal complet obsédé par les denrées périssables et qui depuis près de vingt ans comptabilise des millions de gouttes de sang qu'il peint sur des mannequins de couturière boursouflés d'œufs, de fruits, de légumes et de fleurs artificielles, « arcimboldesquement » ; et Adilon, qui méritait d'être sorti au moment où sa peinture noire, sur papier blanc, tendue, énergique, atteint une plénitude qui souffre la comparaison avec bien des expressionnistes abstraits.

De là, on saute sans transition ou presque aux artistes internationaux en vue : Paladino, une des figures de la transavant-garde italienne, avec un ensemble assez conséquent de grandes toiles, et deux sculptures dont la signification échappe irrémédiablement. C'est voulu, dans un monde plein de bruit et de fureur, de flammes d'enfer et de profondeurs célestes, où les figures, les signes et les symboles partent à la dérive.

Corps et rituels

Et puis il y a les Allemands : Baselitz, dont les gravures ont été prêtées par le cabinet des estampes de Genève, le jeune Zimmer, un Berlinois de la jeune génération des « sauvages », avec des paysages qui ne laissent rien passer. On les sent vides, ce qui excuse d'autant moins le côté mal peint.

On est tenté de lui opposer Felix Muller, qui, lui, est suisse, mais de Saint-Gall, tout près de l'Autriche dont il semble avoir hérité du fonds terriblement douloureux et dramatique : images de morts, de mutilations, de sexes et de rituels. Il a à dire et malgré sa jeunesse – il n'a pas trente ans – il le dit avec force et maîtrise dans ses gravures. Son exposition est d'autant plus intéressante que c'est le fruit d'un travail effectué à Lyon, aux ateliers de l'URDLA, où défilent beaucoup d'artistes.

Nils Udo, lui, appartient à la génération des conceptuels échappés dans la nature, des « land artistes », des sculpteurs sur nature et photographes de traces. De ses constructions légères de roseaux, d'osier, de branches de bouleau, de noisetier, de hêtre, ses portiques sur l'eau, dans l'herbe, la neige, en montagne, contre le ciel, le vent, la pluie, les nuages, se dégagent une réelle poésie.

A ce point du parcours, qui n'a rien à voir avec la géographie des lieux, nous placerons l'exception, Alain Kirili le Français, mais de New-York, avec un bon choix de sculptures, pris entre la barre d'acier plié au rythme du corps humain vénéré et la terre profanée, entre le *minimal* américain et la tradition remontée jusqu'aux Bourguignons du quinzième siècle, entre la gravité et les petits plaisirs à tripoter la pâte. Pour finir avec la rétrospective du Californien Terry Allen à l'ELAC et l'installation vidéo de *Marie-Jo Lafontaine, qui est de* Bruxelles.

La vidéo est nouvelle et montre, une fois de plus, la qualité du travail de cette artiste, qui, d'un sujet ingrat – une espagnolade – et de clichés usés, réussit encore, par la *force des images répétées* (les moniteurs sont placés en cercle) et du rythme, à susciter une interrogation sur le rituel de mort, la résistance du corps. *Quant à l'exposition* Terry Allen, c'est une rétrospective complète et bien faite d'une œuvre sympathique très peu connue en France. Celle d'un « provincial » qui voyage à travers les médias, les mots, les images, les sons, dans le temps et l'espace, mêle la grande et la petite histoire, personnelle, les collages, la peinture, les cartes postales. Il rappelle un peu Cornell – sans l'esthétisme – et surtout la figuration narrative telle qu'elle a pu se développer dans la foulée du pop art.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *Octobre des arts 1984*. Rens. : (7) 842-25-75.

PARCOURS

On compte pour l'Octobre des arts une dizaine d'expositions individuelles éclatées dans la ville : deux (Alain Kirili et Mimmo Paladino), dans des salles gagnées sur des locaux administratifs jouxtant le musée des beaux-arts au palais Saint-Pierre, et dont l'inauguration, associée à la présentation d'œuvres récemment acquises, marque la création d'un musée d'art contemporain ; une troisième (Adilon), dans la salle des expositions temporaires du musée des beaux-arts lui-même ; deux à l'Espace lyonnais d'art contemporain (l'ELAC) de Perrache (Terry Allen et Marie-Jo Lafontaine) ; une à l'Artothèque, la galerie de prêt de gravures (Baselitz), une au palais Saint-Jean (Ughetto), une à la Maison des arts plastiques Rhône-Alpes (Joseph Felix Muller), une encore à la Maison de Lyon, place Bellecour (Nils Udo) et une enfin dans un espace associatif d'artistes (Bernd Zimmer).

Ajoutons à cela, pour la manifestation officielle dotée d'une série de catalogues réunis sous coffret et formant un bel objet, la réalisation, dans le quartier de Vaise, de quatre murs peints dont l'originalité est d'avoir été confiés à des dessinateurs de BD, un colloque (commencé le 8 octobre, il se finira le 13) sur le thème de l'« invention du musée », et tout un programme « off » dans les galeries, les lieux alternatifs, les ateliers collectifs ou individuels d'artistes, y compris un Salon d'automne singulièrement dépoussiéré et qui s'offre un invité d'honneur : Tapiès.

M. Jérôme Clément au CNC

M. Jérôme Clément est nommé *directeur général du Centre national de la cinématographie (CNC)*, a-t-il été annoncé au conseil des ministres du 10 octobre. Il succède à *M. Pierre Viot, qui avait manifesté* depuis plusieurs mois son intention du quitter ce poste. M. Pierre Viot était à la tête du *CNC depuis 1973.*

[M. Jérôme Clément, né le 18 mai 1945, est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Nommé administrateur civil au ministère de la culture en 1972, il y occupe diverses fonctions avant d'être affecté à l'ambassade de France en Egypte en qualité de conseiller culturel et scientifique en 1980. L'année suivante, il devient conseiller technique, chargé des questions culturelles et de communication, au cabinet de M. Pierre Mauroy, premier ministre.

La maison de Derain

Une exposition consacrée à André Derain, mort il y a trente ans, aura lieu du 13 au 21 octobre à la maison du peintre à Chambourcy. Elle est organisée par l'association des Amis d'André Derain. Elle fera découvrir trente-sept gravures originales illustrant le *Satiricon* de Pétrone, mais son but est aussi de rappeler l'existence de cette demeure du dix-huitième siècle dans laquelle a vécu Derain. *Elle* mérite d'être sauvée et mieux utilisée.

★ 64, Grande-Rue, Chambourcy, Essonne.

Denis Levaillant à Dunois

Compositeur, théoricien, pianiste, Denis Levaillant manifeste parmi les jeunes musiciens une des sensibilités les plus marquantes. Elle se fonde d'abord sur une vraie culture (musicale ou autre) dont témoigne son livre sur *l'Improvisateur musical* (chez Lattès) et sur un certain charme de la présence prouvé sur toutes sortes de scènes, du cirque à la musique contemporaine, en passant par les clubs. A Dunois jusqu'au 14 octobre, il présente son œuvre *l'Espace bleu* avec des invités de premier plan : Lol Coxhill (saxophone), Jac Berrocal et Jean Meren (trompettes), David Simpson et Joëlle Léandre (violoncelle et basse), des bruiteurs et autres manipulateurs sonores.

● 28, rue Dunois, 75013 Paris.

Damier musical

Chess signifie jeu d'échecs. C'est le titre d'une comédie musicale sur un championnat du monde entre un Américain et un Soviétique. Les auteurs sont Tim Rice *(Jesus Christ Superstar, Evita)* et Bjorn Ulvaeus et Benny Andersson, du groupe Alba. Les interprètes principaux : Elaine Paige, Murray Head, Tommy Körberg et le London Symphony Orchestra. Un double album est en préparation pour les marques RCA et Polar. Les représentations théâtrales commenceront dans la deuxième partie de 1985. Nouveauté insolite : un premier test public de l'ouvrage aura lieu à Paris, salle Pleyel, le dimanche 28 octobre.

Le théâtre exposé

Axé sur le théâtre, de Copeau à Planchon, le dixième numéro de la revue *Corps écrit* est le prétexte d'une exposition de maquettes et de dessins originaux à la galerie Proscenium. L'ensemble réunit les décors et les costumes de l'histoire du théâtre moderne. Bakst, Jean Bazaine, Jean Cocteau, Erté... voisinent avec Christian Bérard, Léonor Fini, Marie-Hélène Dasté, dont on a tendance à oublier le rôle de décoratrice et de costumière. Dans ce groupe, deux récents disparus : Georges Wakhevitch et Jean Hugo.

★ Galerie Procesnium, 35, rue de Seine, 75006.

Genet et Tchekhov vus d'Allemagne

(*Suite de la première page.*)

Déjà dans *Empedocle* (à Nanterre en 1976) des femmes attendaient dans une gare où les trains ne passeraient plus jamais.

Le public, directement ou non, connaît les deux metteurs en scène et la réputation de cette Schaubühne qui a marqué le théâtre en France *comme en Allemagne* sous la direction de Peter Stein, qui va d'ailleurs l'abandonner. Le nouveau bâtiment comporte deux salles. Elles doivent fonctionner ensemble, et c'est beaucoup pour un seul homme d'en coordonner les activités, tous en travaillant à ses propres mises en scène. A Peter Stein doit succéder Luc Bondy, mais avec la collaboration du dramaturge Dieter Sturm – qui a participé à la formation de la première Schaubühne – et d'un directeur administratif. La ligne changera peu, puisque Luc Bondy est déjà metteur en scène du théâtre et que Peter Stein et Klaus Grüber doivent continuer à y monter leurs spectacles.

Des spectacles dont quelques-uns *sont passés par Paris. De Peter* Stein : *le Prince de Hombourg, les Estivants, l'Orestie, Grand et petit.* Et *l'Or du Rhin* à l'Opéra, alors que Grüber, *lui, montait la Walkyrie.* Il avait déjà travaillé avec des acteurs français pour un *Faust* à la Salpêtrière. Une seconde version, allemande cette fois, a été invitée par le Festival d'automne à l'Odéon. Une production de la Freie Volksbühne, l'autre grand théâtre de Berlin, que dirige Kurt Hübner.

Kurt Hübner est l'un des personnages les plus importants de la scène allemande, sinon le plus important. Un « intendant » exemplaire. Il a su, quand il dirigeait le Théâtre de Brême pendant les années 60, découvrir et former tout ce qui compte aujourd'hui, en particulier Stein, Grüber, Peter Zadek aussi, qui présente actuellement à la Freie Volksbühne un immense succès : *Ghetto.*

Kurt Hübner n'a pas perdu le goût du risque et de la recherche, mais il déplore la tiédeur des nouvelles générations.

« En Allemagne, dit-il, *on se trouve à un moment dangereux. On a travaillé les classiques jusqu'à la nausée. Le théâtre se détourne de ses buts politiques pour s'intéresser aux individus, ce n'est pas forcément un mal. Mais, personnellement, j'en ai assez de la nostalgie allemande, de l'espoir qui aboutit à la résignation. J'attends un auteur capable d'écrire un panorama du ridicule, par exemple une chronique shakespearienne sur l'affaire Kissling, ce général mis à la retraite sous prétexte d'homosexualité, puis blanchi sous prétexte qu'il a un sosie habitué des boîtes homosexuelles. Mais les Allemands sont des moralistes idéalistes, pas des satiristes. Zadek le serait, s'il écrivait. »*

Kurt Hübner dit qu'il faut attendre des siècles pour que naisse un nouveau Shakespeare. Combien d'années faut-il attendre pour qu'apparaissent les nouveaux Stein, Grüber, Zadek ? Qu'est devenue leur Allemagne, quelle Allemagne représentent-ils ?

« Ils sont différents, dit Kurt Hübner. *Zadek refuse l'illusion. Il me reproche mon idéalisme. Il dit que du commencement à la fin de l'humanité, les hommes ne changeront jamais. Il ne veut pas croire aux héros. Il observe les gens, les démasque avec une ironie cynique. Stein, au contraire, jette sa colère contre le monde. Il a toujours été un homme et un metteur en scène engagé dans la politique. Un engagement né de sa rage devant l'exploitation de l'homme par le pouvoir. Il a cherché un chemin parallèle à celui de Brecht. Il a voulu apprendre aux gens comment se défendre contre l'oppression. Sa rage est ce qui me touche le plus en lui. Chez Grüber, c'est le deuil.*

» Grüber a toujours travaillé à partir du deuil, des choses qui peu à peu se défont et se perdent. Stein croit que le système peut être amélioré. Grüber en montre les failles, les imperfections, dans un souci brûlant d'apercevoir l'impossible perfection. Ce qui le détermine est la précarité de toute action et la nécessité de poursuivre, malgré tout. C'est très allemand. Grüber, né au pays de Hölderlin, est très allemand. La preuve en est son obsession de Faust et les mises en scène qui en sont nées.

« Stein n'a pas monté Faust, *mais* Peer Gynt. *La différence est là. Le thème des deux œuvres est le même : la lutte d'un individu génial contre la terre entière. Mais Faust a une morale, à la dimension de son génie, démesurée, hors des normes, et il est vu comme amoral. Peer Gynt est fondamentalement amoral. Il veut la gloire, la fortune, le pouvoir. Rien de tout cela n'intéresse Faust, son ambition se situe dans une autre sphère. Et le côté trivial du petit-bourgeois qui domine l'univers n'intéresse pas Grüber.*

» De façon schématique, on peut dire que le Peer Gynt *de Stein critique une bourgeoisie qui s'éteint et pleure sur elle-même. Grüber, lui aussi, est un critique aigu de notre civilisation. Mais sans l'agressivité de Stein. Il se tient là, se disant qu'il faut dire oui à l'enchaînement de souffrances et de solitude qui mène jusqu'à la mort. Stein... Il est si complexe ! Il commence à montrer de la compassion envers les gens, et c'est nouveau. Il commence à douter, à prendre une conscience desespérée de l'utopie. Dans ses* Trois Sœurs, *le* « Nous irons à Moscou » *exprime bien cette obstination à suivre une idée abstraite, de la poursuivre jusqu'à la destruction. Le Moscou des* Trois Sœurs *n'existe plus. Stein porte le deuil des utopies, Grüber, le seuil des hommes, et Zadek rit.*

COLETTE GODARD.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EMIATEJ : Quai de la Gare (585-88-88). 20 h 30.

LA CONDITION DES SOIES : Bobigny. Maison de la culture (831-11-45). 20 h 30.

GOETHE : TAI (278-10-79). 22 h.

L'ISSUE : Juvisy-sur-Orge. Éclipses (921-60-34). 21 h.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50). à 19 h 30 : Macbeth.

SALLE FAVART (296-06-11). 19 h 30 : l'Étoile.

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : la Critique de l'École des femmes/l'École des femmes.

CHAILLOT (727-81-15). Théâtre Gémier, *20 h 30 : Comme il vous plaira.*

TEP (364-80-80). Théâtre : 20 h 30 : King Lear.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats : 14 h 30 à 22 h : Vienne 1880-1938 — Fin de siècle et modernité ; 15 h 30 : Les enfants rencontrent les Indiens. — Cinéma/Vidéo : Nouveaux films Bpi ; 16 h : Mémoires de la mine (la mémoire) ; 19 h (le Cœur), de J. Renard : 18 h : Collections du Mnam. — Concert/Animation, 20 h 30, Festival d'automne. — Théâtre/Danse : 22 h : Rêves de F. Kafka.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Opéras : 18 h 30 : Passaggio/A. Ronne. — Danse : 20 h 30 : voir Festival d'automne.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) : 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ARCANE (338-19-70). 20 h 30 : Michel-*Ange.*

ATELIER (606-49-24). 21 h, la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14). 21 h : Folie ordinaire d'une fille de Cham.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51). 20 h 30 : l'Apologue.

CALYPSO (227-25-95). 22 h : Lazare ou l'équation F.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête *(328-36-36). l'Orestie : 20 h : Agamemnon.* — Épée de Bois (808-39-74). 20 h : le Prince travesti.

CC DU XVII° (227-68-81). 20 h 45 : Guerre au troisième étage.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69). *Grand Théâtre, 20 h 30 : Corneille. Galerie* 20 h 30 : la Galerie du Palais.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41). 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22). 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21). 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11). 20 h 30, : Messieurs les ronds-de-cuir. *II. 22 h 30 : le Journal de Jules Renard.*

DÉCHARGEURS (236-00-02). 19 h : le Prophète : 21 h : la Mer blanche.

DIX HEURES (606-07-48). 22 h : la Mouche et le Pantin.

EDOUARD-VII (742-57-49). 20 h 30 : Désiré.

ESPACE MARAIS (584-09-31). *18 h :* Pâques.

ESSAION (278-46-42). I. 21 h : Pour tranche de contes : 19 h : Mary contre Mary : II. 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff.

FONTAINE (874-74-40). 20 h 15 : les Trois Jeanne : 22 h. Riou-Pouchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18). 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51). *20 h 30 :* Educating Rita (version anglaise).

GYMNASE (246-79-79). 20 h 30 : le Sixième Jour.

HUCHETTE (326-38-99). 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40). *21 h :* Noises.

LA BRUYÈRE (874-76-99). 21 h : Il pleut *sur le bitume.*

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Pas : 20 h 15 : Ubu roi ; 22 h : Hiroshima mon amour : II. 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

MADELEINE *(265-07-09). 20 h 45 : Un* otage.

MARIE-STUART (508-17-80). 20 h 30 : Savage Love : 22 h : Artoise.

MARIGNY (256-04-41). 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74). 21 h. : le Don d'Adèle.

MAISON DES AMANDIERS (366-42-17). 20 h 45 : Persona.

MICHEL (265-35-02). 21 h 15 : On dînera *au lit.*

MICHODIÈRE (742-95-22). 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

Jeudi 11 octobre

MOGADOR (285-28-80). 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste.

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32). 20 h 30 : les Enfants terribles.

ŒUVRE (874-42-52). 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93). 20 h 30 : les Argileux.

PALAIS-ROYAL (297-59-81). 20 h 45 : le Dindon.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20). 21 h : le Principe de solitude.

POCHE (548-92-97). 20 h : Gertrude *morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir* de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03). 18 h : Nicomède.

PORTE-ST-MARTIN (607-37-53). 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.

PRÉSENT (203-02-55). 20 h 30 : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES *(723-36-82). 20 h 45 : De si tendres liens.*

TEMPLIERS (303-76-49). 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeuz.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : Victimes du devoir ; II. 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (322-11-02). 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. NOIR (346-91-93). 20 h 30 : 8 heures, *c'est trop tôt quand on a boxé la veille.*

TH. DE LA PLAINE (842-32-25). 20 h 30 : C'est quoi l'amour.

TH. DE LA PORTE DE GENTILLY (580-20-20). 20 h 30 : Chimères.

TH. 13 (588-16-30). 20 h 30 : Guérison américaine.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue : Petite salle, 20 h 30 : Salle obs*cure.*

TOURTOUR (887-82-48). 20 h 45 : Vie et mort de P.P. Pasolini.

TRISTAN BERNARD (522-08-40). 21 h : Fando et Lis, la Porte.

VARIÉTÉS (233-09-92). 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35). 20 h 15 : Rhinocéros : 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX *(887-15-84). I.* 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84). 20 h : Et si le bon Dieu en était une bonne ? *21 h 15 : Y'en* a marr... ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51). 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes : 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

L'ÉCUME (542-71-16). 20 h 30 : Polaroïd.

PATACHON (606-90-20). 20 h, : F. Godard ; 23 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50). 21 h : Il n'y *a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention,* belles-mères méchantes.

POINT VIRGULE (278-67-03). 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.

SAN PIERU CORSU 21 h 15 : Ch. Bruno.

SENTIER DES HALLES (236-37-27). 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent.

TH. 3 sur 4 (327-09-16). 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.

TINTAMARRE *(887-33-82). 20 h 15 :* Phèdre : 21 h 30 : La cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hermeland.

VIEILLE GRILLE (707-60-93). 20 h : Tania, P. Favre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45). 21 h : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26). 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

A DEJAZET (887-97-34). 20 h 30 : Bancs.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25). 20 h 30 : M. Bruel Ballet.

MUSÉE GUIMET (723-64-85). 18 h 30 : Shri Mai.

Opéra

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77). 20 h 30 : La Périchole.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : G. Pludermacher (Beethoven, Schubert).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Bruckner).

Eglise Saint-Roch, 20 h 45 : Chorale des JMF, Orchestre J. Barthe, dir. : L. Mar*tini (Charpentier, du Mont).*

Lucernaire, 20 h 30 : Quatuor de bois HS XXI (Riffaud, Holstein, Varèse...).

Salle Cortot, 20 h 30 : Trio Lafayette (Beethoven).

Festival d'automme

(296-12-27)

Théâtre musical de Paris (261-19-83). 18 h 30 : Passaggio (Berio) ; 20 h 30 : Tango argentino.

Centre G.-Pompidou (277-12-33). 20 h 30 : Quatuor Arditti (Ligetti).

Théâtre de Paris (280-09-30). 20 h 30 : Senza mani, senza piedi.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30). 20 h 30 : Philoctète.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

ISSY-LES-MOULINEAUX, Th. municipal (645-60-90). 20 h 30, Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Strauss, Wagner, Mahler).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h. Soixante-dix ans d'Universal : Cadets américains, de W. Wyler ; 21 h. les Furies. de A. Mann.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, 6e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain : Les condors ne meurent pas tous les jours, de F. Norden ; 19 h. Cinéma japonais (adaptation littéraire) : le Fils prodigue, de H. Horikawa.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT *(A., v.o.) : Gaumont Ambassade,* 8e (359-19-08). — V.f. : UGC Opéra. 2e (574-93-50) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) : Gaumont Ambassade, 8e (359-*19-08).*

ANOU BANOU, LES FILLES DE L'UTOPIE (Germano-Israélien). — V.o. : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e *(633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82)* ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e *(742-60-33) ; Saint-Germain Vil*lage, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e *(634-25-52).*

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er *(297-53-74)* ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e *(296-80-40) : Paramount Opéra,* 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (228-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; *Pathé Clichy, 18e (522-46-01).*

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : *Vendôme*, 2e (742-97-52) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

2020 TEXAS GLADIATEURS (A., V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Stu*dio Galande, 5e (354-72-71).*

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) : George-V *(h. sp.)*, 8e (562-41-46) ; Lumière (h. sp.), 9e (246-49-07).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; V.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC *Danton, 6e* (225-10-30) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-*60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).*

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; George V, 8e (562-41-46).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — *V.f. : Impérial*, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e *(306-50-50) ; Pathé Wepler, 18e* (522-46-01).

HISTOIRE D'O N° 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Miramar, 14e (320-89-52).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, *1er (233-42-26) ;* Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

HOTEL NEW HAMPSHIRE *(A., v.o.) :* UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-*53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e* (271-52-36) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) : UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e *(343-79-17) ; Fauvette, 13e* (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, *18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-*77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Saint-André des *Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt,* 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LISTE NOIRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action rive gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Champs-Elisées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-00-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-*94-94) ; UGC Boulevard, 9e* (574-95-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23). — (V.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-*69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).* — (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Action Lafayette, 9e (329-79-98) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-*Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet* Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : Mis*tral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse* Pathé, 14e (320-12-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mis*tral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e* (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; *Pathé Clichy, 18e* (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA SMALA (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er *(297-49-70) ; Gaumont* Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-*16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; *Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ;* Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04).

STRESS (Fr.) : Quinquette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SUDDEN IMPACT *(A., v.o.)* (*) : George V, 8e (562-41-46). V.F. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — *(V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ;* Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount *Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount* Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (552-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e *(321-41-01).*

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : UCG Marbeuf, *8e (561-94-95).*

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

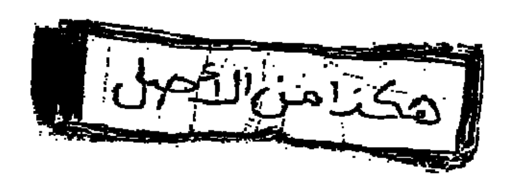
LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-90) ; *Fauvette, 13e (331-56-86) :* Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAROUDEUR, film anglais de Philip Chalong, avec Robert Ginty, Sarah Langenfeld, William Stevens. V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; *UGC Boulevard*, 9e (574-95-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE JUMEAU, film français d'Yves Robert, avec Pierre Richard, Carey More, Camilla More. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e *(320-12-06) ; Gaumont Sud,* 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ, Film soviétique de Roman Balaian, avec Cleg Yankovski, Lioudmillo *Gourtchenko*, Oleg Tabakov. V.o., Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).



SPECTACLES

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

ALEXANDRE NEWSKY (Sov., v.o.) : *Olympic Luxembourg* (h.sp.), 6e (633-97-77).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Républic cinéma, 11e (805-51-34) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Austr., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Templiers (h.sp.), 3e (272-94-56).

LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CUL DE SAC (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (329-11-30).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A. v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

LES ENFANTS DU Nº 67 (All., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

ERENDIRA (v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FEMME FLAMBÉE (A. v.o.) (**) : Ursulines, 5e (354-39-19).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).).

GEORGIA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

HISTOIRE DE PIERRA (It., v.o) : Latina, 4e (278-47-86) (ex.-Marais).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

HONKY TONKMAN (A., v.o.) : Ciné-13 Première (sam., dim.), 19e (259-62-75).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à Films (h.sp.), 17e (622-44-21).

IVAN LE TERRIBLE (Sov.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

METROPOLIS (All.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MORT EN CE JARDIN (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

PARSIFAL (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria (h.sp.), 1er (508-94-14) ; Club de l'étoile, 17e (380-42-05).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'étoile, 17e (380-42-05).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Latina, 5e (278-47-86).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

RENCONTRE DE LAUREL ET HARDY (A., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-56-85) ; Club, 9e (770-81-47).

SCIUSCIA (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

TRISTANA (Fr.-It.-Esp., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (Ang., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

Jeudi 11 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Billet doux.
Réal. M. Berny, avec P. Mondy, D. Boccardo...
Les aventures de Philippe, à la recherche d'un billet de 500 F qui peut, seul, lui permettre de se disculper du crime dont on l'accuse. Suspense, rire, tendresse.

21 h 30 L'Enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
CFM 56, l'histoire du réacteur franco-américain, pendant du succès franco-européen d'Airbus; Les «épines de la fleur française», ou les contradictions de notre pays qui a tout pour devenir un grand producteur horticole mais qui ne sait pas vendre ses fleurs; Le système Leclerc, premier groupe de distribution en France; immigrés, le choc en retour, les problèmes de réinsertion dans les pays d'origine.

22 h 45 Journal.

23 h C'est à lire.

23 h 5 Etoiles à la une.
Présenté par F. Mitterrand.
Cinéma : La nuit américaine.
Film américain de F. Truffaut (1973), avec J. Bisset, V. Cortese, A. Stewart, J.-P. Aumont, J.-P. Léaud, F. Truffaut (Rediffusion).
Un metteur en scène, interprété par Truffaut lui-même, tourne un film aux studios de la Victorine à Nice. La vie privée des acteurs et des techniciens influe sur cette fiction. Une œuvre admirable, où passe toute la sensibilité, tout l'amour du cinéma et des comédiens, toute la chaleur humaine propres à Truffaut.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : la Mafia.
Réal. D. Damiani, avec M. Placido, N. Jamet...
Corrado Cattani, policier, rêve de gravir rapidement les échelons qui le mèneront au nirvana de la promotion sociale. C'est bien parti. Il remplace sur le champ l'un de ses compères qui vient d'être assassiné en Sicile. Mise en scène on ne peut plus classique mais rapide et qui colle parfaitement à l'action.

21 h 35 Musiques au cœur.
D'E. Ruggieri et P. Camus. Teresa Berganza.
Des extraits de plusieurs rôles que la cantatrice espagnole a le plus souvent interprétés. Des séquences sur sa vie, tournées au Festival de Vaison-la-Romaine.

22 h 50 Histoires courtes.
« Ballades », de C. Corsini ; « Le collectionneur », de J. Nichet.

23 h 15 Journal.

23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cinéma : French Cancan.
Film français de J. Renoir (1955), avec J. Gabin, M. Félix, F. Arnoul, P. Clay, J.-R. Caussimon, G. Esposito, V. Tessier (Rediffusion).
Au début du siècle, le directeur d'un cabaret de Montmartre découvre les talents de danseuse d'une petite blanchisseuse. Il va en faire une reine du « Cancan » et fonder le « Moulin-Rouge ». Le monde des spectacles populaires de la Belle Epoque, recréé avec une étonnante vérité par Jean Renoir. Images en couleurs dignes de la peinture impressionniste, hommage aux artistes, rapports du métier et de la vie. Très grande composition de Gabin.

22 h 20 Journal.

22 h 45 Une bonne nouvelle par jour.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Octuor-Sérénade *K375 de Mozart, par l'Octuor Varèse.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Histoire de France en BD ; 17 h 10, Les DOM-TOM au quotidien ; 17 h 40, Insolite (la sorcellerie) ; 18 h, Court-métrage ; 18 h 10, Feuilleton : Dynastie ; 18 h 55, Humeur-Humour ; 19 h, Feuilleton : Monsieur Benjamin ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Usinage », de Daniel Lemahieu ; avec A. Tainsy, S. Martel, J. Souchon.

22 h 30 Nuits magnétiques : Don Juan.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 8 juin) : *L'affaire Macropoulos*, de Janacek, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. J. Furst ; chef des chœurs, J. Jouineau chef de chant, M. Paubon, premier violon, B. Gardey, sol. J. Gard, J. Blinkhof, G. Renard, L. Sabitch, C. Meloni, I. Matiakh, M. Egel, J.-P. Fremeau. En complément : « Messe slave », de Janacek, par l'Orchestre de la radio de Brno, dir. B. Bakala.

23 h Les soirées de France-Musique : Autour de la Tchécoslovaquie.

Vendredi 12 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF 1 Vision plus.

11 h 50 La une chez vous.

12 h Feuilleton : Nans le berger.

12 h 30 Variétés : La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 45 A pleine vie.
13 h 50, Série : Franck, chasseur de fauves ; 14 h 45, Temps libre (et à 17 h 15).

15 h 40 Cinéma : le Téléphone rouge.
Film franco-espagnol d'E. Périer (1967), avec C. Boyer, M. Dubois, G. Chakiris, R. Taylor, G. Tichy.
Trois vieilles dames sèment, à Barcelone, la zizanie entre les services secrets américains et soviétiques après avoir, à Stockholm, enlevé une standardiste qu'elles ont forcée a envoyer de faux messages à la Maison Blanche et au Kremlin. Une parodie bien embrouillée, de film d'espionnage, d'abord intitulée le Rouble à deux faces.

17 h 55 Mini journal pour les jeunes.

18 h 10 Le village dans les nuages.

18 h 30 Magic Hall. De Gérard Majax.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Porte-bonheur.
Emission de Patrick Sabatier.
Avec Johnny Hallyday, Michel Berger, Chantal Goya, Gérard Depardieu, Julio Iglesias...

21 h 50 Téléfilm : Soldat Richter.
Réal. Jean Pignol, avec M. Carrière, B. Fresson...
En France, en 1943, un soldat allemand, nommé Richter, laisse volontairement échapper une dizaine de civils français pris comme otages. Enfermé dans la salle d'attente d'une petite gare, jusqu'à l'arrivée des SS, Richter, catholique pratiquant, attend la venue d'un prêtre. Ce dernier, un parachutiste français, s'évade avec lui.

22 h 55 Bravos. De José Artur et Clément Gabisu.
L'actualité théâtrale, avec Christophe Lambert.

23 h 50 Journal.

0 h 5 C'est à lire.

0 h 10 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.

14 h 50 Série : L'homme à l'orchidée.

15 h 45 La télévision des téléspectateurs.

16 h 5 Reprise : Les jours de notre vie. (Rediff.)

17 h Itinéraires. De Sophie Richard.
Le grand voyage de MA.

17 h 45 Récré A 2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Des grives aux loups.
Réal. P. Monnier, avec B. Devoldère, M. Barrier, J.-J. Moreau.
Deuxième épisode marqué par l'absence de Pierre-Edouard et Louise Vialhe, avec pour toile de fond la déclaration de la guerre de 14. Une saga rurale classique.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Le futur aujourd'hui », sont invités : Martin Ader (le Choc informatique); *Jacques Bersani (nouvelle édition de l'Encyclopædia Universalis); Albert Ducrocq* (le Futur aujourd'hui); *Philippe Meyer* (la Révolution des médicaments : mythes et réalités); *J. et S. de Rosnay* (Branchez-vous).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : la Furie du désir.
Film américain de K. Vidor (1952), avec J. Jones, C. Heston, K. Malden, T. Tully, B. Phillips, J. Anderson (v.o. sous-titrée. N.).
Une farouche fille du Sud, délaissée par l'homme qu'elle aime, exerce sa vengeance sur les habitants d'une ville dont les préjugés sociaux l'ont accablée de mépris. Un film de passion – faisant craquer les apparences du puritanisme – où, face à Charlton Heston, Jennifer Jones se déchaîne, dans la sensualité, l'érotisme et la frénésie. Un grand Vidor.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 35 Vendredi : Quand les Russes parlent.
Magazine d'information d'André Campana.
Un reportage de Dimitri Devyatkin, avec la participation de Lucia Cathala, Claude Frioux et Alexandre Adler.
(Lire notre article ci-contre.)

21 h 30 Laissez passer la chanson.
Emission de variétés de J. Andoir.
« On chante dans mon quartier », avec D. Guichard, A. Dona, Marie Myriam, R. Dubois.

22 h 25 Journal.

22 h 50 Une bonne nouvelle par jour, de B. Lalonde.
Tomate : la jeune fille qui a lancé une tomate sur le président de la République est vivante et libre.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Quatuor en sol majeur Nº 1, *de Haydn, par le quatuor Tatrai.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Histoire de France en BD ; 17 h 10, Le mime Bizot ; 17 h 35, Magazine : Thalassa ; 18 h, Ainsi va la vie ; 18 h 30, *Paris impromptu (le parvis de Notre-Dame) ; 18 h 55,* Humeur-Humour ; 19 h, Feuilleton : Monsieur Benjamin ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : Les pastoriens.

7 h 30 Revue de presse.

8 h Les chemins de la connaissance : *Autoportrait* d'un poète allemand ; à 8 h 33, La fête hindoue.

8 h 50 Echec au hasard.

9 h 5 Matinée du temps présent : Les femmes et le pouvoir.

10 h 30 Le texte et la marge : Vladimir Boukovsky.

10 h 50 Musique : Les solistes français aux Amis de la musique de chambre (Michel Dalberto, pianiste).

12 h 5 Agora.

12 h 45 Panorama.

13 h 30 On commence... Vers un nouveau romantisme allemand.

14 h 10 Un livre, des voix : *La vertu des simples* de P. Thévenon.

16 h 3 Communauté des radios publiques de langue française : La Feuillaison de Pan Bouyoucas (Radio Canada).

16 h 33 Les rencontres de Robinson.

18 h 30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Le Tore de Minos », de C. Baroche, lu par A. Dussolier.

19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : *La* gazéification du charbon.

20 h Histoire actualité.

20 h 30 Relecture : Antonin Artaud.

21 h 50 Musique : *Les solistes français aux Amis de la* musique de chambre (Rafaël Oleg, violon).

22 h 30 Nuits magnétiques : Don Juan.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : La Staatskapelle de Dresde.

7 h 10 Actualité du disque.

9 h 5 Le matin des musiciens : Saint-Petersbourg.

12 h 5 Concert : œuvres de Sach, Aguilera de Heredia, Cabanilles, Messiaen, Boellmann, Couperin, par R. Poinrier, orgue.

13 h 32 Les chants de la terre.

14 h 2 Repères contemporains.

14 h 30 Les enfants d'Orphée.

15 h Après-midi des musiciens : Györky Ligeti.

18 h L'imprévu.

18 h 30 Actualité lyrique.

19 h 15 Le temps du jazz : le clavier bien rythmé ; Intermède ; feuilleton ; Les aventures de Sydney Bechet.

20 h Avant-concert : *Concerto nº 12 pour piano et orchestre*, de Mozart, par R. Serkin.

20 h 30 Concert (émis de Sarrebruck) : *Symphonie nº 39 en mi bémol majeur;* airs de concert : K 543 *Alme grande*, K 583 *Vado, ma dove*, de Mozart ; *Quatre derniers lieder*, de Strauss, par l'Orchestre de la radio symphonique de Sarrebruck, dir. F. Leitner, sol. G. Janowitz, soprano.

22 h 24 Les soirées de France-Musique : Zino Francescati.

1 h Musiques traditionnelles.

COMMUNICATION

LE Xe VIDCOM A CANNES

Images en liberté

Parmi les nombreuses manifestations prévues au Vidcom de Cannes (du 13 au 17 octobre), deux événements retiendront particulièrement l'attention : les premières émissions que diffusera la chaîne de service public TF1 au titre de la Régie française des espaces (RFE) – porte ouverte récemment par le gouvernement à la communication institutionnelle (*le Monde* du 27 septembre) – et une expérience de télévision locale soutenue par la mission TV-câble. Son président, M. Bernard Schreiner, a confirmé, au cours d'une conférence de presse réunie mercredi 10 octobre, ses principales orientations, exposées lors d'un entretien accordé au *Monde* (nos éditions du 28 septembre), qui visent à placer la France en tête des nations câblées avec le démarrage effectif de cinq réseaux (de 50 000 prises environ au total) en 1985. L'Assemblée nationale devait en outre examiner en première lecture, ce jeudi 11 octobre, un projet de loi devant compléter le texte du 1er août sur la notion de « réseau local ».

Durant cinq soirs de suite (du samedi 13 au mercredi 17 octobre), le « couvre-feu » aura lieu une demi-heure plus tard sur TF 1. A partir de minuit environ, les téléspectateurs auront droit à du jamais vu : des films racontant la vie et les préoccupations d'entreprises, en alternance avec des interviews de patrons. Pas neuf ? La télévision ne nous a-t-elle pas déjà souvent emmenés dans les usines et les bureaux à l'occasion de reportages ? La différence est pourtant de taille. Car il s'agira là, pour la première fois, d'émissions réalisées par, ou pour, les sociétés dont il sera question et qui auront payé pour cela officiellement. Au programme notamment : Thomson, IBM, Goupil, Lesieur, La Redoute, etc.

La Régie française des espaces aura fait ses premiers pas. Et devrait encaisser 3 000 F pour chaque minute ainsi mise à disposition, soit 450 000 F au total. L'essentiel devrait être reversé à TF 1. Nul doute que cette expérience sera suivie avec un certain intérêt de la part des sociétés privées, des associations ou organismes en tous genres qui s'apprêtent à emboîter le pas aux pionniers. D'autant que, pour cette première, la RFP – en fait un département de la Régie française de publicité (RRP) – dérogera aux principes et règles du jeu énoncé *a priori*.

La procédure que devront suivre les candidats à la location d'un espace vide sur l'une des trois chaînes publiques, telle qu'elle a été annoncée par M. François Gicquel, président de la RFP, ne prévoit pas en effet d'émissions improvisées par un animateur sur un plateau. En l'occurrence, elles seront tournées dans un grand hôtel de la Croisette, animées par Eugène Riguidel, enregistrées, puis expédiées par avion et retransmises le lendemain. La commission d'agrément de la RFP, censée visionner les films avant leur diffusion, ne devrait donc pas pouvoir exercer le contrôle de conformité initialement prévu. Est-ce un bien, est-ce un mal ?

Autre surprise : les entreprises qui feront parler d'elles n'auront pas loué elles-mêmes l'espace. Elles auront traité avec une société privée, Gildas Leroux SA, ayant signé avec la RFP-TF 1 et qui revend des laps d'antenne en même temps qu'une prestation de producteur. Du « clef en main », en quelque sorte, avec des réductions de tarifs pour les meilleurs clients : un seul passage de six minutes un soir revient à 58000 F, un passage tous les soirs est facturé par Gildas Leroux SA 200000 F.

Moins spectaculaire – parce que circonscrite à une échelle locale – sera TV-Com l'expérience menée conjointement par Thomson Vidéo institutionnelle, la mission TV-câble, la ville de Cannes et Télédiffusion de France (TDF). Moins spectaculaire, mais pas moins riche. Pendant toute la durée du Vidcom, quelques privilégiés pourront jouir d'une véritable chaîne supplémentaire, diffusant de 8 heures à 24 heures un programme original composé de reportages sur l'actualité de la région et de l'audiovisuel.

Un « Club de la presse » est aussi prévu, qui réunira des personnalités de premier plan telles que MM. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, et Louis Mexandeau, ministre délégué aux PTT. Comme les émissions de TV-Com ne toucheront que la clientèle de quelques hôtels ou les habitants de certains immeubles du quartier de la Bocca (par faisceaux hertziens et antennes paraboliques), un accord spécial prévoit la retransmission de certaines émissions sur Télé Monte-Carlo (TMC) le matin entre 8 heures et 9 h 45.

E. R.

A VOIR

« Micro-trottoir » en URSS

Qui n'a rêvé de connaître l'opinion de l'homme de la rue dans un pays comme l'Union soviétique, où règne l'information officielle ? Une belle occasion en est donnée à travers un film tourné sur le vif, dans sept grandes villes d'URSS, par un jeune américain, Dimitri Devyatkin, et que présente le magazine « Vendredi » de FR 3.

Brefs entretiens, questions posées à brûle-pourpoint, sur un marché, dans un parc, au bord d'un trottoir, avec pour toile de fond un thème apparemment anodin : « Que souhaitez-vous transmettre au peuple des Etats-Unis ? » C'est en août 1983, alors qu'il accompagne une délégation de pacifistes de son pays, que *Dimitri Devyatkin*, muni d'une caméra vidéo, interroge – il parle russe – les passants qu'il rencontre à Moscou, Volgograd, Oulianovsk, Kazan, Leningrad et Kiev.

Tout semble s'être passé sans que le réalisateur ait été supervisé par les autorités locales. Une seule séquence laisserait planer un doute : celle du campus universitaire de Kazan, où se tient justement une manifestation en faveur de la paix. Du reste, les propos qu'on entend là sont l'écho parfait de la propagande officielle...

Ce qui étonne – et réjouit à la fois – c'est d'entendre un ouvrier de dix-huit ans dire, à Leningrad, à propos de ces manifestations et des motivations de ceux qui y participent : *« Tu parles, si tu n'y vas pas, tu risques de gros ennuis. Et pas question d'y aller habillé n'importe comment ».* L'Amérique ? *« C'est formidable,* dit-il. *C'est le seul pays où on peut grimper dans l'échelle sociale, du bas jusqu'en haute. Ici, dès que tu fais un peu d'argent, le KGB vient te le prendre. »*

On est encore plus stupéfait lorsque, dans un groupe de jeunes, l'un d'eux, arborant une coupe de cheveux qui se veut punk affirme : *« Je me considère comme un punk. Dans le monde moderne, c'est la seule manière d'exprimer son désaccord avec la société. Nous sommes contre tous les gouvernements. »*

Est-ce à dire qu'il existe en URSS une opinion publique qui peut s'exprimer ouvertement ? Loin s'en faut. Ce qui ne signifie pas que les citoyens n'ont pas leur propre opinion. Le documentaire le montre amplement. Et lorsque M. Claude Frioux, membre du PCF et président de l'université Paris-VIII, invité à débattre de la question avec Mme Lucia Cathala, directrice de la collection russe chez Albin Michel, et avec Alexandre Adler, chroniqueur au journal *Libération*, lance : *« Il ne faut pas prendre les Soviétiques pour des imbéciles »*, on a envie de répliquer : ne serait-ce pas plutôt les maîtres de ce pays qui prennent leur citoyens pour des imbéciles ?

ANITA RIND.

★ Magazine « Vendredi », « Quand les Russes parlent », vendredi 12 octobre, FR3, 20 h 35.

ÉDITION

La mort de Carl Proffer

Carl Proffer, professeur de littérature russe à l'université du Michigan, et qui s'était établi dans la petite ville d'Ann-Arbor, vient de mourir. Ce slavisant réputé, fondateur de la maison d'édition Ardis, était âgé de quarante-six ans.

Nous avons demandé à Anatoli Gladiline, écrivain russe émigré en France, d'évoquer son ami. Gladiline est l'auteur du *Grand Derby de Moscou* (Albin Michel, 1984).

L'éditeur de la meilleure littérature russe

Ardis a fait connaître les écrivains russes au grand public américain et a publié les meilleurs ouvrages d'écrivains soviétiques qui lui parvenaient par l'intermédiaire du Samizdat.

Carl Proffer était en dehors de la politique. Dans sa maison d'édition, les critères essentiels pour la sélection des ouvrages étaient la qualité et le style. C'est avec le même enthousiasme qu'il a publié des écrivains soviétiques officiels tels que Iouri Trifonov, Boulat Okoudjava, Fazil Iskander, André Bitov, Vladimir Voïnovitch et Vassili Axionov, alors que ce dernier vivait à Moscou, et les œuvres du même Axionov lorsque celui-ci a émigré. Proffer a réédité en langue russe toute l'œuvre de Nabokov et des recueils d'Akhmatova, Mandelstam, Pasternak, Platonov, Boulgakov, Babel et Maïakovski.

Tant que nous vivions en Union soviétique, nous pensions que Carl Proffer, qui éditait tant de livres, devait posséder une grande maison d'édition dotée d'une importante équipe de collaborateurs. Ce n'est qu'une fois arrivés ici que nous avons compris que la maison d'édition était l'œuvre de bénévoles et que Carl Proffer engloutissait tout son salaire d'enseignant dans Ardis.

On aurait pu penser que le pouvoir soviétique serait satisfait de l'existence d'un propagandiste aussi ardent de la littérature et de la culture russes et l'encouragerait au maximum. Hélas, ce qui importe le plus au pouvoir soviétique, ce sont ses objectifs politiques et c'est pourquoi les officiels moscovites ont toujours fait montre d'une grande suspicion à l'encontre de la maison d'édition Ardis. Et, à partir de 1979, les autorités n'ont plus laissé Carl Proffer entrer en URSS, lui interdisant même de participer à la Foire internationale du livre à Moscou.

Un grand malheur a frappé Carl Proffer en 1982 ; on a découvert un cancer avancé chez cet homme encore jeune qui n'avait alors que quarante-quatre ans. Carl Proffer s'est conduit avec courage, supportant avec stoïcisme les opérations compliquées et les traitements médicaux, tout en continuant à travailler avec obstination pour faire paraître encore de nouveaux livres.

Nous l'avons rencontré à Paris lorsqu'il a édité en langue russe mon ouvrage, *le Grand Derby de Moscou* (paru à présent en traduction française aux éditions Albin Michel). Carl était pâle, amaigri, mais plein de joie de vivre et de projets, se conduisant comme s'il était certain qu'il lui restait encore au moins cent ans à vivre. Nous, ses amis, savions pourtant bien que sa vie ne tenait qu'à un fil. Et voilà que le fil vient de se rompre.

Je suis persuadé que sa femme Ellendea continuera l'œuvre de Carl (dont elle a toujours été la collaboratrice fidèle) et que la maison d'édition Ardis existera encore à l'avenir. Et les futurs historiens de la littérature russe qui voudront tenter de comprendre le processus littéraire de notre époque ne commenceront pas leurs recherches dans les livres des éditions soviétiques *La jeune garde* ou *Le travailleur moscovite*, mais bien dans les ouvrages édités aux Etats-Unis par la maison Ardis.

ANATOLI GLADILINE.

Dupuis racheté par Hachette et Bruxelles-Lambert

De notre correspondant

Bruxelles. – *Spirou, Boule, Bill, Gaston* et autres *Schtroumpfs* vont probablement changer de patron. Les éditions Dupuis de Marcinelle, qui occupent une place de premier plan dans le monde de la bande dessinée, devraient passer bientôt sous le contrôle d'un groupe au sein duquel la maison française Hachette détiendrait 48 % du capital. Comme d'autre part le groupe Bruxelles-Lambert acquérerait 32 % des actions et que les membres de la famille Dupuis en conserveraient 20 %, l'influence belge resterait donc prépondérante.

Le contrat n'est pas encore signé ; pour autant que l'on sache, Hachette et le groupe Bruxelles-Lambert attendraient encore un rapport d'experts établissant la situation exacte des éditions Dupuis sur le plan financier. En fait, il paraît extrêmement probable que l'accord de principe déjà conclu sera concrétisé dans un avenir très proche.

A l'origine de cette transaction se trouvent tout d'abord les querelles très profondes qui, depuis quelques années, divisent les quatre « clans » de la famille Dupuis : ses divergences ont fini par compromettre une gestion devenue chaotique.

En même temps, le revenu des éditions Dupuis ne pouvait pas suffire à financer l'extension de la société, notamment dans le domaine de l'audiovisuel. Durant le dernier exercice portant sur un chiffre d'affaires de 2,1 milliards de francs belges, le bénéfice brut n'a été que de 180 millions. L'appui technique et commercial de Hachette pourrait donc être très précieux. D'autre part, le groupe Bruxelles-Lambert dispose d'une influence prépondérante dans la Compagnie luxembourgeoise de télévision qui exploite RTL. Il serait donc ainsi en mesure de faciliter l'entrée de la société d'édition dans l'audiovisuel.

La situation ne manquerait donc pas de piquant, puisque les éditions Dupuis sont déjà associées à un projet de télévision payante développé par la radiodiffusion belge francophone.

Les indiscrétions qui ont révélé le projet ont provoqué mardi des réactions syndicales immédiates. Dupuis, dont l'entreprise principale occupe sept cent cinquante-six personnes, tire près d'un million d'hebdomadaires chaque semaine et un million d'albums par mois.

Devant la perspective d'une entrée de Hachette dans l'entreprise, les représentants ouvriers éprouvent donc la crainte qu'une partie de l'activité soit transférée à des imprimeries françaises. Aussi le personnel de Dupuis à Charleroi a-t-il sans délai cessé le travail, afin d'obtenir des garanties pour son avenir.

M. Albert Frère, président du comité exécutif du groupe Bruxelles-Lambert, a assuré cependant que la nouvelle administration de Dupuis envisagerait, non pas de restreindre, mais d'étendre les activités de l'entreprise. Dans l'immédiat, cette mise au point a paru satisfaire les dirigeants syndicaux puisque le travail devait reprendre normalement mercredi matin.

JEAN WETZ.

INFORMATIONS

PARIS

Sortir des musées battus

« Sortez des musées battus ». Tel est le titre de la campagne que M. Jacques Chirac vient de lancer pour mieux faire connaître les quatorze musées appartenant à la Ville de Paris.. Bien qu'ils renferment la seconde collection publique française et qu'ils soient le siège d'une cinquantaine d'expositions temporaires chaque année, qu'on y donne de multiples concerts et festivals et qu'ils reçoivent un peu plus d'un million de visiteurs par an, le maire de la capitale estime qu'ils ne sont pas assez connus.

C'est pourquoi, du 8 octobre au 4 novembre, une carte d'entrée gratuite dénommée « passe-musée », donnant accès à douze d'entre eux et au premier étage de la tour Eiffel, est délivrée aux visiteurs. Des visites – conférences gratuites seront données dans chacun de ces musées tous les jours à 14 heures (sauf le lundi), du 23 au 27 octobre. Enfin un jeu-concours doté de deux cents prix sera organisé durant la même période.

En lançant cette opération porte-ouverte, M. Chirac a annoncé que quatre musées – celui de Victor Hugo, de Bourdelle, le musée Carnavalet et le Petit Palais – allaient être rénovés ou agrandis.

Voci la liste des musées de la Ville de Paris ouverts tous les jours sauf le lundi, de 10 h à 17 h 40 :

LE MUSEE CARNAVALET (23, rue de Sévigné, 3e, tél. : 272-21-13), fondé en 1880, dont les collections illustrent l'histoire de Paris, offre un centre important de documentation historique et artistique. Il est complété aujourd'hui par son annexe du MUSEE RENAN-SCHEFFER, (16, rue Chaptal, 9e, tél. : 874-95-38), qui présente un panorama artistique et littéraire du XIXe siècle parisien.

LE MUSEE DU PETIT PALAIS (avenue Winston-Churchill, 8e, tél. : 265-12-73), abrite les célèbres collections Dutuit et Tuck et d'importants ensembles d'art français du XIXe siècle et du début du XXe siècle.

LE MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS (11, avenue du Président-Wilson, 16e, tél. : 723-61-27), ouvert en 1961 à la suite de la donation faite à la ville par le Docteur Girardin, poursuit, par l'acquisition d'œuvres nouvelles, son objectif de représentation des grandes tendances de l'art contemporain. Une section pédagogique développe une formule originale pour sensibiliser à l'art de jeunes enfants (Musée des Enfants).

LE MUSEE CERNUSCHI (7, avenue Velasquez, 8e, tél. : 563-50-75), musée d'art chinois de la Ville de Paris, a développé considérablement les fonds réunis à la fin du siècle dernier par le financier Henri Cernuschi.

LE MUSEE DE LA MODE ET DU COSTUME, est installé au palais Galliera (10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 16e, tél. : 720-85-46).

LE MUSEE COGNACQ-JAY (25, boulevard des Capucines, 2e, tél. : 261-94-54), est célèbre pour ses décors et ses œuvres du XVIIIe siècle français.

LA MAISON DE BALZAC (47, rue Raynouard, 16e, tél. : 224-56-38), et celle de VICTOR HUGO (6, place des Vosges, 4e, tél. : 272-16-65), présentent deux collections littéraires d'importance nationale.

LE MUSEE ZADKINE (100 bis, rue d'Assas, 6e, tél. : 326-91-90), regroupe depuis 1982 l'ensemble des œuvres du sculpteur léguées à la Ville par Valentine Prax et présentées dans l'atelier que Zadkine occupa de 1928 à sa mort.

LE MUSEE BOURDELLE (16, rue A.-Bourdelle, 15e, tél. : 548-67-27), et LE MUSEE DE SCULPTURE EN PLEIN AIR, (quai Saint-Bernard, 5e), ouvert en 1980 sur les bords de la Seine à proximité du pont d'Austerlitz, présentant des œuvres de sculpture moderne et contemporaine.

LE PAVILLON DES ARTS, situé près du Forum des Halles, accueille depuis 1983 des expositions temporaires (terrasse Rambuteau, tél. : 233-82-50).

LES CATACOMBES (1, place Denfert-Rochereau, 14e, tél. : 322-47-63), dans ces anciennes carrières de pierre à bâtir, on a rassemblé au siècle dernier les ossements enlevés des cimetières de quartier qui furent fermés à cette époque-là.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 13 OCTOBRE

« Le cimetière Montparnasse », 14 h 45, porte principale (Approche de l'art).

« Souvenir de la Révolution au cimetière Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Ch. Benhamou).

« Le village Saint-Paul », 15 heures, métro Saint-Paul (Mlle Rojon).

« La Cour de cassation », 15 heures, 5, quai de l'Horloge (M. Boulo).

« L'Académie française et les autres académies », 15 heures, 23, quai Conti (Marion Ragueneau).

« Les salons de réception du ministère des affaires extérieures », 15 heures, 37, quai d'Orsay (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtel de Mondragon », 15 heures, 3, rue d'Antin (Mme Haulier).

« La Franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (M. Jaslet).

« Le Père-Lachaise », 14 h 45, métro Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« L'Opéra », 13 h 30, devant la danse de Carpeaux (Mme Lasnier).

« Le quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Des Buttes-Chaumonts à La Villette », 14 h 30, métro Danube (Paris pittoresque et insolite).

« Le vieux Belleville et ses jardins », 15 heures, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

14 h 50, Faculté de droit, 12, place du Panthéon, Me Baumgarten : « La vie agitée d'Alexandre Dumas ».

15 heures, Sorbonne, Bachelard, Siva Soubramanian : « L'homme et la réalisation de la vie intérieure selon le yoga tantrique ».

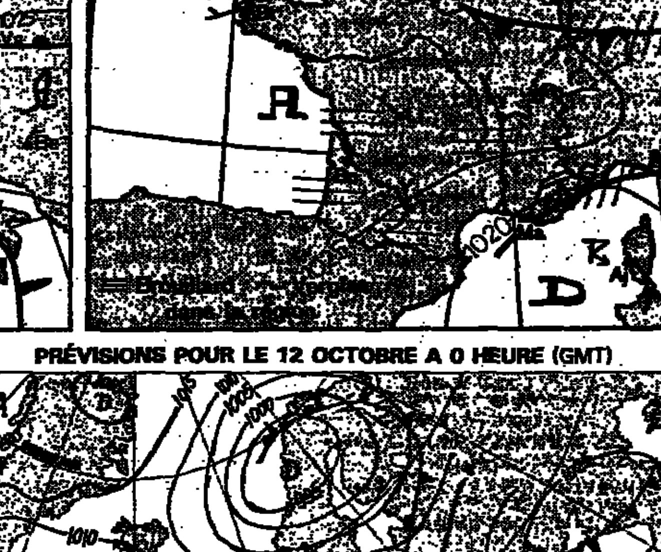
15 heures, 5, rue Largillière, atelier animé par Jean-Pierre Ludwig : « Mircea Eliade et le mythe de l'éternel retour ».

15 heures, 21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, Jacques Gérard et Jacques d'Arès : « Actualité du compagnonnage ».

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11-10-84 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 12-10-84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 12 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 11 octobre à 0 heure et le vendredi 12 octobre à 24 heures.

La France sera sous l'influence d'une zone anticyclonique.

Vendredi matin, ciel nuageux ou brumeux sur la plus grande partie du pays. Les brouillards les plus denses seront près des frontières du Nord-Est et de l'Aquitaine au Massif Central. Toujours des résidus pluvieux sur la Corse et le bassin méditerranéen.

Au cours de la journée, il fera beau sur une grande partie du pays. Seules les régions frontalières du Nord-Est et de l'Est auront un ciel passagèrement nuageux.

De la Corse au sud des Alpes, encore quelques ondées ou orages isolés. Partout ailleurs ciel peu nuageux ou même clair.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 11 octobre à 7 heures, de 1025,8 millibars, soit 769,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 octobre; le second le minimum de la nuit du 10 octobre au 11 octobre) : Ajaccio, 25 et 14 degrés; Biarritz, 23 et 12; Bordeaux, 19 et 8; Bourges, 15 et 12; Brest, 16 et 13; Caen, 16 et 13; Cherbourg, 15 et 13; Clermont-Ferrand, 20 et 10; Dijon, 17 et 10; Grenoble-St-M.-H., 20 et 6; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 5; Lille, 17 et 13; Lyon, 17 et 8; Marseille-Marignane, 23 et 14; Nancy, 18 et 12; Nantes, 17 et 14; Nice-Côte d'Azur, 22 et 17; Paris-Montsouris, 17 et 14; Paris-Orly, 16 et 13; Pau, 22 et 9; Perpignan, 21 et 14; Rennes, 16 et 12; Strasbourg, 21 et 7; Tours, 16 et 12; Toulouse, 21 et 7; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 degrés (max.); Amsterdam, 15 et 11; Athènes, 30 et 19; Berlin, 16 et 13; Bonn, 18 et 14; Bruxelles, 17 et 13; Le Caire, 35 et 22; îles Canaries, 26 et 21; Copenhague, 15 et 10; Dakar, 31 et 27; Djerba, 21 et 14; Genève, 18 et 8; Istanbul, 26 et 15; Jérusalem, 30 et 16; Lisbonne, 24 et 12; Londres, 15 et 5; Luxembourg, 15 et 12; Madrid, 23 et 5; Montréal, 13 et 3; Moscou, 12 et 6; Nairobi, 24 et 14; New-York, 17 et 16; Palma-de-Majorque, 21 et 14; Rio-de-Janeiro, 29 et 23; Rome, 22 et 17; Stockholm, 14 et 8; Tozeur, 21 et 13; Tunis, 24 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	41	F. 200
	091	500
	761	500
	7 051	2 000
	09 371	10 000
	76 051	10 000
2	802	500
	852	500
	912	500
	3 762	2 000
	20 052	10 000
	28 872	10 000
	85 852	10 500
3	3	100
	0 003	2 100
	5 763	2 100
	9 513	2 100
	31 493	10 100
	45 073	10 100
	70 633	10 100
4	64	200
	064	700
	294	500
	704	500
	8 914	2 000
5	65	F. 200
	6 965	2 200
6	6	100
	26	300
	56	300
	956	800
	145 966	1 000 100
7	397	500
	9 777	2 000
	72 087	10 000
	169 767	4 000 000
8	098	500
	528	500
	748	500
	3 718	2 000
	7 488	2 000
9	039	500
	239	500
	849	500
0	080	500
	860	500
	940	500
	960	500
	81 770	10 000

LOTO N° 41 TIRAGE DU MERCREDI 10 OCTOBRE 1984

6 14 17 18 30 36 – 4 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 17 ET SAMEDI 20 OCTOBRE VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

TRANCHE DE L'AUTOMOBILE TIRAGE DU MERCREDI 10 OCTOBRE 1984 — 84 — 77e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement de TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 19/06/84)

Le numéro 049839 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 149839, 249839, 349839, 449839, 549839, 649839 gagnent 50 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
009839	040839	049039	049809	049830	10 000,00 F
019839	041839	049139	049819	049831	
029839	042839	049239	049829	049832	
039839	043839	049339	049849	049833	
059839	044839	049439	049859	049834	
069839	045839	049539	049869	049835	
079839	046839	049639	049879	049836	
089839	047839	049739	049889	049837	
099839	048839	049939	049899	049838	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	9839	5 000,00 F
	839	1 000,00 F
	39	200,00 F
	9	100,00 F

TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 10 OCTOBRE 1984 — 84 — 78e

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 11 octobre.

DES ARRÊTÉS

● Fixant le prix d'achat pour la campagne 1983/1984 des alcools de vin livrés en excédent des prestations viniques.

● Modifiant l'arrêté du 16 mars 1984 fixant les conditions dans lesquelles les sommes recueillies au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction par les organismes collecteurs doivent être affectées à la construction, à l'acquisition-amélioration ou à l'amélioration de logements et conditions d'emploi de cette participation dans les investissements directs.

● Portant création du Centre national d'archéologie urbaine.

« SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3817

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II			■						
III					■		■		
IV						■		■	
V		■							
VI						■			
VII				■					■
VIII									
IX				■					
X		■				■			
XI	■						■		

HORIZONTALEMENT

I. Des gens l'ont perdue bien avant sa découverte. – II. Brillant étalon. Sujet emplumé, dit drôle quand il plume les autres. – III. Sa paresse n'est qu'apparente. N'est cité que pour mémoire. – IV. Reste de bois malgré les affres d'un Liban déchiré. – V. Long périple d'un homme heureux. – VI. Créateur d'une série de Vénus anadyomènes. Adverbe agressif. – VII. Viendra ou conviendra. Lourde chaîne ou tendre attache. – VIII. Actes préalables pour aboutir aux greffes. – IX. Brame. Issue de collatéraux. – X. La première du « MONDE ». Y compris les exactions de la princesse. – XI. Le faux s'achète à vil prix. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Les uns fumaient, les autres écumaient. – 2. Etroit passage ou large voie. Eau courante ou dormante. – 3. Ne recule devant aucun sacrifice. – 4. Trompe son monde quand elle affiche un air entendu. Négation. – 5. Hypothèse ou conviction. On l'achète pour l'avoir à l'œil. – 6. S'engage. Trait d'union sino-soviétique. – 7. Article. L'enclume ou le marteau. – 8. Ne dort jamais quand elle est en cours. Facteur d'oppression sous les tropiques. – 9. Dépôts de cendres. Tels des fayots militaires, comestibles ou pas.

Solution du problème n° 3816

Horizontalement

I. Naufragés. – II. Actualité. – III. Rhombes. – IV. Cèpe. Sent. V. Otite. Mai. – VI. Lessive. – VII. Eut. Dent. – VIII. Prête. Ter. – IX. S.S. Ara. Ni. – X. Or. Houx. – XI. Echec. Née.

Verticalement

1. Narcolepsie. – 2. Acheteurs. – 3. Utopiste. Oh !. – 4. Fumets. Tare. – 5. Rab. Eider. – 6. Alès. VE. Ah ! – 7. Gisement. On. – 8. Et. Na ! Tenue. – 9. Sertir. Rixe.

GUY BROUTY.



CARNET DU Monde

Mariages

– Les docteurs Bernard et Geneviève JOLIVET,
M. et Mme Gérard UNIACK,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Dominique et Pierre Alain,

célébré le 29 septembre 1984 en l'église d'Apchat (Puy-de-Dôme).
134, rue de Courcelles,
75017 Paris.
203, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

Décès

– La famille et les amis de

Jacqueline AVIET

font part de son décès, survenu le 10 septembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Angers. Nîmes.

Les familles Brossé, Thérond, Ekström et Dugonjon,
font part du décès de

Mme Raymond BROSSÉ,
née Andrée Thérond,

directrice honoraire de lycée,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
commandeur dans l'ordre national
des Palmes académiques.

Les obsèques ont eu lieu en l'église protestante d'Angers (rue du Musée), le jeudi 11 octobre, à 10 heures, et seront suivies de l'inhumation au cimetière protestant de Nîmes, le vendredi 12 octobre à 16 heures.

Seigneur tu sais que je t'aime.
Saint Jean XXIV, 15.

76, rue Mirabeau,
49000 Angers.

– Mme Eugène Huart,
son épouse,
M. et Mme Maurice Huart
et leurs enfants,
M. Michel Honoré
et ses enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène HUART,
ancien combattant
de la guerre 1939-1940,

survenu pieusement le 9 octobre 1984, à l'âge de soixante-douze ans, à Drancy.
Priez pour lui.
Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 16 octobre 1984, à 10 heures, en l'église Sainte-Louise-de-Marillac à Drancy, place de la Mairie, où l'on se réunira, et suivies de l'inhumation au cimetière du sud de Lille, dans la sépulture de famille.

– Guy Perronne,
Marie-Claude et Thomas Parisis,
Danièle Perronne,
Muriel, Nathalie et Stéphane,
son époux, ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 5 octobre 1984, de

Mme Guy PERRONNE,
née Bronislawa Lubart,
ingénieur IET.

Elle avait fait don de son corps à la science.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Colette-Anne Zumstein,
ses enfants Dorothée et Michaël,
Leur famille,
Leurs amis,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Hans Beatus ZUMSTEIN,
artiste-peintre,
graveur et sculpteur,

survenue accidentellement le 1er octobre 1984, à Pery-Reuchenette, en Suisse.

[Né à Seeberg en 1927, établi à Paris en 1951, Beatus Zumstein a fait de nombreuses expositions en Suisse, en Allemagne, à Paris...]

Remerciements

– La famille
Et les anciens combattants
remercient toutes les personnes et administrations qui ont envoyé leurs condoléances ou qui ont assisté aux obsèques du regretté

Mohamed BEN ZOUAOU,
premier imam de la Mosquée,
membre d'honneur
des médaillés de la Résistance française,

Vae-Victis,
32, rue Notre-Dame-des-Victoires,
75002 Paris.

Anniversaires

– En souvenir de
J. H. SCHLOESING,
compagnon de la Libération, D.F.C.,
commandant
des groupes de chasse Alsace
et Ile-de-France,
abattu en combat aérien en août 1944
à Beauvoir-en-Lyons,
une cérémonie aur lieu dans ce village de Seine-Maritime; dimanche 14 octobre à partir de 10 heures.

Communications diverses

– Le Centre culturel de Queuleu, 53, rue des Trois-Evêchés, 57070 Metz, organise les samedi 13 (à partir de 15 heures), et dimanche 14 (à partir de 10 heures), deux journées du livre et des dessinateurs de presse, avec Desclozeaux, Dimitri, Faizant, Ferreira, Plantu et Trez.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 246-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 770-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures sauf indications particulières * Ventes sans exposition préalable

Exceptionnellement ventes le dimanche

DIMANCHE 14 OCTOBRE

S. 1. – Bijoux, fourrures. - Me LE BLANC.
S. 2. – Bijoux, orfèvrerie - Me DEURBERGUE.
S. 3. – Céramiques, antiques. - Mes PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN ; MM. Vandermeersch, Slitine, exp.
S. 5/6. – 14 h, art abst., lyrisme, Paris 50-60. - Me CHARBONNEAUX.
S. 5/6. – 15 h 30, de Coty à Mitterrand (années 50-80) : tableaux, meubles, objets. - Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 7. – Tapis d'Orient. - Me ROGEON.
S. 9. – Grands vins et alcools. - Me CHAYETTE.

MERCREDI 17 OCTOBRE

S. 1. – Tableaux, bel ensemble d'ameublt XVIIIe, XIXe s. Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 2. – Dessins anciens du XVe au XIXe s. - Me RENAUD.
S. 6. – Bibliothèque Jacques Dennery (2e partie), Livres des XIXe et XXe s. - Mes ADER, PICARD, TAJAN ; MM. Guérin, Courvoisier, exp.
S. 7. – Timbres, meubles. – Mes PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN. M. Pigeron, exp.
S. 9. – 21 h, art et publicité. - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 14. – Vte p. cause départ, bons meubles, objets mobiliers. - Mes ADER, PICARD, TAJAN.

JEUDI 18 OCTOBRE

S. 8. – Antiques. - Mes PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN ; M. Slitine, exp.
S. 9. – 14 h 30, collection de plaques émaillées. - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 12. – Horlogerie, pièces détachées. Bij., argenterie. - Me ROGEON.

VENDREDI 19 OCTOBRE

S. 1. – Objets d'art et d'ameublt, principalement du XVIIIe s. - Mes ADER, PICARD, TAJAN ; MM. Dillée, Lévy-Lacaze, exp.
S. 3. – Collection Taillemas et à div. amateurs. Précieux livres illustrés du XVIIIe s., illustrés romantiques de très belle qualité, littérature, voyages, histoire, reliures. - Me WAPLER ; M. Galantaris, exp.
S. 4. – Tablx, bib., obj. mob., mbles anc. et style. - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 6. – Tblx anc. assiettes Creil, objets d'art, mobilier ancien. - Mes OGER, DUMONT.
S. 11. – Livres anciens, modernes. - Me LANGLADE.
S. 13. – Tblx mod. Mbles obj. d'art. Timbres et liv. - Me LOUDMER.
S. 14. – Bons meubles, objets mob. - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 15. – Tblx, bibelots, meubles. - Mes GROS, DELETTREZ.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 770-67-68.
J.-Cl. BINOCHE, Ant. GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 742-78-01.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, fg St-Honoré (75008), 359-66-56.
CHAYETTE, 12, rue Rossini (75009), 770-38-89.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 720-15-94.
DEURBERGUE, 19, boulevard Montmartre (75002), 261-36-50.
GROS, DELETTREZ, 22, rue Drouot (75009), 770-83-04.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 227-00-91.
LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 266-24-48.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 523-15-25.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 246-46-44.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 246-96-95.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 770-48-95.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 878-81-06.
WAPLER, 16, place des Vosges (75004), 278-57-10.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vte au Palais de Justice de CRÉTEIL
le jeudi 25 octobre 1984, à 9 h 30
en un seul lot
JOINVILLE-LE-PONT (94)
43, boulevard de Polangis
UN APPARTEMENT
au 2e ét., bât. C, esc. 2, pte dte, av. entrée, cuis. 3 p. princ. salle d'eau, WC, rangt, dégt et loggia, UNE CAVE au sous-sol, bât. C, esc. 2, n° 22.
EMPLACEMENT pr VOITURE au niveau du sol port. le n° 37 (non couv.)
MISE A PRIX : 55.000 F
S'ad. à Me Jeannine DEVOS-CAMPY, avoc., 12, square Desnix, PARIS-15e, tél. : 579-29-49 ; et ts avoc. près les TGI de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

Vente sur saisie immobilière
au Palais de Justice de BOBIGNY
Mardi 23 octobre 1984, à 13 h 30
UN APPARTEMENT
de 4 p. p. au 1er ét. bât. A2, esc. 1, avec une cave, ds imm. Chemin des Postes, ss n°, allée Maurice-Audin sans numéro
1, allée Louis-Grampa à
CLICHY-ss-BOIS (93)
Mise à prix : 55.000 F
S'ad. à Me DONCHE de la SCP FEYLER, DONCHE & THOMAS avoc. ass. à MONTREUIL-sous-BOIS (93), 8 ter, bd Henri-Barbusse, tél. 858-17-06. Au greffe du TGI de Bobigny, où le cahier des charges est déposé ; et sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice NANTERRE mercredi 17 octobre 1984 - 14 h
PAVILLON GENNEVILLIERS (92) 3, r. Marcel-Cachin jardin Ces 2 a 70 ca
Mise à prix 200 000 F S'ad. **Me JEAN-BAPTISTE**
Avocat à Paris, 29, rue de Clichy, tél. : 261-01-09

Vente S/Licit. Pal. Justice Nanterre. Mer. 17 octobre 1984 - 14 h - EN UN LOT
APPART. LA GARENNE-COLOMBES (92) + CAVE
31, rue du Transvaal et 1, rue Cambon. Libre d'occupation
Mise à prix 122 500 F. S'ad. **Me G. JOHANET**
Avocat poursuivant, 43, avenue Hoche, Paris (8e). Tél. : 766-03-40

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de Paris
le jeudi 25 octobre 1984, à 14 heures
LOCAUX à PARIS 10e
à usage de BUREAU et MAGASIN
Cuisine et salle d'eau - 56, rue des Petites-Ecuries - LIBRE
MISE A PRIX : 150 000 F pouvant être baissée d'un quart
Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris 9e, 48, rue de Clichy, tél. : 874-45-85 ; Me Antoine CHEVRIER, syndic à Paris, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée.

Vente après liquidation de biens au Palais de justice de Paris
le jeudi 25 octobre 1984 à 14 h - En un seul lot
IMMEUBLE à BORT-LES-ORGUES (Corrèze)
rue du Moulin, numéro 113
comp. : bât. d'habitation div. en six appart. et garages, élevé d'un r.-d.-ch. s/terre, plein et de trois ét. (le premier ét. étant au niveau du r.-d.-ch. côté cour) - Deux appartements sont occupés, le reste est libre de location et d'occupation
MISE A PRIX : 195 000 F
et qu'à défaut d'enchère le tribunal pourra ordonner une nouvelle adjudication après baisse de mise à prix. S'adres. à Me J. LYONNET DU MOUTIER, avt, 182, r. de Rivoli à Paris-1er. Tél. : 260-48-09 - Me H. GOURDAIN, syndic., 174, bld Saint-Germain, Paris-6e - Me. J.-M. GARNIER, syndic, 174, bld St-Germain à Paris-5e - Au greffe des Criées du TGI de Paris, où le cahier des charges est déposé, et s/les lieux pr visiter.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice à NANTERRE
le mercredi 25 octobre 1984, à 14 heures - EN UN LOT
UN TERRAIN DE 464,38 m² ENV. A SCEAUX (92)
5 et 5 bis, rue Maurice-Clavel
Mise à prix : 500 000 F - S'adr. Mes BAILLY, GUILLET, DELMAS,
avocats associés à Paris (1er), 18, rue Duphot, tél. 260-39-13 ; ts avocats pr. Trib. gde inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pour visiter.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice à Paris
le jeudi 18 octobre 1984 à 14 heures
2 SALLES DE RESTAURANT au rez-de-chaussée et 1er étage.
DEUX RÉSERVES ET TROIS DÉBARRAS au 1er étage ; deux cuisines, deux réserves et w.-c. au sous-sol d'un immeuble sis à
PARIS 6e 9, rue Monsieur-le-Prince
MISE A PRIX : 250 000 F
S'adresser à Me B. LEOPOLD COUTURIER, avoc., 14, r. d'Anjou, tél. 265-92-75 ; Me PHILIPPOT, syndic, 169, r. St-Jacques ; tous avoc. près Trib. gde inst. Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre. Sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de justice Créteil, le jeudi 18 octobre 1984, à 9 H 30
PAVILLON CHARENTON-LE-PONT (94) 28, r. de Valmy
Superficie totale 293 m²
Elevé s/caves, d'un R.-d.-Ch. et un Etage, avec cour et hangar
M. à P. : 200 000 F. S'adr. Me COPPER ROYER
Avocat Paris (17e), 1, r. G.-Berger. Tél. 766-21-03. DOMAINES. Bur. 218, 11, r. Tronchet, Paris 8e. T. 266-91-40, p. 1815. Greffe criées Trib. Gde Inst. Créteil ou le cahier des charges est déposé. S/pl. pr vis. 12 oct. 1984 (14 à 15 h).

Vente après liquidation de biens au Palais de justice Paris
le jeudi 18 octobre 1984 à 14 h
PROPRIÉTÉ à ALFORTVILLE (94)
rue Vaillant-Couturier, n° 180 *bis*
(anc. r. de Villeneuve) comp. 2 bât. c. le tt. s/ter. cont. 238 m²
MISE A PRIX : 350 000 F
S'ad. Me B. Leopold-Couturier, avt, 14, r. d'Anjou. Tél. : 265-92-75 - Me Philippot, syndic, 169, rue St-Jacques - Ts avts pr Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre - S/lieux pr vis.

Vente Palais de justice CRÉTEIL - Jeudi 18 octobre 1984 - 9 h 30
MAISON IVRY S/SEINE (94) 8, impasse Michelet 180 m². Libre de location
Elevée s/cave, d'un R.-de-ch. de 2 pces, cuis, et d'un Et. de 2 pces av. cbt toilette, grenier, buanderie, petit hangar, cour pavée
M.A.P. : 150 000 F. S'ad. **Me COPPER ROYER**
Avoc. Paris (17e) - 1, r. G.-Berger. Tél. : 766-21-03. DOMAINES Bureau 218, 11, r. Tronchet, Paris (8e). Tél. : 266-91-40, p. 1815. Greffe criée, Trib. gde inst. Créteil, où le cahier des charges est déposé. S/pl. pr vis. le 12 octobre 1984 entre 16 h et 17 h.

Vente s/saisie immobilière au Palais de justice de Nanterre
le mercredi 17 octobre 1984 à 14 h - En un lot
IMMEUBLE à BOULOGNE-BILLANCOURT
(Hauts-de-Seine)
rue Louis-Pasteur numéro 41
comprenant : au rez-de-chaussée, 2 studios et un garage 6 étages composés de 3 appartements par étage - cour derrière les locaux sont occupés - Rapport locatif annuel : 48 000 F env.
MISE à PRIX : 260 000 F
S'ad. pr tt rens. à la SCP Schmidt et David, avts au Barreau de Paris, demeurant 76, av. de Wagram. Tél. : 766-16-69 du lundi au vendredi entre 10 h et 12 h.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice à Paris
le jeudi 25 octobre 1984 à 14 heures
EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT DE 6 PIÈCES PRINCIPALES
au 11e étage du bâtiment 165 dans un ensemble immobilier à
SARCELLES (VAL-D'OISE)
5 à 11, avenue Paul-Herbé et 8 à 22, avenue du 8-Mai-1945
UNE CAVE au 1er sous-sol du même bâtiment et un emplacement de garage au niveau P13 du bâtiment garage
MISE A PRIX : 200 000 F
S'adresser à Me PAQUET, avocat, 27, bd Raspail, 75007 Paris, tél. 544-52-95, et à Me PIERREL, syndic, 88, rue Saint-Denis, 75001 Paris, tél. 260-35-24.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de Créteil
le jeudi 25 octobre 1984 à 9 h 30 en deux lots
1°) PAVILLON D'HABITATION à CACHAN (94)
52, 54, rue Camille-Desmoulins, cadastré section Q n° 14, 16, 17 comprenant : 7 pièces principales, cuis. salle d'eau, WC et cave - Un bâtiment en dur, couvert en tuiles, élevé sur terre plein d'un r.-de-c. formant remise, le tout édifié sur une parcelle de terrain d'environ 459 m² - Occupé par un locataire.
2°) UN GARAGE LIBRE D'OCCUPATION
MISES A PRIX : 1er LOT : 160 000 F - 2me LOT : 40 000 F
S'ad. pour tous rens. à : 1°) la SCP Schmidt et David, avts au Barreau de Paris, demeurant même ville (75017), 76, av. de Wagram. Tél. : 766-16-69 du lundi au vend. entre 10 h et 12 h. - 2°) S/les lieux pour visiter. - Pour les jours et heures de visite, téléphoner au 766-16-69 de 10 h à 12 h.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

reporting — budget — plan

Notre entreprise est située dans une ville universitaire du sud de l'Allemagne et fait partie d'un groupe français important. Elle emploie plusieurs milliers de personnes. Nous cherchons un

contrôleur de gestion

Le titulaire du poste participe à l'élaboration des budgets, des plans à long et à court terme et à l'étude de rentabilité. Il prend également en charge le reporting auprès de notre compagnie mère en France. Ce poste est rattaché directement au PDG.

Le poste exige une formation professionnelle avec diplôme d'une école de commerce ou de gestion, avec de préférence quelques années d'expérience professionnelle dans un cabinet d'expert comptable ou dans une société internationale et des connaissances satisfaisantes en langue allemande.

Veuillez vous adresser à Monsieur Bernhard Magnus Lichtwer (conseiller) par téléphone (0711) 221564, le soir 608084, ou envoyez lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae, photocopies des diplômes et certificats de travail et mentionnez vos prétentions. Confidentialité assurée.

Industrieberatung MEYER-MARK GmbH Stuttgart
Königstrabe 68, Postfach 891, D-7000 Stuttgart 1 (Allemagne)

MEYER MARK

Si vous n'êtes pas vous-même la personne que nous cherchons, peut-être la connaissez-vous !

J. ménage en Bavière cherche j.f. au pair. Lui a perdu la vue mais s'intéresse au français. Elgass, D-8963 Hof 8, RFA.

OFFRES D'EMPLOIS

Fédération Nationale Éducation Populaire recherche
CADRE SUPÉRIEUR
pour poste délégué général. S'adresser UNIREG, 168 bis, rue Cardinet, 75017 PARIS. T. 627-79-74.

Société des services aux entreprises Paris-9e, recherche
COLLABORATRICE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
Profil exigé :
- 25 ans minimum ;
- Minimum Bac ou BTS ;
- Parfaite dactylo ;
- Grande aisance téléphonique ;
- Très bonne orthographe ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Facilité d'intégration dans petite équipe.

Adr. cand. manusc. avec c.v. dét., photo et prétentions à M. Pouzenc, AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout, Paris-9e.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES recherche
INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES
pour assurer des développem. :
- CAO;
- LOGICIEL DE BASE ;
- LOGICIEL D'APPLICATION ;
- TRANSMISSION ;
- Connaissances MOTOROLA 68.000.

Ecrire ou téléphoner au : 78-80, avenue Gallieni tour Gallieni 1 93174 BAGNOLET CEDEX. Téléphone : 360-13-54/55.

traduction demande

CPLE AMÉRICAIN-FRANÇ. (solide expérience), cherche traductions américain-français, français-américain. Ecrire à William Allen, villa Corot, 2, rue d'Arcueil, 75014 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 30 ans, doct. sc. pol., relat. internationales (IEP Paris), 1 livre publié. Trilingue (dont arabe) expérience radiophonique, marketing. Etudierait toutes propos. 277-13-67.

TRANSPORTS
● H. 41 a., universitaire, anglais, espagnol, all. Exp. dir. transports PME en contrôle fin. et gestion, parc, adm., contentieux, personnel. Cherche poste direction ou adjoint D.G. Ecr. s/nº 6.673 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FEMME 23 ANS titulaire bac G1, disponible de suite, dynamique et possédant expérience de travail de bureau, études universitaires en :
- Relations internationales.
- Droit civil.
- Droit constitutionnel.
- Sociologie.
- Psychologie sociale.

Etudierait toutes propositions pour un poste stable et motivant de secrétaire dactylo ou d'animation dans le secteur social, pédagogique ou scolaire à Paris ou région parisienne. Ecr. s/nº 6.661 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Grade cl. IV. resp. service portefeuille étr. crédit doc. ch. poste similaire si possible région Ouest Paris. Libre de suite. Faire offre. Tél. : 093-96-87.

VOULOIR
HOMME 36 ANS AUTODIDACTE PASSIONNÉ HISTOIRE, GÉOGRAPHIE. Attend toutes vos propositions. Téléphonez-moi : 850-31-78.

J. Hme, 29 ans, thèse 3e cycle, sciences éco cherche emploi administratif, gestion. Étudie toutes propositions. Ecrire sous le nº T 068.612 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Réceptionniste, standardiste bil. allemand ch. place stable. Tél. 363-22-41.

CADRE EN LOGISTIQUE
TRANSPORTS ROUTIERS
H. 38 ans, univers. angl. esp., maîtrise outil informatique
- 10 ans gestion stocks, achats, distribution.
- 6 ans transports, gestion, parc, éco-carburants optimisation tournées messageries rapides.

Ecr. s/nº 6.679 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER, 34 ans, DECS DESE gestion financière 13 ans expérience en matière comptable, financière, juridique, fiscale, budgétaire, gestion de personnel, informatique.
PROPOSE : à dirigeant PME ses compétences pour développer ses activités. Disponible immédiatement. France entière. (Section BCO.GR 558).

DIRECTEUR COMMERCIAL, 36 ans. Formation supérieure commerciale et gestion. Anglais courant. 14 ans expérience vente et marketing produits biens d'équipement milieu industriel (création agences, recherche et commercialisation, produits nouveaux), bien introduit secteur automobile, spatial, aéronautique, armement. Rompu à la négociation. Bonnes connaissances technico-commerciales et automatismes.
RECHERCHE : situation similaire dans toute entreprise soucieuse rentabilité et désireuse développer action commerciale France et étranger. (Section BCO/JCB 559).

RESPONSABLE EXPORT, 50 ans. Formation supérieure. Anglais, italien, allemand courants. 26 ans expérience commerciale export dans sociétés à vocation internationale spécialisées dans les produits de grande consommation et biens d'équipement industriels. Bien introduit auprès des marchés allemands et italiens.
PROPOSE : à toutes sociétés PM/PMI soucieuses de rentabilité et désirant dynamiser son marché par le développement de ses activités sur le marché international. France. Grande mobilité. Accepte missions. (Section BCO/JCB 560).

J.F. 22 ans. Maîtrise droit privé option droit des affaires. Anglais courant. Petite expérience en entreprise. Sens de l'organisation et goût des contacts sociaux.
RECHERCHE : situation dans toutes entreprises souhaitant renforcer son service contentieux ou autres (même dans le cadre d'un contrat emploi-formation). Paris, R.P. (Section BCO/JCB 561).

ANPE

ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 — 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 — 09 PARIS.

formation professionnelle

STAGE RÉMUNÉRÉ Conseil Général de Paris 700 heures
VENDEURS
BUREAUTIQUE INFORMATIQUE
I.R.F.O.P. Formation 45, r. de Richelieu, Paris-1er Téléphone : 296-14-24.

cours et leçons

Prof. agrégée espagnol donne cours part. ts niveaux enfants, adultes. 651-43-50.

Ancien élève du Conservatoire national de Lille donne cours de batterie (technique, solo, lecture) à débutants ou confirmés, et cours de percussion en groupe (4 élèves maximum) sur véritable batterie. Donne aussi cours de solfège et piano aux enfants débutants (méthode basée sur l'écoute et la découverte des sons). Renseignements au 542-53-81 de 7 h à 8 h ou de 19 h à 23 h.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
PEUGEOT 104 SR
année 1980, 6 CV. Très bon état. Téléphone : 906-55-76 après 19 heures.

de 8 à 11 C.V.

Renault 16 TX, année 77 120.000 km, pneus neufs pot d'échappement. Bon état général, gris métallisé 9.000 F. Téléphone : 402-26-91.

divers



BMW CONCESSIONNAIRE
G.A.P.
WAGRAM
25, RUE CARDINET 75017 PARIS
267.31.00

BMW SÉRIE 3, 5, 7
1984, peu roulé, garantie Auto Paris XV, 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

BMW CONCESSIONNAIRE
G.A.P.
PANTIN
216, Av. JEAN LOLIVE N. 3 - 93500 PANTIN
840.40.64

L'immobilier

appartements ventes

EXCEPTIONNEL
PROXIMITE PORTE D'ORLEANS
La qualité d'autrefois
Le confort d'aujourd'hui
centre de BOURG-LA-REINE (92)
Ville résidentielle
Commerces immédiats
3 mn R.E.R. - Autobus
dans 2 petits immeubles pierre de taille
reste un 2 P, 4 et 5 P duplex
Surface : 108 m² à 142 m²
Livraison immédiate
PRET CONVENTIONNE
SIFIF 547.60.50

5e arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE Livraison immédiate 3/4/5 Pièces et DUPLEX Vis. témoin ts jours 14/19 h, sauf mercredi et dimanche.

6e arrdt

Saint-Sulpice 130 m². Téléphone : 703-32-31.
CARACTÈRE-SOLEIL

9e arrdt

Près LAFAYETTE, 5 P., tt cft à rénover + service, bel imm. p. de t., asc. 990.000 F à débattre. VERNEL. 526-01-60.

14e arrdt

ALÉSIA, 2/3 PIÈCES CONFORT POSSIBLE Px 360.000 F. 327-28-60.

15e arrdt

URGENT. APPT NEUF 25e ét., vue tour Eiffel et Seine. 5 P., 2 bns, 2 w.-c., rangements, cave, park. Px intér., s/place, 13 h à 18 h. 15-17, rue Robert-de-Flers L.C.H. 742-08-00.

16e arrdt

AVENUE FOCH 200 m² en R.-de-Ch. à l'anglaise GRAND STANDING Parfait état. 2.200.000 F. GARBI : 567-22-88.

19e arrdt

Mº BUTTES-CHAUMONT
récent 3 pièces, tt cft 650.000 F. 28, rue du Plateau 75019. Tél. 506-23-94.

20e arrdt

MAISON - LOFT
200 m² + jardin, 75 m². A amén. RARE. 544-53-90.

78-Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 8' RER dans très belle constr. Pierre de Taille appt exceptionnel de 185 m². Prestations de qualité. Tél. : 451-28-02.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY
PORTE-MAILLOT imm. récent. Pierre de T. gd 2/3 P. tt cft gde terrasse pergola 7e et dernier ét. 387-95-97.

94 Val-de-Marne

VINCENNES
PETIT IMMEUBLE NEUF
PRÊT CONVENTIONNÉ
2 P. 43 m² + cave
3 P. 72 et 76 m². Balcon ou terrasse. Cave. Park. possible.
SOVIC 557-72-50.

FONTENAY-SOUS-BOIS (gare RER), appt tout confort, 3 p. (76 m²) + cave + garage, près bois. Prix 780 000 F. ORPI 343-90-13.

Province

BORD DE MER
COURSEULLES-SUR-MER dans très bel imm. caractère avec tennis privé, parkings 8 APPTS GD STANDING PORT DE PLAISANCE GDS STUDIOS, 2 et 3 P. poutres apparentes, r.-de-ch. avec terrasse privative dans CADRE VERDURE, CALME. à partir de 210.000 F. Téléphone : 766-73-78.

5 mn CROISETTE
Quart. résident. Cannes, Montrose part. vd appt 4 p. 120 m² + 30 m², terr. + 2 garages. État neuf. 1.500.000 F. Ecr. Havas Région, B.P. 1000, 69222 Lyon Cedex 02. Réf. 25313.

CALVADOS
Prox. plage, pptaire vend très gd studio 55 m², poutres, chem., cuis. équip. 260.000 F. 766-73-78.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 8 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : FNAIM de Paris - Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

appartements achats

RECHERCHE APPT 3 ou 4 P. S/16e, BOULOGNE O.R.P.I. 288-27-45.

locations non meublées offres

Paris

504-20-00 c'est le numéro de téléphone qui vous informe 24 h × 24 h. des appts disponibles à louer Paris et environs. L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES, 3, r. Montévidéo, PARIS-16e.

VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION ? Pensez HESTIA le NUMÉRO 1 de la location entre particuliers. 104, rue de Richelieu, PARIS (75002). Tél. : 296-58-46.

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-Banlieue
707-22-05
CENTRALE DE PPTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard Paris-5e. Mº CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Locations demandes Pour Cadres supérieurs et personnel IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE recherche Appts toutes catégories et stand. Paris et envir. ou villes. Téléphone : 504-48-21.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. Loyer garanti. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus - 285-11-08.

maisons individuelles

NERVILLE-LA-FORÊT 25 km Paris
Part. vd MAISON RURALE Cuis., s. à manger, salon, poutres chêne, s. de bs, réserve, chbre, gren. amén., chauf. fuel, cave voûtée, jdin arb. 543 m². Libre de suite. Prix : 320.000 F. Tél. : 16 (3) 469-45-32 (soir).

pavillons

GUYANCOURT
6 km VERSAILLES, 7 poes sur 1.174 m² de jardin 1.000.000. Tél. 045-29-09.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

villas

VERSAILLES
sur 2.000 m² de parc séj., s. à manger, cuisine 5 chambres, tt cft, garage loyer 11.000 F. Téléphone : 045-29-09.

VAUCRESSON
s/plateau, calme, très belle demeure NAPOLÉON III, réception 100 m² donnant sur gde terrasse, 6 chbres, pav. de gardien, gar. 4 voitures. Dans joli parc boisé, 1.694 m² - COGE 602-57-27.

SÈVRES, VILLA 8 P.
S/1.600 m² JARDIN 1.850.000 F. - 259-45-46.

propriétés

BORD DE MARNE 15 km Paris secteur résidentiel protégé PARTICULIER VEND propriété 220 m² habitables sur parc paysagé 3.800 m² clos. Téléphone : 329-58-65.

URGENT CAUSE DÉPART EXCEPTIONNEL
OUEST 25 km centre Paris magnifique propriété sur très beau parc. Prestation luxueuse. Prix : 2.200.000 F. Téléphoner H.B. : 280-86-13.

SANNOIS (95) pptê 6 pièces tt cft sous-sol total, garage, terrain 1 000 m², 1.580.000 F à débattre. S.I. 989-92-37.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE ou région limitrophe. Écrire nº 202.476 à ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle, 95522 NEUILLY, CEDEX.

terrains

25 km PARIS-OUEST
BEAU BOIS, 8 HA, constructible, 2 maisons 200 m². Situation unique. Écr. EUDICO, réf. 3080/23 11, rue Carpeaux, 75018 Paris, qui transmettra.

viagers

14e, BEAU 2 P., 7e ét., asc., occupé 74/84 ans. 95.000 F. + 2.000 F. LAPOUS. 554-29-56.

F.CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

PARTICULIER RECHERCHE VIAGER PARIS Tél. 251-05-52, apr. 18 h.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
et CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

GARE DE LYON
dans petit imm. commercial luxueux bureaux meublés (secrétariat, télex, etc) location courte durée. Téléphone : 329-58-65.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services : 355-17-50.

SIÈGE SOCIAL
CONSTITUTIONS DE STÉS CONSEIL D'ENTREPRISES
PARIS ILE-DE-FRANCE INITIATIVE. 260-41-81.

INVESTIR moins de 400.000 F Murs de boutiques louées BON RAPPORT. 338-16-50.

fonds de commerce

Ventes

INVESTISSEZ U.S.A.
Pptaire vend Floride, proximité plage, luxueux restaurant français (110 places). A saisir cause santé. T. : 329-75-38.



Le Monde

économie

AFFAIRES

SECRÉTAIRE D'ÉTAT A L'ÉCONOMIE SOCIALE

M. Jean Gatel veut mobiliser l'appareil d'Etat sur le micro-développement local

Du secrétariat d'Etat à la défense à celui de l'économie sociale, il n'y a qu'une liaison formelle : les bureaux de M. Jean Gatel sont abrités par la marine. Liaison affective sans doute, aussi à preuve cette photographie où l'ancien second de M. Charles Hernu pose avec son patron en tenue de combat. Sur la cheminée, la photo, face à la porte d'entrée.

Depuis un peu plus de deux mois, l'économie sociale a donc son secrétaire d'Etat, rattaché cette fois au premier ministre. Pour quoi faire? M. Jean Gatel a mis à profit ces quelques semaines pour y réfléchir. Et, en l'état actuel, cela débouche sur une bonne nouvelle : *« Il n'y aura pas de structure nouvelle. »*

Le secrétariat d'Etat a des attributions qui dépassent son intitulé : le développement de l'économie sociale au sens classique, c'est-à-dire ce qui recouvre la mutualité, la coopération et les associations gestionnaires, mais aussi le micro-développement local. Manifestement, sans nier l'importance du premier volet, c'est le second qui passionne M. Gatel, même s'il juge *« un peu contradictoire, en effet, de faire passer le micro-développement local à partir d'un ministère »*.

Il y a, nous a-t-il expliqué, une réelle volonté du chef de l'Etat et du premier ministre pour favoriser le développement à partir des petites et moyennes entreprises *« parce qu'on a constaté que celles-ci étaient à l'origine de la plupart des créations d'emplois, notamment dans le champ des services, avec d'ailleurs un créneau nouveau, celui de la communication »*.

Si vous objectez que la découverte n'en est pas une et que le gouvernement depuis juin 1981 avait, avec les nationalisations, plutôt donné l'impression de miser sur la stratégie des porte-avions, des grands groupes soutenant l'envol des petites sociétés, M. Gatel en convient : *« Il s'agit bien d'une révision culturelle. Si la gauche tient ce discours, c'est qu'elle fait preuve d'adaptation et de pragmatisme. Cela dit, le microdéveloppement local vient en plus, il est complémentaire des nationalisations. Dans les cinq axes définis par M. Fabius pour s'attaquer au chômage, le second point, les créations d'entreprises, s'intégrait dans un plan d'ensemble, avec la politique de l'emploi et le redéploiement industriel. »*

Que peut donc faire un secrétariat d'État pour des initiatives locales? M. Jean Gatel pense en premier lieu qu'il y a aujourd'hui une nouvelle génération d'entrepreneurs qui peut sortir du ghetto de l'économie sociale traditionnelle, c'est-à-dire qu'on doit pouvoir trouver en dehors des circuits et des statuts classiques de la coopération ou du mouvement associatif, le réseau de soutien nécessaire à la création d'entreprise. *« Il s'agit pour nous d'être le coordonnateur d'initiatives éparses et de mobiliser l'appareil d'Etat sur ce thème du microdéveloppement. Il y aura une communication sur ce point en conseil des ministres fin octobre. »*

S'il y a des initiatives locales c'est qu'il y a des gens pour les prendre. Quel *« plus »* peut apporter le secrétariat d'État ? Les moyens modestes de M. Gatel (50 millions de francs au budget contre 10 millions pour l'ancienne délégation à l'économie sociale, plus un droit de tirage de 30 millions sur divers fonds interministériels, plus encore un accès au financement au titre des emplois d'initiative locale) lui permettront d'apporter des concours financiers, mais ce n'est pas le plus important, semble-t-il. *« Il n'y a pas d'initiative qui n'aboutisse à un bureau : de la préfecture, de la Chambre de commerce et d'industrie, d'un élu, d'un comité d'expansion ou d'un conseil régional. De multiples réseaux existent. Notre rôle est de les fédérer, de confectionner une toile d'araignée, afin d'offrir aux entrepreneurs un soutien au maillage dense. »*

Plus concrètement, le secrétariat d'Etat a passé ou va passer une convention avec diverses structures pour les *« impliquer dans le micro-développement »* : la DATAR, quelques grands groupes industriels comme ELF, Saint-Gobain ou Péchiney, la Caisse des dépôts et consignations, le Crédit agricole et, bien sûr, les conseils régionaux.

Pour *« mobiliser l'appareil d'Etat »*, il faut aussi entretenir des rapports avec les autres ministères : avec celui du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, *« ces relations sont très codifiées »*, parce que, par exemple, les travaux d'utilité collective sont en partie gérés par des associations. Avec celui du redéploiement industriel, *« les rapports sont très forts »* et une convention est envisagée, de même qu'avec celui de l'agriculture pour le développement rural.

Fédérer, mobiliser, mais aussi réfléchir aux conditions du développement, aux besoins des créateurs. Les entrepreneurs éventuels ont besoin de conseils, d'experts : ceux-ci existent mais il faut les rencontrer, savoir qui et où. D'où la nécessité de coordonner l'action des réseaux existants. Ils ont besoin, ces entrepreneurs, de financement : pour répondre aux exigences des banques, on peut *« démultiplier les fonds de garantie »*. Encore une affaire de maillage. Il faut redéfinir aussi les emplois d'initiative locale, revenir à leur conception d'origine, c'est-à-dire les mettre à la disposition des entreprises et non des collectivités locales.

Pas d'illusions, pas de miracles

Pour autant, l'économie sociale, qui donne son nom au secrétariat d'Etat, n'est pas oubliée. Mais M. Jean Gatel souhaite éviter les malentendus. D'une part, il n'est pas question de créer une *« économie sociale d'Etat »* au prétexte qu'il existe un secrétariat d'Etat. En second lieu, il ne peut être admis que cette voie est la panacée, ni qu'une entreprise en difficulté a cessé de l'être dès qu'elle devient SCOP par exemple (Société coopérative ouvrière de production). Pas d'illusions donc à avoir sur une vertu miracle de l'économie sociale mais la reconnaissance du fait que les entreprises qui en relèvent ont plus que d'autres la capacité de « coller au terrain ».

Pour les y aider, M. Jean Gatel envisage la signature d'un contrat pour la formation des gestionnaires des SCOP, et la création de coopératives de service pour l'exportation. Pour les associations, il y a deux sujets au programme : le statut du responsable associatif et le financement, avec notamment le projet de titre associatif (*le Monde* du 9 octobre 1984). Pour que ce titre, destiné aux entreprises associatives de services, qui accepteront un contrôle et une inscription au registre du commerce, attire des investisseurs, il y faudra bien quelque incitation fiscale. Sur ce point, M. Jean Gatel en convient aussi : *« Nous n'en sommes qu'aux balbutiements. »* En outre, ce projet ne règle pas la question du financement du très grand nombre de petites associations à caractère local, qui continuent d'avoir, selon leur objet, deux tutelles ministérielles, l'économie sociale et le ministère à la jeunesse et aux sports.

Les conventions, colloques, journées d'études et autres tables rondes sur l'économie sociale devraient, selon le secrétaire d'Etat, ne pas cesser d'être. Pourquoi ? Parce que la tâche de recyclage des élus locaux est immense encore, que *« tous n'ont pas encore compris tous les enjeux du développement local »*, ni assimilés les nouveaux droits apportés par les lois de décentralisation. C'est affaire, ici encore, de révision culturelle. Et où toucher les élus sinon dans les colloques ?

JACQUES GRALL.

ICI investit 190 millions de francs pour maintenir sa domination sur le marché européen du plastique à bouteille

Le groupe britannique Imperial Chemical Industries (ICI) a décidé d'augmenter de 60 % environ sa production de polyéthylène téréphtalate (PET), une matière plastique principalement employée dans la fabrication des emballages pour les produits liquides (eaux minérales, boissons gazeuses, lait, vins, parfums).

Déjà chef de file de la production européenne avec une capacité installée de 50000 tonnes/an, ICI va investir 16 millions de livres (190 millions de francs environ) dans la construction d'une seconde unité sur le site de Wilton (Teeside) en Grande-Bretagne. Cette unité aura une capacité de 30000 tonnes/an et sera opérationnelle au printemps 1986.

Le PET n'est pas nouveau. Cette matière plastique a été découverte en 1941 par les Anglais Dickson et Whinfield. En revanche, son emploi dans l'embouteillage remonte à 1976 seulement. Son développement a été foudroyant.

De quelques centaines de tonnes en 1976, la consommation mondiale est passée à près de 400000 tonnes en 1983 et devrait atteindre 545000 tonnes l'an prochain. En Europe, elle était de 3000 tonnes en 1979, de 50000 tonnes l'an dernier, elle s'élèvera à 70000 tonnes cette année, et sera de l'ordre de 90000 tonnes en 1985 et, selon les spécialistes, de 190000 tonnes en 1990. Le Royaume-Uni figure au premier rang des consommateurs (près de 40000 tonnes), la France au dernier (moins de 3000 tonnes).

Le groupe chimique britannique couvre à lui tout seul 60 % des besoins européens avec son PET (marque Melinar). En 1986, avec sa nouvelle unité, il sera en mesure d'approvisionner à 70 % au moins la demande sur le Vieux Continent. Mais ICI cherche surtout à prendre pied dans de nouveaux pays pour contrecarrer les projets que pourraient nourrir d'autres producteurs, comme Du Pont de Nemours ou Akzo (Pays-Bas), par exemple. ICI entend bien du reste ne pas limiter ses ambitions à l'embouteillage et vise l'industrie des plats cuisinés. Pour ce faire, le groupe va encore investir 1 million de livres (12 millions de francs) pour mettre en route une unité de production de barquettes thermoformées en PET.

A.D.

SIEMENS ET PHILIPS VONT S'ASSOCIER POUR LA PRODUCTION DE CIRCUITS INTÉGRÉS

Le groupe Siemens, en Allemagne fédérale, et Philips, aux Pays-Bas, vont s'associer pour développer une nouvelle génération de circuits intégrés hautement perfectionnés (micromodules). Ces circuits auront une capacité de 4 millions de Bits, ce qui leur permettra de traiter au moins soixante fois plus d'informations que les « puces » actuelles les plus puissantes.

Ce projet bénéficiera du soutien des gouvernements allemand et néerlandais. Selon un porte-parole du ministère de la recherche de RFA, son coût pourrait atteindre 1,5 milliard de marks (500 millions de dollars ou 4,5 milliards de francs), et près de 900 millions de dollars suivant la télévision aux Pays-Bas.

Le gouvernement allemand apporterait une contribution maximum de 300 millions de marks (100 millions de dollars, 900 millions de francs), et le gouvernement néerlandais fournirait 200 millions de marks (66 millions de dollars). La part de Siemens serait de 600 millions de marks (200 millions de dollars), et celle de Philips d'environ 500 millions de marks (133 millions de dollars).

Au début de l'année, les deux firmes avaient demandé à leurs gouvernements respectifs un appui financier de plus de 200 millions de dollars, réparti sur plusieurs années, pour mener des recherches en commun sur la technologie de « modules sub-micron » de grande capacité, (*le Monde* daté 24-25 juin 1984). Il s'agissait de permettre à l'Europe de rester au niveau des Etats-Unis et du Japon, qui assurent respectivement 63 % et 25 % des ventes totales de micromodules, la part des entreprises européennes (12 %) étant qualifiée de « désolante ».

La coopération entre Philips et Siemens, pour développer une nouvelle génération de mémoires, est logique. Le groupe néerlandais est, de loin, le plus important producteur européen de circuits intégrés avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 2 milliards de florins (5 milliards de francs), Siemens, avec un chiffre de 500 millions de dollars (1,5 milliard de marks), s'inscrivant au deuxième rang.

LA HAUSSE DE L'INDICE DU COUT DE LA CONSTRUCTION AU DEUXIÈME TRIMESTRE EST DE 6,58 %

L'indice trimestriel du coût de la construction pour le deuxième trimestre de 1984 s'établit à 810, en hausse de 6,58 % par rapport à l'indice du deuxième trimestre 1983 (760). Le nouvel indice est paru au *Journal officiel* du 1er octobre.

Cet indice sert de base de référence pour la révision annuelle des loyers, le renouvellement des baux, l'établissement du loyer des nouveaux locataires, selon les décrets parus au *Journal officiel* du 29 décembre 1983, qui régissent les hausses de loyer en 1984.

Très schématiquement, la variation de cet indice (qui ne s'applique pas aux logements HLM), est prise en compte à hauteur de 80 %, soit une hausse de 5,26 % pour toutes les révisions annuelles de loyer, ainsi que pour le renouvellement des baux dans le secteur II (sociétés d'économie mixte, Caisse des dépôts, etc.), et sous le secteur IV (propriétaires privés). C'est en revanche la totalité de la progression de l'indice, soit 6,58 % qui s'applique au renouvellement des baux dans le secteur III (sociétés immobilières d'investissement, compagnies d'assurances). S'y ajoutent dans tous les cas, et s'il y a lieu, des hausses variables par secteur en cas de travaux.

Enfin, le même dispositif s'applique aux baux des nouveaux locataires, avec des dispositions particulières par secteur en cas de travaux et une possibilité de rattrapage pour les loyers sous-évalués en secteur IV.

CONJONCTURE

SELON UNE ÉTUDE DE L'INSEE

Les entreprises ont bénéficié de gains de productivité importants en 1983

L'année 1983 se caractérise de quatre façons pour les entreprises françaises : 1) les ventes ont progressé de 9,4 % en valeur (0,7 % en volume) ; 2) les gains de productivité ont été importants (+4,9 %) et ont entraîné une amélioration de la situation financière ; 3) la régression sur longue période de l'investissement industriel est interrompue ; 4) la contraction des effectifs a été la plus forte qui ait été observée depuis 1975.

Ces conclusions ressortent de l'étude de M. Elie Messeca publiée dans le nº 169 d'*Economie et statistiques* de septembre 1984. Etude qui intègre à la fois les résultats des comptes nationaux et ceux de l'enquête annuelle d'entreprise. Cette dernière, notamment, corrige les estimations des comptes nationaux pour la formation brute de capital fixe (– 2 % en volume) du fait que *« ce n'est qu'au quatrième trimestre de 1983 que la vigueur de la reprise mondiale et le redressement de la situation financière sont suffisamment nets pour modifier les comportements et entraîner une relance de l'investissement dans l'industrie »*. Celui-ci se maintient constant en 1983 par rapport à 1982.

Ce sont les petites entreprises qui pâtissent le plus des réductions d'effectifs (– 5 %) parce que ce sont celles qui sont le plus sujettes à défaillance (2 % de faillites chez les petites et moyennes entreprises contre 0,7 % chez les grandes). Autrement, dans les entreprises qui se maintiennent *« la diminution des effectifs s'amplifie de manière régulière et significative avec la taille »*.

La croissance s'est faite de façon très différenciée selon les secteurs. Elle a été forte dans la chimie de base (+ 4 %), le papier-carton (+ 3 %), la construction électrique et électronique professionnelle (+ 4 %) et la parachimie-pharmacie (+ 7 %), *« secteurs bénéficiant du dynamisme des marchés extérieurs et réussissant une croissance sur le marché national »*.

A l'inverse, les secteurs de biens durables – biens d'équipement ménagers, bois et ameublement – *« subissent l'impact de la diminution du revenu des ménages »*, tout comme le secteur des matériaux de construction.

Ce sont les gains de productivité qui ont joué un rôle déterminant dans l'évolution des taux de marge, l'écart entre la croissance des prix à la production et celle des prix des facteurs de production n'intervenant que de façon secondaire.

L'étude confirme donc les fortes disparités de la croissance à l'intérieur de chaque secteur. Ainsi, les biens intermédiaires, où les suppressions d'emplois ont représenté près de 40 % des pertes d'effectifs en 1983, ont bénéficié soit d'une demande intérieure soutenue, soit d'un marché extérieur en expansion. Pour les biens d'équipement professionnel, c'est la construction électrique et électronique qui *« se distingue par la vivacité de la reprise de l'activité et par son expansion sur les marchés extérieurs, notamment la CEE »*. Ce secteur, au demeurant, a été créateur net d'emploi en 1983 (+ 2 %). Les industries de biens de consommation courante voient se confirmer l'amélioration de leur situation. Ici, *« le dynamisme du marché extérieur offre à notre industrie les débouchés qui lui font défaut sur le marché intérieur »*. Les ventes des entreprises, en effet, progressent de 1,7 %, alors que la réduction du pouvoir d'achat affecte la demande des ménages en bien de consommation courante (– 0,8 %). Les exportations ont progressé de 4 % en volume, tandis que les importations subissaient un recul de 1,6 %. On constate, toujours dans ce secteur, un fort accroissement des gains réels de productivité qui semblent être à l'origine des pertes d'emplois (– 3 %). Mais on assiste aussi à une vive reprise de l'investissement : + 3 %. Reprise qui *« tient à l'effort consenti par les entreprises de trois secteurs, la parachimie-pharmacie, le cuir-chaussure, et le textile-habillement et à l'incidence de l'aide publique bénéficiant à ce dernier secteur »*.

F. S.

LES CRITIQUES ADRESSÉES AU PROJET DE BUDGET

M. Bérégovoy répond à M. Barre : « De vaines polémiques »

Après M. Christian Pierret, rapporteur général du budget, c'est M. Pierre Bérégovoy qui a répondu aux critiques faites par un groupe d'experts proches de M. Barre sur le projet de loi de finances pour 1985 (voir *le Monde* du 10 octobre).

« M. Barre vient de s'exprimer par l'intermédiaire de son secrétariat pour mettre en cause l'objectivité des chiffres retenus pour le projet de budget de 1985. Je préfère lui répondre moi-même sans attendre la confrontation que je lui ai proposée et qui aura lieu, je l'espère, la semaine prochaine à l'Assemblée nationale. La vérité, la voici :

» 1) *L'Etat accomplit un réel effort de réduction des dépenses publiques. Le train de vie de l'Etat diminue sans que l'investissement soit sacrifié ;*

» 2) *La rationalisation des actions de l'Etat se traduit par une débudgétisation du financement des actions publiques qui donnent lieu à rémunération (création du budget annexe de la navigation aérienne). C'est là aussi une pratique de bonne gestion qui permet de contrôler la vérité des coûts et des dépenses correspondantes ;*

» 3) *La réduction des impôts, qui accompagnera la diminution des dépenses publiques, entraînera une vraie baisse du taux de prélèvements obligatoires de 44,7 % à 43,7 %, soit 1 %. Ce renversement de tendance, qui a pour but d'encourager la production, est à rapprocher de l'augmentation de 6,4 % enregistrée de 1974 à 1981 ;*

» 4) *Le secrétariat de M. Barre invoque la hausse de la taxe sur les produits pétroliers pour contester le chiffre de 1 %. Il fait erreur. La majoration de la TIPP, qui interviendra en 1985, rapportera 7,2 milliards de francs, et elle entre dans les prélèvements ;*

» 5) *Les impôts baisseront pour la première fois depuis trente ans, et il n'y aura pas de nouvelles cotisations sociales. Le secrétariat de M. Barre devrait se rappeler que, entre 1976 et 1981, ont été augmentés, chaque année, impôts, taxes et cotisations.*

» *J'en conclus que M. Barre et son secrétariat se sont aventurés dans une mauvaise querelle. L'ancien premier ministre a le droit de contester notre budget. Il n'est pas nécessaire pour cela de manipuler les chiffres. Personne ne gagnera à de vaines polémiques. Quand l'intérêt du pays est en jeu, le devoir de ceux qui aspirent aux plus hautes responsabilités est de refuser la facilité et la démagogie sous toutes ses formes. »*

ÉTRANGER

L'Assemblée européenne accorde la compensation budgétaire à la Grande-Bretagne

De notre envoyé spécial

Strasbourg (Communautés européennes). — C'est à une écrasante majorité — 210 voix pour, 34 contre, et 10 abstentions — que l'Assemblée européenne a décidé, le 10 octobre, d'engager les crédits destinés à compenser la contribution britannique au budget de la CEE pour l'exercice 1983. Seuls les représentants du RPR, des Partis communistes grec et français se sont opposés à l'opération, les démocrates chrétiens français (CDS) s'étant, pour leur part, abstenus.

Ainsi, l'Assemblée de Strasbourg a suivi les recommandations formulées la veille par sa commission budgétaire (*le Monde* du 11 octobre). Elle s'est également engagée à examiner, lors de sa prochaine session qui se tiendra dans quinze jours, le budget supplémentaire pour 1984. Sauf *surprise* de taille, l'Assemblée devrait adopter l'enveloppe additionnelle de 1 milliard d'ECU (près de 7 milliards de francs) envisagée par les Dix, pour couvrir le coût de la politique agricole commune, d'ici à la fin de l'année.

S'agissant du budget de 1985, les parlementaires européens sont dans un tout autre état d'esprit. Forts de la réconciliation opérée par le représentant britannique, — grâce au déblocage de la compensation 1983 — ils sont déterminés à ne pas accepter, tel qu'il se présente, le budget adressé le 2 octobre dernier par les ministres des affaires étrangères de la CEE.

M. Jean-Pierre Cot (PS), président de la Commission des budgets, a parfaitement illustré la manière dont l'Assemblée va traiter ce dossier. Après avoir affirmé que la dernière proposition des Dix violait tous les principes budgétaires, il a conclu son intervention en déclarant que *« le Parlement n'était pas prêt à accepter le fait accompli »*.

Les élus de Strasbourg ont un argument de poids à faire valoir. Il leur est demandé d'approuver un budget dont on sait par avance qu'il *sera insuffisant* à concurrence d'au moins 3 milliards d'ECU (20 milliards de francs) pour assurer les dépenses de l'Europe l'année prochaine. L'argumentation est d'autant plus forte que l'engagement des Dix pour financer le déficit est formulé, à ce stade, en des termes très vagues.

MARCEL SCOTTO.

En Espagne

M. Gonzalez dénonce le refus des commissions ouvrières de souscrire à l'accord économique et social

De notre correspondant

Madrid. — M. Felipe Gonzalez a durement critiqué le syndicat procommuniste Commissions ouvrières et, indirectement, le Parti communiste espagnol, à la suite du refus de ces derniers de souscrire à l'accord économique et social (AES), signé le 9 octobre. Le chef du gouvernement avait, il est vrai, été piqué au vif, le 5 octobre, par une lettre du secrétaire général des Commissions ouvrières, M. Marcelino Camacho, précisément le jour où le gouvernement, le patronat et le syndicat socialiste Union générale des travailleurs (UGT) étaient parvenus à un accord sur le document de quatre-vingt-neuf pages (*le Monde* du 9 octobre) paraphé au palais présidentiel de la Moncloa.

Dans son message, M. Camacho accusait M. Gonzalez — en termes à peine voilés — de faire le jeu des patrons en leur offrant la possibilité de licencier librement. Le secrétaire général des Commissions ouvrières avait fait appel à la *« conscience d'ancien avocat syndical »* de M. Gonzalez pour lui demander de ne pas aider le patronat à *« effacer cinquante ans de conquêtes sociales »*. *« L'histoire vous jugerait durement »*, avait ajouté le dirigeant syndical.

Le ton de la réponse de M. Gonzalez est très dur. Le président du gouvernement socialiste prend la peine de préciser qu'il ne répondait que *« par respect de la vérité et par courtoisie »*. Après avoir affirmé d'une façon indirecte, mais sans équivoque possible, que les Commissions ouvrières avaient pris leurs consignes à la direction du parti communiste, M. Gonzales ajoute : *« Il me restait cependant l'espoir que votre conscience syndicale vous amènerait à respecter le désir majoritaire des travailleurs et de la société espagnole »*.

Le message est clair : pour M. Gonzalez, l'attitude des Commissions ouvrières est avant tout politique et n'est pas dictée par des motivations syndicales.

Sur le fond du débat, à propos des licenciements sinon sauvages, du moins libres, que permettrait, selon M. Camacho, l'accord, M. Gonzalez est encore plus net : *« Vous savez que c'est faux, mais cela ne vous gêne pas pour le dire publiquement, et ceci me préoccupe beaucoup (...) »*

« Je crains également beaucoup qu'à partir de cette fausse appréciation [de l'accord] *les actions de votre syndicat mettent en danger le climat de paix et de tranquillité nécessaire pour favoriser l'investissement et l'emploi »*, avertit encore M. Gonzalez, mettant ainsi en garde contre des grèves sur le terrain.

M. Gonzalez a ironisé également, à propos des *« conquêtes sociales »* évoquées par M. Camacho dans son message : *« Je suis convaincu que j'ai dû mal comprendre votre affirmation sur le demi-siècle de conquêtes sociales. Car quand je pense au dernier demi-siècle de notre histoire, je le trouve occupé à 80 % par un long régime autoritaire qui, je pense, n'a pas produit ces conquêtes sociales auxquelles vous vous référez. »*

(Intérim.)

ADOPTÉE PAR LE CONGRÈS AMÉRICAIN

La loi sur le commerce permet aux producteurs de vin de s'opposer aux importations

Washington (*AFP*). — Le Congrès américain a adopté, dans la nuit du 9 au 10 octobre, un projet de loi sur le commerce qui comporte certaines clauses protectionnistes et qui touche à la fois la CEE, Israël et les pays en développement. Le représentant de la CEE à Washington, Sir Roy Denman, s'est aussitôt déclaré *« préoccupé »* par les clauses concernant le vin, qui sont, selon lui, contraires aux règles du GATT (accord général sur les tarifs et le commerce).

La signature de cette loi par le président Reagan — que l'on dit prochaine — ouvrira sans doute la voie à une seconde tentative de la part des producteurs de raisin de Californie pour obtenir une protection douanière contre les importations aux Etats-Unis de vins français et italiens. Une première tentative s'était soldée par un refus de la commission fédérale sur le commerce international de leur accorder une telle protection.

Le texte finalement adopté, après des semaines de négociations serrées, entre les deux Chambres et avec la Maison Blanche, renforce les pouvoirs du président pour la mise en œuvre de certains accords commerciaux, renouvelle les préférences tarifaires en faveur des pays en développement et autorise le président à négocier avec Israël un accord de libre-échange. Elle a été votée par 386 voix contre 1, après suppression de certaines clauses protectionnistes.

Subsiste cependant l'autorisation accordée aux producteurs de raisin de Californie de porter plainte devant la commission internationale de commerce (ITC) contre les importations de vin et celle donnée aux producteurs de chaussures d'agir devant l'ITC contre les importateurs.

Cette loi autorise d'autre part le président à négocier avec certains pays exportateurs d'acier vers les Etats-Unis des restrictions volontaires et renforce par ailleurs les pouvoirs de l'administration pour négocier la suppression de barrières commerciales ainsi que pour imposer des mesures de rétorsion en cas d'insuccès de ces négociations.

Enfin, la loi renouvelle pour cinq ans les accords de préférence tarifaire abaissant les droits de douane sur les importations de produits en provenance de cent quarante pays en développement.

● **Coca-Cola en URSS.** — Coca-Cola, la première société américaine de boissons gazeuses est en pourparlers avec les autorités soviétiques pour définir les possibilités et les conditions d'accès de ses produits sur ce marché. Cette démarche se justifie, selon un représentant de la firme, par l'important potentiel commercial représenté par les deux cent cinquante millions d'habitants que compte l'URSS. On sait que Pepsi-Cola, grand concurrent de Coca-Cola, est déjà installé dans le pays.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

Nominations au conseil des ministres

Le conseil des ministres du mercredi 10 octobre a confirmé dans leurs fonctions MM. Jean Brenas, président du conseil d'administration des Houillères du bassin de Lorraine, et Jean Perrier, président du conseil d'administration des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais. Il a nommé M. Paul Bourrelier, président du conseil d'administration des Houillères du bassin du Centre et du Midi, en remplacement de M. Maurice Legrand. M. Bourrelier était directeur du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières).

Le conseil des ministres a également confirmé M. Claude Abraham à la tête du conseil d'administration de la Compagnie générale maritime et financière.

● **Chapelle-Darblay : la Commission de Bruxelles conteste les aides de la France.** — La Commission de Bruxelles, a ouvert, a-t-on appris, mercredi 10 octobre, de bonne source, une procédure d'infraction aux règles de la Communauté européenne contre la France, à propos d'aides que celle-ci a accordées à la firme papetière Chapelle-Darblay, et qu'elle n'a en outre pas notifiées à la Commission. L'exécutif de la CEE estime en effet que ces aides, d'un montant de 2,3 milliards de francs français (subventions et prêts sans intérêts), *sont de nature à fausser* la concurrence dans le Marché commun, indique-t-on à Bruxelles. Ces aides d'Etat font partie d'un plan de modernisation, mis en œuvre avec la banque française Paribas et le groupe néerlandais Parenco (principal actionnaire de La Chapelle-Darblay) pour sauver, entre autres, 950 emplois.

● **Unilever prend le contrôle d'une société britannique alimentaire.** — Le géant anglo-néerlandais Unilever (oléagineux et alimentation) est parvenu à prendre le contrôle de la grande société alimentaire britannique Brooke Bond, dont les intérêts sont concentrés principalement dans le commerce du thé et des extraits de viande (Oxo).

La victoire lui est revenue, face à l'opposition à la fois des administrateurs de cette société et des sucreries Tate and Lyle, grâce à un relèvement des termes de son OPA et à des achats en Bourse, qui lui ont permis de s'assurer 42,3 % du capital de Brooke Bond.

● **Mise en règlement judiciaire de la société Simond SA.** — Le tribunal de commerce de Versailles a prononcé mercredi 10 octobre la mise en règlement judiciaire de la société Simond SA, dont la siège est situé à Mézières-sur-Seine. Cette entreprise de travaux publics, la plus importante des Yvelines avec trois cents employés, était dirigée depuis plus de vingt ans par M. Didier Simond, *président de la chambre* de commerce et d'industrie des Yvelines et du Val-d'Oise.

Les difficultés qui l'ont amenée au dépôt de bilan proviennent, d'une part, d'une baisse d'activité de 30 % du marché intérieur en 1984, d'autre part, du non-respect par l'Algérie de contrats importants, qui, deux ans après la réalisation des travaux, n'ont pas été payés.

Social

● **Technip : vote massif des salariés pour la grève.** — Les personnels de Technip, premier groupe français d'ingénierie, en difficulté, s'est prononcé, à une large majorité, en faveur de la grève, mercredi 10 octobre, afin d'obtenir un gel des licenciements, touchant environ un tiers des effectifs, qui devraient être déposés par la direction le 15 octobre. Le mot d'ordre lancé par l'intersyndicale (*CGT, CFDT et CGC*) a été approuvé dans la région parisienne par 72 % des employés, 75 % des techniciens et 65 % des cadres, et, à Saint-Nazaire, par 70 % du personnel, le vote des salariés de la région lyonnaise ne devant intervenir que le 11 octobre.

● **Perturbations dans les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et de Marseille-Marignane.** — La police de l'air et des frontières est intervenue, le 10 octobre, pour dégager les accès de l'aéroport de Marseille-Marignane bloqué par le personnel au sol d'Air France en grève. Celui-ci réclame l'intégration du personnel saisonnier. A Roissy-Charles-de-Gaulle, les personnels de l'aéroport de Paris qui assurent l'enregistrement des bagages de dix-neuf compagnies aériennes poursuivent leur mouvement de grève pour obtenir des renforts d'effectifs. Ils ont empêché le décollage d'un appareil de l'Aeroflot et interdit aux usagers, pendant deux heures, l'accès au parking de l'aérogare de Roissy-1.

● **Création d'une association Union et démocratie pour l'entreprise.** — M. Alain Bron, membre élu du conseil d'administration de Bull, a annoncé, récemment, la création d'une association, Union et démocratie pour l'entreprise (UDPE). C'est sur ce nom que cette liste, « extra syndicale », avait obtenu un siège au conseil d'administration de Bull, lors des élections de juin 1984. L'association entend promouvoir l'expression et l'accès à l'information des salariés dans l'entreprise, en complément des activités syndicales.

● **Des employés des Houillères de Provence bloquent l'autoroute.** — Des salariés des Houillères de Provences ont bloqué, mercredi 10 octobre, durant une heure, le péage de la Barque sur l'autoroute Aix-Nice, pour réclamer des augmentations de salaire et protester contre la politique de l'emploi des Charbonnages de France.

● ***Liaisons difficiles entre Ajaccio et le continent.*** — Des mouvement d'arrêts de travail perturbent les liaisons maritimes et aériennes entre Ajaccio et le continent. Les dockers CGT ont bloqué, le 10 octobre, dans le port, le *Napoléon* qui assure la desserte de Marseille. Ils entendaient manifester ainsi pour la défense de leur profession. Par ailleurs, le personnel de l'aéroport de la ville retarde les décollages afin d'appuyer sa demande d'augmentation des effectifs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,5285	9,5220	+ 0	+ 30	− 10	+ 35	− 240	− 120
$ can.	7,2295	7,2323	− 93	− 54	− 155	− 105	− 471	− 389
Yen (100)	3,8304	3,8326	+ 155	+ 172	+ 316	+ 342	+ 873	+ 935
DM	3,0652	3,0667	+ 132	+ 147	+ 278	+ 297	+ 747	+ 797
Florin	2,7201	2,7213	+ 101	+ 113	+ 213	+ 230	+ 586	+ 630
F.B. (100)	15,1757	15,1818	− 24	+ 48	+ 8	− 128	− 20	+ 269
F.S.	3,7270	3,7290	+ 182	+ 203	+ 390	+ 417	+ 1038	+ 1106
L. (1 000)	4,9599	4,9645	− 216	− 188	− 441	− 399	− 1283	− 1187
£	11,6531	11,6616	− 10	+ 56	+ 45	+ 119	+ 245	+ 452

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 1/8	10 1/2	10 9/16	10 15/16	10 3/4	11 1/8	11 5/16	11 11/16
DM	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 11/16	6 1/16
Florin	6 1/8	6 5/8	6 1/16	6 7/16	6 1/8	6 1/2	6 1/4	6 5/8
F.B. (100)	10 3/8	11 1/8	10 3/8	11 1/8	10 3/8	11 1/8	10 5/8	11 3/8
F.S.	1 3/8	2 1/8	4 1/2	4 7/8	4 9/16	4 15/16	5 1/16	5 7/16
L. (1 000)	15 7/8	16 5/8	15 1/2	16 1/4	15 7/8	16 5/8	16 1/4	16 7/8
£	10 1/8	10 1/2	10 9/16	10 15/16	10 3/4	11 1/8	11 5/16	11 11/16
F. franç.	10 5/8	11 1/8	10 3/4	11 1/4	11	11 1/2	11 7/8	12 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

A L'ENTREPRISE « LE MAITRE TAILLEUR » A BREST

Les ouvrières acceptent de diminuer temps de travail... et salaires pour sauver douze emplois

De notre envoyée spéciale

Brest. — C'est à leur retour de vacances que les deux cent vingt salariés de l'entreprise Le Maître Tailleur, de Brest (Finistère), ont appris que douze emplois étaient menacés. Société de droit privé installée dans l'enceinte de l'arsenal, Le Maître Tailleur confectionne des uniformes pour la marine. Or, explique la CFDT, seul syndicat représenté dans l'entreprise, *« le personnel de la marine diminue et les marins portent moins souvent leurs uniformes, d'où une baisse des commandes et des suppressions d'emplois prévues par la direction »*. Il ne devait pas s'agir de licenciements, puisque le personnel qui entre dans l'entreprise est stagiaire pendant un an avant d'être embauché pour une durée indéterminée. La direction prévoyait donc de ne pas engager douze nouvelles employées au bout de leur première année de présence.

Pour les ouvrières du Maître Tailleur (l'entreprise emploie presque exclusivement des femmes), qu'il s'agisse de licenciements ou non, douze personnes étaient menacées de perdre leur emploi. Réunies à l'initiative de la CFDT, elles ont décidé de *« serrer les coudes »* aux termes d'un accord entre la direction et la CFDT. Sur cent quatre-vingt-douze personnes présentes, cent quatre-vingt-onze ont accepté de réduite leur temps de travail sans compensation salariale. Chacune a renoncé à travailler une heure par mois; de plus, trente-six personnes ne travailleront pas le mercredi, trente-cinq resteront chez elles une demi-journée par mois, seize ouvrières prendront deux semaines de congé supplémentaires par an, douze une semaine, deux personnes travailleront à mi-temps, trois ont demandé un congé parental d'un an, tout cela aboutissant évidemment à une baisse de salaires.

Ce sont ainsi 14452 heures qui ont été « économisées », *« soit sept emplois dans un premier temps »*, selon le directeur, M. Joseph Morvan. *« Nous espérons sauver les autres au cours des mois à venir »*, ajoute-t-il. Tout en *« applaudissant l'effort de solidarité des ouvrières »*, M. Morvan reconnaît que l'organisation du travail de ses salariées va lui poser un véritable casse-tête, mais que le jeu en vaut la chandelle.

Pour la CFDT, cet accord est exemplaire : *« Le chômage va continuer à augmenter*, affirme M. Joseph Calvez de l'union locale de Brest. *Promettre le maintien d'emplois trente-neuf heures par semaine et celui du pouvoir d'achat, c'est tromper les travailleurs. Les salariés doivent accepter de partager leur travail. »* La CFDT voit dans cette affaire une solution d'avenir et cite le cas de l'union départementale des associations familiales, où l'abaissement à trente-cinq heures du temps de travail sans compensation a permis de sauver quarante emplois.

Néanmoins, affirment les responsables syndicaux, la législation devrait être adaptée à ce type d'accord : *« Si les salariés qui ont accepté de réduire leur temps de travail sont licenciés par la suite, leurs indemnités seront calculées sur leurs horaires diminués. L'effort consenti se retournera contre eux. »*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Des généralistes lancent une campagne pour la défense du « médecin de famille »

Le « comité de salut public » formé par une centaine de médecins généralistes appartenant à la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) le 18 juin dernier a établi ses revendications, qu'il va diffuser dans les syndicats départementaux de la CSMF. L'ambition du comité est de réhabiliter le rôle de *« premier recours »* et de *« médecin de famille »* du généraliste et de redonner aux omnipraticiens leur *« poids spécifique »* au sein de la confédération.

Ces revendications s'éloignent sur plus d'un point des positions prises par la CSMF. Ainsi, au moment où la CSMF penche vers une certaine liberté des médecins dans la fixation du prix de leurs actes, le comité de salut public demande le maintien de *« tarifs opposables »* par la Sécurité sociale avec un haut niveau de remboursement. Il réclame qu'une *« enveloppe spécifique »* soit prévue pour les généralistes dans les revalorisations tarifaires et propose un tarif unique pour la consultation du généraliste comme pour celle du spécialiste — *sauf si celui-ci intervient* à la demande du premier.

D'autre part, si les membres du comité considèrent que la rémunération directe à l'acte demeure la meilleure formule pour les activités « curatives » du généraliste, il juge possible pour d'autres activités — prévention, éducation sanitaire, « pharmacovigilance » — alternatives à l'hospitalisation, etc., une rémunération forfaitaire. Cette revendication va de pair avec celle d'avantages sociaux et fiscaux et de *« perspectives de carrière »* pour les généralistes : estimant que *« la médecine n'est plus totalement libérale »*, ils revendiquent les avantages de cette « socialisation ». Enfin, le comité va lancer une campagne de propagande par affiches et une pétition pour la défense de la visite à domicile, considérée comme *« acte spécifique du médecin de famille »*.

JOURNÉE D'ACTION DE LA CGT LE 12 OCTOBRE DANS LA SIDÉRURGIE

La CGT a lancé, le 10 octobre, au cours d'une conférence de presse, un appel à une journée nationale d'action dans la sidérurgie, le 12 octobre, sur le double thème de l'emploi et du pouvoir d'achat.

« Le plan acier, qui est entré dans sa phase d'application, est un plan de casse de l'industrie sidérurgique », a affirmé la fédération de la métallurgie CGT le 10 octobre. *« Alors que la France a besoin de développer la filière acier, de moderniser ses installations, on veut supprimer 10 000 emplois dans ce secteur, dont 9 400 en Lorraine. En réduisant notre capacité de production, en affaiblissant l'industrie sidérurgique, on prépare de nouveaux licenciements pour les années à venir. »*

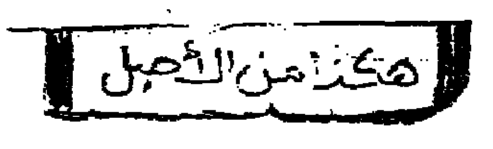
La CGT a rappelé son opposition à la convention générale de protection sociale de la sidérurgie signée par la CFDT, la CFTC et FO, qu'elle a refusé de parapher cette année, car *« les congés de conversion que prévoit cette convention sont l'antichambre des licenciements »*. Le syndicat a appelé les autres organisations à se joindre à la journée nationale d'action qui aura lieu le 12 octobre dans l'ensemble de la sidérurgie, au cours de laquelle une grève de huit heures et une manifestation devant les bureaux de la direction générale d'Unimétal, à Rombas (Moselle), sont prévues.

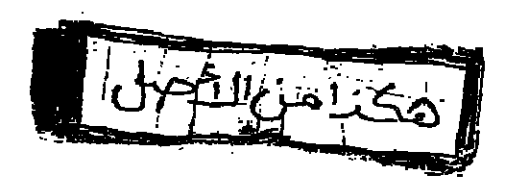
INCIDENTS ET MANIFESTATIONS CONTRE DES SUPPRESSIONS D'EMPLOI DANS LA NAVALE

Plusieurs incidents ont eu lieu, mercredi 10 octobre, dans les sociétés de la Navale. A Brest, quatre cents manifestants ont occupé pendant deux heures les locaux de la direction des Ateliers français de l'Ouest (AFO) pour protester contre les 234 suppressions d'emploi prévues (sur 700 salariés). A Saint-Nazaire, une cinquantaine de personnes ont saccagé la permanence de M. Claude Evin, député (PS) de Saint-Nazaire, pour protester contre le projet de 101 suppressions d'emploi (sur 550) aux AFO. Cette action a été revendiquée par la CGT, qui a exprimé son indignation devant le manque de résultat de la réunion tripartite avec la direction et les pouvoirs publics, mardi à Paris.

A Marseille, après le saccage des locaux de la Compagnie méditerranéenne de réparations (CMR), mardi soir, une dizaine (sur 60) des ouvriers licenciés de l'entreprise Paoli (réparation navale, 250 salariés) ont saccagé une partie des locaux administratifs et retenu, pendant une heure le PDG, le directeur et le chef du personnel. Les deux entreprises seront en chômage technique ce jeudi : selon le président-directeur général de la CMR, l'ordinateur de l'entreprise est hors d'état et les plans du navire sur lequel l'entreprise travaillait ont disparu ; les dégâts sont estimés à 5 millions de francs. Après une grève d'une demi-journée, les ouvriers de Paoli devaient reprendre le travail jeudi matin.

A la Seyne, deux ingénieurs des chantiers navals ont été retenus, mercredi, dans leurs bureaux par une centaine d'ouvriers, qui protestent contre le recours à des salariés d'une entreprise extérieure.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CÉRABATI

La société Cérabati communique :

Par un jugement du 2 juillet 1984, le tribunal de commerce de Paris a prononcé le règlement judiciaire de Cérabati et a désigné M[es] Gourdain, Josse et Fréchou, en qualité de syndics.

Le tribunal a autorisé la poursuite de l'activité de la société, autorisation qui a été renouvelée le 1[er] octobre 1984.

La situation comptable de Cérabati au 30 juin 1984 a été établie par les services de la société, avec le concours d'un cabinet d'expertise comptable, mais *sans que Cérabati ait eu le temps de* faire effectuer un audit externe.

Elle se résume dans les chiffres suivants :

– Le chiffre d'affaires des six premiers mois de l'exercice 1984 est de 195,8 millions de francs, à comparer aux 176,8 millions de francs pour la même période en 1983, soit une augmentation de 10,5 %.

– Le stock de produits finis a diminué de 23 millions de francs, soit 24,6 %.

– Le résultat de la société se décompose en trois parties :

- Une perte d'exploitation de 47 millions, après 39,7 millions d'amortissements et de provisions, montant supérieur à celui des exercices antérieurs.
- Un résultat financier qui accuse une perte de 25,8 millions, après une dotation de 11,2 millions pour dépréciation de titres des filiales (conséquence de l'insuffisance des fonds propres).
- Une perte exceptionnelle de 2,9 millions.

La perte totale s'élève donc à 75,8 millions, après amortissements et provisions de 50,9 millions.

– Au bilan, l'actif net de la société reste positif, mais il est réduit à 30,2 millions. Il faut souligner toutefois que les immobilisations corporelles ne figurent à l'actif que pour 54,8 millions.

Un plan de redressement a été élaboré au cours du troisième trimestre par la direction réorganisée, avec l'assistance d'experts.

Après avoir été communiqué aux syndics, au tribunal de commerce, aux comités d'entreprise et d'établissement ainsi qu'aux pouvoirs publics, il a été immédiatement mis en application. Il entraîne en particulier le licenciement de 213 personnes sur 1 070 employés en France. Il a donc pour objectif de maintenir 850 emplois dans la société française.

Les coûts supplémentaires, dus dans l'immédiat aux mesures prises conformément au plan, ainsi que la diminution saisonnière des ventes, laissent prévoir de nouvelles pertes pour le dernier trimestre 1984, *mais elles devraient être* substantiellement réduites par rapport à celles de la période précédente.

Les prévisions qui ont été faites en première approximation permettent d'espérer que Cérabati pourrait franchir la première étape de son redressement en atteignant au minimum l'équilibre d'exploitation pour l'exercice 1985, avec un chiffre d'affaires de 291,5 millions, en diminution de 11 % sur celui qui est prévu pour 1984.

Cette amélioration importante faciliterait la recherche des moyens d'assurer à long terme l'avenir de Cérabati.

PRÉTABAIL-SICOMI

Précisons que, pendant les huit premiers mois de l'année, les opérations engagées ont porté au total sur 231,2 millions de francs dont 177,2 millions de francs en crédit-bail et 54 millions en location simple. (Voir *le Monde* du 10 octobre 1984).

INTERBAIL

Le conseil de surveillance s'est réuni le 2 octobre 1984 sous la présidence de M. Jean Martineau.

Il a appelé M. Lucien Vochel à siéger en qualité de censeur.

Il a entendu de M. Jean-Baptiste Pascal, président du directoire, les commentaires sur les résultats acquis et prévisionnels à fin d'année.

Au 31 août 1984, Interbail avait contracté 516 millions de francs d'engagements nouveaux contre 321 millions pour toute l'année 1983.

Les opérations de location simple comprises dans ce montant atteignent 172 millions de francs contre 73 millions pour toute l'année dernière.

Cette forte activité commerciale se poursuit. Elle a permis d'ores et déjà d'utiliser dans de nouveaux remplois en crédit-bail immobilier les ressources de trésorerie à long terme collectées dans de bonnes conditions par l'emprunt obligataire à warrants et la conversion du dividende en actions.

Le président du conseil de surveillance a souligné que la société a réussi à valoriser au mieux l'effet de ces opérations financières en engageant très rapidement les capitaux réunis (408 millions de francs).

Les résultats au 31 août 1984 permettent d'envisager une progression du bénéfice net après amortissements et toutes provisions diverses de l'ordre de 15 %.

Le conseil de surveillance a orienté ses réflexions vers une contribution plus marquée des capacités bénéficiaires au développement du patrimoine de location simple.

PENARROYA

Les sociétés PENARROYA et COFRAMINES, qui détiennent respectivement 33,5 % et 15,5 % de la société minière portugaise SOMINCOR, indiquent que des négociations sont en cours en vue de l'acquisition par le groupe Rio Tinto Zinc de leurs participations dans SOMINCOR.



SICOTEL

Société Immobilière et de Construction Hôtelière

Le conseil d'administration qui s'est réuni le 10 octobre 1984 a pris connaissance de la situation comptable au 30 juin 1984.

Le bénéfice extériorisé au cours du premier semestre s'établit à 28,9 MF, soit une progression de près de 15 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. *Il est raisonnable de penser que cette progression se maintiendra au* cours du second semestre.

Dans le même temps, les recettes locatives se sont élevées à 63,2 MF, à comparer aux 60,2 MF du premier semestre 1983.

Cette évolution relativement faible s'explique par les contraintes d'encadrement du crédit et de refinancement qui ont limité au cours des derniers exercices les possibilités d'intervention de la société.

SICOTEL, en émettant au mois d'avril un emprunt convertible de 116 MF, s'est dotée des moyens propres à poursuivre son développement et à répondre aux besoins d'investissements manifestés par sa clientèle.

Ceux-ci ressortent essentiellement du domaine des hôtels dits économiques ou de certains créneaux spécifiques, tels que l'hôtellerie une étoile, les maisons de retraite ou la restauration rapide de centre ville, qui paraissent ouvrir de nouvelles perspectives encourageantes.

La production de SICOTEL s'est sensiblement redressée puisque 64 MF d'engagements nouveaux ont été signés depuis le 1[er] janvier.

En bourse, le cours du titre SICOTEL est toujours orienté favorablement. Après détachement du coupon le 2 juillet, il a repris sa progression pour atteindre le plus haut niveau de l'année (295,50 F), courant août.



GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SITUATION DES SICAV AU 30 SEPTEMBRE 1984

	C.I.P.	A.G.F.I.M.O.	A.G.F. 5000 60 % minimum en actions françaises (1)	A.G.F. INTERFONDS	PHENIX PLACEMENT
Nombre d'actions	1 161 640 (Nominal de 100 F)	2 895 290 (Nominal de 100 F)	1 255 589 (Nominal de 100 F)	962 381 (Nominal de 200 F)	711 489 (Nominal de 200 F)
Actif net par action	759,56	373,72	241,91	350,78	239,52
Actif net total	882 340 773	1 082 034 437	303 745 769	337 579 969	170 414 796
Répartition de l'actif (en pourcentage) :					
– Disponible	4,65	6,34	3,54	5,26	9,67
– Obligations françaises	34,51	28,78	29,56	49,75	90,33
– Obligations étrangères	2,65	0,28	–	43,60	–
– Actions françaises	21,10	52,03	66,11	1,38	–
– Actions étrangères	37,09	12,57	0,79	0,01	–
Rappel :					
– Dividende par action :					
– Montant net et avoir fiscal	44,28 + 2,88	25,29 + 1,17	17,21 + 1,78	25,53 + 1,60	26,25 + 2,30
– Date de paiement	4 mai 1984	4 mai 1984	4 mai 1984	4 mai 1984	4 mai 1984

Souscriptions : Service des transferts, 87, rue de Richelieu, 75060 PARIS CEDEX 02 et Banque générale du Phénix, 31, rue La Fayette, 75009 PARIS

(1) Loi du 13 juillet 1978.

SOCIAL

Les lois Auroux sur le terrain

II. — *L'entrée des experts*

par MARIE-CHRISTINE ROBERT

Dans un premier article sur l'application des lois Auroux dans l'entreprise (*le Monde* du 11 octobre), nous avons montré que l'expression des salariés avait donné des résultats différents suivant le climat social existant. L'apprentissage de la parole se heurte parfois à un cadre de discussions très restrictif.

« Il y a quelques mois, nous avons vu de nouvelles machines arriver dans nos ateliers et nous avons appris que la direction avait l'intention d'en généraliser l'usage. Nous nous sommes aperçus que ce nouveau matériel allait provoquer des changements importants dans notre travail : formation des salariés, réduction du personnel, etc. Le comité d'entreprise s'est donc réuni et a demandé la nomination d'un expert. » C'était en novembre 1983. L'expérience des salariés de l'entreprise Peignage Amédée, qui emploie mille persones à Roubaix, est l'une des applications d'un droit nouveau dont les comités d'entreprise (CE) se sont immédiatement saisis puisque, selon le ministère du travail, *« l'utilisation des experts tend à se généraliser »*. La loi du 28 octobre 1982 prévoit, en effet, que les CE d'au moins trois cents salariés peuvent faire appel à des experts extérieurs à l'entreprise à l'occasion de *« tous projets importants »* d'introduction de nouvelles technologies, *« lorsque celles-ci sont susceptibles d'avoir des conséquences sur l'emploi, la qualification, la rémunération, la formation ou les conditions de travail du personnel »*. Cet expert est rénuméré par l'entreprise.

Au Peignage Amédée, le recours à l'expert a provoqué un conflit entre la direction et les salariés : *« Le nouveau matériel remplaçant deux machines, le personnel nécessaire à son fonctionnement est réduit. Nous craignons que cet investissement n'ait des conséquences sur l'emploi. Par ailleurs, le réglage des nouvelles machines étant électronique, le nouveau matériel fait entrer de nouvelles techniques à l'usine »*, affirme M. Pierre Hamert (CFDT), secrétaire du CE.

La direction, de son côté, ne comprend pas la demande du CE : *« Nous avons été surpris*, affirme M. Yves Graux, directeur de l'entreprise, *car nous avons toujours informé le personnel de nos programmes d'investissement. Cette machine ne présente pas, à nos yeux, de telles innovations ; de toute façon, elle a déjà été étudiée par notre service « méthodes ». »*

La direction accepte néanmoins le principe d'une expertise, mais récuse celui qui est désigné pour la faire. Les syndicats en proposent un autre. Le CE s'en tient à sa décision et décide de faire appel à la justice. Le 22 mai 1984, le tribunal de grande instance de Roubaix juge que l'expertise est de droit. Une convention est signée entre le CE et l'expert, qui doit rendre le résultat de ses travaux en octobre.

Discuter les critères économiques

Pour le CE de Peignage Amédée, cette démarche est le point de départ de nouvelles revendications : *« Nous demandons*, explique M. Hocmert, *une formation pour les salariés qui devront travailler sur ces machines et une diminution du temps de travail, puisque le personnel nécessaire à l'usage du nouveau matériel va être réduit. »* Quant à M. Graux, qui s'est *« incliné devant la décision de la justice »*, il remarque que, *« après quatre mois d'expertise, la conséquence de ce contre-temps sera un retard dans* [les] *investissements »*.

Autre type d'expertise demandée par les CE, l'expertise économique. C'est le cas chez Boussac-Saint Frères (seize mille salariés). *« Après le dépôt de bilan de 1981, nous avons eu des inquiétudes*, indique M. Henri Deroo (CFDT), secrétaire du comité central d'entreprise, *le gouvernement a demandé une expertise, mais, lorsqu'elle a été connue, les syndicats ont protesté, car ils n'avaient pas été consultés. Les élus au CE qui avaient progressivement pris conscience des problèmes économiques après les quatre vagues de licenciements dont nous avions été victimes, alarmés par la détérioration de l'outil de travail, ont demandé une expertise économique en avril 1984. Nous avons obtenu que l'expert visite les soixante-douze établissements de Boussac, en commençant par ceux qui étaient menacés de fermeture et où des licenciements étaient prévus. Nous avons également obtenu que l'expert soit payé par la direction. »*

Quelles ont été les conséquences de l'expertise ?

Le comité central d'entreprise est conscient du fait que la politique de la direction ne sera pas fondamentalement remise en cause. *« Là où des réductions importantes d'effectifs sont prévues, où des cessions d'établissements sont programmées, les résultats de l'expertise apporteront peu. »* La grande conséquence de cette expérience, c'est que, *« désormais, les élus au CCE se sentiront moins en infériorité qu'auparavant pour discuter de l'avenir économique de l'entreprise avec la direction. »* A chaque réunion du CCE, ajoute M. Deroo, *« nous avons un échange avec l'expert sur le résultat de ses recherches. Si nous ne pouvons arrêter la machine de la restructuration, nous allons en discuter les critères économiques et sociaux... »*

La direction, pour sa part, a joué le jeu : *« Le drame de la compagnie, c'est que le CCE a à connaître des questions d'une rare complexité puisque nous avons de multiples secteurs (habillement, textile, loisirs, papier-carton, métallurgie)*, affirme M. Dominique de Calan, directeur délégué aux affaires sociales. *Les élus au CCE viennent de nos divers établissements et ne sont pas formés aux discussions économiques complexes et collectives. »* L'expertise est donc un *« moyen de formation pour les salariés, car elle permet des discussions sérieuses avec les syndicats »*. Au vu des résultats, la direction a, en outre, *« modifié son plan stratégique et infléchi sa politique »*.

Ces deux cas sont exemplaires de l'application d'une loi qui, selon le ministre du travail, doit donner aux salariés les moyens de discuter à armes égales avec le chef d'entreprise. Mais le recours à l'expert va aussi de pair avec un important effort de formation économique de la part des salariés conscients de leurs nouvelles responsabilités puisque les organismes de formation agréés par les pouvoirs publics se multiplient.

Les « délégués de site »

Autre aspect de la loi du 28 octobre 1982 : la possibilité de créer un « délégué de site » (1). Réforme importante, constate la CFDT, puisque le taux de syndicalisation des petites entreprises est très bas, alors même que la moitié des salariés travaillent dans des sociétés employant moins de cinquante personnes. Aussi, le syndicat a-t-il multiplié ses efforts pour créer des délégués de site. Mais la tâche est rude. *« Ou bien les relations sociales dans les petites entreprises sont familiales*, explique M. François Cordier, secrétaire de l'union départementale CFDT du Rhône à Lyon, *et les salariés n'ont pas idée de se syndiquer, ou bien les relations sont conflictuelles, et la menace de licenciement est systématiquement brandie par le patron. »* Cela explique l'échec du syndicat lorsqu'il a voulu créer un délégué de site au centre commercial de la Part-Dieu (Lyon).

En revanche, à l'aéroport de Satolas, la CFDT essaie de mettre sur pied un « syndicat de site ». *« Nous avons tout d'abord réuni les sections syndicales de l'aéroport et nous avons mis en commun nos heures de délégation, afin de mettre une permanence à la disposition des salariés*, explique M. Patrice Campana, délégué CFDT à Satolas. *Nous avons constitué une union interprofessionnelle de base. Il y a, aujourd'hui, quinze sections CFDT dans l'aéroport. Notre objectif est de créer un syndicat de site et d'obtenir une négociation collective. Nous faisons partie d'entreprises différentes (commerce, personnel navigant, pétrole, etc.), mais nous avons des problèmes communs. Nous voulons négocier une convention de site, alors que, pour l'heure, nous discutons entreprise par entreprise. »*

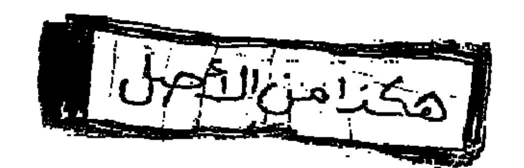
Dans le Finistère, la CFDT a, également, tenté de créer des délégués de site cette fois dans le secteur du petit commerce *« totalement inorganisé »*. *« Lorsque nous avons voulu signer une convention collective départementale*, affirme M. Yves Le Bris, délégué CFDT, *nous avons eu du mal à trouver un interlocuteur, car il y a des centaines de commerçants dans le département, et aucune structure ne les représente. D'autre part, nous n'avions, finalement, aucun syndiqué dans le secteur. Nous avons, finalement, obtenu une négociation au niveau départemental ainsi que la signature d'une convention collective. Une commission paritaire a été créée pour veiller à son application, et les heures qu'y passent les représentants des salariés leur sont payées. »*

Mais la CFDT n'a pas obtenu d'heures de délégation, lesquelles auraient notamment permis aux représentants des salariés de visiter les entreprises, ni la création de véritables délégués de site. Cependant, le syndicat compte, désormais, quatre-vingts adhérents dans le département. Si la loi concernant les institutions représentatives des salariés a constitué un réel progrès dans les grandes et même dans les *moyennes entreprises, en revanche*, dans les petites unités, les taux de syndicalisation restent très bas.

« Pour que les salariés des petites entreprises [moins de 10 salariés] *puissent se syndiquer et élire des délégués, il faudrait que la loi soit modifiée, et que le droit syndical soit étendu*, affirme M. Cordier. *Tant que la législation ne prévoira pas la réintégration d'un syndicaliste licencié, les organisations représentatives des salariés ne pourront* [pas] *faire leur entrée dans les petites entreprises. »*

FIN

(1) Dans les établissements occupant habituellement moins de onze salariés et dont l'activité s'exerce sur un même site où sont employés durablement au moins cinquante salariés, le directeur départemental peut, de sa propre initiative ou à la demande des syndicats, imposer, si les problèmes communs le justifient, l'élection de délégués du personnel (dits délégués de site).



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 octobre

Mieux orienté

La Bourse de Paris a retrouvé, mercredi, un peu de la vivacité. Dès l'ouverture, un mouvement de reprise s'est amorcé. Malgré la persistance d'une certaine irrégularité, il devait se poursuivre ensuite et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance estimée à 1 %... estimé car l'ordinateur était en panne.

Le marché continu donc de faire cavalier seul. De l'avis des professionnels, le facteur technique est toujours l'origine de ce bon comportement, les liquidités sont abondantes et le couple Monory-Delors (Sicav-CEA) exerce un effet bénéfique, qui empêche une baisse de s'enclencher. Mais, plus que jamais, la chasse aux bonnes affaires bat son plein. Les belles valeurs sont désormais chères et, souvent, les opérateurs se rabattent sur des actions de second rang. Cette fois, l'intérêt s'est concentré sur Dassault. Les « espoirs » aussi sont parfois recherchés. Ce fut le cas de CSF.

Pour tout dire, la Bourse s'accoutume à un dollar cher, qui favorise les exportations françaises et incite aussi les detenteurs de cette devise à s'intéresser au marché parisien. Des achats étrangers ont encore été enregistrés. Ajoutons, d'autre part, que les prévisions très optimistes de la SAFE sur les résultats pour 1984 des entreprises françaises continuent d'exercer un très bon effet.

Phénomène habituel : à la hausse du dollar a correspondu une baisse de l'or à Londres : 337,75 dollars l'once contre 341 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 250 F à 103 300 F, et le napoléon 3 % à 606 F.

Le volume des transactions à très légèrement diminué : 10,41 millions de francs contre 10,98 millions de francs.

NEW-YORK

Irrégulier

Une nouvelle tentative de reprise s'est produite, mercredi, à Wall Street. Elle a, cette fois, réussi, mais son ampleur n'a pas été suffisante pour permettre au marché de combler tout son retard initial. L'indice des industrielles est quand même parveau à s'adjuger 2,11 points, à 1 177,23. Cependant, le bilan de la séance est resté négatif. Sur 1 949 valeurs, 759 ont baissé, 695 ont monté et 495 n'ont pas varié.

Cette reprise, dont les « Blue Chips » ont été les seules bénéficiaires, a été déclenchée par la décision de la Bankers Trusts d'abaisser de 11 3/4 % à 11 % le taux des prêts consentis aux « brokers », mais aussi par des rachats du découvert.

La prudence mise par les opérateurs à s'engager s'explique cependant, en grande partie, par les appréhensions nourries à l'égard de l'économie. Vendredi, le département au commerce publiera les statistiques sur les ventes au détail pour septembre.

D'après les premières indications, une hausse de 1 % devrait être annoncée. Il n'en a pas fallu davantage pour raviver la crainte d'une surchauffe et de ses conséquences sur l'évolution des taux d'intérêt.

L'activité s'est accélérée et 94,27 millions de titres ont changé de mains, contre 76,84 millions la veille.

VALEURS	Cours du 9 oct.	Cours du 10 oct.
Alcoa	31 7/8	31 3/4
A.T.T.	18 5/8	18 5/8
Boeing	51 7/8	52
Chase Manhattan Bank	40	41
Du Pont de Nemours	47 7/8	48
Eastman Kodak	71 1/2	71 5/8
Exxon	44 7/8	45
Ford	44	44 3/4
General Electric	54	54 5/8
General Foods	56 3/8	56 3/8
General Motors	75	75 5/8
Goodyear	24 3/4	24 3/4
I.B.M.	120 5/8	121 3/8
I.T.T.	27 7/8	29 1/2
Mobil Oil	28 1/4	28 1/8
Pfizer	34 1/2	34 1/2
Schlumberger	45 1/8	44 5/8
Texaco	35 1/4	35 1/4
U.A.L. Inc.	37 3/8	38 3/4
Union Carbide	49 5/8	49 1/4
U.S. Steel	23 1/4	23
Westinghouse	25 1/4	25 3/8
Xerox Corp.	37 3/4	37 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

L'ORÉAL. – Le bénéfice net consolidé, pour le premier semestre, progresse hors plus-values et incidence des provisions pour investissement de 15,3 % à 362 millions de francs. Le chiffre d'affaires s'élève à 8,13 milliards de francs (+ 18,2 %). Pour l'exercice entier, les dirigeants tablent sur un chiffre d'affaires accru de 15 % à 16 %. La marge bénéficiaire de la branche cosmétiques devrait être du même ordre de grandeur qu'en 1983, mais celle de la branche pharmacie sera en baisse avec l'augmentation de la recherche et les charges liées à la conquête des marchés étrangers.

COMPAGNIE BANCAIRE. – Les opérations nouvelles de crédit ou de crédit-bail réalisées par les sociétés du groupe ont atteint 26,3 milliards de francs pour les neuf premiers mois de l'année, en hausse de 5 % par rapport à la même période de 1983.

Pour financer ses opérations de crédit en 1985, la Compagnie bancaire lancera, la semaine prochaine, un emprunt de 2 milliards de francs.

La progression des activités du groupe, plus vive en début d'année, a été ralentie, depuis plusieurs mois, par la faiblesse du marché immobilier et par le recul des immatriculations de véhicules automobiles.

Le montant total des concours consentis par le groupe s'élevait, au 30 septembre 1984, à 91,8 milliards de francs, en hausse de 9 % par rapport à septembre 1983.

Sur douze mois (1er juillet 1983-30 juin 1984), le résultat net consolidé de la Compagnie bancaire atteint 492 millions de francs (+ 7 %), correspondant à 56 F français (contre 53 F français) par action.

SEB. – Le bénéfice consolidé avant impôt pour les six premiers mois baisse de 56 % à 33 millions de francs. La marge brute atteint 86 millions (– 29,5 %). Cependant, le chiffre d'affaires s'élève à 1 423 millions de francs (+ 9,5 %). Les dirigeants attribuent ce recul des résultats au contrôle des prix et à la baisse du pouvoir d'achat.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	9 oct.	10 oct.
Valeurs françaises	119,5	
Valeurs étrangères	94,6	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 oct.	10 oct.
Indice général	181,7	182

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 octobre .... 10 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 oct.	11 oct.
1 dollar (en yens)	clos	247,80

BOURSE DE PARIS Comptant 10 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 60	0 082
5 %	43	3 456
3 % amort. 45-54	71	0 584
Emp. 7 % 1973	9058	..
Emp. 8,80 % 77	117 05	3 399
9,80 % 78/93	96 60	2 443
8,80 % 78/86	95 65	7 309
10,80 % 79/94	98 60	1 095
13,25 % 80/90	104 40	4 719
13,80 % 80/87	106 30	13 611
13,80 % 81/99	104 20	10 180
16,75 % 81/87	113 60	1 423
16,20 % 82/90	116 90	12 039
16 % juin 82	117 20	5 436
E.D.F. 7,8 % 61	140 80	11 011
E.D.F. 14,5 % 80-92	105	4 827
Ch. France 3 %	136	..
CNB Bques janv. 82	103 80	3 610
CNB Paribas	103 70	3 610
CNB Suez	103 70	3 610
CNI janv. 82	103 68	3 610

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	47	46 50
A.G.F. (St Cent.)	382	390
A.G.P. Vie	5400	5250
Agr. Inc. Madag.	90	93 80 d
Amrep	165	81 50 o
André Roudière	145	145
Applic. Hydraul.	339	342
Arbel	32 50	32
Artois	700	700
At. Ch. Loire	8 35	8 20
Ausedat-Rey	68	60 30
Bain C. Monaco	96	92 20
Banania	419	419
B.G.I.	228	230
Banque Hypoth. Eur.	275	273 10
Blanzy-Ouest	322	335
B.N.P. Intercontin.	136	139
Bénédictine	1849	1940
Bon-Marché	158	165 30
Bras. Glac. Int.	791	805
Calf	457	470
Cambodge	311	311
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	146	146
Caout. Padang	375	380
Carbone-Lorraine	88	87
Carnaud S.A.	235 70	224
Caves Roquefort	925	900
C.E.G.Frig.	300	300
C.E.M.	37 40	35 90 o
Centen. Blanzy	951	949
Centrest (Ny)	103	....
Cerabati	38 40	....
C.F.F. Ferrailles	275	271 20
C.F.S.	680	....
C.G.V.	132	134
Chambon (M.)	452	452
Chambourcy (M.)	997	1000
Champex (Ny)	108	....
Chim. Gde Paroisse	88	87
C.I. Maritime	426	426
Citram (B)	162	164 d
Clause	551	573 d
Cofradel (Ly)	485	485
Cogifi	258	260
Comiphos	186 90	186 90
Comp. Lyon-Alem.	248 80	250
Concorde (La)	278	278
C.M.P.	11	11
Cones S.A. (Li)	37 50	37 50
Crédit (C.F.B.)	215	215
Créd. Gén. Ind.	521	531
Cr. Universel (Cie)	505	525
Crédital	128	128
Darblay S.A.	306	309
Darty Act. d. p.	910	910
De Dietrich	410	410
Degremont	132	132
Delalande S.A.	782	799
Delmas-Vieljeux	715	715
Dév. Rég. P.d.C (Li)	128	127
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	431	461 50
Drag. Trav. Pub.	179 90	180
Duc-Lamothe	145	145
Eaux Bass. Vichy	1610	1600
Eaux Vittel	1175	1152
Ecco	2849	2850
Economats Centre	460	456
Electro-Banque	270 20	275
Electro-Financ.	525	525
Elf-Antargaz	180	176
E.L.M. Leblanc	825	819
Enelli-Bretagne	134	132
Entrepôts Paris	230	231 10
Epargne (B)	1000	....
Epargne de France	310	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	465 60	485
Eurocom	685	658
Europ. Accumul.	28	28
Eternit	371	371
Félix Potin	1280	1275
Ferm. Vichy (Ly)	108 50	110
Finalens	114	114
FIPP	118	116
Fonc	320	320
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	258	262
Fonc. Agache-W.	272 20	283
Fonc. Lyonnaise	1800	....
Foncina	199	202
Forges Strasbourg	170	169
Forinter	1200	1190
Fougerolle	62 85	65
France I.A.R.D.	111 10	115 50 d
France (La)	850	884
Frankel	178	177 90
Fromageries Bel	993	1020
From. Paul Renard	390	390
GAN	816	820
Gaumont	495	490
Gaz et Eaux	1370	1340
Gerry S.A.	361	365
Gér. Arm. Hold.	27	27 30
Gerland (Ly)	440	443
Gévelot	240 10	230 50
Gr. Fin. Constr.	223	222
Gds Moul. Corbeil	80 65	83 90
Gds Moul. Paris	412 80	410
Groupe Victoire	945	950
G. Transp. Ind.	169 90	167
Hutchinson	289	291
Hydro-Energie	301	291
Hydroc. St-Denis	41	39 40
Immindo S.A.	225 10	225 20
Imminvest	170	168 20
Immobail	342	342
Immobanque	535	535
Immob. Marseille	2300	2250
Immofice	425	428
Industrielle Cie	980	950
Invest. (Sté Cent.)	715	....
Jaeger	15	16 90 d
Lafitte-Bail	385	384
Lambert Frères	42 60	44 30 d
Lampes	130	124 80
La Brosse-Dupont	111	113
Lille-Bonnières	295 10	295 10
Locabail Immob.	585	575
Loca-Expansion	233 50	230
Locafinancière	300	300
Locatel	328	330
Lordex (Ny)	112	108 10
Louis Vuitton	630	626
Louvre	440	440
Luchaire S.A.	319	319
Machines Bull	32 65	32 50
Magasins Uniprix	58	59 60
Magnant S.A.	77	....
Maritimes Part.	141 50	141 50
Marocaine Cie	38 50	39 90
Métal Déployé	309	309
M. H.	90	87
Mors	235	235
Nadella S.A.	153 60	148 60
Naval Worms	143	143
Navig. (Nat. de)	69	68 50
Nicolas	356	356
Nobel Bozel	6	6
Nodet-Gougis	72	72
OPB Paribas	162 50	161 90
Optorg	120	120
Origny-Desvroise	156	154 50
Palais Nouveauté	292	292
Paris France	87 50	87 50
Paris-Orléans	148	149 50
Part. Fin. Gest. Im.	327 50	314 40
Pathé-Cinéma	222	221
Pathé-Marconi	106	127 70
Piles Wonder	137 90	....
Piper-Heidsieck	348	335
P.L.M.	114	118 60
Porcher	165	165
Prouvost et Lain.R.	92 80	93
Providence S.A.	470	466
Publicis	1380	1380
Raff. Souf. R.	182 50	180
Ressorts Indust.	81 60	81
Révillon	370	360
Ricqlès-Zan	134	....
Rochefortaise S.A.	79	79 50
Rochette-Cenpa	20 50	20
Rosario (Fin.)	129	134 20 d
Rougier et Fils	50	50
Roussalot S.A.	925	925
Sacer	40 10	....
Sacilor	3 59	3 49
SAFAA	155	155
Safic-Alcan	252 50	252 50
SAFT	240 50	240 50
Saunier-Duval	19 50	19 90
Saint-Raphaël	84 20	84
Salins du Midi	271	270
Santa-Fé	150	150
Satam	44	45
Savoisienne (M)	76	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
SCAC	116	117
Senelle Maubeuge	179	179
S.E.P. (M)	172	172
Serv. Equip. Véh.	29 10	31 20
Sicli	35	34
Sicotel	294	296
Sintra-Alcatel	545	549
Sinvim	133	130
Siph (Plant. Hévéas)	244	247 10
SMAC Acieroïd	132	130 50
Sofal financière	465	460
Soffo	204	204
Soficomi	525	525
S.O.F.I.P. (M)	90 20	90 20
Sofragi	785	790
Soudure Autog.	85	84 20
Sovabail	600	600
Speichim	115	....
S.P.I.	321	315
Spie Batignolles	162	164
Stecni	289 70	289 80
Taittinger	840	840
Testut-Aequitas	480	495
Thann et Mulh.	92	....
Tour Eiffel	340	332
Ulliner S.M.D.	99	101
Ugimo	233	235
Ugine Gueugnon	16 40	16 45
Unibail	630	632
Unidel	85 10	93 90
U.A.P.	705	721
Unico Brasseries	85	....
Union Habit.	302	298 50
Un. Imm. France	295	299
Un. Ind. Crédit	372	372
Usinor	2 02	2
U.T.A.	244	240
Vicat	251	249
Virax	57 10	57
Waterman S.A.	280	269
Brass. du Maroc	175	182 d
Brass. Ouest-Afr.	26 50	27

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	385	....
Akzo	294	288
Alcan Alum	270 10	270 10
Algemene Bank	1049	1031
Am. Petrofina	600	....
Arbed	280	....
Asturienne Mines	125	137
Banco Central	118 80	118 50
Banco Santander	82 80	83 20
Bco Pop Espanol	118 50	118 50
Banque Ottomane	736	800
B. Régl. Internat.	27280	27110
Barlow Rand	65 50	....
Blyvoor	103 50	102 20
Bowater	12	12 40
Br. Lambert	399 10	....
Caland Holdings	99 90	98
Canadian-Pacific	374 80	365 10
Cominco	380 10	....
Commerzbank	565	....
Dart. and Kraft	815	820
De Beers (port.)	56	....
Dow Chemical	293	290
Dresdner Bank	575	600
Femmes d'Auj.	54 80	....
Finoutremer	270	270
Gén. Belgique	315	323 50
Gevaert	590	590
Glaxo	123 10	126 90
Goodyear	262	263
Grace and Co	430	445
Gulf Oil Canada	153	153
Hartebeest	64	63
Honeywell Inc.	590	565
Hoogoven	179	181
I. C. Industries	502	490
Int. Min. Chem	424	413
Johannesburg	975	....
Kubota	14 10	13 80
Latonia	250	250
Mannesmann	549	....
Marks-Spencer	17	17
Midland Bank Plc	46 10	47
Minerai-Ressourc.	70 10	73
Nat. Nederlanden	730	730
Noranda	160 20	156 50
Olivetti	26 80	27 90
Pakhoed Holding	183	186
Pfizer Inc.	373	365
Phoenix Assuranc.	83 05	....
Pirelli	11 50	....
Procter Gamble	585	561
Ricoh Cy Ltd	41 90	41
Rolinco	193 80	193 50
Robeco	202 10	202 50
Rodamco	411 10	416
Shell fr. (port.)	86 20	....
S.K.F. Aktiebolag	192	190 10
Sperry Rand	385	385
Steel Cy of Can.	185	....
Stilfontein	125	124 90
Sud. Allumettes	285 50	....
Tenneco	377	380
Thorn EMI	60	60
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	17 60	17 55
Vieille Montagne	867	....
Wagons-Lits	395	395
West Rand	60	59 10

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1890	....
C.D.M.E.	547	547
C. Equip. Elect.	216	217
Dafsa	331	334 80
Dauphin O.T.A.	1725	1715
Guy Degrenne	800	801
Marlin Immobilier	1685	1585
Métallurg. Minière	179	....
M.M.B	291	291
Om. Gest. Fin.	270	272
Petit Bateau	410	419
Petrofigaz	538	540
Poron	365	370
Salomon	1810	1805
S.C.G.P.M.	280	280
Far East Hotels	1 09	1 09
Sofibus	215	214
Sovac	619	619
Zodiac	1410	1380

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	210	....
Bone	295	295
Cellulose du Pin	28 10	27
C.G.M.	14	....
Cochery	39 60	19 40 o
C. Sabl. Seine	116 50	....
Coparex	530	530
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	90	....
Mic	294 50	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	121	....
Ripolin	39	....
Rorento N.V.	638	636
Sabl. Morillon Corv.	129	129 o
S.K.F.(Applic. méc.)	45	65
S.P.R.	145	145
Total C.F.N.	44 10	44 20
Ufimex	322	....

SICAV 10/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	242 50	231 50
Actions-Investiss.	275 18	262 70
Actions sélectives	369 77	343 45
Aedificandi	374 16	357 19
A.G.F. 5000	255 42	243 84
Agfimo	394 89	376 98
A.G.F. Interfonds	371 08	354 25
Altefi	223 56	213 42
A.L.T.O.	190 10	181 48
Amérique Gestion	463 35	442 34
A.M.I.	231 60	221 10
Assoc. St-Honoré	12126 84	12066 61
Associc	24857	24857
Bourse-Investiss.	313 11	298 91
Bred Associations	2278 84	2269 83
Capital Plus	1352 58	1352 58
Columbia (ex W.I.)	889 44	858 18
Convertimmo	289 13	278 02
Cortexa	945 89	903
Credinter	386 15	368 64
Croiss. Immobil.	389 53	371 87
Démeter	12524 82	12499 82
Drouot-France	334 34	319 18
Drouot-Investiss.	737 44	704
Drouot-Sécurité	197 76	188 79
Drouot-Sélection	117 70	112 36
Energie	242 83	231 82
Eparcic	53175 80	53069 46
Epercourt Sicav	6526 59	6510 31
Epargne Associations	23901 67	23830 18
Epargne-Capital	5948 87	5899 77
Epargne-Croiss.	1382 16	1329 03
Epargne-Industr.	437 31	417 49
Epargne-Inter	665 59	635 78
Epargne-Long-Terme	1124 12	1073 15
Epargne-Oblig.	182 30	174 03
Epargne-Unie	892 67	852 19
Epargne-Valeur	355 04	338 94
Eparoblig	1240 14	1237 66
Eurocic	8819 54	8419 61
Euro-Croissance	420 69	401 61
Europe Investiss.	1080 28	1040 82
Foncier Investiss.	671 13	640 70
Foncival	156 83	149 72
France-Garantie	285 32	279 73
France-Investiss.	424 90	405 63
France-Net	105 84	103 46
Fr.-Obl. (nouv.)	396 95	389 17
Francic	252 44	240 99
Fructidor	233 97	223 36
Fructifrance	462 61	441 63
Fructivar	64316 48	64156 09
Fructi-Associations	1078 24	1076 09
Fructi-Première	10708 43	10550 18
Gestilion	57479 41	57336 07
Gestion Associations	118 26	116 38
Gestion Mobilière	580 71	554 38
Gest. Rendement	481 93	460 08
Gest. Sél. France	403 48	385 16
Haussmann-Epargne	1049 06	1049 06
Haussmann Oblig.	1309 49	1250 11
Horizon	749 01	727 19
I.M.S.I.	394 48	376 60
Indo-Suez Valeurs	625 42	597 06
Ind. française	13131 08	12873 59
Interoblig.	10153 09	9692 69
Interselect France	311 25	297 14
Intervaleurs Indust.	428 65	409 21
Invest. net	11838	11812 38
Invest. Obligataire	13837 75	13810 13
Invest. Placements	802 33	765 95

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Invest. St-Honoré	670 54	640 13
Japacic	116 21	110 94
Laffitte-crt-terme	117212 38	117212 38
Laffitte-Expansion	676 61	645 93
Laffitte-France	214 83	205 07
Laffitte-Japon	233 98	223 37
Laffitte-Oblig.	143 93	137 40
Laffitte-Placements	107249 40	107142 26
Laffitte-Rend.	197 79	188 82
Laffitte-Tokyo	1008 81	963 06
Lion-Associations	12575 38	12575 38
Lion-Institutionnels	20650 53	20599 03
Lionplus	55407 64	54859 05
Livret portefeuille	489 06	474 82
Mondiale Investissem.	334 83	334 83
Monecic	54497 55	54497 55
Multi-Obligations	452 77	432 24
Mutuelle Unie Sél.	113 25	108 11
Natio.-Assoc.	24542 75	24493 76
Natio.-Epargne	12701	12575 25
Natio.-Inter.	947 75	904 77
Natio.-Obligations	458 42	437 63
Natio.-Placements	61584 73	61584 73
Natio.-Valeurs	521 05	497 42
Oblicoop Sicav	1077 80	1058 67
Oblifion	1113 07	1062 60
Oblisem	163 79	156 36
Pacifique St-Honoré	409 74	391 16
Paribas Epargne	12603 42	12553 21
Paribas Gestion	554	528 88
Patrimoine-Retraite	1257 58	1232 92
Phénix Placements	242 91	241 70
Pierre Investiss.	447 16	426 88
Placement crt-terme	58857 95	58857 95
Province Investiss.	273 38	273 38
Rendem. St-Honoré	11771 31	11712 75
Sécur. Mobilière	407 29	388 82
Sél. court terme	11827 10	11739 06
Sélec. Mobil. Div.	327 41	319 42
Sélection-Rendem.	175 67	171 39
Sélect. Val. Franç.	208 76	199 29
Sicav-Associations	1145 65	1144 40
S.F.I. fr. et étr.	469 81	448 51
Sicavimmo	490 81	468 55
Sicav 5000	232 44	221 90
Sivafrance	356 96	340 79
Sivam	328 32	313 43
Sivarente	198 49	189 49
Sivinter	344 75	329 12
S.I.-Est	988 99	944 14
S.I.G.	783 73	747 85
S.N.I.	1026 13	979 60
Sofinvest	455 58	435 02
Sogepargne	324 81	310 08
Sogevar	858 15	819 24
Sogister	1124 86	1073 87
Soleil Investiss.	407 61	407 61
Technocic	1127 30	1076 18
U.A.P. Investiss.	356 02	339 88
Uni-Associations	113 39	113 39
Unifrance	279 77	267 08
Unifoncier	731 08	697 94
Uni-Garantie	1133 48	1110 18
Unigestion	667 12	636 87
Uni-Japon	1176 51	1123 16
Uni-Régions	1633 17	1559 11
Unirente	1821 47	1761 58
Univar	144 27	144 27
Univers-Obligations	1138 91	1099 53
Valorem	377 12	360 02
Valorg	1207 70	1206 49
Valrel	129617 02	129487 53

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1721	4,5 % 1973	1716 50	1721	1720 10	+ 0 28
3693	C.N.E. 3 %	3817	3836	3843	+ 0 68
1488	Electricité T.P.	1595	1536	1536 c	+ 1 89
1015	Renault T.P.	1075	1095	1107	+ 2 97
1410	Rhône-Poul. T.P.	1550	1547	1547	– 0 19
1200	St-Gobain T.P.	1218	1218	1218	....
1165	Thomson T.P.	1219	1219	1219	....
225	Accor	238 50	238	238	– 0 20
680	Agence Havas	722	723	727	+ 0 69
540	Air Liquide	550	551	551	+ 0 18
640	Als. Superm.	700	724	724	+ 3 42
97	A.L.S.P.I.	107 50	107 50	106	– 1 39
194	Alsthom-Atl.	193 50	188	188	– 2 84
275	Applic. gaz	272	261	262	– 3 67
495	Arjom. Prioux	545	545	548	+ 0 55
820	Aux. Entrepr.	842	850	850	+ 0 95
635	Av. Dass.-Br.	720	735	745	+ 3 47
260	Bail-Equipem.	270	273	273	+ 1 11
630	Bail-Investiss.	631	626	626	– 0 79
556	Cie Bancaire	597	600	600	+ 0 50
186	Bazar H.-V.	194 90	190 50	191 80	– 1 59
260	Béghin-Say	276	267	268	– 2 89
470	Bic	507	516	516	+ 1 77
276	B.I.S.	292	292	292	....
1360	Biscuit (Géné.)	1375	1360	1360	– 1 09
1700	Bongrain S.A.	1815	1825	1829	+ 0 77
630	Bouygues	641	640	640	– 0 15
2550	B.S.N.	2551	2560	2565	+ 0 54
1570	Carrefour	1675	1679	1681	+ 0 35
940	Casino	964	960	960	– 0 41
645	Cedis	605	628	628	+ 3 80
385	Cetelem	444	460	468	+ 5 40
635	C.F.A.O.	669	670	671	+ 0 29
85	C.F.D.E.	85	87	87 90	+ 3 41
400	C.G.I.P.	419 90	420	419 90	....
315	Chargeurs S.A.	342	343	343 50	+ 0 43
27	Chiers-Châtill.	30 90	30 10	30 20	– 2 26
250	Ciments franç.	291	261 50	286	– 1 71
1170	C.I.T. Alcatel	1253	1248	1248	– 0 39
1070	Club Méditerr.	1081	1080	1080	– 0 09
118	Codetel	119 80	120	120 10	+ 0 16
225	Cofimeg	220	219 90	219 80	– 0 09
200	Coles	210	211	211	+ 0 47
148	Compt. Entrepr.	159 90	158	158	– 1 18
380	Compt. Mod.	400 10	401	404	+ 0 97
650	Créd. Foncier	685	692	690	+ 0 72
230	Crédit F. Imm.	228	231	230 50	+ 0 85
655	Crédit Nat.	866	855	855	– 1 65
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
205	Crouzet	208 50	210 50	210 50	+ 0 95
2010	Damart-Servip	2116	2140	2149	+ 1 55
1080	Darty	1100	1100	1100	....
605	Docks France	675	682	700	+ 3 70
90	D.M.C.	107	107 10	106 50	– 0 46
695	Dumez	713	709	709	– 0 56
515	Eaux (Gén.)	547	562	562	+ 2 74
230	Elf-Aquitaine	253	258	256 10	+ 1 22
225	– (certific.)	248	248	250	+ 0 80
1040	Epeda-B-Faure	1078	1078	1078	– 0 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2970	Essilor	2940	3000	2998	+ 1 97
580	Esso S.A.F.	566	576	574	+ 1 41
895	Eurafrance	920	925	925	+ 0 54
700	Euromarché	682	680	680	– 0 29
750	Europe n° 1	786	790	790	+ 0 50
880	Facom	960	973	973	+ 1 35
670	Fichet-Bauche	725	730	729	+ 0 55
184	Finextel	185 30	186 50	185 90	+ 0 32
280	Fives-Lille	279 50	275 50	276	– 1 25
48	Fonderie (Gén.)	51 40	52 40	52 40	+ 1 94
75	Fraissinet	74	74	74	....
300	Françarep	310 10	318	318	+ 2 54
250	Gal. Lafayette	269	269	269	....
860	Gén. Géophys.	854	861	861	+ 0 81
225	GTM-Entrepose	242	231	232	– 4 13
305	Guyenne-Gasc.	308	308	308	....
1520	Hachette	1695	1690	1692	– 0 17
335	Hénin (La)	334	334	334	....
92	Imétal	88	89	90 90	+ 3 29
365	Imm. Plaine-M.	362	365 10	355 10	– 1 90
1290	Inst. Mérieux	1350	1380	1380	+ 2 22
425	Interbail	425	426	426	+ 0 23
1920	Intertechnique	1940	1952	1952	+ 0 61
142	J. Lefebvre	155	155	155	....
710	Lab. Bellon	854	854	854	....
350	Lafarge-Coppée	371 50	372	372	+ 0 13
780	Lebon	764	784	770	+ 0 78
1960	Legrand	2016	2021	2021	+ 0 24
1020	Lesieur	1022	1010	1010	– 1 17
295	Locafrance	319	320	322	+ 0 94
675	Locindus	674	674	673	– 0 14
740	Lyonn. Eaux	735	740	739	+ 0 54
198	Mais. Phénix	162	158	159 50	– 1 54
1200	Majorette (Ly)	1248	1260	1260	+ 0 96
101	Manurhin	114	114	113	– 0 87
101	Mar. Wendel	108 50	109	108 80	+ 0 27
2060	Martell	2001	1990	1985	– 0 79
1300	Merlin-Gerin	1338	1348	1348	+ 0 74
1520	Matra	1804	1820	1805	+ 0 05
885	Michelin	899	898	898	– 0 11
1680	Midi (Cie)	1770	1746	1758	– 0 67
176	Midland Bk S.A.	205	200	200	– 2 43
58	M.M. Penarroya	60	62 10	63 80	+ 6
1870	Moët-Hennessy	1860	1870	1871	+ 0 59
300	Mot. Leroy-S.	368	360	360	– 2 17
95	Moulinex	98 30	98 40	98	+ 1 78
565	Mumm	635	634	630	– 0 78
250	Navig. Mixtes	286	287	287	+ 0 34
58	Nord-Est	60 90	61 30	60 90	+ 0 18
345	Nordon (Ny)	335	335	335	....
109	Nouvelles Gal.	117	116	115	– 1 70
690	Occident. (Gén.)	685	684	682	– 0 43
295	Olida-Caby	344	345	346	+ 0 58
805	Omn. F. Paris	823	825	825	+ 0 24
189	Opfi-Paribas	172	170 50	170 30	– 0 98
2550	Oréal (L')	2570	2580	2585	+ 0 58
101	Papet. Gascogne	113	113	113	....
690	Paris-Réescomp.	800	820	820	+ 2 50
280	Pechelbronn	286 80	286 80	286	– 0 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
555	Penhoët	609	605	605	– 0 65
790	Pernod-Ricard	787	760	756	– 3 93
210	Pétroles (Fse)	215 10	217	222	+ 3 20
52	– (certific.)	52 70	53 05	53 05	+ 0 66
129	Pétroles B.P.	136	138	137 50	+ 1 10
225	Peugeot S.A.	217 50	214 50	214 50	– 1 37
60	Poclain	58	55	55 10	– 5
375	Poliet	388	389 90	389	+ 0 25
129	Pompey	128 50	128	128	– 0 38
370	P.M. Labinal	369	370	369 90	+ 0 24
1740	Presses Cité	1800	1795	1795	– 0 27
960	Prétabail Sic.	980	980	982	+ 0 20
230	Primagaz	238 50	238 90	239	+ 0 20
155	Printemps	189	189	189 10	+ 0 05
1690	Promodès	1615	1615	1615	....
205	Radiotechn.	235 90	235	235	– 0 38
72	Raffin. (Fse)	78	79	78 70	+ 0 89
1200	Redoute (La)	1192	1198	1198	+ 0 50
1550	Roussel-Uclaf	1700	1698	1695	– 0 29
1260	Roussel-C.N.I.	1410	1398	1397	– 0 92
1500	Rue Impériale	1520	1520	1520	....
167	Sade	177	177	177	....
1320	Sagem	1420	1425	1424	+ 0 28
285	St-Louis B.	314	318	318	+ 1 27
540	Sanofi	558	550	548	– 1 79
310	S.A.T.	348 80	350	350	+ 0 34
570	Saupiquet Cie	594	595	595	+ 0 16
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
68	S.C.O.A.	62 20	60	60 60	– 2 57
140	S.C.R.E.G.	135	134	133	– 1 48
335	Seb	344	328	328	– 4 65
245	Sefimeg	250	250 10	250 10	+ 0 04
970	S.F.I.M.	970	954	954	– 1 64
60	S.G.E.-S.B.	64 40	64 10	64 20	– 0 31
730	Sign. Ent. El.	748	765	775	+ 3 60
480	Silic	491	491	491	....
310	Simco	310 20	310 20	310 20	....
146	Simnor	145 90	145 50	145 50	– 0 27
1570	Skis Rossignol	1815	1835	1835	+ 1 23
536	Sliminco	540	538	538	– 0 37
3180	Sodexho	3210	3230	3220	+ 0 31
470	Sogerap	470	469	469	– 0 21
450	Sommer-Allib.	488	492 80	492 80	+ 0 98
505	Source Perrier	512	503	502 c	– 0 98
225	Synthélabo	235	234	235	....
455	Talcs Luzenac	449 50	442	442	– 1 44
1820	Tél. Electr.	1825	1800	1800	– 1 36
365	Thomson-C.S.F.	387	392	392	+ 1 29
1980	T.R.T.	2049	2052	2052	+ 0 14
305	U.F.B.	341	340	340	– 0 29
635	U.I.S.	626	635	637	+ 1 75
270	U.C.B.	298 10	300	301	+ 0 97
240	Valéo	237 90	237	236	– 0 79
74	Vallourec	74 80	75	75	+ 0 26
2230	V. Clicquot-P.	2448	2445	2445	– 0 12
810	Viniprix	880	875	885	+ 0 56
980	Elf-Gabon	1021	1050	1050	+ 2 84
199	Amax Inc.	195	192 20	192 10	– 1 48
360	Amer. Express	352 20	346	346	– 1 76

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
198	Amer. Teleph.	203 90	200	200 50	– 1 66
133	Anglo Amer. C.	143 10	143 90	142 10	– 0 69
985	Amgold	992	1020	1018	+ 2 62
525	BASF (Akt)	558	551	550	– 1 43
585	Bayer	621	608	608	– 2 09
465	Buffelsfont.	499	493	495 50	– 0 70
30	Charter	28 65	29 10	28 30	– 1 84
460	Chase Manh.	428	427 50	427 50	– 0 11
340	Cie Pétr. Imp.	348 50	348 50	348	– 0 71
55	De Beers	55 40	56 10	54 85	– 0 99
1190	Deutsche Bank	1290	1278	1278	– 0 93
110	Dome Mines	102 10	101	100	– 2 06
305	Driefontein Cnl	316	313	313	– 0 94
520	Du Pont-Nem.	504	503	503	– 0 19
745	Eastman Kodak	758	752	751	– 0 92
112	East Rand	122	116 90	116 10	– 4 83
300	Electrolux	301 50	299	299	– 0 82
430	Ericsson	417	415	415	– 0 47
460	Exxon Corp.	474 50	472 70	472 70	– 0 37
470	Ford Motors	487	484	484	– 0 84
330	Free State	336	333 90	334	– 0 59
140	Gencor	150 80	149 70	149 70	– 0 72
310	Gén. Belgique	315	323 50	323 50	+ 2 69
585	Gén. Electr.	578	583	584	+ 1 03
770	Gen. Motors	807	790	795	– 1 48
61	Goldfields	67 80	66	66 20	– 2 35
40	GdMetropolitain	40 70	39 80	39 80	– 2 21
172	Harmony	183 10	180 10	181 20	– 1 03
36	Hitachi	37 40	37 20	37 50	+ 0 26
590	Hoechst Akt.	623	619	621	– 0 32
85	Imp. Chemical	86 40	86 90	86 90	+ 0 57
114	Inco. Limited	114 50	112	112	– 2 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1310	IBM	1299	1279	1277	– 1 69
93	Ito-Yokado	95 90	96	96	+ 0 10
285	ITT	295 50	295 90	295 50	....
70	Matsushita	70 20	69 85	69 80	– 0 56
895	Merck	864	860	861	– 0 34
820	Minnesota M.	811	814	809	– 0 24
300	Mobil Corp.	303	297	297	– 1 98
22210	Nestlé	22390	22220	22220	– 0 75
745	Norsk Hydro	763	749	749	– 1 83
1250	Petrofina	1294	1284	1279	– 1 15
805	Philip Morris	810	789	795 c	– 1 85
165	Philips	167	166	166	– 0 59
345	Pres. Brand	367	364 90	364 70	– 0 62
415	Président Steyn	449	445	445	– 0 89
205	Quilmès	218	219	219	+ 0 45
1130	Randfontein	1260	1249	1249	– 0 87
630	Royal Dutch	544	537	537	– 1 28
75	Rio Tinto Zinc	76 40	75 40	75 30	– 1 43
255	St Helena Co	251 80	238 50	239 50	– 4 88
470	Schlumberger	484	479 50	479 50	– 0 92
89	Shell transp.	89	87 30	87 30	– 1 91
1460	Siemens A.G.	1559	1549	1546	– 0 83
158	Sony	165 50	166 80	166 80	+ 0 78
230	T.D.K.	227	225 50	226	– 0 44
19 50	Toshiba Corp.	18 65	18 40	19 45	– 0 51
875	Unilever	897	893	890	– 0 78
395	Unit. Techn.	390	387	387 50	– 0 64
990	Vaal Reefs	1090	1055	1061	– 2 66
455	West Deep	473	465	465	– 1 69
385	West Hold.	402	385	390	– 2 98
410	Xerox Corp.	404 60	398	398	– 1 63
2 09	Zambia Corp.	2 11	2 10	2 10	– 0 47

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 429	9 493	9 250	9 750
ECU	6 860	6 862	....	....
Allemagne (100 DM)	306 600	306 560	293	313
Belgique (100 F)	15 156	15 176	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	271 890	272 020	260	280
Danemark (100 krd)	84 780	84 840	79	87
Norvège (100 k)	106 280	106 680	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 808	11 826	11 200	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 475	7 510	6 800	8 400
Italie (1 000 lires)	4 967	4 961	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	372 250	372 520	364	380
Suède (100 krs)	109 420	109	104	111
Autriche (100 sch)	43 660	43 650	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 479	5 497	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 860	5 850	5 100	6 300
Canada ($ can 1)	7 138	7 200	6 850	7 300
Japon (100 yens)	3 809	3 830	3 680	3 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/10
Or fin (kilo en barre)	103300	103300
Or fin (en lingot)	103550	103300
Pièce française (20 fr)	609	606
Pièce française (10 fr)	351	.....
Pièce suisse (20 fr)	605	603
Pièce latine (20 fr)	595	591
Souverain	752	750
Pièce de 20 dollars	4300	4240
Pièce de 10 dollars	2100	2100
Pièce de 5 dollars	1150	.....
Pièce de 50 pesos	3880	3875
Pièce de 10 florins	620	618

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 octobre 1984 a été tiré à 461 966 exemplaires

A B C D F G H

LE DÉBAT AU SEIN DU PS

M. Rocard veut montrer qu'il peut encore servir

Juillet 1984 : le gouvernement constitué par M. Laurent Fabius compte un seul rocardien, M. Michel Rocard. Les membres de son courant sont furieux (1). Le jour même de la déclaration de politique générale de M. Fabius à l'Assemblée, *les députés socialistes* élisent le successeur de M. Pierre Joxe à la présidence du groupe. *M. Rocard, qui partage les sentiments des membres de son courant,* invite M. Michel Sapin, député de l'Indre *et vice-président de l'Assemblée* nationale, à être le candidat des rocardiens à cette élection. Finalement, M. Sapin ne posera pas sa candidature, mais M. André Billardon sera élu sans les voix des amis du ministre de l'agriculture, qui manifestent ainsi leur mauvaise humeur (*le Monde* du 26 juillet).

Septembre 1984 : M. Michel Rocard est réuni avec les siens à Gouvieux. Le ton du ministre de l'agriculture a changé. *Il* prône la prudence, tente de convaincre ses amis qu'ils peuvent se passer d'une expression *publique* de sa *part pour* exister. Or, comme l'explique en substance M. Sapin, les rocardiens, quand *ils s'expriment en dehors de* leur chef de file, n'apparaissent que comme une collection d'individus. *Ils n'apparaissent comme rocardiens* que si M. Rocard s'exprime. D'où le sentiment de malaise qui règne chez *eux après Gouvieux,* (*le Monde* du 4 septembre).

Octobre 1984 : entre ces deux positions extrêmes, — le silence ou la colère — M. Michel Rocard semble avoir trouvé une position moyenne. Il estime maintenant qu'il peut s'exprimer, d'une façon prudente, sans apparaître comme un « *casseur de gouvernement* ». Parmi les facteurs qui ont pu amener le ministre de l'agriculture à cette analyse, il faut probablement prendre en compte l'expression publique de M. Jean-Pierre Cot, dans plusieurs articles publiés par *le Monde,* et notamment dans un débat où il exprimait, sur la réforme électorale, un point de vue opposé à celui de *M. Michel Rocard. M. Cot est pour* une proportionnelle intégrale (2).

M. Rocard semble être maintenant arrivé à la conclusion que l'intérêt de la gauche, comme son intérêt personnel, commandent qu'il s'exprime de nouveau.

L'intérêt de la gauche : avec l'expression publique de la sensibilité rocardienne, la gauche retrouverait une diversité qui a fait sa richesse. L'intérêt personnel : *M. Rocard souffre d'avoir une* image en plusieurs points proche de M. Fabius, même si le ministre de l'agriculture *estime que* la similitude s'arrête à l'image.

Dans ces conditions, un silence *persistant* de M. Rocard *pourrait* conduire à son « étouffement » sous l'effet Fabius. M. Rocard souhaite donc dépasser le stade de l'image pour fixer une problématique qui pourrait se résumer ainsi : les Français ne pourront adhérer à notre politique si on se contente de leur dire la vérité sur l'état des choses, sans leur expliquer où les emmène la gauche, bref si le gouvernement se contente de gérer au jour le jour et de « déminer » le terrain chaque fois qu'apparaît un problème.

Ainsi, derrière la rigueur, peuvent se profiler des objectifs de gauche ou des objectifs de droite. Ainsi, sur le rôle de l'Etat, M. Rocard s'estime-t-il mieux placé que d'autres pour rappeler que, si l'État ne doit pas tout faire, il importe de ne pas céder à la mode anti-étatique.

Encore le ministre de l'agriculture doit-il trouver le bon créneau. Son analyse repose sur le sentiment qu'il peut encore être utile au président de la République avant 1986 ou après. Dès lors, et pour éviter que l'histoire ne se répète, il importe que sa démarche n'apparaisse pas comme dirigée contre M. Mitterrand.

M. Rocard a déjà commencé à parler dans la presse (interview au *Nouvel Obervateur*). Il devrait apparaître à la télévision début décembre et intervenir lors de la convention du PS *sur le thème* « modernisation et progrès social » à la mi-décembre.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Les candidats rocardiens seront également évincés lors de la nomination de quarante personnalités au Conseil économique et social (*le Monde* du 30 août).

(2) Voir *le Monde* des 13, 14 et daté 23-24 septembre.

RENCONTRE CDS-MRG SUR LA PAUVRETÉ

Une première réunion de travail à laquelle participaient notamment M. Adrien Zeller, député apparenté *UDF du Bas-Rhin, maire de* Saverne, chargé par le CDS d'étudier la question de la « grande pauvreté », *et M. Jean Béranger,* vice-président du MRG, sénateur des Yvelines et maire de Marly-le-Roi, a *eu lieu mercredi 10 octobre* à l'Assemblée nationale.

Les deux partenaires ont abouti à *un constat d'accord sur l'urgence de* ce problème, sur la nécessité de dégager des moyens spécifiques *pour le résoudre, de mettre en œuvre* une politique d'ensemble, de prévoir un système qui ne nécessite par une *administration* nouvelle, de *privilégier* une action décentralisée mobilisant les moyens d'action locaux et d'associer l'aide envisagée à la notion de travail.

M. Zeller ne s'est pas déclaré hostile à la suggestion du MRG de financer des mesures par une contribution volontaire déductible fiscalement mais a estimé que ce serait insuffisant. Le CDS préconise pour dégager les 2 milliards qui lui semblent dès maintenant indispensables, soit le maintien à hauteur de 0,2 % du prélèvement de 1 %, soit une taxe sur les alcools ou le tabac.

Le CDS et le MRG estiment que les propositions du gouvernement sont nettement insuffisantes. Le MRG a demandé à rencontrer Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, pour lui faire part de ses propositions.

DOLLAR FERME : PLUS DE 9,52 F

Sur des marchés des changes relativement nerveux, le dollar est resté ferme, dépassant 9,50 F à Paris (9,5250 F) et atteignant 3,11 DM à Francfort, où il a franchi à nouveau la barre des 3,10 DM, considérée comme un « seuil » à l'approche duquel intervient généralement la Banque fédérale d'Allemagne. Cette dernière est effectivement intervenue, ce qui a limité la hausse. Les spécialistes signalent que la *demande de dollars reste forte pour* l'instant, essentiellement pour des usages commerciaux. En raison de la faiblesse du mark par rapport au dollar, le cours de la monnaie allemande à Paris est tombé à 3,0650 F, la Banque de France intervenant discrètement à ce *niveau en achetant des marks pour* éviter une baisse plus accentuée.



OCCUPATION DE L'USINE CITROEN DE NANTERRE

Plusieurs centaines d'ouvriers des usines Citroën des Hauts-de-Seine ont occupé dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 octobre, à l'appel de la CGT, l'usine Citroën de Nanterre (Hauts-de-Seine), qui comporte aussi un centre de formation de la firme. Cette occupation a pris fin ce jeudi vers 12 h 30.

Selon l'union départementale CGT des Hauts-de-Seine, cette occupation a été décidée au cours d'une assemblée générale tenue vers minuit dans l'usine pour « *exiger l'ouverture de négociations sur l'avenir des usines de la région parisienne, un plan de formation cohérent avec un développement de l'entreprise et la réduction des horaires de travail* ». En particulier, la CGT accuse la direction de Citroën de vouloir fermer l'usine de Nanterre où déjà la fonderie est arrêtée, ainsi que la fabrication du moteur G (qui équipe les GS), en attendant la fermeture des autres *usines des Hauts-de-Seine* (Levallois, Clichy, Asnières). Ce qui rendrait impossible la construction dans de bonnes conditions de la future petite voiture Citroën (la Cosa).

Dans les Hauts-de-Seine

UN GARDIEN DE LA PAIX EST TUÉ LORS D'UN CONTROLE D'IDENTITÉ

Un gardien de la paix, âgé de trente-neuf ans, M. Joseph Léon, *affecté* à la *brigade anticriminelle* (BAC) de Nanterre (Hauts-de-Seine), a été tué, jeudi 11 octobre, vers 4 h 30, en tentant d'arrêter des voleurs de voitures. C'est le onzième membre des forces de l'ordre — gendarmes ou policiers — tué par un malfaiteur ou un forcené depuis le début de l'année.

Au moment où il s'apprêtait à contrôler les identités des trois passagers d'une Renault-5 volée, qui stationnait sur le boulevard circulaire à proximité de la Défense, le gardien a été tué par des coups de feu. *Un brigadier et le second gardien de la paix* de la BAC sont parvenus à interpeller deux des occupants *de la voiture, dont l'un serait* un nommé Lefèvre. Le troisième occupant du véhicule a pu prendre *la fuite.*

Les circonstances de la fusillade n'étaient pas encore éclaircies jeudi matin, les enquêteurs de la brigade de répression du banditisme (BRB) de la préfecture de police, chargée de l'enquête, ignorant si le meurtrier du gardien de la paix est l'un des deux malfaiteurs interpellés. Dans un communiqué, *le syndicat CFDT* de la police nationale estime que « *la plupart des interventions de police sont de plus en plus aventureuses soit parce que les policiers sont peu nombreux, en raison de charges indues excessives, soit parce que l'absence d'une formation efficace s'ajoute aux risques déjà nombreux* ».

Sur le vif

La règle du jeu

Dur, dur de faire carrière, de s'imposer dans un monde d'hommes. Toutes les femmes *qui en veulent vous le diront. Il* faut savoir éviter les faux pas, les chausse-trapes et les voies de garage. Il *faut apprendre* les règles d'un jeu encore très largement masculin. Les Américaines, elles, ont bien de la veine. S'il y en a qui se cassent la gueule, qui dérapent ou qui dégringolent du haut de l'échelle des salaires et des responsabilités, ce n'est pas faute de bons conseils. On voit surgir, en effet, un peu partout aux *États-Unis* des cabinets de consultation — il y en a déjà plus de deux cent cinquante — ouverts aux ambitieuses.

Voici pêle-mêle quelques-unes de leurs recommandations répertoriées *par le Wall Street Journal.* Gardez-vous d'éveiller le cochon qui sommeille sous la *bedaine de vos collègues en bretelles.* Ce que vous voulez, c'est vous asseoir derrière le bureau du président-directeur général sans être obligée de vous allonger sur le canapé du chef du personnel. Alors, pas de couettes, pas d'accroche-cœurs, pas de bouclettes. Pas non plus, surtout pas de boucles d'oreilles à la gitane. Il y a des mecs que ça excite dangereusement.

Achetez des vêtements très épaulés. Ils vous donneront le look baraqué et ils dissimuleront vos rondeurs. Ne vous encombrez pas d'un sac à main. Ça abîmerait l'image désinvolte et libre de ses gestes de la *battante* que vous êtes. Evitez les talons aiguilles et les chaussures à bout ouvert. A *la* vue de vos orteils haut croisés sur un coin de bureau, vos supérieurs hiérarchi*ques risquent de se transformer* en taureaux lubriques. Exercez-vous à parler la tête entre les *jambes,* soir et matin pendant dix minutes, ça vous aidera à poser votre voix, à la rendre moins aiguë et plus autoritaire. N'oubliez pas de truffer vos propos d'expressions militaires évocatrices de luttes, de combats, de champs de bataille du style « armé jusqu'aux dents ».

Enfin, très important : veillez à ce que votre vie privée ne porte pas préjudice à votre vie de bureau. Choisissez *avec soin* vos partenaires. Sont autorisés : les champions toutes catégories, avec une préférence pour les coureurs automobiles et les joueurs de tennis, les banquiers et les professeurs de faculté. Sont exclus : les garçons de restaurant, les coiffeurs et les professeurs de lycée. Et, naturellement, les chefs de service et de département dont vous compter avoir la peau.

CLAUDE SARRAUTE.

A Brive, les 13 et 14 octobre

DIXIÈME COLLOQUE DES COMPAGNONS DE LA FRATERNITÉ EDMOND-MICHELET

Le dixième colloque annuel des Compagnons de la fraternité Edmond-Michelet aura lieu à Brive (Corrèze), les samedi 13 et dimanche 14 octobre.

Sur le thème « Comment s'écrit l'histoire », les participants entendront, samedi matin, deux communications : l'une de M. Georges Wellers, président de la commission historique du Centre de documentation juive contemporaine, sur les archives nazies, l'autre de Mme Anise Postel-Vinay, ancienne déportée à Ravensbruck. Dans l'après-midi, sera présentée une synthèse de réponses à un questionnaire sur la Résistance, adressé à quatre cents collégiens et lycéens de Brive et de Bourges.

Le dimanche matin, M. Jean-Paul Rioux (Institut d'histoire du temps présent) et M. Joseph Rovan, professeur à Paris III, feront une communication, le premier sur « Mémoire et Histoire », le second sur « Histoire présente et future ». Enfin, la synthèse du colloque sera assurée par M. Pierre Marthelot.

★ Compagnons de la fraternité Edmond-Michelet : secrétariat, 38, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. : (1) 548-33-80.

Le championnat du monde d'échecs

NULLITÉ DANS LA ONZIÈME PARTIE

« *Position légèrement favorable à Karpov* », selon Suétine ; « *Contre-jeu possible de Kasparov* », selon Taimanov ; « *Nullité très probable* », selon d'autres grands maîtres : les avis des spécialistes qui ont suivi la onzième partie du championnat du monde, ajournée mercredi à Moscou, divergeaient.

Cette deuxième finale tour-pions (Karpov gagna magistralement la première dans la sixième partie) paraissait assez équilibrée. Elle était le reflet de l'ouverture choisie par les deux protagonistes, le début anglais, qui amène des positions symétriques.

Jeudi, d'un commun accord, Karpov et Kasparov décidaient de ne pas reprendre la partie. Après cette septième nullité, le champion du monde mène toujours 4-0. Douzième partie vendredi.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Onzième partie
Partie anglaise

1. Cf3	Cf6	22. Cd3	Cç6
2. ç4	b6	23. Cç3	Cd6
3. g3	ç5	24. Ca4	Cé5
4. Fg2	Fb7	25. Cxé5	fxé5
5. 0-0	g6	26. Cç3	Db7+
6. b3	Fg7	27. Df3	Dxf3+
7. Fb2	0-0	28. Rxf3	Tb8
8. é3	é6	29. Tb1	é4+
9. d4	Dé7	30. Ré2	Txb1
10. Cç3	Ca6	31. Txb1	Rf6
11. Dé2	d5	32. Td1	Ré5
12. Tfd1	Tfd8	33. Cb5	Td7
13. Tac1	dxç4	34. g4	h6
14. bxç4	Taç8	35. a4	a6
15. Cb5	Fé4	36. Cxd6	Txd6
16. a3	Cb8	37. Tb1	Td3
17. dxç5	bxç5	38. f4+	Rf6
18. Fé5	Cé8	39. Tb6	Tç3
19. Fxg7	Rxg7	40. Txa6	Tç2+
20. Cé5	Fxg2	41. Rd1	Nulle.
21. Rxg2	f6		

NOUVELLES BRÈVES

● *Le groupe Bull signe un accord de collaboration avec l'Espagne.* — Bull, le numéro un de l'informatique en Europe, a annoncé mercredi 10 octobre la signature d'un « protocole de collaboration technique et industrielle » avec le *ministère espagnol* de l'industrie. Cet accord prévoit « la fabrication d'équipement de bureautique et de *communication d'entreprise* » *et est* assorti d'un projet de constitution d'une nouvelle entreprise franco-espagnole, associant, du côté espagnol, la CTNE (Compania Telefonica Nacional de Espana) et la division de l'Electronique et de l'Informatique de l'INI (Instituto Nacional de Industria).

● *L'ascension du Cho Oyu.* — L'alpiniste français Jean Climenson, âgé de quarante-six ans, a atteint, en compagnie du guide espagnol Jordi Pons, le sommet du Cho-Oyu (8 201 mètres), dans l'Himalaya. Il avait déjà escaladé, en 1975 et 1978, les monts Pumori (7 161 mètres) et Amadablam (6 821 mètres), situés dans la région de l'Everest.

● *Les footballeurs français battus.* — L'équipe des Pays-Bas (Espoirs) a battu l'équipe de France (Espoirs) par 4 à 2, mercredi 10 octobre, à Leeuwarden.

Dix attentats à Marseille et à Toulon sont revendiqués par l'ex-FLNC

Dix attentats à l'explosif — six à Marseille et quatre à Toulon — commis dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 octobre, ont été revendiqués par l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) dans un appel téléphonique auprès de l'agence France-Presse à Marseille, jeudi à 8 h 40. Un correspondant anonyme a revendiqué le statut spécial pour les nationalistes corses emprisonnés.

De nos correspondants

Marseille. — Six engins de faible puissance et de fabrication artisanale, qui n'ont provoqué que des dégats matériels, ont fait explosion à Marseille dans la nuit de mercredi à jeudi. Cinq d'entre eux étaient concentrés dans le quartier République-Colbert, proche du Vieux Port. *La poste centrale* Colbert a subi des dégats extérieurs dans la partie arrière du bâtiment, et deux *fourgons des PTT* qui stationnaient à proximité, l'un face à la poste, l'autre dans la rue Colbert, *avaient été piégés* et ont subi d'importants dégats.

Une bombe a aussi explosé contre l'entrée du poste de police municipale dans la rue Jean-François Leca, et dans le même quartier, une autre contre l'immeuble des affaires maritimes, rue des Phocéens.

Un sixième engin a fait explosion dans les quartiers sud de Marseille. C'est une succursale de la banque SOFINCO-La Hénin, avenue du Prado, qui était visée.

J. C.

Toulon. — entre 2 h 45 et 3 heures du matin ce jeudi, quatre explosions se sont produites au centre de Toulon (Var). Trois banques, le Crédit lyonnais, le Crédit agricole et une banque coopérative, situées dans un petit périmètre autour de la place de la Liberté, ont été visées avant qu'une quatrième explosion n'endommage la porte du palais de justice, à quelques centaines de mètres plus loin.

Les dégâts sont peu importants, comme a pu le constater M. Marcel Julia, préfet du Var, arrivé sur place quelques minutes après cette série d'attentats qui constitue une *première dans la capitale* du Var.

J. L.